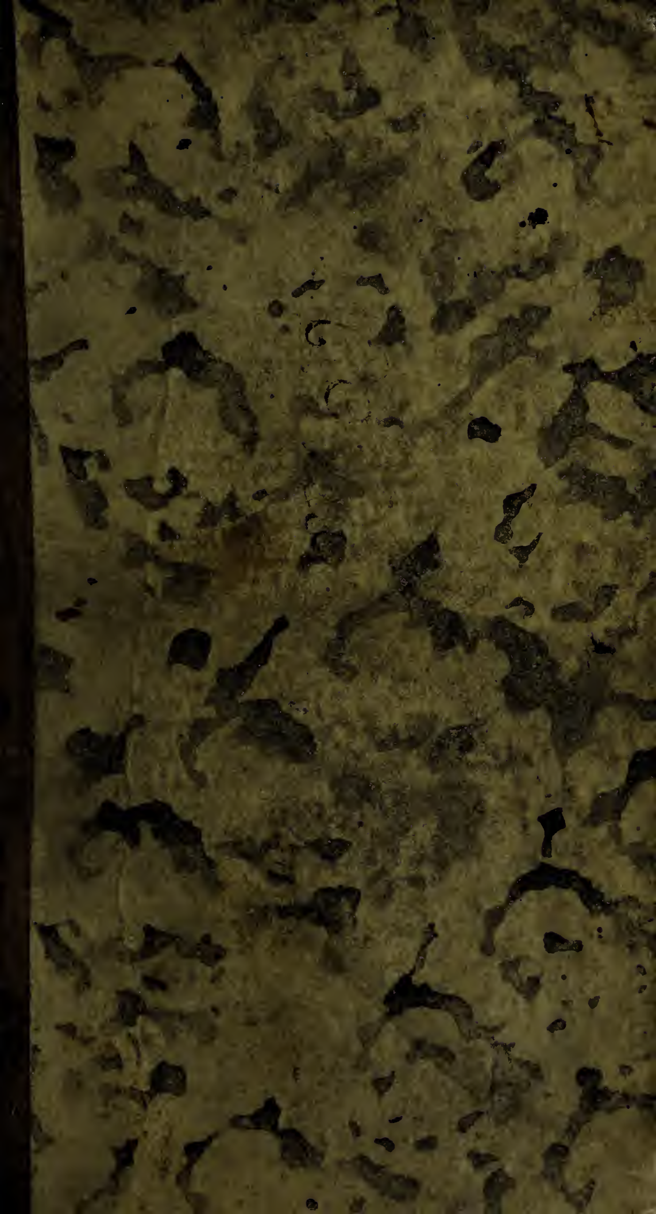


By Pierre Sue

ANECDOTES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET CRITIQUES, SUR la Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie.

Il en eſt des Livres comme du feu dans nos foyers: on va prendre ce feu chez ſon voiſin ; on l'allume chez ſoi ; on le communique à d'autres, & il appartient à tous. *VOLT.*

PREMIERE PARTIE.

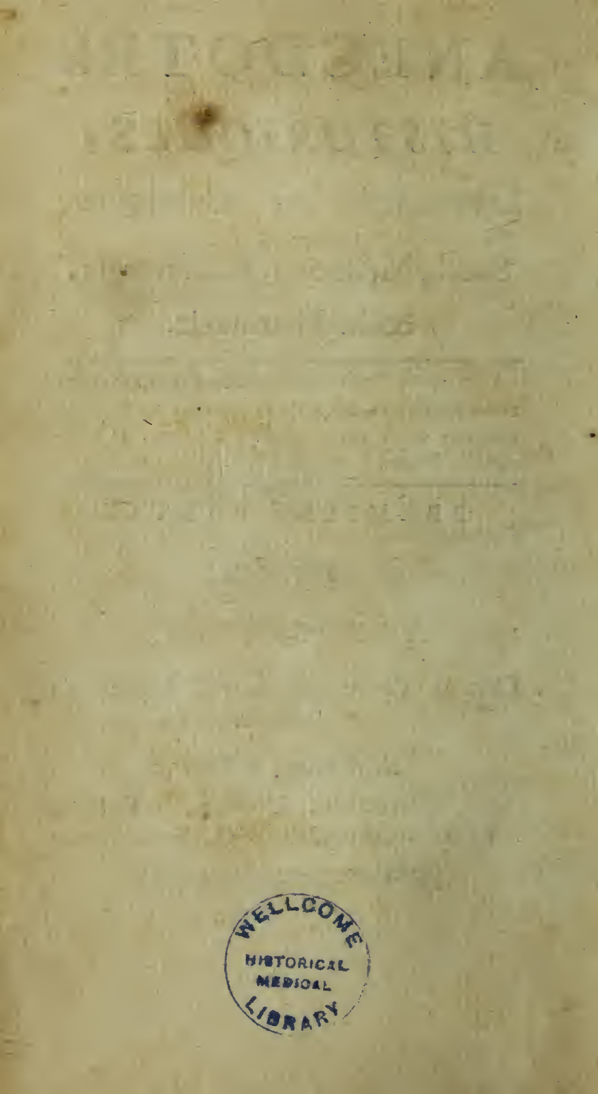
A BRUXELLES,

Chez la Veuve DUJARDIN, Libraire de la Cour.

Et ſe trouve à Paris,

Chez MARADAN, Libraire, rue Saint André-des-Arts, Hôtel de Château-Vieux.

1789.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

L'*AUTEUR de cet Ouvrage ne ſe nomme point, parce qu'il n'y attache aucune prétention. Quoiqu'il y ait pluſieurs articles qui lui appartiennent, tels que* cautere, 2e. *Partie, pag.* 126, le Cat, *idem pag.* 214, Levret, *idem pag.* 216, la Martiniere, *idem pag.* 70, Dumoulin, *idem pag.* 104, Houſtet, *idem pag.* 3; *quoiqu'il y en ait un plus grand nombre, tels que* ſaignée, accouchemens, groſſeſſe, lavemens, mélancolie, *qu'il a augmenté, & qui voient le jour pour la premiere fois, il avoue que cet Ouvrage n'eſt en grande partie qu'une compilation de faits & d'anecdotes, ſur leſquels*

il s'eſt permis de temps en temps quelques reflexions. Il a plus cherché à amuſer qu'à inſtruire ; il croira n'avoir pas travaillé inutilement, s'il a rempli l'objet qu'il s'eſt propoſé.

Les deux premieres Parties qu'on livre aujourd'hui au Public, ſeront ſuivies bientôt de deux autres.



ANECDOTES
HISTORIQUES,
LITTÉRAIRES ET CRITIQUES,
SUR la Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie.

SAGE-FEMME. La Demoiselle de G*** fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, ayant été renvoyée de la Cour pour une intrigue de galanterie, dont la suite fut une grossesse, une sage-femme, dans le dessein de la faire avorter, lui ordonna des remedes qui la firent périr. Ce fut sur cette aventure que *Hesnaut*, fils d'un Boulanger de la rue S. Honoré, composa ce fameux sonnet de l'*avorton*, qui peut

n'être ni régulier, ni correct, mais qu'on lira cependant avec plaiſir, malgré la vive critique qu'en a faite le Pere *Bouhours*, appellé par l'Abbé de la Chambre l'*Empereur des Muſes.*

Le jour que l'on pendoit à la Grêve la ſage-femme qui avoit voulu faire avorter la fille d'honneur, le Comte de Grammont fut à Verſailles, où il ſe trouva au coucher du Roi; le Monarque lui demande ce qu'il avoit appris de nouveau à Paris. *Pas autre choſe, Sire*, répondit le Comte, *ſinon que j'ai vu pendre la ſage-femme des filles d'honneur de la Reine.*

ASTRAGALE. Tel eſt le nom d'un des os qui compoſent ce qu'on appelle vulgairement le *cou de pied.* Voici probablement quelle eſt l'étymologie de ce mot. Les anciens Gentilshommes portoient ſur leurs ſouliers un demi-croiſſant, à l'endroit où nous attachons nos boucles. Il étoit d'ivoire, pour le diſtinguer de

celui que portoient les roturiers, qui étoit de fer ou d'acier. *Cælius Rhodiginus*, célebre Profeſſeur en Grec & en Latin à Milan dans le quinzieme ſiécle, appelle ces eſpeces de boucles *aſtragales*. Le mot Latin *aſtragalus* ſignifie cet oſſelet qui eſt au bout du manche d'un gigot de mouton, lequel reſſemble à un talon, d'où eſt venu cet ancien adage, *noble au talon*. On pourroit preſqu'en dire autant de notre Nobleſſe, que les talons rouges ſemblent diſtinguer.

GROSSESSE. I. On ignore encore le motif pour lequel quelques Egliſes refuſerent long-temps la ſépulture aux femmes qui mouroient enceintes, ou pendant les douleurs de l'enfantement: peut-être ces Egliſes prétendoient-elles par cette eſpece de punition eccléſiaſtique redoubler le zele & l'attention des meres pour éloigner de leur fruit tout danger, & ſe précautionner contre des accidens qui privoient leurs enfans du Sacrement

de baptême. Mais comme il arrive souvent des cas fortuits & malheureux que toute la tendresse d'une mere, unie à la prévoyance la plus exacte, ne peut écarter, on a changé la sévérité de cette injuste discipline, & un Concile tenu à Rouen en 1074 a ordonné que la sépulture en terre sainte ne seroit plus refusée aux femmes enceintes ou mortes pendant leur accouchement.

II. Livie, femme de Tibere avant de l'être d'Auguste, étoit enceinte, & désiroit ardemment d'avoir un fils. Pour découvrir si ses vœux seroient accomplis, elle eut recours à toutes les superstitions qui étoient alors accréditées : elle imagina en conséquence de couver & de faire éclore dans son sein un œuf, augurant du sexe de son enfant par celui du poussin qui en viendroit. Ce fut un mâle qui naquit, avec une belle crete, & le hasard voulut qu'elle accouchât ensuite d'un garçon, qui fut l'Empereur Tibere. Les Augures ne manquerent pas de publier

par-tout ce fait pour prouver leur art.

Nous avons vu la même chose arriver à Paris, il y a quelques années, c'est-à-dire, un poulet provenu d'un œuf couvé dans le sein d'une Demoiselle. C'est dans celui de Mademoiselle B... qui a épousé depuis M. F. Graveur. Le Journal encyclopédique de l'année 1776, tome III, part. II, fait mention de cette anecdote.

III. Dans une lettre qu'une Dame de Province écrivoit à son mari, qui étoit à Paris depuis quelques mois, après lui avoir parlé d'affaires, elle finissoit ainsi : *Je te dirai pour nouvelles que Mesdames une telle & une telle sont grosses, que Mesdames telle & telle se vantent de l'être, & que Mesdemoiselles telle & telle craignent de l'être. Il n'y a que moi qui ne le suis point : tu devrois mourir de honte.*

IV. Lorsque la Reine Anne d'Autriche devint enceinte, après une stérilité de vingt années, le Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui étoit un homme simple, monta en chaire pour annoncer dans son

prône la grossesse de la Reine, il dit : *Mes Frères, si la Reine nous donne une Princesse, nous n'en serons gueres plus avancés, à cause de la Loi Salique : ainsi prions Dieu qu'Elle ait un Prince : cependant, mes Freres,* ajouta-t-il, *il y a ce qu'il y a, prions Dieu pour son ame.*

V. Nicolas de trop près ayant vu Jacqueline,
Il en parut soudain un tendre fruit d'amour.
Leur Curé, soit par zele ou par humeur chagrine,
quelle honte ! dit-il, *enfans du noir séjour* :
C'est ainsi qu'on se livre à l'éternelle flamme.
Quoi ? reprit Nicolas, *j'en aurois du remords ?*
Ma Jacqueline & moi n'avons fait que le corps,
Et si cela étoit un mal, Dieu n'eût pas bouté l'ame.

VI. Une fille de Strasbourg, devenue mere, feignit d'être toujours affligée d'une tumeur considérable : peu-à-peu elle l'augmenta pour exciter la compassion & vivre oisivement des aumônes qu'elle recevoit. Elle en imposa ainsi pendant 39 années à toute la Ville. Le contenu d'une tumeur si prodigieuse, *& que la*

décence, difoit la prétendue malade, *ne lui permettoit point de laiffer vifiter*, intriguoit beaucoup les Médecins, de même que les Chirurgiens. Celle fille meurt : on accourt auffi-tôt chez elle, on trouve le ventre applati, & rien que de très-ordinaire : mais dans un coin de la chambre on découvre un fac rempli de vieux linge, & pefant près de 20 livres. La fupercherie fut par-là mife au jour. Cette fille favoit fi bien adapter ce paquet à fon ventre, que tout le monde en avoit été la dupe : ce fait eft rapporté par M. Plenk dans une brochure de 184 pages *in*-8°. qu'il a publiée à Vienne en 1782. *Elementa Medicinæ & Chirurgiæ Forenfis*, *&c.*

André Rudiger, Médecin à Leipfick, s'avifa étant au College de faire l'anagramme de fon nom en latin : il trouva de la maniere la plus exacte dans *Andreas Rudigerus* ces mots, *arare rus Dei dignus*, qui veulent dire, *digne*

de labourer le champ de Dieu. Il conclut de-là que ſa vocation étoit pour l'état eccléſiaſtique, & ſe mit à étudier la Théologie. Peu de temps après cette belle découverte, il devint précepteur des enfans du célebre *Thomaſius.* Ce Savant lui dit un jour, qu'il croyoit qu'il feroit mieux ſon chemin en ſe tournant du côté de la médecine. Rudiger avoua que naturellement il avoit plus de goût & d'inclination pour cette ſcience; mais qu'ayant regardé l'anagramme de ſon nom comme une vocation divine, il n'avoit pas oſé paſſer outre. *Que vous êtes ſimple*, lui dit Thomaſius! *c'eſt juſtement l'anagramme de votre nom qui vous appelle à la médecine.* Rus Dei, *n'eſt-ce pas le cimetiere, & qui le laboure mieux que les Médecins?* Rudiger ne put réſiſter à cet argument, & il ſe fit Médecin.

Chirurgie. I. Lors du fameux procès entre les Médecins & les Chirurgiens, procès qui fixa pour ou contre l'attention

des différens ordres des citoyens, M. de la Peyronie sollicitant en faveur des Chirurgiens la protection de M. le Chancelier d'Agueſſeau, lui dit un jour : *Il faut élever entre ces deux Corps un mur de ſéparation, de façon qu'ils n'aient plus enſemble de communication.* *Fort bien*, reprit M. d'Agueſſeau : *mais de quel côté mettra-t-on le malade ?* Voici comme M. Villemain d'Ablancourt a mis en vers ce bon mot (*Merc. de France, fév.* 1777) :

Deux bourreaux de l'humanité,
L'altiere médecine & l'humble chirurgie,
Tous deux en bonne ſanté,
Plaidoient pour une minutie.
La médecine prétendoit
Que ſon vénérable bonnet
Devoit avoir la préſéance.
La chirurgie à ſon tour ſoutenoit
Qu'étant ſœurs, la prééminence
A perſonne n'appartenoit.
Elle n'avoit pas tort. Fourré comme une hermine
Le Doyen de la Faculté
S'en va trouver le Juge : il entre en qualité de député

De Meſſieurs de la médecine :
Monſeigneur, lui dit-il, il faut abſolument,
Pour éviter toute incartade,
Qu'un mur d'airain. . . C'eſt penſer ſagement ;
Mais, Monſieur le Docteur, reprit le Préſident,
De quel côté mettra-t-on le malade ?

II. M. de Voltaire, après avoir parlé dans ſon ſiécle de *Louis XIV*, de toutes les ſciences, de tous les arts qui illuſtrerent ce regne à jamais mémorable, dit : « Ne » paſſons pas ſous ſilence le plus utile » de tous les arts, celui dans lequel les » François ſurpaſſent toutes les Nations du » monde, je veux parler de la Chirurgie, » dont les progrès furent ſi rapides & ſi » célebres dans ce ſiécle, qu'on venoit » à Paris des extrémités de l'Europe pour » toutes les cures & les opérations qui » demandoient une dextérité non com- » mune. Non-ſeulement, ajoute-t-il, il » n'y avoit gueres d'excellens Chirur- » giens qu'en France, mais c'étoit même » dans ce ſeul pays qu'on fabriquoit par- » faitement les inſtrumens néceſſaires à

» cette ſcience. Il en fourniſſoit tous ſes
» voiſins, & je tiens du célebre *Che-*
» *ſelden*, que ce fut lui qui commença
» en 1715 à faire fabriquer à Londres
» les inſtrumens de ſon art ». Ce qu'il y a encore de certain, c'eſt qu'en 1725 les principaux Chirurgiens de Londres étoient François; c'eſt du moins ce qu'aſſure M. *Rouquet*, dans un livre intitulé: *Etat des Arts en Angleterre*, pag. 207. L'établiſſement de l'Académie Royale de Chirurgie & les travaux de ſes Membres ont porté la Chirurgie à un degré de perfection, qu'on n'eût pas même oſé ſoupçonner.

Cependant on trouve *dans les recherches ſur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, tom. II, pag. 60, l'extrait d'un mémoire de M. Bernard, premier Médecin du Roi d'Angleterre, ſur la chirurgie des anciens, dans lequel cet Auteur prétend que le mérite des Chirurgiens modernes conſiſte plutôt à avoir renouvellé les découvertes des

anciens, & à les avoir expoſées ſous un meilleur jour, qu'à en avoir fait réellement de nouvelles. L'Auteur examine en général toutes les opérations qu'on pratique de nos jours, & s'efforce de démontrer que preſque toutes étoient connues des anciens, & qu'il y en a qu'ils pratiquoient qui nous ſont inconnues, en ſorte qu'il conclut que la ſeule ſupériorité des Chirurgiens modernes, c'eſt d'avoir inventé nombre d'inſtrumens différens pour une même opération, c'eſt d'avoir ajouté quelques perfections aux différentes méthodes opératoires des anciens, & d'en avoir corrigé quelques-unes.

Ce mémoire de M. Bernard, vrai à bien des égards, mais rempli de partialité dans beaucoup d'endroits, demande à être lu avec précaution.

III. Chez les Oſtrogots ou anciens Goths, la Chirurgie étoit très-cultivée & la Médecine très-négligée : ils employoient de préférence les remedes extérieurs

térieurs dans toutes les maladies, & ſur-tout dans les externes auxquelles les différens exercices les expoſoient bien davantage, leur frugalité éloignant d'eux les internes, ſi communes parmi nous. Ils avoient une maniere de panſer les plaies que certainement nos militaires n'approuveroient pas : voici ce que dit à ce ſujet *Saxon* le Grammairien. Un brave Fermier, nommé *Stackobd*, ayant eu dans un combat le ventre tellement fendu, que les inteſtins en ſortoient, ſon Chirurgien les remit en place, & fit la ſuture avec une branche de ſaule. Il eſt fâcheux que cet Auteur ne ſoit pas entré dans de plus grands détails ſur cette ſinguliere opération.

IV. Le bon ſens ſeul ſuffit pour aſſurer que la Chirurgie doit être le plus ancien de tous les arts. Les chûtes, les rixes même ont dû donner lieu à des fractures ou à des luxations qu'il a fallu réduire, & on peut regarder comme le premier

Chirurgien celui qui le premier s'eſt fait une étude de ſecourir ſes ſemblables dans ces circonſtances malheureuſes. Moïſe eſt peut-être le plus ancien Auteur qui faſſe mention de la Chirurgie & des Chirurgiens, lorſqu'il ordonne que celui qui frappera ou bleſſera un autre, paiera au bleſſé ſon temps, & le ſalaire dû au Chirurgien qui l'aura guéri. Homere parle de pluſieurs Princes & Chefs d'armées qui panſerent les bleſſés pendant la guerre de Troye. Nous liſons dans Tite-Live, que Maſſiniſſa, Roi de Numidie, guériſſoit les bleſſures, pendant les guerres de Carthage, avec quelques ſimples. Denis, tyran de Sicile, a auſſi exercé la Chirurgie, & panſoit les plaies. Joſine, Roi d'Ecoſſe, pendant qu'il s'étoit ſauvé en Irlande, apprit la Chirurgie, &, pour imiter ſon exemple, toute la Nobleſſe d'Ecoſſe étudia cet art, en ſorte que cent ans après il n'y avoit point de Gentilhomme Ecoſſois qui ne fût Chirurgien, ainſi que nous l'apprend Boece dans ſon Hiſtoire d'Ecoſſe.

HERMAPHRODITE. Qu'il n'y ait jamais eû d'hermaphrodite parfait, c'eſt ce dont perſonne actuellement ne doute ; mais qu'il ſe ſoit trouvé des ſujets chez leſquels ont ait remarqué exérieurement quelques parties de l'un & de l'autre ſexe, c'eſt ce qui eſt arrivé aſſez fréquemment, & ce qui prouve les écarts de la nature dans la formation des êtres. Pour conſtituer un véritable hermaphrodite, il faudroit trouver un ſujet qui eût les qualités des deux ſexes, ou qui pût *tanquam mas generare in alio, & tanquam fœmina generare in ſeipſo*. Or c'eſt ce qui ne s'eſt jamais vu, & ce qui probablement ne ſe verra jamais. Cependant Jean Molinet, Chanoine de Valence, au quinzieme ſiécle, a dit en avoir vu un, ſur lequel même il a fait les vers ſuivans, qui ſont rapportés dans un ouvrage publié après ſa mort, & intitulé : *Faits & dits de feu de bonne mémoire Jehan Molinet*. Fol. 229, édit. de Paris, 1540, *in*-8. Voici comme il s'exprime :

J'ai vu en vif ſans fantôme
Un jeune Moine avoir
Membre de femme & d'homme,
Et enfant concevoir
Par lui ſeul, en lui-même
Engendrer, enfanter
Comme font autres femmes,
Sans outils emprunter.

Admirons la bonhomie du Chanoine de Valence; mais que ſa crédulité nous apprenne à douter encore, lors même que quelqu'un comme lui dit: *J'ai vu.*

Le ſujet dont nous nous occupons, bien loin de mériter d'être approfondi, doit plutôt pour nous être matiere à plaiſanterie, & c'eſt pour l'égayer que nous allons rapporter le conte ſuivant, tiré des poéſies diverſes de M. Pons de Verdun.

Hermaphrodite m'embarraſſe:
J'ai lu ce mot dans un Roman;
Diſoit Brigitte à ſa maman:
Ah! je vous le demande en grace,
Dites-moi quel en eſt le ſens?
--- Hermaphrodite ſignifie
Une fillette de quinze ans

Qui n'eſt ni laide ni jolie.
--- Bon, voilà mon doute éclairci.
Grand merci, maman, grand merci,
Repart notre aimable ignorante.
Un beau blondin, trois jours après,
lui diſoit : Vous êtes charmante :
Tout doit céder à vos attraits :
Moins que vous Venus eſt touchante.
--- Si j'avois plus de vanité,
Je vous croirois, répond Brigitte ;
Mais je ne ſuis en vérité
Tout au plus qu'une hermaphrodite.

HERMANT... C'étoit un célebre Médecin du commencement de ce ſiécle, qui vivoit avec pluſieurs gens de lettres, & entr'autres avec M. Crebillon le pere. Celui-ci étant attaqué d'une maladie très-fâcheuſe, pluſieurs années avant d'avoir achevé ſa Tragédie de Catilina, M. Hermant qui le traitoit, le pria de lui faire préſent des deux premiers Actes qui étoient faits. M. de Crebillon, quoique preſqu'à l'agonie, eut encore aſſez de préſence d'eſprit pour lui répondre par

ce vers de ſa Tragédie de Rhadamiſte :

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on aſſaſſine !

MÉDECIN. I. M. G * * *, Médecin de réputation, mais malheureux dans ſa pratique, tombe malade, & veut ſe traiter lui-même, malgré les repréſentations de ſes amis, qui craignent qu'il ne lui arrive le même malheur qu'à ſes malades : il perſiſte, ſe traite lui-même, & meurt. On lui a fait cette épitaphe :

Fidele à la loi des Apôtres,
Qui nous preſcrit l'égalité,
Il a toujours traité les autres
Comme lui-même il s'eſt traité.

II. Aſclepiade diſoit que le devoir de l'excellent Médecin étoit de guérir ſes malades *tutò*, *celeriter & jucundè*, sûrement, promptement & agréablement. *Nos antimoniaux*, dit à ce ſujet le fameux Guy Patin, *nous envoient en l'autre monde tutò & celeriter :* ajoutons que les Médecins de nos jours y joignent le *jucundè*.

III. Michel de Bonzi, Italien, vint en France, où il fut fait Archevêque de Narbonne, premier Aumônier de la Reine, & même Cardinal, à la nomination du Roi de Pologne. Un jour qu'il passa par Montpellier, la Faculté de Médecine l'alla saluer, & le Doyen lui fit cette harangue : *Italia te fecit Nobilem, Gallia potentissimum, Polonia eminentissimum, ô utinam! Roma sanctissimum, & nostra Facultas incolumem.* L'Italie vous a fait Noble, la France très-puissant, la Pologne éminentissime; plaise à Dieu que Rome vous fasse très-saint, & notre Faculté toujours bien portant! Si toutes les harangues faites à des Rois, des Princes, ou autres personnes de considération, eussent été aussi laconiques, notre bon Henri IV, fatigué & pressé par la faim, n'eût pas été obligé de quitter brusquement les maudits harangueurs de Chartres & d'Amiens, qui vinrent l'entretenir

de Scipion & d'Annibal, lorſqu'il n'aſpiroit qu'à manger & qu'à ſe repoſer.

IV. Une ſingularité remarquable, & qui prouve que dans chaque pays les meilleures choſes n'ont pas leur deſtination naturelle, c'eſt qu'il ſe trouve dans l'Orient d'excellentes drogues pour la médecine, & de très-médiocres Médecins, des couleurs merveilleuſes pour la peinture, & de miſérables Peintres; tandis que dans l'Occident, où les couleurs ſont foibles & les drogues peu efficaces, on a de très-habiles Peintres & de fort bons Médecins. D'après cette obſervation auſſi exacte que curieuſe, on demande quels ſont les plus heureux ou les plus malheureux des Orientaux ou de nous: quant à la peinture, la queſtion eſt aiſée à réſoudre. L'eſt-elle également pour la médecine? C'eſt ce que nous ne croyons pas.

V. Nous ne garantiſſons pas l'anecdote ſuivante, que nous certifions cependant avoir

avoir lu quelque part. Dans le Duché de Wirtemberg le bourreau n'eſt point regardé comme infame : on boit, on mange, on commerce avec lui. Chaque exécution qu'il fait, lui acquiert un titre d'honneur, & lorſqu'il en a fait un certain nombre, il eſt honoré du grade de Docteur en médecine. S'il eſt vrai que dans tous les pays les bons Médecins ne ſe forment qu'à force de tuer les hommes, au moins n'eſt-ce pas en les pendant. Plaiſante façon, pour obtenir des grades en médecine, que celle de pendre & de rouer les voleurs de grands chemins !

VI. La belle Auſtrigilde, femme de Gontran, Roi de Bourgogne & d'Orléans, fils de Clotaire, exigea en mourant de ſon mari, qui eut la foibleſſe de le lui promettre, & la cruauté de tenir ſa parole, (voyez Hiſt. de France de Velly, tom. I, pag. 146), que les deux Médecins qui l'avoient traitée dans ſa maladie, & dont les remedes, à ce qu'elle prétendoit, avoient cauſé ſa perte, fuſ-

ſent enterrés avec elle. Ce ſont peut-être les ſeuls Médecins, depuis que le monde exiſte, qui aient eu l'honneur de la ſépulture dans le tombeau des Rois.

Boudou. Il étoit Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu & le prédéceſſeur de M. Moreau. L'anecdote ſuivante qui le concerne, mérite d'être conſervée. Le Cardinal Dubois étoit attaqué d'une maladie dangereuſe, pour laquelle il ne s'agiſſoit de rien moins que de lui faire une amputation des plus douloureuſes : il manda à cet effet M. Boudou. Dès que le Cardinal le vit entrer, il lui dit : *J'eſpere au moins, Monſieur, que vous ne me traiterez pas comme vos gueux de l'Hôtel-Dieu ! Monſeigneur*, répondit M. Boudou, *tous ces gueux-là ſont des Miniſtres pour moi.*

Ptisanne. Dans une maladie qu'eut M. l'Abbé de Voiſenon, ſon Médecin lui ordonna expreſſément de boire, dans

l'efpace d'une heure, une pinte de ptifanne. Le Docteur étant revenu le lendemain, demanda à l'Abbé quel effet avoit produit la ptifanne. Aucun, répondit-il. — Avez-vous tout pris ? — Je n'ai pu en prendre que la moitié. Comme le Médecin paroiffoit fort mécontent, & prêt à fe fâcher, l'Abbé lui dit d'une voix douce & languiffante : *Eh ! mon ami, comment voulez-vous que j'avale une pinte en une heure ? je ne tiens que chopine.* Ceux qui ont connu l'Abbé de Voifenon, favent qu'il étoit de très-petite ftature.

Accouchement. I. Il s'eft paffé en 1777 à Padoue un événement affez extraordinaire. Une fage-femme enceinte & à terme affiftoit une Dame de cette Ville, qui étoit en travail d'enfant. Elle fut furprife elle-même par les douleurs de l'enfantement. La fervante de la maifon, fille d'un certain âge, guidée par la fage-femme, reçut comme elle put les deux

enfans, tous deux mâles, & les mit dans le même berceau, sans distinguer la place qu'elle donna à chacun. L'un des deux étant mort, quelques minutes après sa naissance, le survivant fut réclamé par les deux meres, qui s'adresserent à la Justice : nous ignorons à laquelle des deux il fut adjugé. Un second Salomon eût peut-être été plus embarrassé que le premier, les deux meres étant également de bonne foi.

II. Corneille le Bruyn, fameux voyageur, dit qu'entr'autres curiosités qui se trouvent dans le cabinet du Grand Duc de Florence, il y a une chaise toute garnie de pierreries, laquelle servoit autrefois aux accouchemens, & avoit été construite en conséquence.

III. La Reine mere de Louis XIV disoit à une Dame grosse : Mon Dieu, que vous me feriez grand plaisir d'accoucher ce mois d'août, afin que vous puissiez venir à Bourbon avec moi ! La Dame, de retour chez elle, dit à son mari qu'il

falloit envoyer chercher la ſage-femme, parce qu'elle vouloit accoucher dès la nuit ſuivante, pour ne pas déſobliger une auſſi bonne Princeſſe que la Reine.

IV. A Madagaſcar, quand les femmes accouchent, elles diſent à leurs maris ſi elles ont eu affaire à d'autres hommes, nomment ceux avec qui elles ont eu affaire, & déclarent toutes les circonſtances. Elles ſont ſi perſuadées que ſi elles en omettoient quelqu'une, elles mourroient en travail, qu'il n'en eſt aucune qui dans cet état ne faſſe ſa confeſſion. Celles qui meurent en travail ſans avoir rien revelé, coupables ou non, ſont déshonorées dans la mémoire des autres femmes. Ne fût-ce que pour le repos des familles, & ſur-tout celui des maris, la galanterie Françoiſe n'admettra jamais une pareille loi : nous en avons une bien oppoſée ; c'eſt celle qui dit ; *Pater ille eſt quem nuptiæ demonſtrant.*

V. L'Empereur Joſeph I, n'étant encore que Roi des Romains, reprochoit à ſon

épouſe, qui n'étoit accouchée juſqu'alors que de filles, qu'elle ne faiſoit que des Archiducheſſes. « Sire, lui répondit cette » Princeſſe, ſi Votre Majeſté avoit donné » en dépôt à quelque perſonne de ſa Cour » une caiſſe remplie de creutzers, pour- » riez-vous exiger qu'il vous la reſtituât » remplie de ducats d'or ? Je vous rends » le dépôt dont je n'ai été que la dépo- » ſitaire ; il n'étoit pas en mon pouvoir » de le changer ».

VI. Lorſque Madame la Ducheſſe de la Valliere accoucha du premier enfant qu'elle eut de Louis XIV, on prit les plus grandes précautions pour cacher cet accouchement. L'Accoucheur *Clément* fut conduit dans une maiſon où Madame de la Valliere étoit voilée, & où on prétend que le Roi étoit, mais caché dans les rideaux du lit. Il en fut de même pour le premier accouchement de Madame la Marquiſe de Monteſpan. Ce fut le même Accoucheur qui, à ce que rapportent les mémoires du tems, arriva dans la chambre

les yeux bandés, & se douta ensuite si peu de la qualité de l'enfant, qu'ayant extrêmement soif, il se fit verser à boire par le Roi présent. Cet Accoucheur a acquis de grands biens dans l'exercice de son art, & a laissé des descendans qui occupent un rang très-distingué dans des Cours souveraines. C'est sans doute par allusion à ses richesses, qu'on a fait sur lui ce distique Latin.

Quas bona pars hominum muliebri condit in antro,
Ex illo *Demas* eruit unus opes.

GORGE. Pline attribue à la chair de l'Ange, poisson de mer, une singuliere vertu : *appliquée fraiche*, dit-il, *sur la gorge des femmes, elle l'empêche de trop grossir.* On peut, sans passer pour incrédule, douter de ce fait. Ce qu'il y a de sûr au moins, c'est que les Dames Romaines faisoient un grand usage de la chair de l'Ange; ajoutez qu'elles regardoient comme un grand défaut d'avoir

beaucoup de gorge, leurs habits n'étant point, comme ceux de nos femmes, propres à la ſoutenir. Je ne crois pas qu'il prenne envie à aucune des nôtres d'uſer de ce ſecret.

Absinthe. I. On donnoit autrefois à boire de l'eau d'abſinthe à ceux qui avoient remporté le prix de la courſe dans le cirque. Quelle en peut être la raiſon, me demanda un jour une Dame? Voici celle que je lui donnai, & que je crois la meilleure. On ſait que l'abſinthe en infuſion diſſipe les vertiges, les éblouiſſemens. Ces vertiges, ces éblouiſſemens n'étoient que trop ordinaires à ceux qui avoient fait le tour du cirque avec la vîteſſe néceſſaire pour remporter le prix. C'étoit donc pour appaiſer ces vertiges qu'on leur faiſoit boire de l'eau d'abſinthe.

II. On compare l'amertume de l'abſinthe aux ſituations triſtes & fâcheuſes de l'ame: ne pourroit-on pas, par la raiſon contraire, comparer la roſe, à cauſe de

la douceur de ſon parfum , aux ſituations gaies & agréables de l'ame ? En procédant de cette maniere on trouveroit dans tout ce qui eſt inanimé des figures parlantes de toutes nos ſenſations.

MACHA. Tel eſt le nom d'une plante fort célebre au Pérou par la vertu que lui attribuent les Indiens de rendre leurs femmes fécondes. Des expériences ſans nombre ne permettent pas, dit-on, de révoquer en doute ſes effets merveilleux dans le cas de ſterilité ; ſa racine eſt un oignon ſemblable aux nôtres, d'un goût exquis & d'une qualité extrêmement chaude. Combien de nos femmes auroient beſoin de prendre un peu de cette racine ? Reſte à ſavoir ſi elle produiroit ici les mêmes prodiges. Que de ménages feroient plus tranquilles & plus heureux par les ſuccès de cette plante !

BLESSURE. En Hollande, où chaque citoyen naît Prince & ſoldat, dans une

république plus commerçante que guerriere, tout eſt calculé. Chaque goutte de ſang verſée pour la patrie eſt évaluée, & dans le Recueil des Ordonnances pour le ſervice de mer, on trouve un tarif du prix pour les différentes eſpeces de bleſſures. Ceux qui ſont bleſſés en faiſant leur ſervice, ou dans un combat, ſont panſés aux dépens de la république. S'ils reſtent hors d'état de gagner leur vie, ils ont à leur choix ou une ſomme une fois payée, ou un ducaton par ſemaine, lequel vaut à peu près ſix livres dix-huit ſols de notre monnoie; s'ils ſont eſtropiés pour toujours, on les paye à raiſon de l'importance du membre ou de la partie qu'ils ont perdu. Ainſi ils ont pour la perte

des deux yeux, . . .	1500 florins.
d'un ſeul œil, ...	350
des deux bras, ...	1500
du bras droit, ...	450
du bras gauche, . . .	350
des deux mains, . . .	1200

de la main droite, . .	350 florins.
de la main gauche, .	300
des deux jambes, . .	700
d'une ſeule jambe, . .	350
des deux pieds, . . .	450
d'un ſeul pied, . . .	200

& ainſi de ſuite à proportion, pour la privation des autres parties.

Os. L'eſprit de ſuperſtition avoit fait imaginer qu'il y avoit dans l'homme un os d'une nature toute particuliere, qui n'avoit aucun poids, qui étoit incorruptible, & incombuſtible, quelque violent que fût le feu auquel on l'exposât. C'étoit par cet os que la réſurrection, lors du jugement dernier, devoit s'opérer, & un tel uſage le faiſoit reſpecter. Mais quel étoit cet os privilégié ? C'eſt ce que perſonne n'avoit encore pu découvrir. Chaque Anatomiſte avoit cherché envain à le trouver. Le célebre Veſale, plus ſage & plus inſtruit, ſe contenta de dire qu'il laiſſoit ſur l'exiſtence de cet os la queſ-

tion à décider aux Théologiens, offrant de leur faire un cours d'ostéologie pour les mettre à portée de parvenir à cette belle découverte. Cette conduite, très-louable, étoit en outre très-prudente. D'un côté le bruit des chaînes des cachots, où l'inquisition avoit fait languir l'immortel Galilée, pour avoir réformé le systême de Copernic sur la terre, retentissoit encore à ses oreilles; d'un autre côté, en adoptant le préjugé qui régnoit, il sentoit que c'étoit donner une preuve de sa foiblesse & de son ignorance. Il prit donc le parti le plus sage, en laissant la fusée à devider aux Théologiens.

Pourquoi Riolan, venu long-temps après lui, & dans un siécle plus éclairé, dans un temps & dans un pays où il eût pu s'expliquer librement & sans risque sur le ridicule de ce préjugé, se conduisit-il bien différemment? Pourquoi eût-il la foiblesse de consulter le bourreau pour savoir de lui, si quand un criminel étoit brûlé, il ne restoit pas quelque

partie de ſon corps ſans être conſumée par le feu ? La réponſe fut affirmative, comme on s'en doute bien, & Riolan n'eut rien à répliquer. Au ſurplus, en liſant les ouvrages anatomiques de ce Médecin, on voit qu'il étoit en général fort crédule, &, par une conſéquence néceſſaire, fort ſuperſtitieux; car la ſuperſtition eſt une ſuite naturelle de la trop grande crédulité.

VIOLETTE. Cette plante, très-commune dans les bois, eſt employée utilement en médecine. Poterius aſſure qu'un gros de ſes fleurs purge. On prépare auſſi avec elles un ratafiat qui lâche le ventre. En Normandie on ſe purge avec la décoction d'un pied de violette, en forme de bouillon; c'eſt ſur cette plante qu'ont été faits les quatre vers ſuivans, où l'Auteur (Chapelain) fait parler la violette, qui s'adreſſe à Mademoiſelle Julie d'Angenes de Rambouillet, épouſe depuis de l'auſtere Duc de Montauſier.

Modefte en ma couleur, modefte en mon féjour,
Reptile végétant, je me cache fous l'herbe:
Mais fi fur votre fein je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs fera la plus fuperbe.

ABAISSEUR, MUSCLE. C'eft ainfi qu'on appelle le fecond des mufcles des yeux, qui fert à faire baiffer la vue. La fille ingénue le met fouvent en mouvement; mais la fille coquette ne s'en fert qu'à propos. Il donne à un œil, dont le trouble s'empare, le tems de fe remettre & de méditer un nouvel artifice. Que la nature eft prévoyante! Cette bonne mere a fçu placer dans le même organe les armes offenfives & défenfives. *Nuits peruv.*

PROCOPE, MÉDECIN. S'il eft quelque Médecin qui doive figurer dans ce recueil d'anecdotes, c'eft fans doute celui-ci. Son humeur enjouée & plaifante, fa facilité à faire des vers, ceux qu'on a faits fur lui-même, tout contribue à lui affurer un rang diftingué dans les faceties médicinales. Tout le monde ne fait pas que c'eft lui qui eft l'Auteur d'un livre affez

rare & curieux, intitulé : *L'Art de faire des garçons*. On lit, dans les mémoires pour servir à l'hiſtoire des gens de lettres, qu'étant à Londres peu de temps après la querelle ſuſcitée à l'occaſion des fameux couplets attribués à Rouſſeau, il aſſura qu'il en feroit d'auſſi mordans, ſans être auſſi grand Poëte que Rouſſeau : on ajoute qu'il tint parole. Ce fut ſur le Dentiſte Carmeline, ſon beau-pere, qu'il exerça ſa verve ſatyrique. Les couplets qu'il fit étoient ſi ſanglans, qu'ils n'ont jamais été rendus publics.

Procope eſt Auteur de pluſieurs piéces de théâtre : il a donné aux François l'*Aſſemblée des Comédiens*, & aux Italiens *la Gageure*, & en ſociété avec Romagneſi *les Fées* & *Pigmalion*, & avec Guyot de Merville *le Roman* ou *les deux Baſiles*. Il avoit publié long-tems auparavant en 1719 *les Amans brouillés*, Comédie en cinq actes & en proſe. C'étoit une piece Italienne ſous le titre de *Li Sdegni*, dont il fit une Comédie Françoiſe, qui fut

jouée ſur le théâtre de Hay-Markuet, en préſence de Sa Majeſté Britannique. Procope l'avoit compoſée pour ſe diſtraire de la conſomption, mal endemique qu'il avoit gagné, & dont elle le guérit, ſans faire paſſer ſon mal aux ſpectateurs.

C'eſt l'occaſion de placer ici les noms des Médecins que nous avons pu découvrir, qui ont joint aux talens d'Eſculape ceux de Thalie.

I. *Jacques Grevin*, né à Clermont en Beauvoiſis en 1538, & qui fut Médecin de la Ducheſſe de Savoye, eſt Auteur d'un théâtre compoſé de *la Thréſoriere*, Comédie, de *la mort de Céſar*, Tragédie, & des *Ebahis*, Comédie. On lui attribue encore une piece intitulée : *La Maubertine*. Mais cet Auteur Médecin eſt moins renommé par ſes pieces de théâtre, que par ſes pieces galantes, qui l'ont même fait paſſer pour l'Anacreon de ſon ſiecle. Un fait remarquable, c'eſt que ſes Comédies, quoique licentieuſes & contre les mœurs, ont été jouées dans les Colléges

de

de l'Univerſité. Apparemment qu'alors nos Peres, moins ſcrupuleux que nous, croyoient qu'il étoit utile que la jeuneſſe eût la théorie avant la pratique, afin de ſe ſouſtraire plus ſûrement aux dangers de celle-ci.

II. *Jean Michel* naquit à Angers, où il étudia la Médecine, qu'il exerça enſuite avec tant de réputation, que Charles VIII paſſant par cette Ville voulut l'avoir auprès de lui, & le nomma ſon premier Médecin. Peu de tems après, il l'honora d'une charge de Conſeiller au Parlement, dont il prit poſſeſſion en 1491. Il mourut deux ans après, très-regretté du Roi. On lui attribue *le myſtere de la réſurrection en trois journées*, qui fut repréſenté à Angers devant *René le Bon*, Roi de Sicile. Ce Spectacle dura quatre jours de ſuite, & l'on rapporte que Michel joua le rôle du Lazare, dont il s'acquitta très-bien. Il ne faut pas, comme a fait l'Auteur de l'abrégé de l'Hiſtoire du Théâtre François, *M. le Chevalier de Mouhy*, le con-

ſondre avec un autre du même nom, qui fut Evêque d'Angers, & qui mourut en 1449.

III. *Bertrand Hardouin de Saint-Jacques*, ſurnommé *Guillot George*, duquel on a dit que la farce deſcendit du théâtre quand il en deſcendit, avoit étudié la médecine dans ſa jeuneſſe : auſſi lorſqu'il jouoit la Comédie, ſon perſonnage ordinaire étoit de contrefaire le Médecin ridicule, & il le ſaiſiſſoit ſi bien, que les Médecins eux-mêmes ne pouvoient s'empêcher de l'applaudir. Comme il avoit en outre une mémoire très-heureuſe, il nommoit avec une rapidité incroyable, & ſans jamais ſe tromper, les ſimples & les drogues des Apoticaires, les inſtrumens des Chirurgiens, &c. Il eſt mort à Paris en 1643.

IV. *Jules Hyppolite Pillot de la Meſnardiere*, né à Loudun, fut Médecin de Gaſton, Duc d'Orléans, frere de Louis XIII. Le Cardinal de Richelieu le prit en amitié, & lui fit du bien. Il fut reçu

à l'Académie Françoiſe en 1655, & mourut huit ans après. Il avoit composé deux Tragédies, intitulées, l'une *Alinde*, & l'autre la *Pucelle d'Orléans*. On l'accuſe de n'y avoir pas ſuivi les régles qu'il a tracées dans une Poëtique de ſa compoſition, où il traite particuliérement du Poëme dramatique.

V. *Claude Pontoux* de Châlons en Bourgogne a donné en 1584 une piece intitulée : *La Scène Françoiſe.*

VI. *Julien Offroy la Mettrie*, ce Médecin ſi connu par pluſieurs Ouvrages impies & ſatyriques, & ſur-tout par la haine qu'il a toujours manifeſtée contre la Faculté de Médecine de Paris, a fait une Comédie intitulée : *La Faculté vengée*, qui eſt une ſatyre outrée de cette même Faculté.

VII. *Antoine le Camus*, Médecin de la Faculté, mort en 176.. a laiſſé une Comédie intitulée : *L'Amour & l'Amitié*, laquelle n'a point été repréſentée.

VIII. *Nicolas de Pechantré*, fils d'un Chirurgien de Toulouſe, après avoir exercé

pendant quelque tems la Médecine dans cette Ville, vint à Paris, où il travailla pour le Théâtre. Sa premiere Piece fut la Tragédie de *Geta*. Il donna ensuite *Jugurtha* & *la mort de Néron*. Il fit aussi pour le Collége d'Harcourt les Tragédies de *Joseph vendu par ses freres*, & du *sacrifice d'Abraham*. Il venoit d'achever l'Opéra d'*Amphion* & *Parthenopé*, à la réserve du Prologue, lorsqu'il mourut en 1708.

IX. *Michel Thiphaigne*, né à Chartres, a fait imprimer une Comédie des Enfans.

X. M. *Marc-Antoine P...*, Médecin très-renommé de la Faculté, passe pour être l'Auteur du *Miroir* & du *Bacha de Smyrne*.

XI. C'étoit un Médecin nommé *Mauvillain*, ami de Moliere, qui fournissoit à ce Poëte les termes de l'art dont il avoit besoin, & c'est de lui qu'on rapporte l'anecdote suivante. Louis XIV voyant un jour à son dîner Moliere avec ce Médecin, lui dit : Vous avez un Mé-

decin; que vous fait-il? *Sire*, répondit Moliere, *nous raisonnons ensemble; il m'ordonne des remedes; je ne les fais point, & je guéris.*

XII. Un certain *Delisle*, Médecin de Liége, avoit composé un Ouvrage sur les différentes propriétés des eaux: le Médecin Procope dont nous avons parlé plus haut le critiqua; ce qui piqua tellement Delisle que pour se venger il composa & fit imprimer en 1732 une Comédie en prose & en trois actes, intitulée: *Le Docteur Fagotin*; c'est une satyre infâme contre Procope.

XIII. M. *Bertin*, Auxonnois & Docteur en médecine, a traduit en François la Tragédie de Podagrie, imprimée en 1582.

XIV. M. *Colet*, Médecin, est Auteur du *Bacha de Smyrne*, en prose.

XV. M. *Dubois*, Médecin Picard, a donné *le Jaloux trompé*.

XVI. M. *Lefebvre*, soi-disant *Baron de S.-Ildefont*, Médecin connu par l'annonce de différens secrets, & sur-tout par

celle d'un chocolat antivénérien, a aussi publié une Comédie en trois actes, intitulée : *Le Connoisseur*, qui fut jouée en 1772 sur le Théâtre de Rouen. Il a encore composé une Comédie en cinq actes, dont le titre est : *Sophie* ou *le Triomphe de la Vertu.*

XVII. M. *de Cezan*, Docteur-Régent de la Faculté, est Auteur des *Commeres de Windsor*, Comédie en trois actes, traduite de l'Anglois.

Bien d'autres Médecins ont composé des Comédies ou Tragédies ; l'énumération en seroit trop longue ; il suffit d'avoir donné ici une esquisse de ceux qui ont le plus travaillé en ce genre.

Par la même raison nous ne parlerons pas de tous les Médecins Poëtes, parce que le nombre en est infini : on pourroit leur appliquer à tous l'épigramme qu'adressa à un d'eux *Jacques de Cailly*, plus connu sous le nom de d'*Aceitly*, & que voici :

Roch, Médecin peu docte & Poëte savant,
Fait des épitaphes souvent,

Où des morts il conte l'hiſtoire :
Les maux que fit un art, l'autre art fait les guérir,
Roch, Poëte, fait vivre au temple de mémoire
Ceux que Roch, Médecin, vient de faire mourir.

CŒUR. *Deſcription du cœur d'une coquette.* Il n'y a rien dans notre art de plus difficile que d'expoſer fidélement toutes les parties du cœur d'une coquette, à cauſe d'une infinité de labyrinthes & de replis qu'on y trouve, & qu'on ne rencontre pas ordinairement dans celui de l'homme. En examinant l'enveloppe extérieure, qu'on appelle *Pericarde*, j'y apperçus, à la faveur du microſcope, des millions de petites cicatrices. La liqueur qui enduit cette membrane avoit toutes les qualités de l'eſprit de vin, & étoit aſſez abondante. J'en remplis un tuyau ſemblable à celui des thermométres : l'ayant ſuſpendu dans une chambre, je remarquai que la liqueur montoit ou deſcendoit, ſuivant les perſonnes qui entroient. Ainſi elle montoit à l'approche d'un jeune

homme fort & vigoureux, & defcendoit prefque jufqu'en bas à l'approche d'un vieillard. La furface extérieure de ce cœur étoit fi polie & fa pointe fi froide, que lorfque je voulus le faifir, il m'échappa des mains comme une anguille. Les fibres en étoient beaucoup plus entrelacées qu'à l'ordinaire, au point de former un véritable nœud gordien.

Quelque attention que j'aie apporté à fuivre le cours des vaiffeaux qui en fortoient ou qui y aboutiffoient, je n'ai jamais pu découvrir aucune anaftomofe ou communication avec ceux de la langue. Plufieurs des nerfs qui contribuent à faire fentir les fortes paffions, telles que l'amour, la jaloufie, la haine, ne defcendoient pas du cerveau, mais des mufcles des yeux. Je voulus juger du poids de ce cœur : je le pris dans ma main : je le trouvai fi léger, que je n'eus pas beaucoup de peine à conclure qu'il y avoit beaucoup de vuide. Ne fachant trop à quoi m'en tenir fur la nature d'un cœur fi différent de celui des autres

femmes,

femmes, je crus devoir tenter quelque épreuve pour en découvrir la fubftance : je le mis fur des charbons ardens ; mais ô prodige ! Bien loin d'être confumé par le feu, il n'en reçut pas la moindre atteinte. Il falloit donc qu'il fût bien froid, lorfqu'il exerçoit fes fonctions vitales.

CRANE. *Defcription du crane d'un petit maître.* Quelque temps après, le hafard me fit naître l'occafion de faire une autre diffection qui m'amufa beaucoup ; ce fut celle de la tête d'un petit maître ; quoiqu'elle parût d'abord comme celle d'un autre homme, je fus bien étonné de voir que ce que j'avois pris pour de la cervelle, n'étoit qu'un amas de matieres étrangeres, empaquetées enfemble avec un art merveilleux dans les différentes cavités du crane. Si Homere a eu raifon de dire que le fang des Dieux n'eft pas du véritable fang, mais quelque chofe d'analogue,

on peut dire avec encore plus de fondement, que la cervelle d'un petit maître n'en eſt réellement pas, & n'en a que l'apparence.

La glande pinéale, que je n'ai trouvée qu'avec beaucoup de peine, avoit une odeur très-forte d'eſſence & d'eau de fleurs d'orange; elle paroiſſoit d'une ſubſtance qui approchoit de la corne, & étoit taillée en mille petites facettes qui ſembloient former autant de miroirs, en ſorte que l'ame, ſi jamais il y en avoit eu une, devoit avoir été toujours occupée à s'admirer elle-même: la peau du front étoit d'une épaiſſeur & d'une dureté extraordinaires: n'ayant pu y découvrir ni arteres ni veines, j'en conclus que cette peau n'avoit jamais rougi. L'os cribleux ou ethmoïde étoit preſqu'entiérement bouché par un amas en poudre de tabac d'Eſpagne. Ce petit muſcle qui ſert à tirer le nez en haut, lorſqu'on veut témoigner du mépris, étoit très-remarquable. Les muſcles lorgneurs de

l'œil étoient tout-à-fait uſés, & les éle-veurs, qui font tourner l'œil vers le ciel, paroiſſoient avoir été paralyſés, faute de ſervice.

La préparation des vaiſſeaux de cette tête étoit incomparablement plus facile que celle d'une autre, parce qu'ils étoient très-apparens, étant remplis d'une eſpece de mercure, ou plutôt de vif-argent, dont le mort avoit fait uſage pendant ſa vie.

SOURCILS. I. Qui croiroit qu'il y a eu un ſiécle & même pluſieurs, dans leſquels on louoit comme une perfection chez les femmes d'avoir les deux ſourcils joints enſemble? C'eſt cependant un fait réel, atteſté par Anacréon, qui vante cet agré-ment dans ſa maîtreſſe; par Théocrite, Petrone & par beaucoup d'autres anciens. Ovide aſſure que de ſon temps les Dames Romaines ſe peignoient l'entre-deux des ſourcils, pour qu'ils paruſſent n'en faire qu'un. Cette mode étoit auſſi en uſage chez les Hébreux. Jezabel, épouſe d'A-

chab, & mere de Joram, Roi d'Iſraël, ayant appris l'arrivée de Jehu, ſe farda les yeux avec de l'antimoine, ou, ſelon l'Hébreu, *ſe mit les yeux dans l'antimoine.* Voyez Antimoine.

II. J'ai fait à l'égard des ſourcils une remarque, qui peut-être a été faite par bien d'autres; c'eſt que perſonne ne fait froncer le ſourcil comme une jolie femme, lorſqu'elle voit quelqu'un qui vient à une heure incommode, ou qui lui déplaît. J'en appelle à l'expérience des Dames.

Sensitive. I. C'eſt une plante fort connue, par la propriété qu'elle a de donner des marques de ſenſibilité & preſque de vie, quand on la touche. MM. Dufay & Duhamel ſe ſont livrés à une étude particuliere des phénomenes de cette plante, & ont conſigné dans les Mémoires de l'Académie Royale des ſciences, pour l'année 1736, la ſuite curieuſe des expériences qu'ils ont faites à ce ſujet; c'eſt ſans doute ce qui a fait dire à Voltaire:

Le ſage *Dufay* parmi ſes plans divers,
Végétaux raſſemblés de tout l'univers,
Me dira-t-il pourquoi la tendre ſenſitive
Se flétrit ſous nos mains honteuſe & fugitive.

II. Une Princeſſe qui connoiſſoit la vertu de cette ſimple, ſe promenant dans un jardin où il y en avoit, fit accroire à ſes filles d'honneur qui l'accompagnoient, que cette herbe ne ſe retiroit que lorſqu'une femme, ou une fille qui n'étoit pas vierge, en approchoit. Pour preuve de ce que je vous dis, ajouta cette Dame, c'eſt qu'elle va ſe retirer de moi qui ſuis mariée, ſi j'en approche; ce qui arriva en effet, & étonna beaucoup les filles. Mais elles le furent bien plus, lorſqu'une d'elles s'étant approchée par l'ordre de la Princeſſe, elles virent la plante ſe retirer. On ſe doute bien qu'aucune des autres ne voulut tenter l'expérience.

III. Il y a dans les Indes une eſpece de ſenſitive, qui non-ſeulement s'incline, quand on approche d'elle quelque corps étranger, mais fuit encore exactement

avec sa tige le cours du soleil, comme les Heliotropes. Un Philosophe du Malabar devint fou, pour n'avoir pu expliquer les singularités de cette merveille végétale, trait qui rappelle le conte qu'on a fait sur Aristote, qui se précipita, dit-on, dans l'Euripe, parce qu'il ne put pas expliquer le flux & le reflux. Le Précepteur d'Alexandre étoit trop éclairé & trop sage pour se tuer de chagrin de n'être pas aussi instruit que la nature elle-même sur les premieres causes.

Le lait. I. Le lait aujourd'hui en usage chez presque toutes les nations, étoit dans les premiers siécles l'aliment le plus ordinaire. Pline & quelques Historiens font mention de certains peuples qui ne vivoient que de lait. Mais l'art de la cuisine n'a fait qu'un ingrédient de ce qui étoit la base de la nourriture de l'homme, tandis que la médecine en a tiré une ressource utile & salutaire, dans ces cas desespérés où l'épuisement des malades

les met hors d'état de prendre aucune nourriture ſolide. Il n'y a preſque point d'abattement, ſelon le Docteur Cheyne, dont cette liqueur ne puiſſe relever le corps.

II. Le célebre Tiſſot, en ordonnant le lait de femme aux hommes dont les forces ſont perdues, veut qu'il ſoit pris immédiatement au mamelon qui le fournit ; mais n'eſt-il pas à craindre que le vaſe n'excite des deſirs que l'on cherche à amortir, & ne s'expoſeroit-on pas à voir renouveller l'aventure du Prince dont Capivaccio nous a conſervé l'hiſtoire ? On lui avoit donné deux nourrices : leur lait produiſit en lui un ſi bon effet qu'il les mit en état au bout de neuf mois de lui en fournir de plus frais.

III. Un Auteur moderne a dit que la nature avoit attribué la couleur blanche au lait des nourrices, pour ne point accoutumer les enfans au ſang : ſi cette réflexion étoit vraie, il faudroit en conclure que les nourrices de Néron, de Pierre le

Cruel & de tant d'autres Princes inhumains, ne leur avoient fait ſucer que du lait rouge.

IV. On auroit beaucoup de peine à croire, ſi les Auteurs n'en fourniſſoient pas nombre d'exemples, qu'il y ait eu des hommes, dont les mamelles ſe ſoient remplies de lait. Thomas Bartholin parle d'un homme dont les mamelles fourniſſoient une ſi grande quantité de lait, qu'on le tira par curioſité, & qu'on en fit un fromage. Scholzius, Santorelli, Deries, Jean Schimd, Profeſſeur de Phyſique à Dantzick, rapportent des faits à peu près ſemblables.

V. Mais s'il eſt contre l'ordre ordinaire de la nature qu'un homme ait du lait, il ne l'eſt pas moins d'en trouver dans les mamelles d'une vierge; cependant ce dernier fait eſt encore moins rare que le précédent. On lit pluſieurs obſervations de ce genre dans les ouvrages de Schenckius, Chriſtophe Avega, Rodrigue de Caſtro, Pierre Caſtel.

VI. Il n'eſt pas moins extraordinaire qu'une femme ait du lait, lorſqu'elle n'eſt plus propre à engendrer, & cependant ce phénomene ſe fait remarquer quelquefois. L'Auteur d'un très-bon ouvrage, intitulé: *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*, en cite pluſieurs exemples, atteſtés par différens Auteurs dignes de foi. Les affiches de Montauban, de l'année 1776, contiennent un fait pareil.

VII. Les Arabes font un uſage continuel du lait des chameaux, qui eſt apéritif; c'eſt même de cet uſage que leur vient l'exemption de pluſieurs maladies, telles que les dartres, la gale, la lepre. Ce lait étant propre, par ſa qualité douce & balſamique, à chaſſer, par la voie des urines, les impuretés du ſang; il peut certainement avoir la vertu préſervative qu'on lui attribue. Mais le climat & le genre de vie dur & toujours actif, que menent les peuples qui l'habitent, n'y contribuent-ils pas pour quelque choſe?

VIII. Les Sauvages de la Louiziane

appellent l'eau-de-vie de *l'eau-de-feu*, ou *le lait des François*. Je me ressouviens, dit M. *Bossu*, *nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 222, que lorsque les Sauvages venoient voir M. de Macarty, notre Commandant chez les Illinois, ces Indiens disoient : nous allons voir notre pere, & en même temps pour tetter de son lait.

IX. Il se fait dans l'Islande une grande consommation du lait de vache. Les insulaires en composent une boisson, qu'ils nomment *syre*, & qu'ils préparent de la maniere suivante. Ils font d'abord du beurre de crême douce, puis ils mêlent le lait qui reste avec celui qui a été écrêmé ; on chauffe le tout ensemble, & l'on y jette de la présure pour le faire cailler : on le passe dans un linge, on met à part ce qui est congelé, & le petit lait est le syre dont nous parlons. C'est une liqueur aigre, dont on fait une ample provision, parce qu'elle se conserve toute l'année. Plus elle vieillit, plus elle s'aigrit & se

clarifie. On met du lait nouveau ſur l'ancien, & quand on craint de n'en point avoir aſſez pour en vendre aux voyageurs, on le falſifie avec de l'oſeille, & on y met de l'eau pour en augmenter la quantité. On fait mariner la viande dans le ſyre, comme nous dans le vinaigre.

LAIT D'ANESSE. I. Ce lait n'eſt en réputation en France que du regne de François I, & voici comme on l'y a connu, ſuivant l'illuſtre Auteur des *Mélanges, tirés d'une grande Bibliothéque* A a, p. 276. « François I, dit l'Auteur, je ne » ſçais pas dans quelle année, ſe trouvoit » très-foible & très-incommodé : les Mé» decins François ne trouvoient aucun » moyen de le rétablir. On parla au Roi » d'un Juif de Conſtantinople, qui avoit » la réputation d'être un très-habile hom» me. François I. ordonna à ſon Ambaſſa» deur en Turquie, de faire venir à Paris » ce Docteur Iſraelite, quoi qu'il dût » coûter. Le Médecin Juif arriva, & n'or-

» donna pour tout remede que du lait
» d'âneſſe. Ce remede doux réuſſit très-
» bien au Monarque, & tous les courti-
» ſans des deux ſexes s'empreſſerent à
» ſuivre le même régime, pour peu qu'ils
» cruſſent en avoir beſoin ».

II. Le lait d'âneſſe eſt aujourd'hui recommandé plus que jamais par nos Médecins. Cela viendroit-il de ce que l'incontinence & la débauche étant portées à leur plus haut dégré, les Médecins ne trouvent pas de meilleur remede, pour rétablir les tempéramens affoiblis & les organes preſque détruits ? Ou ne feroit-ce qu'une affaire de mode ? Car il faut en convenir, la médecine a réellement ſubi ſon joug. Quoiqu'il en ſoit, dans les fauxbourgs de Paris, il y a des troupeaux d'âneſſes, & l'on mene chaque matin la nourrice à l'hôtel de Monſieur dont la poitrine eſt délabrée, &c. &c.

Rhume. Mademoiſelle de L*** étoit attaquée depuis quelque tems d'un rhume

opiniâtre, pour lequel ſon Médecin lui ordonna du ſyrop de Capillaire. Un jeune homme qui lui faiſoit la cour, lui fit tenir avec la bouteille de ſyrop ces vers:

Heureux ſyrop, qu'Iris deſtine
A guérir la maligne humeur
Qui la picote & la chagrine,
Si juſqu'au fond de ſa poitrine
Tu parviens un jour par bonheur;
Il te reſte une cure à faire,
Qui te feroit un immortel honneur;
Cure que pas, ſoins, vive ardeur,
Soupirs, ſermens, n'ont pu parfaire.
Fais un effort, & ſi près de ſon cœur
Adoucis-en, ſi tu peux, la rigueur.

MAIGREUR. I. Une dévote, telle qu'il ne s'en trouve gueres heureuſement, s'étoit mis dans l'eſprit, que pour plaire à Dieu elle devoit tellement mortifier ſon corps, qu'elle n'eût, comme on dit, que la peau collée ſur les os. Cette penſée tyranniſoit ſon imagination au point, que ſon directeur même n'avoit pu la déraciner. Elle la croyoit une inſpiration di-

vine qu'elle devoit remplir dans toute ſon étendue. Elle appartenoit à des perſonnes de diſtinction, qui regardoient cette idée comme une véritable folie dont ils vouloient la guérir ; ils lui envoyerent en conſéquence un Médecin, homme d'eſprit, & en état de trouver un moyen capable de rétablir cette imagination bleſſée. Voici le ſtratagême dont il ſe ſervit, & qui lui réuſſit. Il dit à cette Dame, que dans l'état de maigreur où elle étoit déja, il étoit impoſſible que plus maigre elle pût plaire à Dieu, qui vouloit des victimes graſſes, & qui avoit réprouvé celles de *Caïn*, à cauſe qu'elles étoient maigres, & agréé celles d'Abel, dont l'embonpoint faiſoit le mérite. Ce raiſonnement, mais ſur-tout l'Ecriture ſainte qu'on lui cita, changerent l'imagination de cette femme, en ſorte qu'elle travailla enſuite autant à devenir graſſe, qu'elle avoit fait d'efforts pour devenir maigre.

II. Un particulier paſſant à côté d'une Demoiſelle qui étoit fort maigre, dit aſſez

haut pour qu'elle l'entendît : *Avec un tel fuſeau, il ne faudroit plus que du lin.* Elle répliqua ſur le champ : *Un aiguillon, quoique très-délié, ne laiſſe pas de faire aller un âne.*

DENTISTE. I. Un arracheur de dents, qui prétendoit ne mentir jamais, exerçoit depuis quelque tems ſon art dans la ville de Rouen ; il parloit haut, & toujours vantoit ſa dextérité & ſes proueſſes ; il aimoit ſon métier juſqu'à la fureur, & regardoit les dents qu'il avoit arrachées comme autant d'eſcadrons renverſés, & de trophées élevés à ſa gloire. Il avoit commencé par diſtribuer pendant trois jours force billets imprimés, où il aſſuroit, avec autant de vérité que tous ſes autres confreres, qu'il arrachoit ſans douleurs toutes les dents, tant groſſes que petites. Sa gloire auſſi brillante, mais auſſi fragile que le criſtal, eſt venu échouer contre un chicot obſtiné. Voici le fait.

Le laquais d'un de nos Magiſtrats vint chez notre artiſte pour ſe plaindre d'un reſte de dent qui le gênoit beaucoup, ſur-tout lorſqu'il mangeoit. L'examiner, offrir ſes ſervices, manquer la dent une fois, deux fois, & même juſqu'à trois fois, tout cela fut l'affaire d'un moment. Le laquais qui ſaignoit fort, avoit de l'humeur, & la témoignoit en termes énergiques : l'opérateur tout en rougiſſant accuſoit tantôt ſes inſtrumens, tantôt l'impatience du patient. Les aſſiſtans hauſſoient les épaules & rioient. Cependant le dentiſte, qui s'apperçut de ce ris, dit : Vous riez, Meſſieurs, eh bien ! apprenez qu'après moi il n'y a point en France de dentiſte capable de tirer ce chicot; je parie tout-à-l'heure..... Tout beau, Monſieur, ne pariez pas, lui répondit un des aſſiſtans : car ſi M. la Fleur le permet, avant deux minutes je tire ce malheureux chicot. Auſſi-tôt dit, auſſi-tôt fait, & d'un coup de main, auſſi léger que prompt, la dent ſort de la bouche

che avec l'inſtrument. La vue du chicot enſanglanté, le regard malin des ſpectateur, la joie de la Fleur, pétrifierent le pauvre dentiſte, mais ſans lui faire perdre la tête. Je vois bien, Monſieur, dit-il au nouvel Opérateur, que vous êtes du métier; mais le diable me damne, ſi jamais vous euſſiez tiré cette dent, avant que je l'euſſe ébranlée. L'éleve en Chirurgie (car c'en étoit un) piqué de cette rodomontade, repliqua: Aſſeyez-vous là, & ſi je ne vous arrache pas toutes les dents les unes après les autres, ſans en manquer une ſeule, je conſens... Il n'eſt pas néceſſaire, reprit le dentiſte; je vois que vous êtes un habile homme, & le ſeul que j'aie rencontré ici en état de me tenir tête.

II. Il y avoit anciennement des gens prépoſés pour arracher les dents à quiconque étoit accuſé ou convaincu, d'avoir mangé de la viande en carême, *St. Foix*, *Eſſais Hiſtor. ſur Paris*, *tom. I*, *pag. 168*. Si cette loi étoit aujourd'hui en vigueur,

les trois quarts des habitans de Paris n'auroient plus de dents.

III. Les grandes myſtifications du célebre Poinſinet ſont connues; chacun ſait comment on lui grilla les mollets, en lui faiſant faire l'apprentiſſage d'Ecran du Roi, comment il paſſa la nuit dans une baignoire, comment il tua d'un coup d'épée un Officier, étant à la portée du piſtolet, comment il fit la conquête d'une Naïade ſur le Pont-Royal, comment il devint inviſible, puis cuvette, &c. Mais l'hiſtoire de la dent arrachée n'eſt pas auſſi publique, & mérite bien de trouver place ici.

Un de ces perſonnages enjoués, qui faiſoient leur joujou du grand Poinſinet, va un après dîner chez un arracheur de dents, qu'il ſavoit qu'on ne trouvoit pas chez lui à cette heure-là : il entre un mouchoir ſur la bouche, & jettant les hauts cris: Une dent, dit-il à l'épouſe du dentiſte, me fait ſouffrir comme un damné : ah ! quel malheur, Madame, que votre

mari ne ſoit point ici. J'étois décidé à faire arracher ma dent; une autrefois je ne le voudrai peut-être pas. Priez au moins M. B.... de venir demain matin chez moi; je m'appelle Poinſinet, & voici mon adreſſe; mais ſur-tout que M. votre époux ne parle point d'arracher ma dent; qu'il ne me montre point ſes outils; qu'il tâche de me la tirer par ſurpriſe. La mauvaiſe nuit que je vas paſſer! Il dit, & part.

Le lendemain matin le Dentiſte arrive chez M. Poinſinet, ne décline ni ſon nom, ni ſa qualité: mais il complimente l'Auteur ſur ſes Ouvrages: autre compliment ſur la beauté de ſes dents. Le petit homme, amateur de ſa figure, les montre avec complaiſance. Le Dentiſte, ſous prétexte de les examiner, le prie d'ouvrir la bouche, approche la main droite qui receloit un outil. Crac... aie... la voilà, Monſieur; vous devez être bien content; la voilà cette malheureuſe dent qui vous faiſoit tant ſouffrir. Coups de pieds de la part de l'édenté, coups

de poing du Dentiſte. On arrive au bruit. L'arracheur repete aux ſurvenans, *mais la voilà*.... Poinſinet le chaſſe dans l'eſcalier : il repetoit encore, *mais la voilà*, *mais la voilà*. Cette anecdote eſt tirée d'une brochure qui a paru en 1770, intitulée : *L'ombre de Poinſinet*.

GLANDE PINÉALE. I. On lit dans les lettres de Broſſette à Racine le trait ſuivant. Après une union paiſible & heureuſe pendant dix ans avec Marguerite Chavigny, Broſſette eut le malheur de la perdre. Il crut ne pouvoir mieux témoigner combien la défunte lui étoit chere, qu'en portant toujours ſur lui une partie d'elle-même. Pour cet effet, il fit tirer de ſon cerveau la glande pinéale, la fit encadrer dant le chaton d'une bague d'or, & la porta à ſon doigt le reſte de ſa vie. Il ordonna même par ſon teſtament, qu'elle fût enterrée avec lui. On peut faire ici la remarque, que Broſſette eſt peut-être le premier mari qui ait con-

fervé des reliques de fa femme. On ne voit plus d'Orphée courir jufqu'aux enfers pour chercher fon Eurydice.

II. On a obfervé que dans l'élan, animal du genre des cerfs, & que l'on regarde comme l'alcée des anciens, la glande pinéale eft d'une grandeur extraordinaire, puifqu'elle a plus de trois lignes de long, ainfi que celle du dromadaire. « Cette obfervation, remarque à ce fujet » M. *Valmont de Bomare*, eft favorable à » ceux qui attribuent, à la différente con- » formation des organes du cerveau, les » diverfes opérations des fens intérieurs; » car on remarque, ajoute-t-il, que les » lions, les ours, le loup & les autres » bêtes courageufes & cruelles ont cette » partie fi petite, qu'elle eft prefqu'im- » perceptible; au lieu qu'elle eft fort » grande chez les animaux qui, comme » l'élan, font timides ».

III. On fait que *Defcartes* logeoit l'ame dans la glande pinéale. « Cette idée » bifarre exerçoit l'imagination des Phi-

» losophes, dit à ce sujet M. Lassue dans
» son *excellent Discours histor. & crit.*
» *sur l'anatomie*, lorsque le Professeur
» Nuck crut devoir la tourner en ridi-
» cule, en composant l'épitaphe de cette
» glande, comme *Bartholin* avoit com-
» posé celle du foie. La voici telle qu'elle
» est tirée de son *Adenographia*, p. 152 :

Viator,
Gradum siste.
Omnique conatu Conarium
Respice sepultum,
Partem tui corporis primam,
Ut olim volebant
Animæ primam,
Glandulam pinealem
Hoc sæculo natam & extinctam
Cujus majestatem splendoremque
Fama firmarat,
Opinio conservarat,
Tamdiu vixit,
Donec divinæ particulæ aura
Avolaverit tota,
Lymphaque limpida
Locum suppleret.
Abi sine glande viator,

Lymphaticque, ut aliis, conario concede,
Ne tuam posteri
Mirentur ignorantiam (1).

On voit par cette épitaphe, que Nuck prétend que la glande pinéale sert à la production de la lymphe; mais il ne le prouve pas mieux, que Descartes n'a prouvé qu'elle étoit le siége de l'ame. Convenons de bonne foi que nous ignorons le véritable usage de cette glande. Cet usage

(1) Voici la traduction littérale de cette épitaphe. Arrête-toi, voyageur, & regarde très-attentivement la glande pinéale ensevelie, la principale partie de ton corps, la premiere de l'ame, comme on vouloit autrefois, la glande pinéale, née & morte dans ce siecle, dont la renommée avoit établi, l'opinion conservé la majesté & la splendeur. Elle a vécu jusqu'à ce qu'une partie du souffle divin se soit entiérement dissipé, & ait été remplacée par une Lymphe limpide. Va-t-en, voyageur, sans glande, & accorde à la glande pinéale, comme aux autres, une Lymphe, crainte que la postérité n'admire ton ignorance.

bien connu ne nous rendroit d'ailleurs ni plus ſains, ni plus heureux ; c'eſt le cas de ſe taire, & d'admirer.

APOPLEXIE. I. Un homme d'eſprit a dit qu'une légere attaque d'apoplexie étoit un brevet de retenue. Un autre a dit que c'étoit un ajournement perſonnel à la mort. Quand on demandoit au Marquis de la Fare, dont nous avons des poéſies ſi légeres & ſi délicates, comment il ſe portoit, il répondoit toujours, *j'attends l'apoplexie* ; il mourut effectivement de cette maladie.

II. Le Pere Malebranche a dit à l'Académie des Sciences, qu'un homme tombé en apoplexie en avoit été tiré par pluſieurs lavemens de café.

III. Un homme dans cet état fit ſon teſtament ; il entendoit bien ; mais il ne pouvoit dire que oui & non, ce qu'il répondoit à toutes les queſtions du Notaire. Il comptoit avec des jetons les legs à meſure qu'il les faiſoit. Des héri-

tiers

tiers attaquerent ce teſtament, comme fait dans un état de démence : mais il fut confirmé par Arrêt du Parlement, du 9 Août 1683.

IV. Si l'anecdote que l'on rapporte au ſujet de la mort de *Lely*, fameux Peintre, mort à Londres en 1680, eſt vraie, il faut avouer que la médecine n'eſt pas toujours un art conjectural. Un célebre Médecin de Londres, ami de ce Peintre, étoit, dit-on, venu le voir dans ſon attelier. Après l'avoir enviſagé, il le conjura de quitter promptement ſon ouvrage, l'aſſurant que ſa ſanté étoit en très-grand danger. Lely ſe moqua des conſeils du Médecin : mais il mourut d'apoplexie une heure après. Pourquoi n'a-t-on pas conſervé le nom du Médecin ?

Apothicairerie. I. L'apothicairerie de Moſcow eſt un des plus beaux, des plus riches & des plus utiles établiſſemens de l'Europe. Ce bâtiment eſt vaſte & élevé ; d'un côté eſt la pharmacie ; de l'autre

l'apartement de celui qui y préside & ses différens bureaux. Deux autres pieces servent de laboratoire & de bibliotheque, avec un Cabinet d'Histoire Naturelle. Le Président a sous lui divers Officiers, qui sont eux-mêmes à la tête de plusieurs Commis. Son pouvoir s'étendoit autrefois jusqu'à faire punir de mort ceux qui étoient sous sa direction. Tous les Médecins, Chirurgiens, Apothicaires & Droguistes reçoivent leur salaire de ces bureaux. Le nombre de ceux qui sont occupés au service de cette Maison, est très-considérable, *Voyageur François, tom. VII, pag. 473.*

II. L'apothicairerie de la Maison des Feuillans à Paris est la plus propre & la plus ornée du Royaume. Elle fut commencée en 1637 par le Frere Christophe de S. François, Religieux de cet Ordre. Le vaisseau n'a que trois toises de long sur deux toises deux pieds de large. Sur les volets de chaque armoire, il y a des bas reliefs qui représentent les guerisons

miraculeuſes dont il eſt parlé dans le nouveau Teſtament. Une plus longue deſcription de ce bâtiment ſeroit ici déplacée, tout le monde pouvant s'en procurer la vue.

Apoticaire. I. *Guy Patin* a défini un Apoticaire : *Animal benè faciens partes, & lucrans mirabiliter.* Il diſoit auſſi qu'ils n'étoient autrefois que les valets des Médecins ; mais que c'étoient des maîtres valets qui doroient la pilule pour eux-mêmes, & en laiſſoient l'amertume aux Médecins.

II. Dans le grand Empire du Monomotapa, il faut, ſi l'on en croit un Voyageur moderne, être de la plus haute naiſſance pour obtenir la place de premier Apoticaire de la Cour.

III. Un Apoticaire ayant demandé dans une compagnie de gens choiſis, à un Poëte célebre, quelle épitaphe on pourroit mettre ſur ſa tombe, le Poëte lui fit ſur le champ celle-ci :

Ci gît qui pour un quart d'écu
S'agenouilloit devant un cu.

IV. Ce fut un Apoticaire, à la tête d'une troupe de féditieux, qui arrêta & prit par un petit toupet de barbe, qu'il confervoit toujours au menton, le premier Préfident *Molé*, lorfqu'il revenoit du Palais-Royal, où il avoit été pour demander la liberté de M. *Brouffel*, Confeiller.

V. On lit dans les Caufes amufantes & connues, tome I, pag. 358, un Mémoire curieux en forme de Précis, fait par M. Coqueley de Chauffe-Pierre, Avocat, pour le fieur B***, Peintre, contre le fieur C***, Apoticaire, au fujet d'un portrait que celui-ci avoit commandé à l'autre, & qu'il ne vouloit pas payer, parce qu'il ne le trouvoit pas affez reffemblant. Ce Mémoire eft écrit avec une légéreté & une fineffe fans égale, avec un enjouement, une fimplicité naïve & en même temps plaifante, qui en fait le principal mérite. L'Apoticaire finit par s'accommoder avec le Peintre.

VI. Il y a dans ce même Ouvrage, tom. II, page 196, un autre Mémoire de M. Janvier de Flainville Avocat, pour les Apoticaires de Chartres, qui en 1757 plaiderent avec la Communauté des Merciers de la même Ville, pour ſavoir laquelle des deux Communautés auroit des vains honneurs, du pas, le frivole avantage, c'eſt-à-dire, ſi l'on mettroit ſur la porte du Bureau : *Bureau des Marchands Apoticaires, Merciers, &c.* ou *Bureau des Marchands Merciers, Apoticaires, &c.* Cette affaire, comme tant d'autres, ne méritoit gueres de fixer les regards de la Juſtice ; car, au fond, il n'importe gueres que Paſchal ſoit devant ou Paſchal ſoit derriere. Quoi qu'il en ſoit, par Sentence du 8 Août 1757, il a été ordonné que l'inſcription placée ſur la porte du Bureau, ſera en ces termes : *Bureau des Marchands Apoticaires, Merciers, Epiciers ;* & ceux-ci ont été condamnés aux dépens envers les Apoticaires.

VII. Un homme qui avoit paſſé ſa vie & dépenſé une partie de ſa fortune, à former une riche & curieuſe collection de médailles, mourut à Marſeille. Son héritier, Apothicaire, qui ne connoiſſoit rien hors la caſſe & le ſené, & qui, de crainte d'être diſſipé de ſon application à ſa profeſſion, n'avoit jamais voulu rien ſçavoir autre choſe, trouva fort ſingulier que ſon cher parent eût raſſemblé une ſi grande quantité de *liards*, n'ayant plus de cours; pour s'en débarraſſer, il imagina de faire fondre tout ce cuivre & d'en faire fabriquer un ſuperbe mortier, qui, ſuivant lui, décore bien plus utilement ſa boutique.

VIII. Le 12 Août 1776, un Arrêt du Parlement de Provence a condamné un Apothicaire à une amende de mille livres, & à tenir ſa boutique fermée pendant trois mois, pour avoir vendu des drogues à une fille, qui eſt morte, après s'être empoiſonnée. Il feroit à déſirer, pour empêcher ces abus fréquens, qui naiſſent de la

vente en détail des drogues nuiſibles, que les moindres quiproquo fuſſent toujours punis avec la plus grande ſévérité; c'eſt ce qui nous a engagé à rapporter l'Arrêt ci-deſſus.

IX. Il n'eſt pas rare de voir différens particuliers, même d'un rang diſtingué, s'adreſſer aux Apothicaires, pour les maux dont ils ſont attaqués. Il eſt peut-être encore moins rare de rencontrer des Apothicaires, qui ſe font un mérite & même un lucre de cette confiance auſſi dangereuſe qu'abuſive. Si on ne leur paie pas leur viſite, ils ne perdent rien pour cela: les drogues qu'ils fourniſſent, les dédommagent au centuple & de leurs peines & de leurs conſultations. L'Anecdote ſuivante prouve au moins que tous, ni ne penſent, ni n'agiſſent de même.

Un des plus célébres Apothicaires de Paris, membre de pluſieurs Académies, M. B... étoit occupé dans ſon laboratoire à des opérations eſſentielles. On le fait venir dans ſa boutique pour une perſonne

qui demandoit à lui parler. Cette perſonne après lui avoit appris fort au long le commencement, les progrès & l'état de ſon mal, finit par lui demander ce qu'il falloit qu'elle fît. M. B... qui, pendant que le particulier lui parloit, étoit plus inquiet de ce qui ſe paſſoit dans ſon laboratoire que des maux qu'on lui détailloit, répondit bruſquement : *il faut Monſieur, il faut que vous preniez un Médecin ou un Chirurgien.* Le particulier étonné de cette réponſe vive & à laquelle il ne s'attendoit pas, regarde fixement M. B... & lui replique avec autant de vivacité, *eſt-ce en infuſion ou en décoction?*

X. Les vieux Apothicaires de Vienne en Autriche, irrités contre les jeunes, qui avoient offert de donner à moitié du prix ordinaire toutes leurs drogues, repréſenterent, il y a deux ans, à l'Empereur, dans une audience qu'il voulut bien leur accorder, que ces jeunes pharmacopoles ſe ruineroient ou tromperoient le public. «Dans le premier cas, c'eſt leur

affaire, répondit Joseph II; dans le second cas, c'eſt la vôtre. *Voyez* l'art. *Lavement.*

Alibour. Il étoit premier Médecin d'Henri IV, & n'eſt gueres connu que par l'anecdote ſuivante. Le Roi l'envoya viſiter la belle Gabrielle d'Eſtrées, mariée depuis peu à M. *de Liancourt*, en face d'égliſe ſeulement. Elle avoit mal paſſé la nuit. Alibour vint dire au Roi qu'il avoit trouvé un peu d'émotion chez la malade; mais que la fin de ſa maladie feroit bonne. Ne comptez-vous pas la ſaigner, dit le Roi? Je m'en donnerai bien de garde, répondit ingénument le vieillard, avant qu'elle ſoit à mi-terme. Comment, reprit le Roi, que voulez-vous dire, bon homme? Alibour appuya ſon ſentiment, que le Prince crut bien détruire, en lui apprenant plus particulierement à quel point il en étoit avec la Dame. Je ne ſais, dit le Médecin, ce que vous avez fait ou point fait: mais je vous renvoie à ſix ou ſept mois d'ici

pour connoître la vérité de ce que je dis. Le Roi quitta ſon Médecin, & fort en colere fut chez la belle malade, qui apparemment trouva moyen de s'excuſer; car la Chronique dit qu'il n'y eut entre lui & elle aucune meſintelligence, quoique la prédiction du Médecin ſe fût accomplie; & le Roi, loin de déſavouer l'enfant, le reconnut pour ſien, & le nomma *Céſar*. La mort d'Alibour, qui arriva quelque tems après, à la ſuite d'une violente colique, fit ſoupçonner qu'il avoit été empoiſonné, pour le punir de ſa prophétie & des propos qu'il ne ceſſoit de tenir, tant contre la favorite, que contre le nouveau Céſar. Les Médecins de nos jours ſont plus diſcrets; auſſi ne courent-ils pas les mêmes riſques.

Fesses. I. Athenée raconte qu'il y avoit deux belles filles à Syracuſe qui ne trouvoient point de parti, parce qu'elles étoient pauvres; mais qu'il arriva que deux jeunes freres, de bonne maiſon, les

ayant vues à la promenade, s'apperçurent aux plis de leurs robes qu'elles avoient de fort belles fesses, ce qui leur donna le desir de les épouser, & de se contenter pour toute dote de cette beauté secrette. L'Auteur ajoute que ces deux filles se voyant bien pourvues, firent bâtir en reconnoissance un Temple à Vénus, sous le titre de *Vénus aux belles fesses.*

II. Quelque tems avant l'arrivée de Charles II à Londres, cinq ivrognes, dans les premiers transports de leur zele, convinrent de boire à la santé du Roi avec leur sang, & de couper pour cela chacun un morceau de leurs fesses. Quatre de ces zélés Royalistes exécuterent cet hardi projet. Mais la femme du cinquiéme étant entrée dans la chambre, lorsque son mari étoit prêt de subir la même opération, elle prit des pincettes qu'elle trouva sous sa main, & s'en escrima si bien, qu'elle empêcha la découpure des fesses de son mari. Cette scene

tragi-comique se passa en 1658 dans le Comté de Bercks.

III. Parmi les choses rares qui se conservent dans la bibliotheque du palais de Lambeth, construit sur la Tamise vis-à-vis de Westminster, la résidence ordinaire des Archevêques de Cantorbery, on montre un missel qui porte la date de 1415, & dont les marges sont ornées d'arabesques & de grotesques, des plus singulieres. La plus remarquable de toutes ces figures, soit par l'idée qu'elle présente, soit par la place qu'elle occupe, est celle de deux fesses d'un homme, perchées sur deux jambes & surmontées d'une tête. Cette bizare & indécente représentation est placée au bas du canon ; c'est-à-dire, dans l'endroit précisément, ou s'ouvroit le missel, lorsqu'on le portoit à baiser, suivant la lithurgie Romaine.

Mélancolie. I. Si l'on veut lire un portrait très-bien fait du mélancolique, qu'on ouvre un livre intitulé : *Nouvelle*

Théorie sur les Maladies cancereuses, &c. fait, dit-on, par un Abbé, quoique le frontispice porte un autre nom. Il est impossible de mieux peindre que ne l'a fait l'Auteur, & les travers de l'homme mélancolique, & les tristes effets de cette fâcheuse maladie.

II. Un Auteur estimé, M. *Maillet*, ancien Consul de France au Caire, dit que mille ans avant l'Ere Chrétienne il y avoit aux deux extrémités de l'Egypte des Temples dédiés à Saturne, où les mélancoliques accouroient de tous les lieux voisins. Des Poëtes rusés profitant de la crédulité de ces tristes malades, associoient aux prétendus miracles de leurs Divinités impuissantes & à des mysteres stériles, des moyens naturels, par lesquels ils soulageoient toujours les malades, & les guérissoient même quelquefois, lorsque leur maladie étoit légere & récente.

C'étoient des jeux, des exercices recréatifs de toute espece, auxquels les malades étoient religieusement assujettis. C'étoient

des peintures voluptueuſes, des images ſéduiſantes qu'on expoſoit à leurs yeux. C'étoient des chants agréables, des ſons mélodieux dont on charmoit leurs oreilles. Des jardins fleuris, des boſquets ornés leur offroient des promenades amuſantes & des parfums délicieux ; enfin tous leurs momens étoient conſacrés à quelque ſcène divertiſſante, à des danſes groteſques, à des plaiſirs toujours variés, mêlés de cérémonies hyérogliphiques & dévotement réjouiſſantes ; un régime aſſorti & ſcrupuleuſement obſervé venoit à l'appui de ce traitement ſi méthodique.

Mille attentions, mille complaiſances étudiées, de la part des religieux adminiſtrateurs, rendoient ces agrémens encore plus ſenſibles & plus vifs. Tout cela formoit des diverſions favorables dans les eſprits malades, ſuſpendoit le ſentiment de la douleur, calmoit les inquiétudes, diſſipoit la triſteſſe, & opéroit ſouvent des changemens ſalutaires, qu'on avoit ſoin de faire valoir, pour inſpirer la confiance &

établir le crédit des Divinités tutélaires ; les malades ſortoient pour la plupart de ces aſyles fortunés, dans la ferme perſuaſion d'une guériſon radicale ; c'étoit tout ce qu'ils pouvoient eſpérer de mieux.

Les Médecins Egyptiens aidoient quelquefois à accréditer les nouveaux moyens curatifs : ne connoiſſant ſouvent ni la vraie nature du mal, ni le remede approprié, pour ſe débarraſſer des malades, ils leur conſeilloient de ſe rendre à ces Temples fameux, comme les Médecins de nos jours envoient leurs malades aux eaux de Plombieres, de Spa, de Balaruc, &c. *non propter ſalubritatem aquarum, ſed propter longinquam peregrinationem.*

III. On ne ſe douteroit jamais que dans une collection d'anciens cantiques, réimprimés à Paris en 1731, on trouve une généalogie en vers de la mélancolie. Cette Piece eſt bizarre & écrite d'un ſtyle ſingulier. Elle eſt ſuivie d'une autre qui n'eſt pas moins bizarre, intitulée : *Médecine pour guérir la mélancolie & autres maladies intérieures.*

Ces deux Pieces ſont du Pere *Surin*, Jéſuite.

IV. M. *Boule*, Profeſſeur de Rhétorique au College de Ville-Franche en Beaujolois, a fait inſérer dans le Mercure de France, Mai 1742, une Ode qu'il adreſſe à la Mélancolie, il l'appelle :

Délicieuſe revêrie,
Source de cent plaiſirs réels,
Charme du cœur, &c.

Il paroît, heureuſement pour lui, qu'il n'a jamais éprouvé cette cruelle maladie, qui fait ſouvent le plus grand tourment des mortels.

V. Ariſtote prétend que les mélancoliques ſont ſpirituels, qu'un eſprit lourd, tardif ou naturellement imbécille, eſt un préſervatif certain contre la mélancolie. Si on l'en croit, les Héros & les grands hommes ont preſque tous été d'une complexion atrabilaire : il aſſure que c'étoit celle de Socrate, de Platon & d'Hercule. Si cette obſervation eſt vraie, cette maladie

a

a donc bien dégénérée depuis le ſiecle d'Ariſtote : car l'expérience journaliere ſemble prouver le contraire de ce qu'il avance. En effet, quelles ſaillies, quels traits d'eſprit, peut-on attendre de ceux qui toujours penſifs, toujours rêveurs, font voir que chez eux, le commerce intérieur de l'ame avec le corps n'eſt pas libre, eſt même en ſouffrance ? il eſt vrai que l'eſprit taciturne a je ne ſais quelles marques, qui le font confondre avec le profond jugement : mais le jugement & l'eſprit ſont bien différens l'un de l'autre, ſe rencontrent même rarement enſemble dans le même individu.

VI. Il eſt une eſpece de mélancoliques, que j'appellerois volontiers périodiques, chez leſquels le délire ne porte que ſur un objet. Si l'on traite avec eux de toute autre choſe que de ce qui fait leur folie, on les trouve raiſonnables, quelquefois même gens d'eſprit ; mais ſi vous touchez la corde qui les bleſſe, tout eſt perdu : leur raiſon eſt en fuite, & vous les voyez

bientôt donner dans les plus ridicules & les plus abſurdes idées.

VII. Il y eut un tems, dit Plutarque, que les filles des Miléſiens furent frappées d'une mélancolie terrible, en ſorte qu'il leur prenoit à toutes une envie ſubite de mourir, & que pluſieurs s'étoient déjà étranglées elles-mêmes. Les ſages remontrances, les menaces même, les remedes les mieux adminiſtrés, tout étoit employé inutilement pour guérir cette cruelle phrénéſie, & la dépopulation des filles de Milet alloit devenir générale, lorſqu'un citoyen, dont Plutarque ne dit pas le nom, conſeilla de publier un Edit qui déclarât que toute fille qui ſe pendroit, ſeroit traînée toute nue dans les rues juſqu'à la grande place. La pudeur fit ce que n'avoient pu faire tous les autres moyens employés, & la crainte de paroître nues, même après leur mort, ſuffit pour rétablir la raiſon des Miléſiennes.

VIII. Galien rapporte qu'un mélan-

colique s'imaginoit être transformé en coq, en ſorte qu'il chantoit à toutes les heures, & remuoit les bras, comme les coqs battent des aîles. Un autre étoit perſuadé qu'on lui avoit coupé & enlevé la tête. Son Médecin, nommé Philotime, le guérit, en lui mettant ſur le crane un caſque de fer très-peſant, qui par ſon poids l'obligea de convenir qu'il avoit une tête.

IX. Boerhaave parle d'un de ces fous à qui un jour il paſſa par la tête de ne plus uriner, pour ne pas inonder la ville où il demeuroit. Il ſeroit mort de cette folie, ſi un Médecin n'avoit imaginé de faire crier autour de lui que le feu étoit dans la Ville, & qu'elle alloit être conſumée, s'il n'avoit pas la bonté de rendre ſon urine, pour éteindre l'incendie. Cette raiſon parut ſi bonne au mélancolique, qu'il urina, & fut guéri.

X. Voilà les remedes qu'il faut mettre en uſage dans le traitement de ces ſortes de malades; convenir de tout ce qu'ils

veulent, & les tromper, c'eſt en quoi conſiſte toute la cure. Qu'auroient fait les remedes ordinaires ſur un mélancolique qui s'imaginoit avoir toujours froid, qui durant les plus grandes chaleurs de l'été ſe faiſoit allumer dans ſa chambre un grand feu, dont il s'approchoit tellement, qu'on étoit obligé de l'enchaîner pour l'empêcher de s'y jetter tout-à-fait?

Au défaut de remedes, voici le moyen qu'employa avec ſuccès pour le guérir un Médecin Portugais. Il convint d'abord avec ſon malade, qu'il faiſoit horriblement froid, qu'il avoit une grande raiſon de ſe bien chauffer, & que c'étoit fort mal fait que de l'empêcher de s'approcher du feu autant qu'il déſiroit. Mais, lui dit-il, puiſqu'on s'obſtine à ne pas vous laiſſer chauffer à votre volonté, je vous conſeille de vous revêtir depuis la tête juſqu'aux pieds d'une bonne fourrure, qui vous échauffera beaucoup mieux & plus également que le feu. Le malade trouva cette idée excellente. On l'affuble

donc de peaux de mouton qu'on avoit auparavant bien imbibées d'esprit de vin, & quand il en fut bien affublé, on y mit le feu. Il se vit bientôt couvert d'une robe de chambre de feu : mais bien loin que les flammes lui fissent peur, il sautoit de joie, à mesure qu'elles faisoient des progrès; & après quelques momens, il cria qu'enfin il avoit chaud. Il fut dépouillé promptement, & ne s'est pas plaint depuis d'avoir froid.

XI. Le fameux Dominique, Arlequin de la Comédie Italienne, vint consulter le célebre Sylva, qui ne le connoissoit pas. Je n'ai pas d'autre remede à vous indiquer, lui dit le Docteur, que d'aller souvent voir jouer Arlequin; son jeu naïf dissipera votre mélancolie. Ce remede ne me convient pas, répondit Dominique; je suis même le seul homme dans Paris qui ne puisse en faire usage. Pourquoi cela? C'est que je suis Arlequin.

XII. Albert Durer, Peintre & Graveur du seizieme siecle, a représenté la mé-

lancolie ſous la figure d'une femme aſſiſe, qui a la tête appuyée ſur une main, & tient de l'autre un compas : elle eſt vêtue, & a des aîles aux épaules : auprès d'elle eſt un chien qui dort, & au-deſſus de ſa tête, on voit des balances, une clochette & une horloge de ſable. Un autre Graveur Thomaſſin, mort à Paris en 1741, a auſſi compoſé, ſous le titre de *Mélancolie*, une eſtampe qui eſt ſon chef-d'œuvre. Elle repréſente une femme méditant ſur une tête de mort; elle eſt gravée d'après le Fety.

Vapeurs. I. Après la mélancolie, la maladie qui en approche le plus, eſt celle des vapeurs, avec cette différence pourtant, qu'elle n'eſt pas, comme l'autre, une eſpece de folie, qu'elle eſt moins biſarre dans ſes effets, & plus refléchie dans ſes criſes. Auſſi a-t-on défini les vapeurs une maladie ſans maladie, qui fait l'exercice des gens oiſifs, & la fortune de ceux qui les traitent. Dans le fait, ce mal, ſi peu

connu des malades eux-mêmes, & peut-être encore moins des Médecins, n'eſt autre choſe qu'une inactivité de l'ame, ſi on peut parler ainſi. On ne la guérit que par l'exercice & la diſſipation : il faut donner à l'ame des ſecouſſes qui la tirent de l'engourdiſſement où elle languit. Quand on n'a pas chez ſoi aſſez de puiſſance pour ſe procurer ces ſecours ſalutaires, il faut chercher ailleurs de quoi les exciter. Il faut imiter nos voiſins, qui, attaqués du ſpleen, maladie à peu près ſemblable aux vapeurs, abandonnent leur Iſle, & vont courir les pays étrangers.

II. Les vapeurs ne ſont connues parmi nous, que depuis le commencement du dernier ſiecle. Il eſt écrit, Dict. Hiſt. 8 vol. *in*-8°. que ce fut l'Abbé Ruccellai, Gentilhomme Florentin, qui en apporta la mode en France. Il étoit en effet d'une délicateſſe de nerfs ſans égale; un rien le bleſſoit; le ſoleil, le ſerein, le chaud, le froid ou la moindre intemperie de l'air, altéroient ſa conſtitution : il ne buvoit

que de l'eau, mais d'une eau qu'il falloit aller chercher bien loin, & choisir, pour ainsi dire, goutte à goutte. On servoit sur sa table des bassins de vermeil, tout chargés d'essence, de parfums, &c. & dans lesquels il y avoit des gants & des évantails pour les convives. Le Maréchal d'Ancre fut son principal protecteur à la Cour; & le Vasseur dit, dans son Histoire de Louis XIII, que le Roi ayant cru être attaqué de vapeurs, tous les courtisans, jusqu'aux Bourgeois même, crurent aussi en être attaqués : cependant le Commentateur de Despreaux assure dans ses Notes, sur la huitieme Satyre de ce Poëte célebre, que lorsqu'elle fut composée, il n'y avoit alors que les femmes qui se plaignoient d'avoir des vapeurs. Voici un fait qui semble prouver le contraire.

III. Le Comte de Bussy étant un jour entré aux Petites-Maisons, trouva dans la cour un homme qui lui parut moins fou que les autres : il lui demanda quelle

étoit la folie de la plupart des gens qui étoient là. Ma foi, Monſieur, lui répondit cet homme, c'eſt bien peu de choſe. On nous fait paſſer pour fous, parce que nous ſommes miſérables : ſi nous étions des gens de qualité, on diroit que nous avons des vapeurs, & on nous laiſſeroit courir les rues.

IV. L'homme le plus ſujet aux vapeurs, que j'aie connu, dit un Auteur moderne (l'Abbé Leblanc, lettres ſur les Anglois, tom. I, Lettre 27) n'en avoit de violens accès, que lorſqu'il étoit ſans argent. Son mal augmentoit ou diminuoit, ſuivant que ſa bourſe étoit plus ou moins vuide, en ſorte qu'elle étoit le thermometre infaillible de ſa maladie. La veille de l'attaque la plus vive qu'il ait eue, il avoit perdu deux cents louis au pharaon.

V. Monſieur, me diſoit un jour un vaporeux des mieux conditionnés, vous avez comme moi des vapeurs; mais vous ne voulez pas en convenir, parce que vous n'y comprenez rien : eh bien ! ſa-

chez, Monſieur, qu'Hippocrate n'y comprenoit pas plus que vous, & ne laiſſoit pas d'y croire : mon Médecin m'a aſſuré qu'il diſoit dans un endroit de ſes Ouvrages, qu'il y avoit dans cette maladie quelque choſe de divin, Δειον τι. Telles furent ſes expreſſions. Elles ne ſortiront jamais de ma mémoire, ajouta-t-il.

Je me donnai bien de garde de chercher à déſabuſer mon homme; j'aimai mieux lui laiſſer croire que j'étois entiché du même mal que lui : c'eſt une ſi douce conſolation pour les malheureux de trouver des ſemblables ! Comment d'ailleurs prouver à un aveugle qu'il fait jour en plein midi ? ne ſait-on pas que la plupart des gens à vapeurs, ſemblables à celui que Moliere a peint dans le malade imaginaire, ſe fâchent quand on ne veut pas ajouter foi à leur maladie ? n'en voit-on pas qui, quand on leur dit qu'ils ont l'air de ſe bien porter, entrent dans une auſſi grande fureur, que ſi on leur diſoit qu'ils ſont des coquins ? C'eſt de ces gens-là que

Montagne a dit : *Ils ſe font ſaigner, purger & médeciner pour des maux qu'ils ne ſentent qu'en leurs diſcours.*

VI. Chirac, ce grand Médecin, auſſi incapable de flatter la manie d'un homme, que de prendre un travers de l'eſprit pour une maladie du corps, ſe trouvoit un jour preſſé par un vaporeux de lui indiquer un remede pour ſon mal. Après bien des refus, Chirac, pouſſé à bout, lui répondit avec une dureté qui étoit aſſez dans ſon caractere, que le ſeul remede qu'il eût à lui indiquer, étoit d'aller aſſaſſiner quelqu'un ſur le grand chemin, & de prendre enſuite la poſte pour ſortir du Royaume, ſi bon lui ſembloit.

VII. Celui qui faiſoit monter à cheval un prétendu vaporeux, & l'envoyoit, à trois lieues de Paris, boire de petites bouteilles d'eau de la Seine, qu'il lui déguiſoit avec ſoin, & qu'il lui vantoit comme une eau merveilleuſe contre ſa maladie, ne le traitoit-il pas comme on traite les enfans qu'on amuſe & qu'on trompe ſur

la nature des remedes qu'on veut leur faire prendre?

VIII. M. Falconnet, plus connu en littérature qu'en médecine, quoiqu'il fût Médecin, fut mandé auprès d'une Dame, qui ne put jamais venir à bout de lui rendre compte de ſa maladie. A toutes les queſtions qu'il lui faiſoit, elle répondoit toujours un oui, qui dénotoit la meilleure ſanté. Avez-vous appétit? Oui. Dormez-vous bien? Oui. Faites-vous bien toutes vos fonctions? Oui. Etes-vous gaie? Oui. M. Falconnet, qui dans toutes ces réponſes ne voyoit qu'une ſanté bien conditionnée, ſe leva, & dit à la Dame en ſe retirant: Oh bien, Madame, laiſſez-moi faire, je vous donnerai des remedes qui vous ôteront tout cela.

Voici comme M. Villemain d'Ablancourt a redigé en vers cette hiſtoriette. *Merc. de France, Juillet 1777, 1er. v. p. 9.*

De petites vapeurs quelquefois tourmentée,
(C'eſt un mal fort en vogue & tout-à-fait joli

Qui sied à la beauté dont il est accueilli)
Une femme à grands tons s'en fut trouver P....
Esculape fameux, consommé dans son art.
» Des plus sombres ennuis j'ai la tête affectée,
» Lui dit-elle, & je viens implorer vos secours :
» Si j'en crois le public ; toujours juge équi-
» table,
» Vous êtes en mérite un homme incomparable:
» Je me jette en vos bras : rendez-moi mes
» beaux jours,
» Et débarrassez-moi du fardeau qui m'accable.
Madame, assurément je serai trop heureux
De pouvoir vous guérir ; la cure est agréable,
Donnez-moi votre pouls : il est fort bon... les
yeux
Me semblent assez clairs... Dormez-vous ? A
merveille.
Avez-vous appetit ? . . . Oui, la faim me
reveille.
Vous déjeûnez ? --- Je dîne & je soupe encore
mieux.
L'estomac ? --- Excellent. --- Sympthomes
dangereux !
Marchez-vous ? ---Fort long-tems & sans faire
de pause.
Allons, allons, demeurez-là,
Je vais ordonner quelque chose
Qui vous ôtera tout cela.

XI. Pope a composé, comme tout le monde sait, un petit Poëme en cinq chants, intitulé : *La Boucle de cheveux enlevée.* Ce Poëme, plus galant & plus enjoué que notre lutrin, est pour les Anglois ce que Vert-Vert est pour nous. On y trouve le portrait de la Déesse des vapeurs : nous en donnons ici avec d'autant plus de plaisir la traduction en vers, qu'elle est de l'Apollon de la France, & du Nestor de notre littérature :

Umbriel à l'instant, vieux gnome rechigné,
Va d'une aîle pesante & d'un air refrogné,
Chercher en murmurant la caverne profonde,
Où loin des doux rayons que répand l'œil du
monde,
La Déesse aux vapeurs a choisi son séjour.
Les tristes Aquilons y sifflent à l'entour,
Et le souffle mal sain de leur aride haleine
Porte aux environs la fievre & la migraine.
Sur un riche sopha, derriere un paravent,
Loin des flambeaux, du bruit, des parleurs & du vent,
La quinteuse Déesse incessamment repose,
Le cœur gros de chagrin, sans en savoir la cause.

N'ayant jamais penſé, l'eſprit toujours troublé,
L'œil chargé, le teint pâle & l'hypoconde enflé:
La médiſante envie eſt aſſiſe auprès d'elle.

. . . .

Sur un lit plein de fleurs négligemment penchée,
Une jeune beauté non loin d'elle eſt couchée;
C'eſt l'affectation qui graſſaye en parlant,
Ecoute ſans entendre & lorgne en regardant,
Qui rougit ſans pudeur & rit de tout ſans joie,
De cent maux différens prétend qu'elle eſt la proie,
Et pleine de ſanté, ſous le rouge & le fard,
Se plaint avec adreſſe, & ſe pare avec art.

X. M. Pomme, Médecin, a écrit avec ſuccès & élégance, ſur l'eſpece de maladie dont nous parlons. Son Ouvrage, imprimé depuis peu à l'Imprimerie Royale, renferme tout ce qu'il y a de mieux ſur cette matiere. Cependant avec toute ſon habileté, M. Pomme a échoué dans le traitement de la maladie qu'il a ſi bien décrite. Qu'on en juge par l'extrait d'une lettre d'un de ſes malades qu'il a traité pendant quatre ans & cinq mois, tant par lettres que ſous ſes yeux. » J'ai tenu, dit ce malade, un journal

» exact de tout ce que j'ai fait & pris » pendant ce long eſpace de tems, & le » réſultat eſt que j'ai bu quinze mille » pintes d'eau, tant de veau que de pou- » let, & quatorze cent pintes de petit » lait; que j'ai pris douze mille lavemens, » deux cent ſoixante & cinq bains, & » autant de fomentations ſur la tête : ce- » pendant j'ai toujours été à peu-près » dans le même état, & j'y ſuis encore. » Je meurs continuellement ſans ceſſer » de vivre. Si j'étois le maître de ma vie, » il y a long-tems que je ne mourerois » plus ».

Que prouve cette lettre? Rien autre choſe, ſinon que ce n'eſt pas la faute du Médecin, s'il n'a pas guéri ſon malade, mais celle de la maladie qui eſt un prothée, ſe déguiſant & ſe transformant ſous mille faces différentes, en ſorte qu'on peut la comparer à une hydre, dont les têtes toujours renaiſſantes pullulent de nouveau, à meſure qu'on les abat.

Ariston. Tel eſt le nom d'un Médecin

Chrétien qui vivoit ſous le regne de Dioclétien, vers l'an 303. Les *actes ſinceres* rapportent qu'il avoit toujours un biſtouri tout prêt pour couper la langue à ceux qu'on condamnoit à ce ſupplice. Le Prêteur Romain l'ayant ordonné pour un petit enfant nommé *Romain*; Ariſton fit cette opération, & les mêmes *actes* rapportent qu'elle n'empêcha pas l'enfant de parler avec une volubilité merveilleuſe. Ce miracle ayant été rapporté à l'Empereur, il fit venir le Médecin, & lui en demanda la cauſe. Celui-ci jura que l'opération avoit été faite ſuivant toutes les regles de l'art; il montra même la langue de l'enfant qu'il avoit conſervée. Au ſurplus, dit-il, faites venir le premier eſclave, je lui couperai la langue en préſence de Votre Majeſté, & Elle verra s'il pourra parler. Le Médecin fut pris au mot: on fit venir un pauvre homme, à qui il coupa juſte autant de langue, qu'il en avoit coupé au petit enfant. Qu'en réſulta-t-il? C'eſt que

l'homme mourut ſur le champ. *Œuvres de Voltaire, Mél. tom. I, pag. 373, édit. de Genêve.*

Theses de médecine. I. Les theſes de la Faculté de Médecine de Paris méritent à juſte titre la célébrité dont elles jouiſſent en France & chez l'Etranger. Elles forment un Corps de doctrine ſuivi & très-intéreſſant ; le ſtyle en eſt tel, qu'il joint à la préciſion de *Terence* l'élégance de *Celſe.* Leur origine eſt fort antérieure à l'invention de l'art de l'Imprimerie. La premiere notion que les Médecins en aient, eſt de 1396 ; on les diſtribuoit alors manuſcrites au Doyen & aux Argumentans. En 1640 on mit aux theſes une épigraphe & une conſécration religieuſe à la Trinité, à la Sainte Vierge, & à S. Luc, Patron des Médecins orthodoxes. Cette conſécration déplut à quelques Médecins hétérodoxes, & donna lieu à des conteſtations ſous le Décanat de *Guillaume Duval.* C'eſt en 1662 que

les thefes de médecine ont pris la forme *in*-4°. qu'elles ont encore maintenant. Mais ce n'eft que depuis 1724, fous le Décanat de M. *Philippe Caron*, qu'on foutient à la Faculté des thefes de chirurgie, & c'eft un procès entre les Médecins & les Chirurgiens qui y a donné lieu. L'utilité de cet établiffement n'eft pas encore bien prouvée. Le champ de la médecine proprement dite n'eft-il donc pas affez vafte, pour occuper ceux qui entreprennent de le défricher, fans qu'ils portent la faulx dans celui d'autrui ?

II. Charles Delorme, Médecin de Paris, mort à Moulins en 1678, âgé de 94 ans, a publié en 1608 un Livre *in*-4°. intitulé : *Laureæ Apollinares*; c'eft un recueil de thefes dont il eft Auteur, & qui la plupart roulent fur des fujets finguliers & intéreffans. Il y en a une entr'autres où il examine, *fi les animaux & les foux peuvent être guéris par les mêmes remedes*, & il conclut pour l'affirmative.

III. Le 8 janvier 1733 on ſoutint aux Ecoles de médecine, ſous la préſidence de M. de Lepine, une theſe dont la queſtion étoit : *An à functionum integritate mentis ſanitas.* Cette theſe, où l'Auteur traite de l'ame, donna lieu à des bruits contre lui ſur ſa religion, & ce fut pour les refuter, qu'il adreſſa à M. *Baron*, alors Doyen, une lettre dans laquelle il répond aux objections qu'on lui faiſoit, & établit la pureté de ſa croyance, contre les atteintes qu'on vouloit lui porter. Cette lettre eſt inſérée dans un des Mercures de cette année.

IV. Le 29 février 1736, il y eut dans l'Univerſité de Bologne un acte célebre de médecine, dans lequel la Demoiſelle *Laure Buſſi*, âgée de 32 ans, & aggrégée de cette Faculté, fit un diſcours latin, & argumenta enſuite avec l'applaudiſſement d'une illuſtre & nombreuſe compagnie, ſur l'anatomie, & en particulier ſur l'oſſification. Le Cardinal Légat, l'Ar-

chevêque, le Gonfalonier, le Vice-Légat, &c. étoient préſens.

V. Il paroît que dans les Ecoles de médecine en Eſpagne on occupe les aſpirans à mille queſtions frivoles & ridicules; car l'Auteur d'un Voyage d'Eſpagne, traduit de l'Italien, dit avoir aſſiſté à une theſe publique de médecine, & que la queſtion principale qu'on agita, fut de ſavoir, *de quelle utilité ou de quel préjudice ſeroit à l'homme d'avoir un doigt de plus ou un doigt de moins.* On diſcuta auſſi, ajoute l'Auteur, *ſi pour jouir d'une bonne ſanté, il falloit, en ſe coupant les ongles, commencer par la main droite ou par la main gauche, par le pouce ou par le petit doigt.*

EAUX MINÉRALES. I. *Fraylopé*, Médecin, appelle les eaux minérales un remede empyrique, qui fait, dit-il, plus de cocus, qu'il ne guérit de malades. *Pierre Dumoulin* dit, dans ſes prophéties, que lorſqu'une fontaine, ſi petite

qu'elle ſoit, a quelque vertu diuretique, déſopilative ou confortative des nerfs & de l'eſtomac, on met auſſi-tôt un petit ſaint auprès.

II. On a joué à Toulouſe, en 1763, une Comédie qui n'a pas été imprimée, intitulée : *Les Eaux de Bagneres*, piece en un acte, en proſe, avec un divertiſſement, par M. l'Abbé *Sabathier de Caſtres*, l'Auteur des *trois Siécles de la Littérature*. Cette piece donna lieu à une anecdote aſſez plaiſante, inſérée dans les anecdotes dramatiques, tom. II, pag. 361. Comme elle n'a pas trait à notre ſujet, nous la rapporterons ſeulement en note (1).

---

(1) Après la premiere repréſentation de cette Piece, les Capitouls, irrités d'un trait ſatyrique, qui faiſoit alluſion aux mœurs dépravées de quelques notables de la Ville, envoyerent chercher l'Auteur, pour lui faire de vifs reproches. Celui-ci ſe défendit, en ſoutenant qu'il n'avoit eu perſonne en vûe. Comme on ne goûtoit pas ſes raiſons, il ſe

III. *Guillaume Rondelet*, fameux Médecin de Montpellier, a beaucoup contribué à accréditer les eaux de *Balaruc*. On lit dans l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, que Guillaume de la Chaume de Pouſſans fut le premier qui uſa de ces eaux par le conſeil de Rondelet. Voici un exemple ſingulier de la vertu de ces eaux. M. *Diſſes*, Médecin à Villefranche en Rouergue, envoya en 1718 à l'Académie des Sciences l'hiſtoire d'une Dame, qui, à la ſuite d'une inciſion faite au muſcle crotaphite gauche, voyoit les objets plus de dix pas à côté qu'ils n'étoient, & qui

---

rejetta ſur la fineſſe du trait, & prétendit qu'en ſuppoſant qu'il fût applicable à quelqu'un, peu de ſpectateurs étoient capables de le ſaiſir. Un de ces Meſſieurs, qui ne paſſoit pas pour avoir beaucoup d'eſprit, lui dit : « Apprenez, jeune » homme, que toutes les perſonnes qui vont à » la Comédie, ſont inſtruites & éclairées ». Je vous y ai pourtant vu quelquefois, répliqua l'Auteur, qui par cette repartie fit rire l'aſſemblée, & mit fin aux reproches.

ſut guérie par l'uſage des eaux de Balaruc.

IV. Les eaux de Bath ſont très accréditées en Angleterre pour pluſieurs maladies. Des Médecins, dans un cas très-preſſant, vouloient y envoyer un riche particulier. Le malade prit de l'humeur contr'eux, les traita d'ignorans, trouvant ridicule qu'on le fît aller aux eaux dans une ſaiſon où il n'y avoit plus de compagnie, comme ſi c'eût été la compagnie qui eût dû le guérir.

V. Le ſonnet ſuivant peint au naturel la vie que menent à Bourbon ceux qui y vont prendre les eaux :

Toujours boire ſans ſoif, faire mauvaiſe chere,
Du Médecin *Griffet* demander le conſeil,
Voir de mille perclus le funeſte appareil,
Se trouver avec eux compagnon de miſere ;

Sitôt qu'on a dîné ne ſavoir plus que faire,
Eviter avec ſoin les rayons du ſoleil,
Se garder du ſerein, réſiſter au ſommeil,
Et voir pour tout regal arriver l'ordinaire ;

Quoiqu'on meure de faim, n'oſer manger ſon ſou,

Tendre

Tendre docilement les mains, les pieds, le cou
Deſſous un robinet auſſi chaud que braiſe ;

Ne manger aucun fruit, ni pâté ni jambon,
S'ennuyer tout le jour aſſis dans une chaiſe,
Voilà, mes chers amis, les plaiſirs de *Bourbon.*

VI. On lit dans les mémoires de l'Académie de Dijon, tom. I, pag. 355, l'épigraphe ſuivante, faite par M. Juvet pour le bâtiment de la fontaine minérale de Bourbon-les-Bains.

Auriferas dives jactet Pactolus arenas :
Ditior hæc volvit mortalibus undâ ſalutem.

VII. *Dancourt* a fait une Comédie en un acte en proſe, intitulée : *Les Eaux de Bourbon.* Dans le ballet de cette petite piece deux perſonnages équipés en malades, buveurs d'eau, paroiſſent danſer dans des fauteuils, ce qui fait une ſingularité réjouiſſante.

VIII. M. de Boiſſy, Auteur de pluſieurs Comédies, en a fait une entr'autres, intitulée : *Le Mari garçon*, en trois actes, en vers libres, & repréſentée aux

Italiens le 10 février 1742, dont il établit la Scène aux eaux de Forges. Voici comme Finette, ſuivante de la Comteſſe, fait le portrait du Médecin qui préſide à ces eaux.

L'aimable homme : c'eſt un modele
Que devroient ſuivre ſes rivaux.
Il veut que les buveurs reſpirent
Le plaiſir en tout tems, la joie à tout propos.
Plus on a ſoin, dit-il, de tracaſſer ces eaux,
Plus elles ſont de bien, & plus elles tranſpirent.
Comme elles ſont d'ailleurs naître un grand appetit,
Il les exhorte, il leur preſcrit
De faire ſur-tout bonne chere,
Et de ne dormir que de nuit.

Ce Médecin s'appelle *de la Joye*; c'eſt, ſuivant l'Auteur, un Médecin d'une nouvelle eſpece, & ſur-tout un grand ivrogne. Il vient lui-même faire l'étalage de ſes rares qualités, & dit :

Un Médecin raſſemble
Toutes les qualités & tous les arts enſemble.
J'entends par arts ceux qui par leur gaieté
Ont mérité le nom de talens agreables,

Et concourent à la ſanté,
Comme au délaſſement de tous les gens aimables.
Il eſt tout-à-la-fois Muſicien, Gourmet,
Poëte, cuiſinier & maître de ballets.
De toute façon il s'eſcrime.
Il change comme il veut de ton & de maintien,
Tantôt vif & badin, tantôt grave & ſublime;
Tout digne enfant de Galien
Doit être né Comédien.
Notre profeſſion n'eſt qu'une pantomine;
Adieu; je ſuis forcé de finir l'entretien:
Car l'heure du dîner approche,
Et je ſuis ſur-tout ponctuel,
Quand il faut ordonner un repas ſolemnel.

Cette Comédie eut beaucoup de ſuccès; mais on peut reprocher avec raiſon à l'Auteur d'avoir trop ridiculiſé & rendu trop vil le caractere du Médecin qu'il met en ſcène; il pouvoit le rendre joyeux & comique, ſans le dégrader à ce point.

Orviétan. Un vendeur d'orviétan avoit épouſé une femme qui à un grand air de beauté ſéduiſante joignoit un fond d'eſprit très-agréable. Comme ſa conduite

n'étoit pas fort réguliere, ſon mari en porta ſes plaintes au Magiſtrat. Il étoit ſi animé en contant ſon malheur, qu'il trancha le mot, & dit que ſa femme avoit toujours été une p..... Elle étoit préſente, & répondit ſans s'émouvoir : *Rendez-vous juſtice ; ſi je n'euſſe pas été p..... eſt-ce qu'une femme comme moi eût épouſé un homme comme vous ?*

PILULES. I. *Moliere* diſoit que le mépris étoit une pilule qu'on pouvoit bien avaler, mais qu'on ne pouvoit gueres mâcher ſans faire la grimace.

II. On lit dans les Ouvrages du célebre *Pogge* le conte ſuivant. Un Charlatan n'avoit qu'une eſpece de pilules pour toutes les maladies. Un payſan vint le prier de lui faire retrouver ſon âne qu'il avoit perdu. L'empyrique voulant paroître ne rien ignorer, lui fit avaler la pilule, & l'aſſura que bientôt il retrouveroit ſa monture. Notre idiot reprend le chemin de ſa maiſon, comptant bien ſur la promeſſe du Charlatan : mais l'opé-

ration du remede se faisant bientôt sentir, il s'écarte du chemin pour en aller porter les effets dans un champ, où le hazard veut qu'il retrouve son âne. Voilà, s'écria-t-il, un grand Médecin.

III. Guillaume Pellissier, Evêque de Montpellier, mourut dans cette ville en 1568 d'un ulcere dans les entrailles, causé par l'ignorance d'un Apothicaire qui lui fit prendre des pilules de coloquinte mal broyées.

IV. Quelquefois, pour décider une affaire, les Siamois ont recours à des pilules faites exprès, & sur lesquelles ils prononcent certaines imprécations. On fait avaler, aux deux parties qui contestent, quelques-unes de ces pilules, qui sont de véritables vomitifs. Celui, dont l'estomac plus vigoureux peut conserver plus long-tems ces pilules, sans les rejetter, a gagné sa cause.

V. Au printems de l'année 1776, M. Paulin, Médecin de l'Evêque & Prince de Munster, fut consulté par un homme

de confidération, qui depuis cinq à six jours souffroit des douleurs vagues à l'estomac & aux hypocondres. Il vouloit absolument prendre des *pilules de Francfort*, dont on attribue la composition à *Beier*, persuadé qu'il n'y avoit que ces pilules seules qui pussent le guérir, en sorte qu'il se refusoit opiniâtrement à tout autre remede.

M. Paulin, surpris d'une fantaisie aussi singuliere, qui n'avoit nul fondement, lui promit de le satisfaire, & de composer lui-même les pilules. Mais ne les jugeant nullement convenables à l'état du malade, il fit avec de la mie de pain frais & de la salive dix-huit petites boules en forme de pilules, qu'il lui envoya après les avoir bien dorées. Le malade les prit avec avidité dès le point du jour, & vint sur le soir trouver M. Paulin, à qui il dit qu'il avoit vomi une fois, évacué cinq fois par le bas & abondamment, qu'en un mot il étoit parfaitement guéri. Le Médecin n'ayant pas voulu croire à ces

déjections ſpontanées , qu'il ſavoit bien ne pouvoir être l'effet des pilules qu'il avoit données au malade, ſe tranſporta chez lui , où il trouva en effet une très-grande quantité de matieres pituiteuſes épaiſſies.

Attribuera-t-on cette purgation à la diſpoſition du corps du malade, ou à ſon imagination frappée ? Il eſt probable qu'on la regardera plutôt comme l'effet de l'imagination, actuellement ſur-tout qu'on lui fait jouer un ſi grand rôle dans l'économie animale , & qu'on prétend qu'elle opere des cures merveilleuſes.

VI. Au ſurplus, ſi on peut attribuer à la diſpoſition du corps du malade l'effet des pilules dont il eſt parlé ci-deſſus, en voici qui ont produit leur effet par la ſeule irritation que leur vue a occaſionnée.

Un homme des plus diſtingués de Copenhague (dit *Olaus Borrichius* , dans les actes de Copenhague pour l'année 1678) que j'avois guéri & purgé après

ſa maladie, me pria d'ordonner auſſi un doux purgatif pour ſon épouſe. Je preſcrivis ſeulement cinq pilules purgatives, Cette Dame, un peu délicate, fit beaucoup de façon pour les avaler en préſence de ſon mari. Celui-ci, qui prenoit aſſez bien les médicamens liquides, avoit une eſpece d'horreur pour les pilules. Celles-ci lui frapperent tellement l'imagination, qu'il pria inſtamment ſon épouſe de les avaler promptement, ſans quoi il ſe ſentoit ſur le point de vomir : mais le coup étoit porté, & il fut purgé beaucoup plutôt que ſa femme, & même plus qu'elle; car il vomit deux fois, outre trois ſelles abondantes qu'il rendit comme elle.

Rave. Il n'eſt perſonne qui ne connoiſſe cette plante. *Athenée* dit que le Général Romain *Curius*, que des Ambaſſadeurs trouverent faiſant cuire des raves, ne mangea jamais d'autres racines. *Pappius* aſſure, d'après *Vincent de Beauvais*,

vais, que qui mange ſouvent des raves, court riſque que ſon eſtomac ne s'enfle. D'autres Auteurs penſent que les raves excitent à la concupiſcence. Pour ce dernier effet, s'il eſt réel, il ne pouvoit gueres embarraſſer le Général Romain, car il avoit ſa femme avec lui, puiſque Plutarque nous apprend que, tandis qu'il faiſoit cuire ſes raves, ſa femme, de ſon côté, paitriſſoit le pain.

Tendon. Rufin, Miniſtre de l'Empereur Théodoſe, ayant été tué, parce qu'il vouloit s'emparer du trône, un ſoldat coupa une de ſes mains; & comme les tendons des muſcles qui ſont mouvoir les doigts, étoient pendants, il s'aviſa d'aller avec cette main, dont en tirant les tendons, il ouvroit & fermoit les doigts à volonté, demander l'aumône au nom de Rufin.

Testicules. I. Sébaſtien Rouillard plaidant pour un Gentilhomme que ſa

femme pourſuivoit en Juſtice, à l'effet de faire caſſer ſon mariage, ſous prétexte qu'il n'avoit point de teſticules, fit imprimer un Ouvrage d'abord *in* 8°. & enſuite *in*-12. ſous ce titre : *Capitulaire auquel eſt traicté qu'un homme né ſans teſticules apparens, & qui a néanmoins toutes les autres marques de virilité, eſt capable des œuvres du mariage*. L'édition *in*-12. faite à Paris en 1604, eſt beaucoup plus ample & meilleure que la premiere. M. Portal n'en parle pas dans ſon Hiſtoire de l'anatomie ; il ne cite que celle *in*-8°. Rouillard gagna ſa cauſe.

II. Cabrol, Chirurgien qui a joui d'une réputation diſtinguée dans le ſeizieme ſiecle, rapporte qu'un homme ayant été pris dans le moment qu'il vouloit violer une fille, & ayant été ſur le champ pendu, par ordre du Connétable de Montmorency, on le porta à l'amphitéâtre de Montpellier, où Cabrol le diſſéqua, & fut fort étonné de ne rencontrer aucun teſticule ni en dedans ni en dehors. Il trouva

cependant les vessicules séminales remplies de semence. Cabrol s'appuya du témoignage de MM. *Saporta*, *Feynes*, *Joubert* & *d'Assas*, Médecins, qui assisterent à l'ouverture, & furent témoins de ses recherches. Quelles que soient ces autorités, un fait aussi surprenant aura toujours des incrédules.

III. C'est une coutume religieuse chez les Hottentots, ou une espece de circoncision en usage, de retrancher aux enfans mâles, vers l'âge de huit à neuf ans, le testicule gauche. Ces peuples ont une loi très-sévere, qui défend à tout homme d'avoir commerce avec une femme, avant qu'on lui ait fait cette opération. Quiconque violeroit cette loi, seroit puni de mort, & les autres femmes mettroient en pieces celle qui auroit connu cet homme, persuadées qu'elles sont que tout homme qui a deux testicules, & qui voit une femme dans cet état, ne produit jamais que des enfans jumeaux ; ce qui est

chez ces peuples un grand deshonneur pour une femme.

Vessicule du fiel. Parmi les habitans du Royaume de Laos dans la presqu'Isle au-delà du Gange, il y en a plusieurs qui sont persuadés qu'en frottant la tête de leur éléphant avec du fiel humain, ils inspirent à cet animal une force & un courage extraordinaires, qui se transmettent jusqu'à eux, & les rendent invincibles; ce sont sur-tout les grands qui sont entêtés de cette opinion extravagante: ils donnent une somme d'argent à quelques scélérats, qui tuent dans les bois la premiere personne qu'ils rencontrent, lui ouvrent le ventre, en tirent la vessicule du fiel, & l'apportent à celui qui doit les payer, avec la tête de celui qu'ils ont tué, comme une preuve que cette vessicule vient d'un homme.

Abcès. I. Un Cardinal étoit réduit presqu'à l'extrémité par un abcès à la

gorge, qui ne pouvoit crever. Un ſinge qui étoit dans ſa chambre ſe ſaiſit de ſa calotte rouge qu'il mit ſur ſa tête, & ſe préſenta ainſi coeffé devant ſon éminence; le Cardinal fit un ſi grand éclat de rire, que l'abcès creva, & qu'il guérit.

II. On raconte la même choſe d'Eraſme. Ce ſavant liſoit les petites lettres, bien connues ſous le titre : *Epiſtolæ obſcurorum virorum*, qui parurent de ſon temps, & où l'ignorance, la préſomption des Moines & des Théologiens d'alors ſont dépeintes avec beaucoup de naïveté & d'enjouement, écrites d'ailleurs dans le jargon barbare des Théologiens Scholaſtiques; il prit tant de plaiſir à cette lecture, qu'un éclat de rire qui lui échapa, fit crever un abcès qu'il avoit au viſage. C'eſt à ce ſujet que Bayle demande ſi on ne doit pas mettre cette anecdote entre les exemples du profit de la lecture.

CÉPHALALGIE. I. Mezerai dit dans ſa grande Hiſtoire, que les Chirurgiens

qui ouvrirent le corps de la Reine Jeanne d'Albret, Mere d'Henri IV, ne toucherent point à la tête. M. de Voltaire prétend que cela n'eſt pas vrai, & dit qu'elle avoit recommandé expreſſément avant ſa mort, qu'on viſitât cette partie avec exactitude, parce qu'elle avoit été tourmentée toute ſa vie de grandes douleurs de tête : elle avoit en conſéquence ordonné qu'on cherchât ſoigneuſement la cauſe de ce mal, afin qu'on pût le guérir dans ſes enfans, s'ils en étoient atteints.

La *Chronologie novennaire* rapporte formellement que Caillard ſon Médecin & Deſnœud ſon Chirurgien diſſequerent ſon cerveau, qu'ils trouverent très-ſain, qu'ils apperçurent ſeulement des bubes d'eau logées entre le crane & la pellicule qui enveloppe le cerveau, ce qu'ils jugerent avoir été la cauſe des maux de tête dont la Reine ſe plaignoit. Ils atteſterent d'ailleurs, qu'elle étoit morte d'un abcès formé dans la poitrine.

Il eſt à remarquer que le Médecin & le

Chirurgien qui firent cette ouverture, étoient Huguenots. Defnœud écrivit même dans le tems des libelles contre la Cour.

II. Voici la cure domeftique que les Arabes emploient pour appaifer le mal de tête. Ils rafent cette partie, & font plufieurs incifions autour de la future coronale, laiffant couler le fang jufqu'à ce que la douleur foit appaifée. Cette faignée locale en vaut bien une autre, fi elle ne vaut pas mieux.

Oiseau. *Oifeau* eft un des Hiftoriens de la Faculté de médecine à Paris. C'étoit un de ces hommes bouffons, qui fe rendent fameux par de froides plaifanteries ou de prétendus bons mots. C'eft auffi lui qui eft Auteur de cette harangue ridicule, qu'il prétend que les Barbiers tinrent à la Faculté en 1606, & qui eft telle : « On vous a rapporté que difions » par la ville de Paris que n'eftions vos » efcoliers ne fujets : fachez, Meffieurs, » que jamais nous ne pensâmes nier que

» nous fuſſions vos eſcoliers, & ſi aviemes
» ſongé le dire, nous irions coucher pour
» le déſonger ». Cette plate plaiſanterie appartient de plein droit à maître Oiſeau. Car, ſi l'on en croit Bernier, Eſſais de médecine, pag. 174 & 175, édition de 1689, il étoit de ſi belle humeur, qu'on le repréſenta en ce tems-là dans une tapiſſerie avec un malade & un tiers-collocuteur, ces vers en la bouche :

Le malade. Quand je vois maître Jean Avis,
Je n'ai ni fievre ni friſſon :

Le Médecin. Guéri êtes à mon avis,
Puiſque vous trouvez le vin bon.

L'interlocuteur à J. Avis. La peinture de votre Avis
A plus coûté que la façon.

Saignée. I. Un Chirurgien, après avoir ſoigné pendant plus de deux mois, & guéri la femme d'un berger, qui avoit une maladie très-dangereuſe, n'exigea rien pour ſes ſoins, ni même pour les remedes qu'il avoit fournis, parce qu'il connoiſſoit l'état de miſere où étoit réduite cette famille : cependant le berger

desiroit bien exprimer sa reconnoissance ; il se rappella que son bienfaiteur usoit du tabac. Il acheta une tabatiere de buis, & grava sur le couvercle la figure d'une Demoiselle assise, qu'un Chirurgien saignoit, avec cette légende autour : *Je te blesse pour te guérir.* Il offrit ensuite la tabatiere à son Esculape, qui la reçut avec beaucoup de plaisir. Plusieurs personnes qui l'ont vu, ont jugé cet ouvrage digne de nos meilleurs Artistes. Affiches de Montpellier, 1774.

II. Le Maréchal de . . . . étant en voyage se trouva incommodé au point d'être obligé de s'arrêter dans un village pour se faire saigner : on avertit le Chirurgien du lieu, dont l'air embarrassé n'inspiroit pas beaucoup de confiance au malade. Cependant le Maréchal donne son bras, qu'il retira un peu, lorsqu'il étoit sur le point d'être piqué. *Il me semble*, dit le Chirurgien, *que Monseigneur craint la saignée. Non pas la saignée*, *mais le Saigneur*, répondit le Maréchal.

III. Beautru étant tombé malade, de la maladie dont il mourut, & ses Médecins ayant opiné pour la saignée, il ne voulut jamais la laisser faire. Le Roi, qui l'aimoit, ayant appris sa résistance, lui fit dire qu'il l'exhortoit très-fort à se laisser saigner. Beautru répondit à celui qui étoit envoyé par le Roi : *Je n'aime pas les saignées de par le Roi.*

IV. Un paysan condamné à être pendu & prêt à subir sa sentence, envoya chercher un Chirurgien, à qui il dit : « Je » n'ai jamais été saigné, Monsieur; mais » ayant entendu dire que la premiere » saignée sauvoit la vie, je vous prie de » me la faire.

V. « Il est d'usage en Savoye, dit » *Menage*, que celui qui est saigné re- » çoit des présens. Un jeune homme qui » s'étoit fait saigner, en ayant reçu un de » sa maîtresse, lui écrivit : *Je vous re-* » *mercie de votre présent pour la plaie de* » *mon bras ; mais celle du cœur !* »

VI. Le Roi de Boutan, dit Voltaire

dans ſes Mélanges, chap. XIII, eut un jour beſoin d'être ſaigné. Un Chirurgien Gaſcon, qui étoit venu à ſa Cour, dans un vaiſſeau de notre Compagnie des Indes, fut nommé pour tirer cinq onces de ce ſang précieux. L'Aſtronome du quartier cria que la vie du Roi ſeroit en danger, ſi on le ſaignoit dans l'état où étoit le Ciel. Le Gaſcon pouvoit lui répondre qu'il ne s'agiſſoit que de l'état où étoit le Roi de Boutan; mais il attendit prudemment quelques minutes, & prenant enſuite ſon almanach, *vous avez raiſon, grand homme*, dit-il à l'Aſtronome, *le Roi ſeroit mort ſi on l'avoit ſaigné dans l'inſtant où vous parliez : le Ciel a changé depuis ce tems-là, & voici le moment favorable.* L'Aſtronome en convint, & le Roi fut ſaigné & guéri. Peu à peu on s'eſt accoutumé à ſaigner les Rois comme leurs ſujets, quand ils en ont eu beſoin.

VII. Un Chirurgien, en ſaignant une Dame de qualité, eut le malheur de

piquer l'artere, d'où résulterent des accidens qui firent périr la malade. En faisant son testament, elle eut la générosité de laisser à ce Chirurgien extrêmement affligé, comme on s'en doute bien, huit cent livres de pension viagere, tant pour le consoler, est-il dit dans le testament, que pour l'obliger à ne plus saigner de sa vie.

VIII. Il y a un trait presque semblable dans le Journal encyclopédique du 15 Janvier 1773. Une Princesse Polonoise ayant éprouvé le même malheur, deux jours avant sa mort elle fit insérer dans son testament ce qui suit : « Persuadée » du tort que mon malheureux accident » fera au Chirurgien malheureux, qui est » la cause de ma mort, je lui legue sur » mes biens la somme de deux cent ducats » de rente viagere, & lui pardonne de » tout mon cœur sa méprise ; je souhaite » ardemment qu'il soit indemnisé par-là du » discrédit que pourra lui causer ma fu- » neste catastrophe ».

IX. M. Theveneau, Seigneur de Palmery, Docteur en medecine, demeurant à Saint-Sauge, ville du Nivernois, traita la femme d'un Huissier, nommée Gignault, âgée de 24 ans, qu'il fit saigner depuis le 6 Septembre 1726, jusqu'au 3 Juin 1727, c'est-à-dire, en neuf mois, trois mille neuf cent quatre fois; au 15 Juillet de la même année, les saignées montoient à quatre mille cinq cent cinquante-cinq; il n'y avoit que la saignée qui pût soulager cette femme, dans la maladie dont on trouve le détail, Mercure de France, Avril 1728, & Décembre 1729. Enfin, toutes les saignées depuis le 6 Septembre 1726, jusqu'au premier Décembre 1729, montoient à vingt-six mille deux cent trente.

X. Monsieur, Frere de Louis XIV, avoit une extrême aversion pour la saignée. En 1701, il eut des saignemens de nez, qu'il cachoit aux Medecins, crainte qu'ils ne le fissent saigner. Etant un jour à Marly, à table avec le Roi, il lui prit un sai-

gnement de nez ſi conſidérable, que toute l'aſſemblée fut alarmée. On envoya chercher M. Fagon, premier Medecin, à qui une longue expérience avoit acquis le droit de parler aux Princes avec une dureté ſalutaire. Il lui dit, après l'avoir examiné : vous êtes menacé d'apoplexie & vous ne ſçauriez vous faire ſaigner trop promptement. Le Roi ſe joignit à diverſes repriſes au Medecin, pour vaincre la réſiſtance que ſon frere oppoſoit à la ſaignée; mais n'ayant jamais pu l'obtenir, il lui dit à la fin : vous verrez ce que votre opiniâtreté vous coutera : on nous éveillera une de ces nuits pour nous dire que vous êtes mort. La prédiction ne s'accomplit que trop bien; car au bout de quelque temps, après avoir ſoupé très-gaiement à S. Cloud, Monſieur étoit ſur le point de ſe retirer, lorſqu'il tomba mort, en demandant à M. de Ventadour, qui étoit auprès de lui, d'une liqueur que le Duc de Savoye lui avoit envoyée.

XI. Dans un concile tenu en Dauphiné

dans le neuviéme ſiécle, il fut ordonné, ſur les repréſentations de l'Archevêque de Narbonne, que dans cette partie de la France, on obſerveroit la Loi des Viſigots, qui défend de ſaigner une femme, ſi ce n'eſt en préſence de ſes parens. *Nullus medicus, ſine præſentiâ patris vel matris... mulierem phlebotomare præſumat.*

XII. L'imbécillité déſigna, pendant plus de ſix cent ans, ſous le nom burleſque de *minution*, la ſaignée périodique que chaque religieux eſſuyoit forcement, aux quatre ſaiſons de l'année. Malade ou ſain, aucun n'étoit à l'abri du coup de lancette: le ſang devoit même couler, juſqu'à ce que le Superieur fît appliquer la compreſſe. C'eſt ainſi que du temps de St. Louis les ſaignées étoient très-fréquentes, au point que ce Prince fut obligé d'impoſer des loix aux Religieuſes de l'Hôtel-Dieu de Pontoiſe, par leſquelles il ne leur fût permis de ſe faire ſaigner dorénavant que ſix fois par an; ſçavoir, à Noël, au commencement du Carême, à Pâques, à la St.

Pierre, dans le mois d'Août & à la Toussaint. On trouve les mêmes Ordonnances dans les Statuts des Chartreux, faits par le vénérable *Guigne*, leur cinquiéme Prieur.

Il y a encore des Ordres religieux, si on en croit l'Auteur des *Mêlanges tirés d'une grande bibliotheque*, A a, pag. 207, dans lesquels c'est une regle & une discipline du Cloître de se faire saigner tous les ans au moins une fois; c'est une fête pour le Couvent, lorsque l'époque de la saignée arrive. On convient du jour où l'on saignera la moitié de la Communauté: cette moitié est dispensée pendant trois jours de toute assistance aux Offices, & on lui donne double pitance. Les trois jours étant expirés, elle reprend ses fonctions, & le tour de l'autre moitié arrive, dont les trois jours se passent aussi gaiement.

Il s'en faut certainement beaucoup que les saignées soient maintenant aussi communes dans les Communautés religieuses: cependant l'expérience prouve qu'elles le

sont

ſont encore beaucoup trop, ſur-tout dans les Couvens cloîtrés des Religieuſes. En-vain leur fait-on à ce ſujet des repréſentations, elles ſont en pure perte; ces bonnes Religieuſes regardent les ſaignées comme un beſoin indiſpenſable de leur état; au ſurplus, il y a apparence qu'elles ne leur font pas grand tort, puiſque la plûpart parviennent à une extrême vieilleſſe, ſans être ſujettes à aucune des maladies, qui ſont pour l'ordinaire la ſuite des fréquentes ſaignées.

XIII. Vers la fin du ſiécle dernier, les Médecins voulant que la chirurgie fût entiérement aſſujettie à la médecine, exigerent qu'aucun Chirurgien ne ſaignât un malade, ſans être muni de l'ordonnance d'un Médecin. Ils pourſuivirent en Juſtice les Chirurgiens, à l'effet de les ſoumettre à cette loi tyrannique. Le Sueur (1), Chirurgien, alla avec plu-

(1) Il y a apparence qu'il n'étoit que privilégié; car *Devaux* ne fait aucune mention

ſieurs de ſes Confreres, la veille du jugement que devoit rendre à ce ſujet le Parlement, trouver M. de Novion, qui étoit alors premier Préſident; & afin que l'audience ne lui fût pas refuſée, il ſe fit annoncer comme ayant à communiquer au premier Préſident une affaire, dans laquelle il avoit lui-même le plus grand intérêt.

M. de Novion étoit encore au lit; il ſe leva promptement, & parut en robe de chambre. Lorſqu'il vit tant de monde, il dit: Qu'allez vous dire, Meſſieurs, de voir un premier Préſident donner audience en robe de chambre? Monſeigneur, répondit le Sueur, vous devez être en robe; vous y êtes; il n'y a de différence que dans la couleur; il ne nous appartient pas de chicaner notre Juge là-deſſus; daignez ſeulement nous écouter.

---

de lui dans ſon *Index funereus*; il n'eſt d'ailleurs connu que par l'anecdote que nous rapportons.

Le Sueur, après avoir expliqué son affaire, finit par dire : Supposons, Monseigneur, que vous soyez subitement attaqué d'une apoplexie ; Dieu néanmoins vous en préserve ; mais cet accident peut vous arriver comme à tout autre ; votre Médecin demeure au Marais, votre Chirurgien est dans la cour du Palais, à côté de chez vous, ne courera-t-on pas d'abord au Chirurgien ? Mais si la prétention des Médecins a lieu, & est autorisée par un Arrêt, le Chirurgien en vain se présentera ; il aura les mains liées ; il n'osera vous saigner ; il faudra courir après le Médecin, & pendant ce tems-là Monseigneur passera la barque à Caron.

Cet éloquent & court plaidoyer frappa vivement le Magistrat. Le lendemain, l'affaire fut rapportée, & d'une voix unanime la prétention des Médecins fut rejettée, & les Chirurgiens furent autorisés à saigner dans les cas urgens, lorsqu'ils le jugeroient nécessaire.

XIV. M. de Maupertuis dit dans ses

Lettres avoir connu un Médecin fameux qui avoit calculé mathématiquement tous les effets des différentes ſortes de ſaignées, les nouvelles diſtributions du ſang qui doivent ſe faire, & les différens degrés de vîteſſe qu'il acquiert ou perd dans chaque artere & dans chaque veine; ſon Livre alloit être donné à l'Imprimeur, lorſque, ſur quelque petit ſcrupule, l'Auteur pria M. de Maupertuis de l'examiner. Celui-ci s'en excuſa, & remit la commiſſion à un grand Géometre, qui venoit de publier un Ouvrage excellent ſur le mouvement des fluides. Le Géometre lut le Livre ſur la ſaignée; il y trouva réſolus une infinité de problêmes, dont l'Auteur n'avoit pas ſoupçonné la difficulté, & démontra qu'il n'y avoit pas une propoſition qui pût ſubſiſter. Le Médecin jetta ſon manuſcrit au feu, & n'en continua pas moins de faire ſaigner ſes malades, ſuivant ſa théorie.

XV. Les ſaignées ne ſont gueres en uſage dans le Tong-King. Nos Médecins,

qui les recommandent avec tant de ſoin, ſeroient bien ſurpris, ſi on leur diſoit que dans ce pays c'eſt la derniere reſſouce de l'art. A la vérité les Tong-Kinois ne doivent pas avoir un beſoin ſi fréquent de la ſaignée, que les Européens; leur ſang eſt naturellement plus pur, leur nourriture plus ſaine, leurs exercices plus violens & plus multipliés : d'ailleurs ils ſont un ſi grand uſage des racines & des ſimples, qu'ils ſont beaucoup moins ſujets aux maladies, qu'occaſionnent en Europe l'abondance & la corruption des humeurs. Outre cela, quand les Tong-Kinois ſe ſentent oppreſſés ou engourdis, ils ſe ſervent d'un remede dont l'effet eſt auſſi prompt que ſalutaire. Voici en quoi l con ſiſte.

Il y a dans la mer qui baigne l'Iſle de Haynan une eſpece de cancre, dont la vertu eſt de purifier la maſſe du ſang. Cet animal étant jetté par les flots ſur le rivage, s'y pétrifie à la longue, ſans rien perdre de ſa figure naturelle. Lorſqu'il eſt parvenu à ce degré de du-

reté, qu'on remarque dans les pierres ordinaires, on le réduit en poudre, & on le fait prendre au malade avec de l'eau, du vin ou de l'huile, ſuivant le cas plus ou moins preſſant où il ſe trouve ; on en uſe auſſi avec ſuccès pour les bleſſures dangereuſes, pour les fievres & les dyſſenteries.

SENIERGUES, *Chirurgien*. Deux circonſtances conſerveront à la poſtérité le nom de ce Chirurgien malheureux ; la premiere eſt qu'il accompagna les Académiciens qui allerent au Pérou pour fixer la méridienne : la ſeconde eſt qu'il y finit ſa vie d'une maniere tragique. On pourroit en citer une troiſieme, ſavoir, le procès que ſoutint à ce ſujet M. de la Condamine, qui vouloit tirer vengeance de ce meurtre. Voici comme il arriva. Il y avoit à Cuença dans la place publique un combat de taureaux. M. Seniergues, qui étoit tranquillement aſſis dans une loge, fut aſſailli par une po-

pulace armée & furieuſe, animée par celui dont le devoir étoit de la réprimer. Le Chirurgien ſe voyant attaqué, deſcend de ſa loge l'épée à la main, fait face à cette multitude, la contient quelque tems, mais eſt bientôt obligé de céder au nombre qui le pourſuit, l'enveloppe, le déſarme, & le perce de mille coups. On a dit auſſi qu'une affaire de galanterie fut la cauſe de cette querelle, Seniergues ayant entrepris de défendre les droits d'une jolie femme, contre un amant qui l'avoit trompé. Quoi qu'il en ſoit, il mourut au bout de quatre jours de ſes bleſſures, dans la maiſon des Jéſuites.

Les Académiciens, pour honorer la mémoire du défunt, ſe crurent obligés d'intenter & de ſoutenir contre les meurtriers un procès qui dura plus de trois ans. Les coupables furent condamnés à un baniſſement qu'ils n'ont point gardé, à une amende qu'ils n'ont pas payée; & même après le départ des François, ayant fait entendre de nouveaux témoins, ils

furent entiérement abſous ; le plus criminel d'entr'eux ſe fit Prêtre.

Visceres. I. Athenius, Profeſſeur de belles-lettres à Urbin, & Bibliothécaire du Duc Guido Ubaldo, ſous le Pontificat d'Alexandre VI, prétend que le cœur eſt le principe de la ſageſſe; le poumon, le principe de la parole; le fiel, le principe de la colere ; la ratte, le principe des ris; & le foye, le principe de l'amour: il exprime ainſi ſa penſée dans ces deux vers ;

Cor ſapit, & pulmo loquitur: fel commovet iras;
Splen ridere facit: cogit amare jecur.

Un autre a dit: Pour moi je me contente de croire que le cœur eſt le principe & le ſiege de la chaleur naturelle, que le poumon fait reſpirer, que le fiel eſt l'excrément du ſang & du foye, que la ratte attire l'humeur mélancolique, & que le foye forme le ſang.

II. *André Lacuna*, Médecin Eſpagnol du

du ſeizieme ſiecle, a fait un Ouvrage d'anatomie rempli de réflexions morales & politiques, où il compare la plupart des viſceres aux différens Royaumes qui vivent en bonne intelligence pendant la paix, & qui tâchent de ſe détruire pendant la guerre. C'eſt ainſi, dit-il, que dans l'état de ſanté, qui eſt la paix, tous les viſceres, rempliſſant bien leurs fonctions, concourent à prolonger la vie de l'homme; au lieu que dans l'état de maladie, qui eſt la guerre, ces mêmes viſceres ne rempliſſant pas leurs fonctions, ou les rempliſſant très-mal, ils ſe détruiſent peu à peu, & font perdre la vie à la machine animale. Il compare les vaiſſeaux meſenteriques aux Iſles que la Seine forme auprès de Rouen. On m'a dit que M. *Petit*, auſſi ſavant Médecin qu'habile Anatomiſte, ſe ſervoit ſouvent de cette comparaiſon, lorſqu'il faiſoit des cours particuliers d'anatomie.

ANATOMIE. I. Le célebre Anatomiſte

Duverney venoit quelquefois voir madame la Ducheſſe du Maine à Sceaux : le bon homme cherchoit à rendre ſervice dans cette Cour à madame Staal, alors mademoiſelle de Launay, qui avoit fait ſous lui un cours d'anatomie. Sa paſſion pour cette ſcience lui perſuadant qu'elle fondoit le vrai mérite, il dit un jour en grande compagnie, croyant faire un grand éloge de ſa protégée, que *cette demoiſelle étoit la fille de France qui connoiſſoit le mieux le corps humain.*

II. L'Empereur de la Chine *Cang-hi* chargea en 1722 le P. *Perennin*, Jéſuite, de traduire en Tartare Mant-cheou une anatomie complette de quelqu'Auteur François. Le Jéſuite choiſit celle de *Dionis* : il eût ſans doute pu faire un meilleur choix. Quoi qu'il en ſoit, l'Empereur lui fit donner pour l'exécution de cet Ouvrage trois Mandarins, deux Ecrivains & deux Peintres des plus habiles pour les figures, avec des Tireurs de ligne, des Cartonniers, &c. L'Ouvrage fut exé-

cuté ; mais l'Empereur étant mort l'année ſuivante, le P. Perennin, qui demeura en poſſeſſion de l'Ouvrage, l'a envoyé à l'Académie Royale des Sciences de Paris, pour orner ſa bibliotheque. Quoique tout le travail en ce genre de l'Empereur eût conſiſté dans l'ordre qu'il avoit donné, cependant un jour qu'on lui rendoit compte d'un point d'anatomie, il dit : « J'ai tant travaillé ſur cette matiere, » que je dois bien la ſavoir ». Ce qui prouve que, lorſqu'il eſt queſtion d'Ouvrages d'eſprit, un Empereur Chinois ne met point de différence entre ce qu'il fait faire & ce qu'il fait lui-même.

III. Le Pareſſeux, ou Aï ou Haï, quadrupede de l'Amérique, & particuliérement du Ceylan, eſt remarquable par pluſieurs ſingularités anatomiques qu'on ne rencontre pas dans les autres animaux. 1°. Il eſt ſans queue, & n'a que deux doigts aux pieds de devant & trois à ceux de derriere. 2°. Les femelles ont deux mamelles entre les pieds de devant. 3°. Ses

dents ne sont point à lobes, comme celles des autres quadrupedes, mais cylindriques, & terminées par un bout arrondi. 4°. Il a bien quatre estomacs, comme tous les animaux ruminans; mais ses intestins, au lieu d'être longs, comme ils le sont dans ceux-ci, sont au contraire très-petits & plus courts que ceux des autres animaux carnivores. 5°. Au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine & l'autre pour les excrémens; au lieu d'un orifice extérieur & distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égoût commun, un cloaque, comme dans les oiseaux. 6°. Leur insensibilité est démontrée, en ce qu'en les soumettant au scalpel, après leur avoir arraché le cœur & les intestins, ils ne meurent pas à l'instant. Pison, qui a fait cette cruelle expérience, dit que le cœur, séparé du corps, battoit encore vivement une demi-heure après, & que l'animal remuoit toujours les jambes, comme s'il n'avoit

été qu'aſſoupi. Au ſurplus, il y a pluſieurs ſortes de pareſſeux, dont chacun préſente des différences marquées. On peut conſulter à ce ſujet l'Hiſtoire naturelle de M. le Comte de Buffon.

IV. Le Cabinet d'anatomie de Leyde eſt moins remarquable par ſa ſtructure, que par les pieces qu'il renferme. Il eſt conſtruit en amphithéâtre pour donner aux ſpectateurs la facilité de voir toutes les parties de l'homme ou de l'animal, dont on fait la diſſection. Ce lieu eſt orné de ſquelettes humains de toutes les tailles, des deux ſexes, de tous les âges, qui garniſſent le tour du Cabinet. On montre dans une autre piece des ſquelettes d'animaux, mêlés avec ceux de quelques criminels punis pour leurs forfaits, la veſſie d'un homme contenant ſeize pintes d'eau, la peau d'un autre préparée en façon de parchemin, des boyaux dont on a fait une chemiſe, un Prince d'Egypte embaumé depuis deux mille ans, un ſquelette de baleinon bien entier, de vingt

pieds de long, la têtê d'une baleine beaucoup plus grande, un ſinge des Indes avec des aîles, une main de Nymphe marine, & le ſquelette d'un jeune homme qui avala un couteau pour ſe défaire d'une arête de poiſſon qui l'étrangloit. On lui ouvrit, dit-on, l'eſtomac, & il vécut trois ans après l'opération. *Credat Judæus Apella, non ego.*

V. Il y a à Bologne des Profeſſeurs pour toutes les Facultés, & un théâtre d'anatomie, où parmi d'excellentes ſtatues on en voit deux qui repréſentent des hommes écorchés, qu'on regarde comme des chef-d'œuvres. On dit qu'on peut venir maſqué aux démonſtrations; cela eſt très-commode pour les femmes, qui croiroient ne pouvoir s'y montrer avec bienſéance, à viſage découvert.

VI. Le Prince-Evêque de Wilna a fondé dans cette Ville, en 1776, une chaire d'anatomie. C'eſt un Chirurgien François (M. *Regnier*) qui a été le premier Profeſſeur. Il a ouvert ſes leçons

en préſence du Prince - Evêque, d'une nombreuſe Nobleſſe, & d'une affluence extraordinaire d'auditeurs de tous les rangs, pour leſquels c'étoit un ſpectacle tout-à-fait nouveau.

Asthme. I. L'aſthme eſt une maladie fâcheuſe, mais qui communément n'eſt pas mortelle, à moins qu'elle ne dégénere en hydropiſie de poitrine. Ses accès ſouvent ſont terribles, & ceux qui en ſont témoins pour la premiere fois, croient que le malade va être ſuffoqué : cependant avec une ſaignée ou deux, il revient promptement & aiſément à ſon premier état.

II. On ſait l'hiſtoire de cet aſthmatique que l'on crut à l'extrémité, au milieu d'un violent accès, ſi bien que l'on courut à la paroiſſe pour lui procurer les derniers ſecours ſpirituels ; l'égliſe étant aſſez éloignée, le Curé n'arriva que plus d'une heure après qu'on l'eut été chercher ; il fut fort étonné de ne plus trouver ſon

moribond. Celui-ci, revenu de ſon attaque, étoit allé prendre l'air dans ſon jardin, & étoit ſorti par une porte qui donnoit dans la campagne. La cérémonie fut renvoyée à une autre occaſion, & l'on ſe permit ſeulement de dire que le bon Dieu s'étoit fait écrire à la porte du malade.

III. Je viens vous conter mon chagrin,
Dit Perrette à ſon Médecin :
Mon mari devient aſthmatique.
Notre Eſculape lui réplique :
Raſſurez-vous : on voit cette eſpece de gens
Souffrir beaucoup, mais vivre très-long-tems.
Pour ſe débarraſſer il faut qu'on les aſſomme.
Perrette auſſi-tôt s'écrie :
Monſieur, faites que mon pauve homme
Souffre le moins qu'il ſe pourra.

THOMÉ, *Médecin*. Tel eſt le nom d'un Médecin de la Faculté de Montpellier, établi à Lyon; il vint jouer à Paris, le ſiécle dernier, un rôle fort extraordinaire, qui lui a fait trouver place dans les Cauſes célebres. Il demanda au Parlement la

liberté d'épouſer Marie Joiſel, veuve du ſieur Gars, Procureur du Roi au ſiege de Meulan, laquelle, par Arrêt du 9 Mars 1673, avoit été condamnée, pour crime d'adultere, à être miſe dans un Couvent où elle ſeroit raſée. L'Arrêt porte encore qu'elle ſera recluſe le reſte de ſes jours. M. Fournier, Avocat du ſieur Thomé, dit à la Cour que le ſieur Thomé étoit un des Médecins les plus employés, & de l'une des meilleures familles de Lyon, qu'il ſe préſentoit pour exercer la plus haute charité chrétienne qui eût jamais paru dans un Tribunal de Juſtice, &c.&c.

Après les plaidoieries reſpectives des parties, & celle de M. *Talon*, Avocat-Général, la Cour rendit l'Arrêt qui ſuit : « Ayant égard à la requête du ſieur » Thomé, permet aux deux parties de » contracter mariage, à cet effet ordonne » que les articles du contrat de mariage » ſeront ſignés à la grille du Refuge, où » eſt Marie Joiſel, laquelle, après la » publication des trois bans, ſera con-

» duite du Refuge en la paroiſſe dudit lieu
» par Dumur, Huiſſier en la Cour, qui
» s'en chargera, pour en ſa préſence être
» procédé à la célébration dudit mariage;
» ce fait, être remiſe entre les mains de
» ſon mari; quoi faiſant, la Supérieure
» en demeurera bien & valablement dé-
» chargée. Fait en Parlement le 29 Jan-
» vier 1684 ».

Les parens paternels formerent oppoſition à cet Arrêt, ce qui obligea le ſieur Thomé de plaider encore contr'eux, & il gagna complettement ſon procès le 21 Juin ſuivant. Le procès-verbal qui fut fait par l'Huiſſier, en exécution des deux Arrêts, eſt ſingulier; on n'en avoit pas encore vu d'exemple. Il paroît que M. Thomé étoit bien au-deſſus de ces diſgraces du ménage, qui brouillent ſi ſouvent les maris avec leurs femmes.

Prix *de l'Académie de Chirurgie.* En 1744, un Médecin de Liſbonne répandit

une eſpece de manifeſte dans lequel il ſe plaignoit de l'injuſtice qu'il prétendoit lui avoir été faite par l'Académie royale de Chirurgie, dans la diſtribution du prix promis à celui qui auroit fait le meilleur mémoire *ſur la nature & la méthode de la curation du cancer.* Après avoir expoſé ſon âge de 73 ans, ſes études & ſon expérience, le nombre & la réputation de ſes Élèves, ſes titres de Docteur en l'Univerſité de Lerida, de Lecteur royal en Anatomie dans l'hôpital de tous les Saints, & de Maître en Chirurgie, Phyſique, Anatomie, Médecine, &c.; il ajoute que pour mettre le public inſtruit en état de juger ce procès, il a fait imprimer ſon diſcours rejetté par l'Académie, & il la prie de faire pareillement imprimer celui qu'elle a jugé digne du prix, & de lui en adreſſer un exemplaire.
» Si l'on me refuſe cette grace, dit-il,
» je proteſte que je me tiendrai pour
» vainqueur, que je ne ceſſerai de de-
» mander juſtice, & que je l'attendrai de

» la poſtérité ». Il eſt allé chez les morts apprendre le jugement de la poſtérité.

Purgation. I. On dit que M. le Préſident de B... portoit à la garderobe les livres dont il ne faiſoit aucun cas. La colère, dans laquelle il entroit en les liſant, étoit chez lui un vehicule merveilleux pour la nature, lorſqu'elle avoit beſoin d'être aidée par des ſecours étrangers.

II. Un Médecin ayant ordonné à M. *Cocquard* qui étoit malade, une purgation, le diſciple d'Apollon lui envoya le ſoir une épitre, dont voici quelques fragmens :

Docteur, qu'Eſculape illumine,
Si j'ai mis en lambeaux l'ordonnance latine,
Que je t'ai vu pour moi griffonner ce matin,
Faut-il que ton courroux tonne, éclate, fulmine,

. . . .

A plus forte raiſon mon ame ſe mutine,
Quand le ſéné, la caſſe unis au tamarin,
A la manne, à la barbotine,
Doivent par mon goſier ſe frayer un chemin,

Au canal où du dos vient aboutir l'épine.
Toutefois, puisqu'il faut que je m'y détermine;
Plus docile à tes loix, demain sur mon coussin
Je souleverai mon échine
Pour sabler la boisson que ton art me destine;
Dussai-je, empaqueté dans quatre ais de sapin,
Devenir plutôt le butin
Du sombre époux de Proserpine!

. . . .

Si tu peux par tes soins empêcher ma ruine,
Je chanterai ta gloire & mon plus doux destin,
Tant que pour moi Clotho tournera sa bobine,
Sera d'aimer, j'en jure, autant mon Médecin,
Que je hais une médecine.

III. On trouve dans l'histoire des Ordres monastiques, à l'article de celle des Franciscains, cette question avec la réponse: un Minime peut-il quelquefois se purger dans l'année par précaution, & pendant la purgation se servir d'alimens gras? La réponse est moitié négative & moitié affirmative. Ce n'est pas la premiere fois qu'on s'est occupé dans les cloîtres des discussions aussi minutieuses & aussi frivoles.

IV. *Stava bène, per esser meglio, sto*

qui : j'étois bien, pour avoir voulu être mieux, je ſuis ici. On fit cette épitaphe à un Gentilhomme Italien qui ſe portant bien avoit été conduit au trépas par une purgation, qu'il avoit priſe vraiſemblablement par précaution. Que la liſte de ceux qui ſortent de ce monde par cette même porte ſeroit longue, ſi elle étoit connue !

V. Il eſt rapporté dans les éphémérides d'Allemagne, cent. 1 & 2, obſ. 129, qu'une femme voyant apporter une médecine à ſon mari, elle en fut tellement frappée, qu'elle commença par vomir, puis alla à la ſelle ſi copieuſement qu'elle en penſa périr, & fut très-longtems à recouvrer ſa ſanté. ---- On lit dans le même journal, décad. 1, an. 3, obſ. 234, que la fille d'un Conſul d'Hanovre, âgée de dix-huit ans, ayant à prendre une médecine pour le lendemain, & cette médecine étant compoſée d'extrait de rhubarbe qu'elle déteſtoit, elle rêva qu'elle l'avoit priſe. Les tranchées qu'elle

ſentit l'éveillerent & lui procurerent cinq à ſix ſelles copieuſes.

VI. M. Lebrun a adreſſé l'épigramme ſuivante à une malade qui aimoit ſon médecin, mais qui répugnoit à prendre une médecine, qu'il lui avoit ordonnée :

Pourquoi faites-vous tant la mine ?
Buvez, buvez, belle catin :
Doit-on haïr la médecine,
Quand on aime le Médecin ?

HEMOPTYSIE, *ou crachement de ſang.*

I. C'eſt un commun proverbe, dit Albert » le grand, dans ſes *admirables ſecrets*, » que le porc n'a rien de mauvais que » ſa fiente ; mais ce proverbe eſt faux, » ſi on l'expérimente, comme je l'ai fait » pluſieurs fois, puiſqu'il n'y a rien de » meilleur dans l'animal. Peut-être ne » voudra-t-on pas croire ce que j'avance, » ne l'appuyant d'aucune autorité; mais » je le montrerai par une expérience » manifeſte. Il y avoit dans cette Ville, » un homme qui crachoit continuellement

» du ſang : on appelle les Médecins &
» les Chirurgiens les plus experts qui
» employerent inutilement tous les remé-
» des qu'ils purent imaginer.

» La mere de cet homme voyant
» qu'ils n'avançoient rien, me fit prier
» de voir ſon fils ; je lui répondis qu'a-
» près tant d'habiles gens je ne pouvois
» rien faire. Cependant, j'ajoutai, en lui
» ſerrant le doigt, que tous les ſecrets
» n'étoient pas dans une tête, & que
» ſouvent Dieu donnoit aux ignorans des
» talens qu'il cachoit aux plus ſavans.
» Elle comprit d'abord ce que je voulois
» dire, & elle inſiſta davantage, en me
» promettant une grande récompenſe, ſi
» je venois à bout de cette cure. Je pré-
» parai donc auſſitôt le remède ſuivant.
» Je pris de la fiente de porc : je la fri-
» caſſai avec autant de crachats de ſang
» du malade, y ajoutant un peu de beure
» frais, & la fis manger à ſon fils. Le
» croirez-vous ? c'eſt une choſe prodi-
» gieuſe. Le lendemain les Médecins, qui

a voien

» avoient abandonné le malade, furent
» fort étonnés de le voir marcher dans
» les rues ſain & ſauf.

Nous ne craignons pas d'être taxé d'incrédulité, en aſſurant que le malade eût tout auſſi bien guéri, quand il n'auroit pas pris le remede preſcrit par Albert le grand. On ſait aujourd'hui à quoi s'en tenir ſur le compte de ce Moine, dont les ouvrages forment 21 gros vol. in-fol., enſorte qu'on pourroit bien lui appliquer avec juſteſſe ce que Cicéron diſoit d'un Auteur volumineux, *qu'on auroit pu brûler ſon corps avec ſes ſeuls écrits.*

II. Pline, le Naturaliſte, dit que pour ſe guérir d'un crachement de ſang, *Meliſſus*, célebre Poëte latin tragique, garda trois ans le ſilence. Peu de gens ſeroient capables d'uſer d'un tel remede.

Democides, *Médecin.* Il étoit de Crotone, fils de Calliphron & ami de Polycrate; tyran de Samos; impatient

des caprices de ſon pere, il le quitta & ſe retira dans l'Iſle d'Egine, où il donna de ſi grandes preuves de ſa ſcience, qu'on lui fit une penſion. Les Athéniens informés de ſa grande réputation, le prierent d'en accepter auſſi une de leur part. Son nom ſe répandit bientôt dans toute la Grece. Tous les Princes aſpirerent au bonheur de l'avoir à leur Cour, & lui firent les offres les plus flatteurs. Il donna la préférence à Polycrate, Souverain de l'Iſle de Samos, qui le reçut avec le plus grand accueil. Mais il ne jouit pas longtems des bienfaits de ce Prince. Oretes ayant fait une invaſion dans l'Iſle, tua Polycrate, chargea de chaînes tous ceux qui étoient à ſa Cour, & les emmena en captivité à Sardis : de ce nombre étoit Democides. Son nom, ſes talens ne lui ſervirent d'aucune recommandation auprès du barbare Oretes.

Cependant Darius, Roi de Perſe, s'étant démi un pied en deſcendant de cheval, ne trouva dans ſes vaſtes états aucun

Médecin aſſez habile pour le guérir. Un de ſes Officiers ſe ſouvint d'avoir entendu vanter la ſcience de Democides : il en parla à Darius qui fit auſſitôt chercher ce Médecin ; on apprit bientôt qu'il étoit à Sardis. Darius le fit demander à Oretes, qui n'eut garde de le refuſer.

Democides ayant guéri le Roi, il fut très-richement récompenſé, acquit tout-à-fait les bonnes graces de Darius, qui le fit même manger à ſa table : on ne pouvoit obtenir de grace à la Cour, que par ſon canal. Mais le déſir de revoir ſa chere patrie le tourmentoit, enſorte qu'il s'ennuyoit à la plus brillante Cour; il attendoit quelqu'occaſion favorable de ſatisfaire ſes déſirs, lorſqu'une nouvelle guériſon la lui procura, comme on le verra dans l'article ſuivant, n°. IV.

Ulcere. I. Les Athéniens n'ayant point reçu avec le reſpect convenable les myſteres de *Bacchus*, lorqu'ils leur furent apportés de la *Beotie*, ils furent frappés

d'ulceres ſecrets. Ne trouvant aucun remede qui les ſoulageât, ils conſulterent l'oracle qui leur répondit qu'ils ne ſeroient guéris de ces ulceres, qu'après avoir conſacré à *Bacchus* les figures des parties malades. Peut-être eſt-ce-là l'origine de l'ancien uſage de couvrir les murs des Temples d'*Eſculape*, des figures des différens Membres, que la reconnoiſſance faiſoit offrir par ceux qui avoient été guéris de quelque maladie de ces membres.

II. Piurachs, un des premiers Souverains de la premiere dynaſtie des Rois de Perſe, faiſoit mettre ſur deux ulceres, qu'il avoit aux épaules, de la cervelle humaine encore chaude; pour cela on ſacrifioit journellement un grand nombre de ſes ſujets. Croyons, pour l'honneur de l'humanité & des maîtres de la terre, que cette hiſtoire n'eſt pas plus vraie, que celle qui occaſionna dans Paris il y a pluſieurs années une révolte, dont le prétexte, quoique erronné, avoit pour baſe la tendreſſe paternelle.

III. Un homme âgé de 40 ans, avoit des ulcères au front, au nez, au menton & dans la gorge, qui lui avoient fait perdre la voix. Il étoit alors en Egypte. Un Gentilhomme Anglais qui voyageoit, ayant eu occaſion de le voir & s'étant rappellé qu'on employoit avec ſuccès en pareil cas l'eau de goudron, pria M. Burton, Conſul d'Angleterre, de voir ſi l'on ne pourroit pas venir à bout de guérir ce malheureux par le même moyen. Il acheta du goudron d'un Capitaine Suédois, prépara l'eau & en fit boire au malade environ une pinte & demie par jour. Au bout d'un mois la voix lui revint & les ulceres guérirent tous en peu de tems. C'eſt M. *Halſſeſquit*, Médecin, qui rapporte ce fait, dont il a été témoin, dans ſes *Voyages au levant*, tom. 3, p. 117.

IV. Voici comme un ulcere, au ſein d'une femme, fut cauſe d'une guerre injuſte & funeſte à celui qui l'entreprit.

Atoſa, fille du grand Cyrus, femme

de Darius, Roi de Perſe, avoit depuis quelque tems un ulcere au ſein, que la pudeur l'empêchoit de montrer : elle n'oſoit même ſe plaindre. La violence des douleurs fit enfin taire le ſcrupule : elle conſulta Démocides, Médecin de ſon pere, dont il a été queſtion plus haut, & lui montra ſon ſein. Il lui promit de la guérir, & lui demanda pour prix du ſervice qu'il ſe flattoit de lui rendre, qu'elle engageât le Roi à faire la guerre aux Grecs, eſpérant par-là trouver l'occaſion de retourner dans ſa patrie, qu'il n'avoit quitté qu'à regret.

Il tint parole à la Reine, & la guérit. Elle la lui tint auſſi & détermina Darius à lever une armée de ſept cent mille hommes, & à équiper une flotte de ſix cent vaiſſeaux qu'il envoya contre les Grecs. C'eſt dans cette guerre que fut donnée la célebre bataille de Marathon, où les Perſes furent tout-à-fait mis en déroute. Quant à Démocides, ayant été envoyé comme eſpion dans la Grece, il

y fut à peine arrivé, qu'il s'enfuit à Crotone, où il épousa une fille du fameux Lutteur *Milon*, vers l'an 520 avant J. C.

MARTEL. C'étoit un Chirurgien d'Henri IV, qui suivit ce Prince dans les guerres du Dauphiné, de Savoye, de Languedoc & de Normandie. Il eut le bonheur de sauver la vie à son Roi à la *Mothe-Frelon*, & voici comment.

Henri avoit secouru une place de son parti, appellée la *Ganache*, que ses ennemis assiégeoient; il essuya tant de fatigue, que le soir il eut une fievre, avec un point de côté, & une grande difficulté de respirer. Ses Médecins étoient alors éloignés de sa personne. Martel ayant été appellé, le Roi lui dit: *Martel, je n'en puis plus; n'attendez point les Médecins; ouvrez-moi le côté que je sens plein d'apostumes, ou tirez-moi tout-à-l'heure du sang.* Martel saigna sur le champ le Roi, ce qui le soulagea beaucoup. Il acheva de traiter Henri de sa maladie, le guérit, & gagna sa confiance.

Il étoit avec lui à la priſe du Château de *Montmelian*. Il raconte lui-même cette priſe avec le plus grand détail dans un Ouvrage intitulé : *Apologie pour les Chirurgiens contre ceux qui publient qu'ils ne doivent ſe mêler que de remettre les os rompus & démis.*

Il a écrit en outre des paradoxes ſur la pratique de la Chirurgie, où l'on trouve beaucoup de choſes que des Chirugiens modernes ont données comme de nouvelles découvertes, tels que les panſemens à froid, l'abus des ſutures, les bandages, &c. Ses Œuvres ſont imprimées avec la Chirurgie de *Philippe de Fleſſelles*, Médecin à Paris, *in*-12. 1635. M. *Portal* ne fait aucune mention de ce Chirurgien dans ſon Hiſtoire de la Chirurgie; il n'en parle pas même à l'article du Médecin *Fleſſelles*, quoiqu'il cite les Ouvrages de ce Médecin.

Begayement. I. *François d'Eſtampes, Marquis de Mauny*, entrant dans le

le Cabinet de Louis XIII, où étoit le Cardinal de Richelieu, le Roi lui demanda en begayant: Que voulez-vous, Marquis de Mauny? Ce Marquis, qui begayoit encore plus que le Roi, sans que le Prince le sçût, répondit: *Sire, je je vi viens di di dire, &c.* Louis XIII. croyant que Mauny le contrefaisoit, entra dans une furieuse colere, le prit rudement par le bras, & le vouloit faire tuer par ses gardes; mais le Cardinal appaisa le Roi, en lui disant: Sire, Votre Majesté ne sçait donc pas que Mauny est né begue? Le Roi fut le premier à blâmer sa vivacité, & rendit aisément au Marquis ses bonnes graces.

II. Voici un autre trait de ce Prince, qui a rapport au même sujet. *Louis le Fevre de Caumartin*, qui fut Chancelier de France en 1622, n'obtint, dit-on, cette dignité, que par le crédit du Maréchal de Bassompierre. Louis XIII. la lui accorda avec répugnance. Caumartin est begue, disoit le Monarque, je le suis

auſſi : mon Chancelier doit porter la parole pour moi, & comment le pourra-t-il faire, s'il ne peut dire quatre mots de ſuite ſans ſe répéter? M. de Caumartin fut au ſurplus très-peu de temps en place, car il mourut l'année d'après ſa nomination.

GOETRE. I. Tout le monde ſait qu'il y a dans les montagnes des Alpes un village, où tous les habitans ſont attaqués du goëtre ou gouëtre, mot corrompu du mot latin *guttur*, gorge, maladie au ſurplus qui eſt une tumeur mobile, laquelle a ſon ſiege au devant du col, ſans changer la couleur de la peau.

Un étranger entra dans l'égliſe de ce village, lorſque le Curé faiſoit le prône. Tous les paroiſſiens le regarderent d'abord avec étonnement, parce qu'il n'avoit point de goëtre; ils ſe mirent bientôt à ſourire, & même à faire du tumulte; ce qui ne put arriver, ſans que

le Curé s'en apperçût. Alors il interrompit son discours, & leur dit : « Hé ! » Messieurs, où est donc la charité chré- » tienne; croyez-vous que cet étranger, » parce qu'il lui manque un goëtre, soit » moins agréable que vous aux yeux de » Dieu ? Ne vaudroit-il pas mieux aller » en paradis sans goëtre, que d'aller en » enfer avec le goëtre le plus beau ? » &c. &c. »

II. M. *le Marquis de Maugiron*, dans un mémoire lu à l'Académie de Lyon en 1750, sur quelques découvertes faites en Suisse & dans le Valois, parle d'un genre de goëtre, ou plutôt d'une espece d'hommes fort singuliere qui naît à Sion, Capitale de ce dernier pays. On les appelle *Cretins*. Ils sont sourds, muets, imbécilles, & presque insensibles. Ils ont des goëtres qui leur pendent jusqu'à la ceinture ; on n'apperçoit en eux aucune trace de raisonnement ni d'intelligence : cependant on les regarde comme les Anges tutélaires des familles, & celles qui n'ont

pas de cretins ſe croient diſgraciées du ciel.

III. Dans la Stirie, aujourd'hui Province Allemande, qui a joué autrefois un grand rôle dans l'Hiſtoire, ſous les noms de Pannonie & de Norique, preſque tous les habitans ſont ſujets au goëtre. On eſt aſſez d'accord d'attribuer cette maladie aux neiges fondues & aux ſources froides qui ſervent de boiſſon aux montagnards. Les goëtres des Stiriens ſont très-gros, peut-être auſſi parce qu'ils font beaucoup d'uſage de graiſſe, qu'ils mêlent à tous leurs alimens.

IV. Au Nord d'Aracan, où eſt ſitué le Royaume de Tipra, les femmes y ont des goëtres qui leur pendent juſques ſur les mamelles, & les habitans ſont ſi ſujets à cette tumeur, que quelques-uns en ont juſqu'à deux, de la groſſeur du poing : mais ce qu'il y a de plus curieux, c'eſt que les femmes ſont venues à bout de faire de leurs goëtres un ſujet de coquetterie. C'eſt bien ici le cas de dire :

Où la vanité va-t-elle se nicher? Elles disputent entr'elles de beauté, suivant la disposition plus ou moins réguliere du goëtre qu'elles portent au col, & suivant la maniere de le parer. Ce seroit leur rendre un bien mauvais service, que de chercher à les détromper sur cet objet, & de vouloir leur démontrer le ridicule de leurs prétentions.

Gomphose. On appelle ainsi une articulation sans mouvement, qui a lieu, lorsqu'un os est enfoncé dans une cavité, à peu près comme un clou dans un trou. Les dents fournissent un exemple de cette articulation. On donnoit un jour une représentation *du Siége de Calais;* on étoit fort pressé au parterre, ce qui chagrinoit beaucoup un jeune garçon, éleve en Chirurgie, qui venoit à la Comédie pour la premiere fois. La piece étoit prête à commencer, lorsqu'il apperçut, du milieu du parterre où il étoit, un de ses camarades qui faisoit tout ce qu'il pouvoit

pour le joindre. *Hé! cadédis*, dit celui-ci à l'autre, *fais en ſorte que je parvienne juſqu'à toi. Cela ne ſe peut*, répondit l'autre; *je ſuis articulé par gomphoſe.*

Jaunisse. I. Une Dlle. de qualité, également recommandable par ſes vertus perſonnelles & par un nom cher à la patrie, devint, preſque dans un clin d'œil, ictérique, à l'occaſion d'une fâcheuſe nouvelle, qui l'affecta vivement; ſon Médecin, M. *Morin*, Docteur en médecine à Avranches, lui en témoignoit ſa ſurpriſe. « Raſſurez-vous, lui dit-elle, » ce n'eſt qu'un peu de chagrin qui cher- » che à ſe diſſiper par tous mes pores; » je ſuis accoutumée à ces eſpeces de » criſes ». En effet, au bout de quelques jours, à l'aide d'une ptiſane légere de patience ſauvage & d'un minoratif, cette jauniſſe ſe diſſipa totalement.

II. Glycere, qu'affligeoit une vieille jauniſſe,
Avec un vrai teint de ſouci,
Comptoit au Médecin ſon langoureux ſupplice,
Quand le Médecin dit ainſi:

Glycere, en pareils maux, la principale chose
C'eſt d'aller tout droit à la cauſe,
Ou ce n'eſt point guérir, ce n'eſt que pallier.
« En uſez-vous ainſi, lui répondit Glycere ?
» Allez donc tout droit à mon pere,
» Qui ne veut point me marier ».

C'eſt ce qu'expriment très-bien ces deux vers de M. de la Monnoye :

Ainſi que les épis, quand les filles jauniſſent,
c'eſt le vrai tems de la moiſſon.

Indigestion. I. Un particulier, après avoir mangé beaucoup d'écreviſſes, eut une très-forte indigeſtion. Lorſqu'il eut conſidérablement vomi, ſe ſentant ſoulagé, il dit à quelqu'un : Cela m'étonne bien, car je n'ai jamais eu d'indigeſtion. *Ne ſavez-vous pas*, lui répondit celui à qui il parloit, *que ces ſortes d'animaux ne vont jamais qu'à reculons ?*

II. Seroit-on aujourd'hui plus gourmand qu'on ne l'étoit autrefois ? ou nos eſtomacs ſont-ils plus délabrés que ne l'étoient ceux de nos ayeux ? L'un & l'autre eſt très-poſſible. On ne peut douter

en effet qu'on ne mange plus de nos jours qu'on n'a jamais fait, ou au moins des mets plus indigeftes. Leur quantité, leur qualité produifent très-certainement des excès fréquens. D'un autre côté, la différence de notre régime & de notre maniere de vivre a fait éclore des maladies ou des infirmités qui prêtent aux vices de la digeftion. Il paroît donc qu'il doit y avoir de nos jours plus d'indigeftions, qu'il n'y en avoit dans ces fiécles heureux, où un exercice falutaire étoit joint à une honnête frugalité. Auffi le Docteur Dumoulin difoit-il qu'on ne l'avoit jamais appellé la nuit, pour quelqu'un qui n'eût pas foupé.

Oculiste. I. Il n'étoit pas étonnant de voir autrefois les Eccléfiaftiques fe mêler de guérir les maladies du corps, conjointement avec celles de l'ame, parce qu'originairement les Médecins étoient Clercs. Mais aujourd'hui que chaque profeffion a fon diftrict, même le Clergé, puifqu'on dit avec raifon que *le Prêtre vit*

de l'autel; n'eſt-il pas bien ſingulier de voir des Eccléſiaſtiques profeſſer une ſcience particuliere à des corps, & vendre des drogues, à la diſtribution deſquelles ils n'ont aucun droit ? C'eſt ainſi qu'on a vu, vers 1739, un certain Abbé *Candide* courir le Royaume, à peu près comme font les charlatans de nos jours, pratiquant ſur les yeux toutes les opérations de chirurgie, aux malades qui ſe préſentoient à lui.

N'avons-nous pas encore vu tout récemment un Abbé D.... qui jouiſſoit d'une cure honnête, où il pouvoit faire beaucoup plus de bien qu'il n'en a fait ici, la quitter pour venir à Paris traiter les maladies des yeux; non par une méthode particuliere & nouvelle; (car il n'en a aucune,) mais en adminiſtrant, ſuivant les maux, tous les remedes décrits çà & là dans les livres de médecine?

Il eſt vrai qu'il a dit, dans une mauvaiſe brochure répandue avec profuſion dans le public, qu'il guérit les maladies

des yeux avec *le baume de ſa grand-maman* : mais que répondra-t-il, lorſqu'on lui prouvera, par des malades qu'il a traités, qu'il ne leur a jamais fait uſer que des remedes décrits dans les Auteurs, qui ont écrit ſur les maladies des yeux? que de choſes il y auroit encore à dire ici, s'il étoit permis de tout dire! contentons-nous de faire remarquer, que ni la religion ni la morale ne s'accordent nullement avec une pareille conduite ; on ſe perſuadera aiſément de cette vérité, ſi l'on réfléchit un moment, qu'autant l'abbé D... traite des malades, autant il fait de tort à ceux qui ont acquis le droit en payant de traiter ces malades.

II. *Sigillum medici ocularii Romani nuper in agro Jenenſi repertum*, &c. c'eſt-à-dire, cachet d'un ancien Oculiſte romain, trouvé récemment dans le territoire de la ville d'Iene, avec les remarques & les obſervations de Jean-Erneſt Walch, Profeſſeur d'éloquence & de poéſie, & Directeur de l'Académie latine d'Iene.

A Ienè, chez Haller 1764, feconde édition augmentée.

Ce cachet, qui eft une pierre, eft gravé au frontifpice de l'ouvrage, dans fa véritable forme, avec l'infcription qu'il porte & l'explication du Profeffeur. Les anciens avoient comme nous des Médecins pour les yeux, des Médecins pour les dents & pour les oreilles, des Médecins pour les maladies de la tête, pour celles du ventre, pour les maladies cachées &c. Il y avoit à la Cour impériale de toutes ces fortes de Médecins, & en charge un décurion des Médecins, nommé fur les antiques *Archiater.* Ce dernier titre fut dans la fuite donné par honneur à quelques-uns de ceux qui embraffoient toutes les parties de la médecine, & qu'on nommoit fimplement *Medici.*

Mais de toutes ces claffes de Médecins, les Oculiftes étoient les plus confidérés, & ce font ceux qui font nommés le plus fréquemment dans les infcriptions. Ils n'étoient pas tous de race fervile, com-

me l'ont prétendu bien des ſavans. Quelques-uns deſcendoient d'anciennes familles Romaines. Le médecin *Phronime*, Oculiſte, dont il eſt queſtion ci-deſſus, vivoit, comme le conjecture l'Auteur, dans les premiers ſiecles de notre ere, puiſqu'il avoit un cachet pour en appoſer l'empreinte ſur les boîtes qui contenoient ſes remedes ; ces pierres n'étoient donc pas, comme a prétendu *Spon*, des couvercles de boîtes à drogues, mais de véritables cachets. Elles étoient toutes de couleur verte & de véritables jaſpes. Le grand nombre d'abbréviations qu'on voit ſur la pierre d'Iene, prouve ſon antiquité, en ce qu'elles ſont toutes ſemblables à celles qui ſe trouvent ſur les marbres antiques.

VESSIE. I. Voici ce que dit M. l'abbé Coyer, de Foki, ſon philoſophe chinois, dans une brochure intitulée, *plaiſirs pour le peuple*. « Il donnera l'expérience des » veſſies malabares : ce ſont dix beautés » de la cour du Samorin qui les ont gon-

» flées de leur souffle: ces vessies ont la
» vertu de donner une maladie précieuse
» qui distingue les Sultanes en Orient.
» Il invitera les dames de Paris à pré-
» senter leurs bouches au tuyau placé à
» l'orifice, & par le moyen d'une clef
» mobile, on leur inspirera de cet air
» de cour un quart, un tiers, une moitié,
» à volonté. C'est alors qu'on verra des
» changemens de couleur, des baillemens,
» des attitudes violentes, des suffocations.
» On verra des vaporeuses, incertaines entre
» les ris & les pleurs, s'acquitter des
» deux à la fois. On avertit les bourgeoises
» de respirer une dose plus forte, afin
» d'aider le peu de disposition qu'elles ont
» aux vapeurs. On leur apprendra même
» à les placer. Il sera libre aux jeunes Sei-
» gneurs, & à tous ceux qui visent au
» titre d'agréables, de participer à la dis-
» tribution «.

II. Les Hottentots ont institué une espece de chevalerie qu'ils appellent *l'Ordre de la vessie ou de l'urine*, & qu'ils

regardent comme très-honorable. Il n'eſt compoſé que de ceux qui, dans un combat particulier, ont tué un lion, un tigre, ou un léopard, &c. L'inſtallation du héros ſe fait en s'accroupiſſant au milieu d'un cercle d'hommes, dont le plus vieux piſſe ſur lui, depuis la tête juſqu'aux pieds, en prononçant certaines paroles. Si le vieillard eſt ami du récipiendaire, il l'inonde d'un déluge d'urine, & l'honneur augmente à proportion de la quantité qu'il en répand. Le monument de la gloire du nouveau chevalier, ou le cordon de l'ordre eſt la veſſie de l'animal qu'il a tué, & il la porte ſuſpendue à ſa chevelure comme une marque de diſtinction; *verroit-on*, dit M. l'abbé de la Porte qui rapporte cette anecdote dans ſon *voyageur François*, tom. 14, p. 87, *tant de cordons en Europe, s'ils ne ſe donnoient qu'à pareil prix?*

Gadesden (Jean de), Médecin Anglois & membre du College de Marton à Oxford, ſavoit flatter ſes malades, &

ne s'embarraſſoit pas que leur état devînt pire, pourvu qu'il maſquât ſon empiriſme ſous des dehors trompeurs, & qu'il ſatisfît leur goût; c'eſt ſur-tout par ſes lâches complaiſances qu'il devint le Médecin des Dames. Il avoit grand ſoin de ne leur preſcrire que des remedes agréables au goût; il leur promettoit tout ce qui pouvoit les flatter, les odeurs, les eſſences, & tous ces petits riens, dont l'interdiction eſt un chagrin véritable pour cette eſpece de femmes que l'on nomme *petites maîtreſſes*, & dont les maladies ſont ou de mode ou de bienſéance. Gadeſden faiſoit cependant ſon profit de la crédulité de ceux qui avoient recours à lui; il avoit des remedes pour chaque maladie, & comme il ne manquoit pas de les donner pour des ſecrets importans, il les vendoit auſſi fort chers. Il fit un profit immenſe en vendant aux Barbiers l'emplâtre de grenouilles. Il parloit de tout, & ſe donnoit également pour Médecin, Chirurgien, Apoticaire, homme de let-

tres, & ſur-tout bon Poëte; car dans le ſeul Ouvrage qu'on ait de lui, qui eſt intitulé, *Roſa Anglica*, & qui dans ſon tems fut auſſi célebre que le *Lilium* de Gordon, on trouve à peine une page où il n'y ait quelque citation en vers, & fort ſouvent il affecte d'y mettre les ſiens propres.

Il fut le premier, comme le remarque M. Freind, qui fut employé à la Cour d'Angleterre comme Médecin : avant lui on faiſoit venir des Médecins étrangers pour le Roi. Le fils d'Edouard II ayant été attaqué de la petite-vérole, il fit garnir le lit du jeune Prince d'écarlate, & ordonna que tout ce qui l'environnoit, fût de la même couleur. Il faiſoit auſſi le métier de ſervir les femmes enceintes : ſon ſtyle ſur ce ſujet eſt non-ſeulement libre & galant, mais même obſcene en certains endroits. Il prétendoit avoir un ſecret pour faire concevoir, & il dit dans ſon Livre qu'il étoit accablé d'une multitude de femmes de toute eſpece, qui venoient chercher la fécondité dans la

profondeur

profondeur de ſa ſcience. On ne ſera pas ſurpris d'apprendre, d'après tout ce que nous venons de dire, que ce fameux charlatan débitoit auſſi des maximes de gourmandiſe; ce fut peut-être un des meilleurs moyens qu'il imagina pour ſe faire un nom parmi les grands & les femmes du bel air. Quels rôles pour un Médecin !

FRICTIONS. Les Romains faiſoient beaucoup plus d'uſage que nous des frictions, dans les maladies tant internes qu'externes. On les faiſoit ſeches ou humides, ſelon les circonſtances. Aſclepiade, qui les avoit mis en uſage à Rome, oſoit s'en dire l'inventeur, quoique, ſuivant Celſe, il n'eût rien dit qu'Hippocrate n'eût dit avant lui en peu de mots. On y lit en effet que la friction forte durcit la peau; que la friction douce la relâche; que celle qui eſt long-tems continuée maigrit, & que celle qui dure peu engraiſſe. De-là Celſe concluoit que la friction devoit différer en raiſon de l'indication, qu'on ſe propoſoit de remplir. On faiſoit des

frictions tantôt ſur l'habitude du corps, comme lorſqu'on vouloit donner de l'embonpoint à une perſonne maigre, tantôt ſur une partie, lorſque la foibleſſe de cette partie ou de quelque partie voiſine l'exigeoit, tantôt ſur les membres paraliſés pour y rappeller la vie; mais leur uſage le plus ordinaire étoit ſur les parties qui n'étoient point malades: ainſi on faiſoit des frictions ſur les parties inférieures, lorſqu'on vouloit dégorger les parties moyennes ou ſupérieures. Le nombre des frictions dépendoit des forces du malade. Cinquante, ſuivant Celſe, ſuffiſoient à une perſonne foible, tandis qu'une plus forte pouvoit en ſupporter deux cents, &c. &c.

FINES, *Chirurgien.* On lit dans la gazette d'agriculture de l'année 1771, n°. 99, un trait qui fait beaucoup d'honneur à ce Chirurgien. » Le public, y eſt-il dit, a » bien regretté un ami des pauvres, » M. *Fines*, Chirurgien major du Ré» giment de *Welsch* Irlandois. Ce généreux » citoyen ſe noya en paſſant au gué la

» riviere de Drac , afin de fecourir
» plus promptement un de fes malades.
» Ce digne homme que l'on avoit vu
» en Allemagne fe dépouiller de fa che-
» mife, pour en revêtir un malheureux,
» traitoit ici (à Grenoble,) les pauvres
» *gratis* , leur donnoit même quelque
» fois de l'argent , & méritoit de plus
» en plus l'eftime publique par de nou-
» veaux exemples d'humanité & de bien-
» faifance. *De tels hommes* , ajoute le
» Rédacteur de la gazette , *ne devroient*
» *jamais mourir.*

CHIRURGIEN. I. Les Chirurgiens en Angleterre ne font pas, comme en France, appellés les premiers auprès des malades. Ce font les Apothicaires qu'on fait venir d'abord , qui faignent , purgent , appliquent les veflicatoires, font en un mot ce que nous appellons ici affez improprement *la petite chirurgie*. L'ufage de l'Angleterre , dans le commerce des grandes Indes , eft bien digne de louange. Le Chirurgien de chaque navire reçoit avec

ſes appointemens une liv. ſterling de gratification, pour chaque homme de l'équipage qu'il ramene en Europe.

II. Preſque tous les Auteurs qui ont traité de la chirurgie, ont auſſi traité des qualités qui ſont néceſſaires au Chirurgien. Il ſeroit faſtidieux de nous en occuper ici : nous nous bornerons à une ſeule, à cauſe de ſa ſingularité. Elle aura l'avantage d'apprendre quel étoit l'état de la médecine & de la chirurgie vers 1250, tems où vivoit Guillaume de Salicet qui nous fournit cette anecdote. » Le Chirurgien, dit cet Au-„ teur, ne doit pas ſe familiariſer avec » les Laïques; ils ont coutume de dé-» tracter les Médecins : d'ailleurs la fa-» miliarité engendre le mépris, & fait » que le Chirurgien n'oſe pas demander » avec autant de hardieſſe le prix de ſon » travail. Il eſt néanmoins important de » ſe bien faire payer, puiſque c'eſt un » des meilleurs moyens pour acquérir » de la célébrité & s'attirer la confiance » des malades «. Aucun Chirurgien n'oſe-

roit aujourd'hui tenir un pareil langage : mais plusieurs le mettent en pratique, & ils s'en trouvent bien.

III. Il y a dans un livre intitulé : *le comte de Cabalis* ou *entretiens sur les sciences secrettes*, 2e. partie, p. 136, une conversation singuliere d'un Chirurgien, avec un cabaliste. Cette conversation roule sur l'ame des bêtes & sur la philosophie de Descartes : l'Auteur, que tout le monde sait être l'abbé *de Villars*, eût dû prêter au Chirurgien, qu'il fait parler, des raisonnemens plus méthodiques & mieux suivis.

IV. Hauteroche a peint dans sa comédie des *Nobles de Province*, acte 2, scene 10, un Chirurgien de campagne, qui fait le docteur & qui étant le seul de sa profession, dans le village où il demeure, devient facilement pédant & charlatan. Il lui donne le nom de *Chiros*. Cela me rappelle une belle estampe de M. Lebas, graveur du cabinet du Roi, intitulée *le Chirurgien de campagne*, & qu'il dédia en 1747 à M. le comte d'*Ar*-

genson, Ministre d'état. On voit dans la salle d'une vieille mazure le Chirurgïen qui panse un paysan d'une blessure au pied : dans cette chambre très-mal meublée, on aperçoit par terre des vases d'argile & des instrumens de chirurgie, un bassin à barbe sur un banc, des bouteilles sur des planches, un singe sur le haut d'une séparation de boiserie, un hibou perché sur un bout de bois, un monstre marin suspendu au plancher, un squelette à côté, enfin tout ce qui peut donner une idée convenable du maître de la maison. Cette estampe fait pendant à une autre intitulée le *chymiste*.

V. Un homme de condition étoit tombé malade en Auvergne, dans une terre éloignée de tout secours : on lui proposa d'envoyer chercher le Médecin de Clermont. Je n'en veux point, répondit-il, qu'on aille plutôt chercher le Chirurgien du village; il n'aura peut-être pas la hardiesse de me tuer.

VI. C'est à Jacques Cretenet, Chirurgien de Champhite en Bourgogne, que les Prêtres-missionnaires de S. Joseph de

Lyon doivent leur inſtitution. Il conſacra à leur fondation le bien qu'il avoit gagné à la chirurgie ; il la quitta, pour entrer dans l'état eccléſiaſtique, lorſqu'il eut perdu ſa femme. Il eſt mort âgé de 63 ans, le 3 ſeptembre 1666 ; ſa Congrégation eſt peu répandue.

VII. L'Opéra-comique a joué en 1736 une piece intitulée *Arlequin, Chirurgien de Barbarie*, dont voici le canevas : deux hommes amenent Scaramouche, officier françois, bleſſé à la bataille de Parme d'un coup de fuſil, dont la balle eſt reſtée dans le corps. Dans quel endroit, demande Arlequin ? dans le bras droit, répond Scaramouche. Arlequin, ſans héſiter, lui coupe entierement le bras droit *pour extirper*, dit-il, *la cauſe du mal*. Scaramouche ſe plaint alors que la bale eſt paſſée dans le bras gauche : Arlequin ne balance pas & fait une nouvelle amputation : enfin, il lui coupe ſucceſſivement les deux cuiſſes, où la balle s'étoit réfugiée. Lorſque Scaramouche eſt ainſi mutilé, on l'emporte & la parade finit.

Si la bale se fût avisée de se refugier dans la tête, sans doute qu'Arlequin l'auroit aussi amputée.

VIII. Dans une épitre adressée à un Chirurgien par *Habicot*, il raconte la conversation qu'il eut devant la Reine mere avec la duchesse de Nemours. Cette dame lui demanda un jour quel étoit le meilleur Chirurgien de Paris. La question étoit embarassante. Habicot y répondit avec esprit, en disant qu'il n'y en avoit qu'un, savoir celui qu'on affectionnoit.

IX. On lisoit chez madame de Mazarin un libelle en vers, où les courtisans étoient turlupinés. Le cercle étoit composé de plusieurs personnes, tant Seigneurs qu'autres, parmi lesquelles étoit un Chirurgien. On lut un trait contre le Duc de Candale, exprimé ainsi :

Le vieux Duc de Candale au teint havre & plombé.

Le Chirurgien interrompit le lecteur pour dire que le teint de M. le Duc de Candale prendroit une autre forme, quand on auroit saigné & purgé sa personne,

ce qui fit rire tout le monde. C'eſt M. de S. Evremont qui rapporte cette anecdote.

X. Les Rois de France ne ſont pas les ſeuls qui honorent de lettres de nobleſſe les Chirurgiens qui ſe diſtinguent dans leur profeſſion. En 1729, *Dom Jérôme-Simon de Cœur*, Chirurgien-Accoucheur, obtint du Roi d'Eſpagne des lettres de nobleſſe pour lui & ſes deſcendans avec les mêmes honneurs & prérogatives, dont jouiſſent les titrés de Caſtille.

X. M. Petit, un des plus fameux Chirurgien de ce ſiecle, fut mandé en 1734, pour faire une opération au Prince des Aſturies. Lorſqu'il fut guéri, le Roi, la Reine, le Prince & la Princeſſe le comblerent de préſens. Ils lui donnerent 40000 liv., outre 8000 l. qu'il avoit reçus en partant de Paris : la Reine lui fit préſent en outre d'une montre d'or à répétition garnie de diamans & de deux beaux cachets; le Prince des Aſturies, d'une autre montre d'or qui répétoit les heures, les quarts & les minutes, & de la chaîne d'or, à laquelle pendoit un

brillant eſtimé 12000 liv., avec un cachet d'une belle caroline ſur laquelle étoit gravée une tête antique ; la Princeſſe des Aſturies, d'une canne à pomme d'or garnie de diamans & d'un ruban auquel étoit attaché un brillant, pareillement eſtimé 12000 liv.

XI. M. le Marquis de Gontaut ayant été guéri en 1749, d'une bleſſure dangereuſe par les ſoins de M. *Taranger*, Chirurgien en chef des hôpitaux de Tournay, le chevalier de C.... s'exprima ainſi ſur ce Chirurgien dans une piece de vers qu'il adreſſa au marquis de Gontaut :

Le ſavant *Taranger* t'a rendu la ſanté :
Tes jours ſont un préſent de ſon art ſalutaire,
Et par lui de nouveau ton bras ſi néceſſaire
Va t'ouvrir un chemin à l'immortalité.

XII. Il y a quelques années qu'un Chirurgien vint à une thèſe qui étoit ſoutenue aux Ecoles de médecine ; il monta aux dégrés où ſe placent les Docteurs Régens de la Faculté. Un Médecin lui dit : vous ne pouvez reſter là, Monſieur, c'eſt la place des Docteurs. --- Où donc eſt la

place des doctes, répondit le Chirurgien
---Si vous l'euſſiez demandé d'abord, on vous auroit montré les anneaux où jadis on les attachoit. On ſait qu'autrefois les Médecins faiſoient leurs viſites montés ſur des mules, & l'on voit encore aux anciennes Ecoles l'anneau qui ſervoit à attacher la monture du fameux docteur *Hamon*.

XIII. Des François & des Hollandois s'étant établis dans la petite iſle de S. Martin, aux Antilles, les premiers choiſirent parmi eux, pour leur Commandant, un Chirurgien de profeſſion, qui faiſoit auſſi l'office de Curé. C'étoit lui qui aſſembloit le peuple à l'Egliſe, qui faiſoit le prône, récitoit les prieres, donnoit avis des Fêtes & des jeûnes. Aux fonctions de Chirurgien, de Paſteur & de Commandant, il joignoit auſſi celle de Juge, aſſiſté du Maître d'Ecole & de ſon Frater, qui lui tenoient lieu, l'un d'Aſſeſſeur, l'autre de Greffier.

XIV. Il y a un oiſeau qu'on appelle le Chirurgien ou *le Jacana armé*; pour le

diftinguer des deux autres efpeces, qui toutes fréquentent les marais du nouveau continent. Celui dont il eft ici queftion, eft ainfi nommé, parce qu'il porte à la partie antérieure de chaque aîle, une maniere de lancette ou d'éperon jaunâtre, grifâtre, fort aigue, d'une fubftance de corne, & dont il fe fert pour fe défendre. Il fe trouve au Brefil. Le Chirurgien brun armé, ou le Jacana brun armé, autre efpece qui ne differe guères de celle-ci, fe trouve au Mexique, à Cayenne & à Saint-Domingue. Il y en a encore une troifieme efpece qui eft le Chirurgien varié, ou la Foulque épineufe, *Fulca fpinofa* de Linnœus. On trouve cet oifeau dans le pays de la nouvelle Carthagene, dans l'Amérique méridionale. Il faut obferver qu'on voit quelquefois auffi des Jacanas armés en Afrique.

Il y a encore un poiffon qu'on appelle *Chirurgien*, & qu'on rencontre à la Martinique. Il eft ainfi nommé, parce qu'il porte vers fa queue deux petites pointes fermées & aigues comme une lancette.

Le *Thalitron*, plante qui croît ſur les vieux murs & parmi les décombres des bâtimens, eſt appellé *Sophia Chirurgorum*, *la ſcience des Chirurgiens*, parce qu'étant pilée & appliquée ſur les bleſſures & les ulceres, elle les guérit en très-peu de tems.

XV. Un Chirurgien de Syracuſe avoit épouſé à l'âge de vingt-cinq ans une femme qui lui avoit apporté une dot aſſez conſidérable ; après être reſté trois ans avec elle, il s'en alla à Naples où il ſe maria avec une courtiſane, qui lui donna dix mille écus. Le Chirurgien paſſa quelques années avec elle. Après avoir diſſipé ſa fortune, il fut à Veniſe, où il eut l'adreſſe de ſe faire aimer de la veuve d'un Tailleur riche, de lui voler ſon argent, & de ſe retirer à Rome, où régnoit alors le Pape Sixte V. Il ſe fit paſſer pour un empirique célebre : il changea de nom & épouſa une quatriéme femme qui lui apporta une dot de vingt mille livres ; mais lorſqu'il étoit ſur le point de recevoir la bénédiction nuptiale, il fut reconnu par

un frere de ſa femme de Veniſe, qui ſur le champ porta ſa plainte au Gouverneur de Rome. Le Pape ayant été inſtruit de cette avanture, fit arrêter le Chirurgien & voulut l'interroger lui-même. « Sçachez, » T. S. P. répondit le coupable, qu'ayant » pris ma premiere femme à Syracuſe, » ſans la bien connoître, je l'abandonnai » à cauſe de ſon humeur : celle que je pris » à Naples, me deshonorant par ſes dé» bauches, je la quittai pareillement ; » le haſard m'en fit prendre une autre à » Veniſe, dont les caprices m'ont fait » déſerter : je viens d'en épouſer une » quatriéme que je connois fort peu & » que je ne crois pas garder longtems ».

Le Pontife lui répondit en plaiſantant : « puiſque vous ne pouvez trouver en ce » monde de femme qui vous accommode, » il faut eſpérer que vous en trouverez » dans l'autre. Auſſi-tôt il ordonna au » Gouverneur de Rome de le faire pendre, » ce qui fut exécuté ſur le champ ».

Dict. des Tribunaux, tom. VI, p. 211.

VANS-WIETEN. I. La mémoire du

célebre Baron Wanſ-wieten, premier Médecin de leurs Majeſtés Impériales, eſt encore trop récente dans l'hiſtoire de la médecine, pour que nous croyons devoir entrer dans de grands détails ſur cet illuſtre Médecin. Nous nous contenterons de rapporter ici un ſervice qu'il a rendu aux Lettres & que bien des gens ignorent. C'eſt à lui que les Libraires de Vienne ont dû la liberté de vendre l'eſprit des Loix, dont l'introduction avoit été défendue à Vienne. C'eſt auſſi à lui que M. de Voltaire a dû que ſon hiſtoire univerſelle fût, contre toute attente, entre les mains de tout le monde dans ce pays là. Il eſt étonnant après cela que ce Poëte célebre ait fait contre M. Wanſ-wieten, une Satyre dans *ſes dialogues*, où il le badine ſur ce qu'il étoit en même tems premier Médecin de la Cour & Préſident de la cenſure des livres & des études du pays.

En 1763, L. M. I. ont fait mettre dans une des Salles de l'Univerſité de Vienne ſon portrait, avec cette inſcription au bas:

Franciſcus I. & Maria-Thereſia Augg.
Hanc effigiem
Gerardi L. B. Van-Swieten,
Ob ſtudium Medicum ab ipſo
Feliciter emendatum
In auditorio hujus Facultatis publico,
Appendi juſſerunt,
Die XXX, Decemb. M. DCC. LXIII.

II. Dix ans après, en 1773, on a découvert le mauſolée que l'Impératrice Reine lui a fait élever dans l'Egliſe des Auguſtins de Vienne, qui eſt celle de la Cour. Le buſte en marbre de carrare eſt placé dans une grande niche de marbre noir, ſur un piédeſtal à la grecque, aux côtés duquel ſont en bronze doré des livres, des plantes, &c. & la maſſe de la Faculté de Médecine. A la droite de la niche eſt un génie tenant d'une main la baguette d'Eſculape entortillée d'un ſerpent, & montrant de l'autre le buſte. A la gauche eſt un autre génie repréſentant la botanique. Le monument eſt couronné par une corne de bronze dorée, ſurmontée d'un

ſerpent. On lit au bas de la niche, qui poſe ſur ſon ſocle de marbre gris, l'épitaphe ſuivante.

Maria-Thereſia
Aug. memoriæ
Gerard, L. B. Van-Swieten
Or. S. Step. Comment. Conſiliar. Aul. Archiatrorum,
Comitis ſtudii reſtauratoris,
Rei med. bibliot. Palat. ac lib. cenſ. præſid.
Paris. Petrop. variarumque Academ. membri,
Nat. VII. Maii M. DCC.
Chriſtianè & heroïcè
Vitâ funct. XVIII. Jun. M. DCC. LXXII.
Ob laborem indefeſſum, eminentem doctrinam,
Integritatem, ſinceritatem, conſtantiam,
Poni juſſit.

COCHEMAR. I. On appelle ainſi un embarras dans la poitrine & une difficulté de reſpirer qui attaquent ceux qui dorment, ſur-tout pendant la nuit, & ſont accompagnés de rêves fatiguans. Dans les ſiecles d'ignorance, le peuple croyoit qu'*Incube*, démon familier, s'emparoit du corps d'une femme pour jouir avec

elle des plaiſirs de l'amour. Les plus adroites, entre les femmes, profiterent de l'opinion populaire pour vivre avec d'autres incubes que ceux de l'autre monde. On a depuis reconnu que l'incube des anciens n'étoit rien autre choſe que le cochemar. On eſt en vérité devenu trop ſavant.

II. Dans la parodie de Médée & Jaſon, jouée aux Italiens le 28 Mai 1727, *Creuſe* apprend à *Cleone* ſa confidente, qu'elle eſt toute épouvantée d'un rêve qu'elle a fait, & elle chante ſur cet air : *ma mere, mariez-moi, &c.*

J'ai rêvé toute la nuit
Qu'on faiſoit trembler mon lit.
J'ai vu luire des flambeaux.
Médée en fureur tiroit mes rideaux,
Tenant en main un poignard.

Cléone lui répond. --- *Bon, c'étoit le cochemar.*

Colique. I. Bouſquet qui ſe ſignala dans l'emploi de *fou du Roi*, ſous les regnes de Henri II, François II, & Charles IX, ſe mêloit auſſi de faire la médecine. Etant allé voir par l'ordre de

François II, un Ambaſſadeur qui avoit une violente colique, il lui dit, qu'étant lui-même fort ſujet à cette maladie, il uſoit alors d'un remede qui le ſoulageoit très-promptement. « Quand la colique me » tient, dit-il, je mets le doigt d'une » main par le bas, & le doigt de l'autre » main par le haut, c'eſt-à-dire, l'un » dans la bouche, & l'autre dans l'endroit » oppoſé, & les changeant de tems en » temps pendant l'eſpace d'une demi- » heure, les vents ſe diſſipent par les deux » endroits, & je ſuis ſoulagé ».

Brantome, qui a donné ſur ce fou un Mémoire fort étendu, dans la ſeconde partie de ſes *capitaines étrangers*, dit que l'Ambaſſadeur le crut, & en fit l'eſſai une bonne demi-heure à bon eſcient, & qu'il en fit le conte dans la chambre du Roi où il en fut ri.

II. Le même Auteur rapporte que M. d'Imbercourt, de la famille de Brimeu, dans les pays bas, étoit attaqué, dès qu'il ſe voyoit ſur le point de com-

battre, d'une violente colique d'entrailles, qui le forçoit de descendre de cheval, pour aller dans un coin satisfaire un besoin naturel. Il ne faut pas, dit Brantome, inférer de-là, que M. d'Imbercourt eût quelque crainte : il étoit très-brave ; mais l'ardeur avec laquelle il se portoit à combattre, occasionnoit en lui cette révolution, dont les Médecins peuvent rechercher la cause.

III. Il y a dans le Mercure de France, Juillet 1727, une Ode sur la colique : une chose bien étonnante, c'est que la même Ode se trouve répétée mot pour mot dans le Mercure de France, Octobre 1738. Ainsi le même Auteur ou un autre n'a pas craint, au bout de douze ans, de faire reparoître le même Ouvrage sous la même forme, & le rédacteur du Mercure ne s'est pas apperçu du plagiat. Quoi qu'il en soit, voici quelques vers de cette Ode, qui nous ont paru pouvoir trouver place ici :

Cruel bourreau de ma famille,
Tyran fougueux, hydre intestin ;

Colique, inexorable fille
De la triſteſſe & du chagrin,
Faut-il qu'une innocente vie,
Sans ceſſe à ta rage aſſervie,
Succombe enfin ſous tes efforts?

. . . .

A peine je vis la lumiere,
Que j'éprouvai tes trais perçans:
Barbare, tu fus la premiere
Pour qui j'eus un corps & des ſens.

. . . . . .

Quel bras contre moi ſe déploie?
Quel Dieu s'arme contre mes jours?
Mes flancs deviennent-ils la proie
Ou des corbeaux ou des vautours, &c. &c.

Queue Humaine. Eſt-il bien vrai, demande M. de Voltaire, *ſingularités de la nature, pag. 108*, que dans quelques Iſles des Philippines & Mariannes, il y a des familles qui ont des queues, comme on peint les ſatyres & les faunes? Des Miſſionnaires Jéſuites l'ont aſſuré. Pluſieurs voyageurs n'en doutent pas. *Maillet* dit qu'il en a vu. Des Domeſtiques Negres de feu M. de la Bourdonnois, le vainqueur

de Madras & la victime de ses services, m'ont juré qu'ils en avoient vu plusieurs. Dans le fait, il ne feroit pas plus étrange que le croupion se fût allongé & relevé dans quelques familles, qu'il ne l'est d'en voir qui ont six doigts aux mains ou aux pieds. Au surplus, qu'il y ait eu, qu'il y ait encore, ou qu'il n'y ait jamais eu des hommes à queue, cela est fort peu important: il faudra toujours ranger ces queues dans la classe des monstruosités.

Rage. I. Voici un avis sur la rage du fameux M. *Petit*, Chirurgien. Lorsqu'on aura été mordu, dit-il, d'un chien qu'on soupçonnera être enragé, comme il arrive souvent que le chien est tué, avant qu'on se soit assuré de son état, il faut, pour ne pas rester dans l'incertitude, frotter la gueule, les dents, les gencives du chien mort avec un morceau de viande que l'on jettera ensuite à un chien vivant. Si celui-ci refuse de le manger, criant & heurlant, ce sera une preuve que le chien mort étoit

enragé, pourvu cependant qu'il n'y eût point de ſang à ſa gueule. Si la viande eſt bien reçue & mangée, il n'y a rien à craindre, & le chien mort n'eſt pas enragé.

II. Après cette remarque utile, dont on fera le cas que l'on jugera convenable, nous allons récréer l'eſprit de nos lecteurs par l'extrait d'une piece de l'Opéra comique intitulée : *les Enragés*. La ſcene ſe paſſe à Dieppe, & le théâtre repréſente la Mer dans le fond, & ſur le devant, une hôtellerie qui a pour enſeigne *le chien verd*. M. *Gabbanon*, célebre Médecin Anglois, qui vient s'y établir, ſe donne pour très-habile à guérir toutes les rages du corps & d'eſprit. On lui amene des filles poſſédées de la rage d'amour, & des maris attaqués de celle de la jalouſie : il guérit les derniers avec du vin, & les premieres en les mariant. On amene dans une cage de fer un Poëte furieux qu'on a été obligé d'enfermer ainſi, parce qu'il mordoit tout le monde. M. Gabbanon, qui déſeſpere de le guérir, dit qu'il n'y a pas d'autre remede

que de l'étouffer : le Poëte qui entend cette Sentence, briſe les barreaux de ſa cage & ſe ſauve. Une fille que ſon pere refuſe de marier, feint auſſi d'être enragée, & le Médecin qui eſt d'intelligence avec elle, trouve le moyen de lui faire épouſer celui qu'elle aime. Cette piece eſt terminée par une danſe de matelots & par un vaudeville, ſur ce que chacun a ſa rage.

III. Un Particulier que des affaires importantes appelloient à Verſailles, prit une voiture de la Cour & ſe trouva à côté d'un Chanoine, dont l'embonpoint étoit énorme, & qui l'enveloppoit, pour ainſi dire, dans ſa vaſte rotondité ; ne ſçachant comment ſe délivrer de cet incommode voiſin, le Particulier, homme d'eſprit, s'aviſa d'amener la converſation ſur le motif qui conduiſoit les deux voyageurs. --- Pour moi, dit le gros Chanoine, en prenant de plus en plus ſes aiſes, au riſque d'étouffer ſon malheureux compagnon ; je vais paſſer une quinzaine de jours chez un

un Prieur de mes amis, où je compte m'amuſer délicieuſement...... Helas ! reprit le Particulier, en pouſſant un profond ſoupir, on m'a conſeillé les bains de mer pour achever de me guerir, des attaques de rage, qui me prennent encore quelquefois, malgré tout ce qu'ont pu faire les plus habiles Médecins de Paris. Dès que je ſerai à Verſailles, je louerai une voiture pour gagner le premier port de Normandie. --- O ciel ! vous êtes enragé, s'écria le Chanoine. Cocher, arrête, arrête, que je deſcende. On eut beau dire, il voulut abſolument deſcendre, & fit le reſte de la route à pied, laiſſant ſon compagnon de voyage fort à l'aiſe dans la voiture, & ſe félicitant beaucoup de ſa ruſe.

IV. Boerrhaave parle d'un Médecin Hollandois qui gueriſſoit ceux qui avoient été mordus par un chien enragé, en appliquant ſur la morſure, pendant vingt-quatre heures, des harengs ſalés, qu'il faiſoit renouveller, lorſqu'ils commen-

çoient à ſe corrompre. Quelle explication ſatisfaiſante peut-on donner d'un pareil fait, qui n'eſt rien moins que vraiſemblable ?

RÉGIME. I. On peut aſſurer que le régime a plus gueri de malade, que toutes les Médecines. Un fameux Médecin ayant demandé au pere Bourdaloue quel régime de vie il ſuivoit. Ce pere lui répondit qu'il ne faiſoit qu'un repas dans la journée. Gardez-vous, lui dit le Médecin, de rendre public votre ſecret ; car vous nous ôteriez toutes nos pratiques.

II. Le bon régime de vivre eſt bien décrit dans les vers ſuivans :

Quiconque a tant ſoit peu d'envie
De régler comme il faut le cours de ſa vie,
Doit fort exactement cet ordre bien garder,
Une fois tous les jours le ventre ſe vuider,
Ainſi qu'une fois la ſemaine
Faire débauche à panſe pleine ;
Une fois chaque mois ſa femme careſſer,
Dût-elle du trop peu ſe plaindre & s'offenſer,
Une fois tous les ans purger ſa conſcience
Par la confeſſion & par la pénitence,

Après un fort long-tems enfin se souvenir
Qu'une fois en sa vie il faut aussi mourir.

Il y a bien des articles de cette recette qui ne seroient pas du goût de tout le monde, sur-tout le deuxiéme.

III. L'Idée du Madrigal suivant, intitulé : *les deux régimes*, est assez ingénieuse : c'est dommage que la chûte en soit un peu Prosaïque. Il est de M. de Marvielles.

Le Dieu du vin, le Dieu des vers
Ont par deux régimes divers
Conservé leur teint frais & leur air de jeunesse,
Phébus en barbotant dans les eaux du Permesse,
Bacchus en buvant son vin pur :
Du premier le systême est fort sage ;
Mais l'autre me plaît davantage,
Et je le crois beaucoup plus sûr.

Renoueur. Il n'est point d'art dans la société, qui ne dégenere quelquefois en pur métier. L'homme du peuple, sans s'embarasser de la théorie, débute hardiment par la pratique. Cette audace présomptueuse est le premier caractere des

charlatans : il n'eſt guere de village qui n'ait ſon payſan empirique, ſon docteur, &c. La Chirurgie n'eſt point à l'abri de ce brigandage, elle regarde avec raiſon, comme de ſon reſſort, les fractures, & le talent de rétablir les os dans leur poſition naturelle, paroît, aux yeux de tout homme ſenſé, inſéparable des connoiſſances les plus exactes & les plus sûres en anatomie. Cependant il eſt rare que chaque village n'ait pas ſon Renoueur ou Rebouteur, & c'eſt à lui, à un homme groſſier, ſans lumieres, ſans jugement même, que le payſan confie le ſort d'un membre eſtropié, plutôt qu'à l'homme de l'art, qui a fait des études ſuivies & poſitives ſur cet objet.

Il faut pourtant convenir que, ſi le plus ſouvent le peuple eſt dupe de ſon aveugle confiance & en reſte puni, quelquefois auſſi ces artiſtes groſſiers, à force de menſonge, de hardieſſe, de bonheur même, viennent à bout de guerir les bleſſés qu'ils traitent. Un cas ſemblable a donné lieu

à un procès, dont on lit le précis dans le troisiéme volume du *Journal des Causes Célébres*, *p.* 106, & dont voici le sujet.

Un sieur *Objois* exerçoit dans la province de Mons-en-Chaussée le talent de Renoueur, pour lequel même il avoit été reçu maître, par lettres du 5 Janvier 1747, à la charge de garder les statuts de la chirurgie. On l'accusa d'avoir violé cette condition, & d'être contrevenu aux statuts dans une guérison, qui, d'un côté, ajouta à sa réputation, & de l'autre, lui valut un procès.

Un Laboureur d'une paroisse voisine reçoit un coup de pied de cheval dans les côtes. Il appelle deux Chirurgiens, qui, après avoir visité sa blessure, décident qu'il a deux côtes cassées, le traitent en conséquence & appliquent un appareil convenable. Au bout de quelques jours le malade souffrant toujours, s'adresse au Renoueur du village de Mons. Pressé par les instances du malade & de sa famille, le Renoueur leve l'appareil appliqué par

les Chirurgiens, dont il dit avoir avant fait avertir un, qui ne se trouva pas chez lui; il leve donc seul l'appareil, reconnoît que les Chirurgiens se sont trompés, dit qu'il n'y a point de fracture aux côtes, mais seulement une dislocation, ôte les bandages comme inutiles & même dangereux, & les remplace par un autre procédé, qui fut suivi d'une prompte guérison.

Cependant les deux Chirurgiens font assigner le Renoueur au Bailliage de Perronne, en condamnation de l'amende portée par leurs statuts, contre ceux qui levent un appareil, sans avoir appellé leur confrere, même par sommation judiciaire. Le Bailliage rendit une Sentence, qui déchargea le Renoueur de l'accusation, & débouta les deux Chirurgiens de leurs demandes. Il y eut appel au Parlement, qui confirma la Sentence. Cependant le Renoueur étoit dans son tort, puisqu'il étoit soumis aux statuts de Chirurgie, & qu'il les avoit violés en levant l'appareil

des deux Chirurgiens, ſans la préſence au moins d'un : il ne ſuffiſoit pas de l'avoir averti : il falloit attendre qu'il vînt.

RÉTENTION D'URINE. I. Une des cruautés de *Tibere* étoit de faire boire abondamment ceux qu'il vouloit faire mourir, & quand ils avoient bien bu, il leur faiſoit lier étroitement la verge, & les laiſſoit ainſi, juſqu'à ce que des douleurs cruelles les euſſent fait mourir.

II. Un malade étoit réduit à la derniere extrêmité, par une rétention d'urine. Il fit appeller deux Médecins en conſultation. Après avoir délibéré enſemble ſur la maladie, l'un des deux approche gravement du lit du malade, & lui dit : « Monſieur, nous avons murement réfléchi ſur les cauſes de votre maladie : » nous avons trouvé qu'il faut vous comparer à un tonneau. Tant qu'il eſt » exactement plein, la liqueur ne coule » jamais par en bas, & il faut de néceſſité lui donner de l'air par en haut, pour

» qu'elle ſorte enſuite par la route ordi-
» naire. Cela poſé, il eſt démontré que
» la ſaignée ſeule pourra vous tirer d'af-
» faire, & que vous urinerez, dès que
» par ce moyen nous aurons donné de
» l'air à votre corps. Ce qui fut dit fut
» fait ». Mais le ſang eut beau couler, la nature ſe mocqua de la démonſtration du Médecin, qui vit avec étonnement partir ſon malade pour l'autre monde, &, qui pis eſt, ſans avoir uriné.

Ache. I. Cette ſorte d'herbe, qui eſt aſſez mépriſée parmi nous, étoit fort eſtimée des anciens. Ils s'en ſervoient pour faire des couronnes, non-ſeulement dans leurs cérémonies religieuſes, & dans leurs jeux ſolemnels, comme le prouve une ode de *Pindare* à *Xenocrate d'Agrigente*, vainqueur à la courſe des chars; mais encore dans leurs repas de plaiſir & dans leurs fêtes galantes. Horace, préparant un feſtin pour l'heureux retour d'un

de ſes amis, ordonne que les roſes, l'ache & les lys n'y manquent pas :

Neu deſint epulis roſæ,
Neu vivax apium, &c.

Le même Poëte, dans une occaſion à peu près ſemblable, s'écrie, tranſporté de joie, qu'on lui faſſe au plus vite des couronnes d'Ache ou de Myrthe.

Quis udo
Deproperare apio coronas
Curat-ve myrtho ?

II. Les anciens employoient encore l'Ache à des uſages fort différens : Suidas nous apprend qu'ils s'en ſervoient dans les obſeques, qu'ils en répandoient ſur les tombeaux, & qu'ils croyoient qu'elle étoit extrêmement du goût des morts ; juſques-là, qu'au rapport de Plutarque, on diſoit proverbialement : δεισθαι σελινου *avoir beſoin d'Ache*, à peu près dans le ſens que nous diſons, *ſentir le ſapin*, ou *avoir un pied dans la foſſe.*

AMPUTATION. I. M. Sabatier, Professeur Royal des Ecoles de Chirurgie, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal des Invalides, &c. fit l'amputation de la cuisse à un Soldat, qui depuis long-temps demandoit qu'on lui donnât une peau de mouton, ainsi qu'on a coutume d'en accorder l'hiver dans cet hôtel à ceux qui ont eu un membre coupé, pour envelopper leur moignon. Aussi-tôt que sa jambe fut coupée, pendant laquelle opération ce Soldat ne dit pas un mot, il s'écria: *j'aurai donc enfin une peau de mouton.*

II. M. *Faber*, Maréchal de France, ayant été grievement blessé à la cuisse, au siége de Turin, tous les Chirurgiens conclurent à faire sur le champ l'Amputation: mais il ne voulut jamais y consentir, malgré les pressantes sollicitations de M. de Turenne & du Cardinal de la Vallette, il leur dit pour toute réponse: *je ne veux pas mourir par piece; la mort m'aura tout entier, ou elle n'aura rien.* Elle n'eut effectivement rien, car il guérit

de sa blessure, contre toute espérance. Si M. *Bilguer*, qui a fait une dissertation sur l'inutilité des Amputations, & son Traducteur, M. *Tissot*, eussent connu ce fait, ils en eussent sans doute tiré bon parti en faveur de leur opinion.

III. *Dominique de Vic*, Gouverneur d'Amiens & de Calais, & Vice-Amiral de France, ayant eu, en 1586, tout le mollet de la jambe droite emporté d'un coup de fauconneau, & ne pouvant plus monter à cheval, sans ressentir les plus vives douleurs, fut obligé de quitter le service; il vivoit dans ses terres, en Guyenne, depuis trois ans, lorsqu'apprenant la mort d'Henri III, les embarras où se trouve Henri IV, il prend aussi-tôt la résolution de se faire couper la jambe, ce qu'il exécute, vend une partie de son bien, & va trouver son Roi, auquel il rendit des services signalés en plusieurs occasions; c'est le même, qui, deux jours après l'assassinat de ce bon Roi, passant dans la rue de la Feronnerie, & regardant l'endroit où

avoit été commis cet horrible crime, fut ſi ſaiſi de douleur, qu'il tomba ſur le champ preſque mort, & mourut effectivement le lendemain.

IV. Un Créole habitant au loin dans les terres, auprès du Cap-de-bonne-Eſpérance, avoit la gangrene à une main, par la ſuite d'une bleſſure négligée; ayant jugé qu'il n'y avoit pour lui d'autre reſſource que l'Amputation, & étant trop éloigné de la Ville, pour faire venir ou aller trouver un Chirurgien, il ſe décida à ſe faire lui-même l'Amputation. Après avoir préparé en conſéquence des herbes & des remedes pour la ſuite de l'opération, d'un coup de hache il amputa ſa main, au-deſſus du poignet. Il ne prit d'autre précaution, que celle de faire tenir ſon bras fixe par un aide; il appliqua enſuite les remedes qu'il avoit préparés & guérit parfaitement. Je l'ai vu, dit M. *de Pages*, qui rapporte ce fait dans ſon voyage autour du monde, tom. II, p. 31. Je l'ai vu très-bien portant à Simons-Bay, où il

étoit venu avec ses Esclaves & des chariots chargés du beurre qu'il retiroit de ses troupeaux.

V. Le trait suivant n'est pas moins courageux. A la bataille d'Aberdeen en Ecosse, en 1644, où commandoit le Marquis de Montrose, un Irlandois eut la jambe presque entierement emportée par un boulet de canon, ensorte qu'elle ne tenoit plus que par un reste de chair; il prend son couteau, se coupe lui-même ce reste de chair, puis donne sa jambe à un de ses camarades pour la faire enterrer. Il guérit de sa blessure & fut fait cavalier.

VI. En 1781 ou 82, un Anglois va trouver un Chirurgien habile de cette ville, dont le nom ne nous est pas parvenu. — Monsieur, vous voyez cette bourse; elle contient cent guinées, & sera le salaire de l'opération dont je vais vous charger, si vous la faites avec succès: dans le cas contraire, ce pistolet punira votre refus ou votre maladresse.

--- De quoi s'agit-il ? --- Il me faut couper cette jambe. --- Mais, Monſieur, elle eſt ſaine, dans le meilleur état : je ne puis ni ne veux vous faire, ſans néceſſité quelconque, une opération auſſi cruelle. --- Ne balancez pas un inſtant à me ſatisfaire, ou votre vie. . . . . . Je n'ai ni inſtrumens ni bandages préparés. --- J'ai prévu cette objection, & je me ſuis muni de tout ce qui eſt néceſſaire : vous n'avez donc point de prétexte ; operez. . . . . Il fallut que, malgré lui, le Chirurgien ſéparât du corps, une jambe qui y convenoit très-bien ; mais qu'une fantaiſie ſinguliere avoit proſcrite. L'Anglois guérit & retourna dans ſa patrie avec une jambe de bois.

On aſſure que le Chirurgien, quelques temps après, reçut de cet original une lettre conçue en ces termes : « recevez, » Monſieur, pour témoignage de ma vive » reconnoiſſance, la lettre de change » incluſe de deux cent cinquante guinées, » ſur M. Ponchaud ; vous m'avez rendu

» le plus heureux de tous les hommes, » en m'ôtant un membre qui mettoit à » mon bonheur un obſtacle invincible. » Ce langage vous paroîtra celui d'un fou, » & vous aurez raiſon de me juger tel, ſi » l'homme le plus paſſionné mérite cette » épithete. J'aime, que dis-je? j'adore » une femme charmante, ſans laquelle » l'exiſtence m'étoit à charge, & dont » le ſacrifice d'une jambe pouvoit ſeul » m'obtenir la main. Je m'y ſuis déter- » miné, dès le moment que j'ai ſçu le » motif de ſa réſiſtance. Elle n'avoit qu'une » jambe, & ne vouloit pas que j'euſſe de » ce côté ſur elle une ſupériorité, qu'elle » croyoit me mettre dans le cas de lui » faire des reproches. Injuſte qu'elle étoit! » tant d'autres avantages aſſuroient ſon » empire ſur l'amant le plus tendre! » Enfin, MONSIEUR, de retour à Lon- » dres, ma ſituation l'a ſubjuguée: nous » nous ſommes unis, & je trouve une » conſolation bien puiſſante, de la priva- » tion à laquelle j'ai conſenti, par la reſ-

» ſemblance qu'elle me donne avec l'objet
» de tous mes vœux. Qu'eſt-ce, après
» tout, que cette privation, au prix de
» la jouiſſance qu'elle m'a procurée, &
» quel eſt l'homme qui ne s'y réſoudroit
» pas, pour la poſſeſſion d'une épouſe,
» qui doit faire ſon bonheur »!

VII. Il y avoit autrefois à S. Péterſbourg une ſorte d'accuſation, que l'on appelloit *crier le mot*; elle conſiſtoit à prononcer quelques paroles qu'on ne peut traduire que par ceux de *paroles* & *faits*, & qui ont à peu près cette ſignification : *J'ai à porter quelque plainte contre tel & tel, il a commis des crimes capitaux*. Ces cris étoient autrefois ſi ſacrés & ſi effrayans, que quand ils ſe faiſoient, on voyoit pâlir ceux qui étoient préſens, & ſe retirer en faiſant des ſignes de croix. Voici à ce ſujet une anecdote qui doit trouver place ici.

Un Chirurgien major d'hôpital trouva néceſſaire de faire l'amputation du bras à un malade : celui-ci proteſta long-tems contre cette opération, & dit qu'il ne la

ſouffriroit pas. Le Chirurgien, qui ne l'écoutoit pas, ordonna de le tenir, & ſe mit en devoir d'opérer. Le patient, parmi les cris horribles qu'il faiſoit, menaçoit le Chirurgien de *crier le mot*, ſi on ne le lâchoit pas. Ceux qui étoient préſens, pâliſſoient, & vouloient quitter priſe. Le Chirurgien, qui ignoroit la langue Ruſſe, & en conſéquence ce que diſoit le malade, alloit toujours ſon train, & finit l'opération, pendant laquelle celui-ci cria effectivement le mot. On mit au fait du mot le Chirurgien, qui, ſans l'intervention du corps des Médecins, eût été mis en priſon, & eſſuyé un procès très-fâcheux & très-diſpendieux.

Verrue. I. Les Anglois du commun prétendent que c'eſt un ſigne heureux d'avoir une verrue au viſage, & attachent beaucoup d'importance à la conſervation des poils qui naiſſent ordinairement ſur ces ſortes d'excroiſſances.

II. Dans une certaine ville de Province, aſſez conſidérable, l'uſage eſt de dire que l'on guérit les verrues, en les frottant à l'habit d'un cocu. Un étranger qui paſſoit par cette ville ſe plaignoit à un habitant de pluſieurs verrues qu'il avoit aux mains : l'habitant lui conſeilla de les frotter à l'habit du Marquis de. . . . dont la femme étoit une célebre coquette, lui faiſant entendre que ce Marquis avoit une vertu particuliere pour guérir les verrues. L'étranger croit ce qu'on lui dit, & exécute de bonne foi le conſeil qu'on lui a donné. *Que faites-vous là*, lui dit en ſe tournant le Marquis ? *Ce n'eſt rien*, répondit l'étranger : *je veux ſeulement faire paſſer mes verrues.* Le Marquis, piqué, lui réplique par un ſoufflet. Les deux champions mettent l'épée à la main, ſe battent, & après que l'un des deux a été bleſſé, ils s'expliquent mutuellement.

VÉROLE. I. Qui n'a pas lu l'ingénieux badinage de M. *Linguet* ſur cette bon-

teuſe maladie ? La brochure qu'il a compoſée à ce ſujet, eſt intitulée : *La Cacomonade*, dans laquelle l'Auteur examine la nature du mal vénérien, ſes principes, les maux qu'il cauſe, ſi les anciens l'ont connu, ſi *Job* en a été attaqué, ſi la lepre étoit la même maladie, ſes différens voyages, ſes préſervatifs, ſes remedes, &c. &c. Cet Ouvrage eſt plein d'eſprit & de ſel, & il a dans ſon genre cet aſcendant ſupérieur, qui caractériſe tout ce qui ſort de la plume de M. *Linguet*.

II. Un autre Ecrivain, recommandable ſur-tout par les agrémens de ſon ſtyle & par ſa maniere intéreſſante de raconter les faits, M. l'Abbé de la Porte, a très-bien décrit l'origine & les progrès de ce mal funeſte dans le tome XI de ſon *Voyageur François*, à l'article de S. Domingue. Il nous apprend, tome XII, que les maladies vénériennes ſont ſi communes au Pérou, que très-peu de perſonnes en ſont exemptes, & qu'à *Lima*, la Capitale, le libertinage eſt porté à un tel excès,

qu'on ne voit ſouvent par-tout que des vérolés. Le mal eſt d'autant plus difficile à déraciner, qu'il y a peu de Médecins pour le traiter ; que l'unique reſſource eſt dans le ſecours de quelques vieilles femmes, qui traitent ces maladies avec des ptiſannes & par des cauteres, que portent également preſque toutes les perſonnes des deux ſexes. M. l'Abbé de la Porte ajoute que les Dames ſont ſi peu de myſtere de cette maladie, que dans leurs viſites elles ſe demandent des nouvelles de leurs véroles, & ſe panſent réciproquement leurs ulceres.

III. Le trait ſuivant eſt tiré d'Emile, édit. *in*-12. tom. II, pag. 163. Un vieux militaire, dit J. J. Rouſſeau, qui s'eſt diſtingué par ſes mœurs autant que par ſon courage, m'a raconté que dès ſa premiere jeuneſſe, ſon pere, homme de ſens, mais très-devot, voyant ſon tempéramment naiſſant le livrer aux femmes, n'épargna rien pour le contenir ; mais enfin, malgré tous ſes ſoins, le ſentant

prêt à lui échaper, il s'avisa de le mener dans un Hôpital de vérolés, &, sans le prévenir de rien, le fit entrer dans une salle, où une troupe de ces malheureux expioit, par un traitement effroyable, le désordre qui les y avoit exposé. A cet hideux aspect qui révoltoit tous les sens à la fois, le jeune homme faillit à se trouver mal: va, misérable débauché, lui dit-il alors d'un ton véhément, suis le vil penchant qui t'entraîne : bientôt tu seras trop heureux d'être admis dans cette salle, où, victime des plus infâmes douleurs, tu forceras ton pere à remercier Dieu de ta mort. Ce peu de mots, joints à l'énergique tableau qui frappoit le jeune homme, lui firent une impression qui ne s'effaça jamais. Condamné par son état à passer sa jeunesse dans des garnisons, il aima mieux essuyer toutes les railleries de ses camarades, que d'imiter leur libertinage. J'ai été homme, me dit-il, j'ai eu des foiblesses; mais, parvenu

jusques à mon âge, je n'ai jamais pu voir une fille publique sans horreur.

IV. On trouve dans un Ouvrage moderne ce distique latin sur la passion des François pour les voyages, comparée à celle qu'ils ont, pour les voyages dans l'isle de Cythere.

Nullibi stat Gallus, totidem percurrere gaudet
Quot peragrat morbus gallicus ipse plagas.

Voici la traduction: c'est le mot *plagas* qui en fait tout le sel : le François n'est stable nulle part. Il aime à parcourir autant *de pays* qu'en parcourt le mal françois.

V. L'épigrame suivante ne sera pas déplacée ici.

Pendant le Jubilé Lysandre fit dessein
De quitter le péché, d'en faire pénitence:
Il avoit résolu de vivre comme un Saint,
Et commençoit déja d'entrer dans la souffrance.
Pour gagner les pardons, il hantoit les saints lieux:
Il visitoit déja la quatrieme église :
Il rencontre Phylis : quelle fut sa surprise!

Il ne peut réſiſter au pouvoir de ſes yeux.
Il quitte ſon ſalut pour ſuivre ſon idole,
Il perd ſon jubilé, & gagne la vérole.

VI. On lit dans Horace, Juvenal, Martial, Petrone, &c. une infinité de paſſages, qui ſous différens noms, font connoître que la maladie vénérienne n'eſt pas ſi nouvelle qu'on le croit; combien de gens dont on peut dire ce que diſoit Juvenal de ceux de ſon tems, *morbum vultu inceſſuque fatentur, ils font voir ſur leur viſage & dans leur marche la maladie!* Les bains particuliers qu'on apprêtoit à Auguſte, la retraite de Tibere dans l'Iſle de Caprée, ne prouvent-ils pas de reſte que la débauche étoit ſuivie de maladies, ſi non pareilles à celles de nos jours, au moins auſſi cruelles & auſſi rébelles à traiter? Un Auteur dans les vers ſuivans, inſéré dans le Mercure de France, Août 1729, fait remonter encore plus haut l'origine du mal vénérien :

Que maudit ſoit preſqu'autant que Pandore,
Diomedes qui put bleſſer Vénus!

Elle éprouva l'art du Dieu d'Epidaure,
Et maux cuiſans de-là nous ſont venus ;
Car Vénus eſt Déeſſe rancuniere.
Elle jura, prenant Stix à témoin,
Que nul mortel ne ſuivroit ſa baniere,
Qui d'Eſculape à ſon tour n'eût beſoin.

VII. Ce que nous appellons mal Napolitain, les Italiens l'appellent mal François. Avons-nous raiſon ? Ont-ils tort ? Je n'en ſais rien. Tout ce que je ſais, c'eſt que ce mal, qu'on regardoit autrefois comme une infamie, eſt preſque devenu à la mode, malgré qu'il y ait beaucoup à perdre & rien à gagner. Quand on y a été pris, on en eſt quitte pour s'excuſer, comme le Cardinal *Caſcia*, qui vint un jour trouver le Pape Benoît XIII, & lui dit qu'il avoit gagné le mal françois pour s'être eſſuyé les mains avec une ſerviette, dont s'étoit ſervie avant lui une perſonne vérolée. Le bon Pape le crut, & tous ceux qu'il voyoit, il les avertiſſoit charitablement de bien prendre garde de gagner de la même maniere le même mal,

leur

leur citant pour exemple le Cardinal *Cascia.*

VIII. Ce mal terrible, dit M. de Saint-Foix, *essais historiques sur Paris*, *tom.* 4, *pag.* 184, dont notre bon Roi François I, auroit pu dire,

Et la garde qui veille aux barrieres du Louvre,
N'en défend pas les Rois,

lui fut donné par la femme d'un Marchand de fer nommé *Lunel.* Un Moine, Aumônier dans les troupes de *Charles Quint*, passant par Paris pour se rendre en Flandres, se trouva plusieurs fois avec ce Lunel, & à force de le prêcher, il parvint enfin à en faire un fanatique. Votre Roi, lui disoit-il, protege le Luthéranisme en Allemagne, & il ne tardera pas à l'introduire en France: servez, en vous vengeant de lui & de votre femme dont vous vous plaignez, servez la Religion: communiquez à votre femme ce mal auquel on n'a pas encore trouvé de remede véritable. *Louis Guyot*, *Mezeray*, Legendre, & autres Historiens disent que Lunel alla lui-même

s'infecter dans un mauvais lieu, qu'il communiqua ſon mal à ſa femme, laquelle le rendit à François I, qui l'aimoit.

IX. Il y a eu dans le ſeizieme ſiecle un certain *Maynard* de Verone, qui a écrit ſur la maladie vénérienne : il la faiſoit venir d'une conſtellation particuliere, qui avoit fait depuis peu une révolution dans l'orbe céleſte, & il prétendoit que lorſque cette conſtellation s'éloigneroit du globe de la terre, la vérole diſparoîtroit avec elle : il prédit même que ce changement, utile & agréable à l'un & l'autre ſexe, ne tarderoit pas à arriver. Mais il mourut ſans avoir vû accomplir ſa prophétie, qui ne l'eſt pas encore depuis deux ſiécles, & qui probablement ne le ſera jamais.

X. Thierry de Hery, Chirurgien de Paris, mort en 1599, dans un âge fort avancé, étudia à fond les maladies vénériennes : il traita à Rome, dans l'Hôpital S. Jacques-le-Majeur, par la méthode des frictions, beaucoup de perſonnes attaquées de cette maladie, & on aſſure qu'il y gagna plus

de 50000 écus. Il eut sans doute pu, à plus juste titre, faire devant la statue de Charles VIII, la même priere que faisoit à genoux un Chirurgien du dernier siécle. Comme on lui faisoit remarquer qu'il se méprenoit, & que ce n'étoit point là une statue de Saint, je ne me méprends pas, répondit-il, c'est bien là le moindre hommage, que je puisse rendre à celui qui a apporté en France un mal, dont le traitement a guéri & guérira éternellement les Chirurgiens de la pauvreté.

XI. Un particulier, dont le corps étoit abîmé de vérole & prêt à se séparer de l'ame, répétoit souvent dans les dernieres heures de sa vie, ces paroles tirées du premier livre des Rois : *gustans, gustavi parumper mellis in summitate virgæ, & ecce ego morior. J'ai goûté en goûtant un peu de miel sur l'extrémité de ma verge, & voilà que je meurs.*

XII. Un jeune homme, nommé *Adam*, venu à Paris pour étudier, eut le malheur de gagner la vérole. Un de ses amis le

plaça chez un Chirurgien célebre, qui faisoit sa principale occupation de retirer chez lui en pension, pendant quelque temps, les martyrs de Vénus, & qui en conséquence avoit dans sa maison plusieurs chambres séparées, donnant toutes sur le même corridor, & numérotées comme celles des auberges. L'ami d'Adam l'étant venu voir un jour dans ce réduit, & ne sachant pas quel étoit le n°. de sa chambre, cria de loin: *Adam, ubi es? Adam, où êtes-vous?* Celui-ci, qui reconnut la voix de son ami, lui répondit: *Domine, mulier quam dedisti mihi sociam, peccare me fecit: Seigneur, la femme que vous m'avez donné pour compagne, m'a fait pêcher.* Cette réponse convenoit d'autant mieux dans ce cas, que c'étoit cet ami qui avoit conduit Adam chez les filles.

XIII. Lors du siege de la ville de Madrid par les Portugais, sous le regne de Philippe IV, les filles publiques, qui étoient en grand nombre dans cette Ville,

arrêterent, après avoir tenu conſeil enſemble, que toutes celles d'entr'elles qui étoient le plus affectées du mal vénérien, paſſeroient pendant la nuit dans le camp des Portugais, & feroient tout ce qu'elles pourroient pour leur communiquer leur mal; ce qui fut exécuté avec autant d'exactitude que de ſuccès : bientôt toute l'armée Portugaiſe fut infectée, & en conſéquence preſque tous les ſoldats & même les Officiers hors d'état de continuer le ſiege; ce qui obligea de le lever.

XIV. Croiroit-on qu'un des chefs d'accuſation intentés contre le Cardinal Wolſe Miniſtre d'Henri VIII, Roi d'Angleterre, & mort dans les fers en 1533, fut de ce qu'ayant le mal de Naples, ainſi qu'on s'exprimoit alors, il avoit eu l'inſolence de prendre ſon haleine trop près du Roi?

XV. Lorſque M. de Crebillon donna en 1715 ſa Tragédie de Xerxès, elle fut mal reçue, & n'eut qu'une repréſentation, ce qui décida l'Auteur à retirer aux Acteurs leurs rôles, & à les jetter au feu.

Comme dans ſa Tragédie il faiſoit mourir preſque tous ſes perſonnages, une Actrice, qui avoit la réputation d'avoir empoiſonné pluſieurs perſonnes de ſes faveurs, voulant ſe moquer de notre Poëte, lui demanda la liſte des morts. Et vous, mademoiſelle, reprit Crebillon, donnez-moi la liſte de tous ceux que vous avez bleſſés.

XVI. On parloit devant Monſieur A. M. P. d'un méchant homme qui avoit la vérole. *Ah !* dit-il, *ſon ſang circule dans ſon ame.*

XVII. *Raoul Spiſame*, Avocat, mort en 1563, eſt Auteur d'un Ouvrage devenu aſſez rare, intitulé : *Dicrarchiæ Henrici Regis chriſtianiſſimi, Progymnaſmata*, *in*-8°. M. Auffray a publié en 1775 auſſi *in*-8°. un Ouvrage intitulé : *Vues d'un Politique du XVIe. ſiecle.* Ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'un extrait de celui de Spifame, auquel M. Auffray a ajouté des réflexions très-judicieuſes. C'eſt ainſi que Spifame ayant dit que les femmes

vérolées doivent être pourſuivies comme meurtrieres, « qu'il doit être enquis & » informé contre toutes femmes véro- » lées, andables & infectées de ladite » maladie de groſſe galle de Naples, & » toutes celles qui auront par telle voie » de rencontre charnelle infecté aucune » perſonne, ſoit en Bourdeau ou ailleurs, » ſeront conſtituées priſonnieres, & leur » procès criminel fait & parfait comme » à meurtrieres & homicides ; & celles » qui ſeront trouvées auxdicts Bourdeaux » jurés, malades de telles maladies, ſe- » ront à préſumer ainſi criminelles, veu » qu'elles ſe ſont expoſées à congreſſion » depuis la cognoiſſance qu'elles ont de » leur ditte maladie contagieuſe ». Si cette loi, dit à ce ſujet M. Auffray, eſt beau- coup trop ſévere, elle préſente auſſi des vûes de la plus grande ſageſſe. Il eſt certain que l'on ne devroit pas attendre que ces femmes ſe préſentaſſent à la gué- riſon, parce qu'elles ne le font, qu'après avoir infecté un grand nombre d'hommes,

& qu'elles ſont dans un état déplorable. En informant contre celles qui ſeroient tarées, juſques dans leur domicile, & en leur infligeant des peines ſéveres, lorſqu'elles ſeroient trouvées gâtées, on étoufferoit dans ſon berceau un monſtre bien nuiſible à la population, puiſqu'on les forceroit à ſe préſenter auſſi-tôt qu'elles ſeroient infectées. C'eſt peut-être, ajoute M. Auffray, un des moyens les plus efficaces pour détruire cette affreuſe maladie, bien digne de l'attention de tout bon gouvernement.

XVIII. M. Mercier a fait dans ſon *Tableau de Paris*, tom. VIII, pag. 18, une peinture affreuſe, mais vraie à bien des égards, du traitement des vérolés à Bicêtre. Il a trempé ſa plume dans les couleurs les plus noires & les plus infectes. Mais ceux qui ont parcouru cette maiſon, ceux ſur-tout qui ont aſſiſté à ce qu'on appelle *la coupe*, les jours marqués pour cette cruelle & horrible cérémonie,

monie, avoueront que le tableau de M. Mercier eſt deſſiné d'après nature.

XIX. L'établiſſement formé à Vaugirard d'un Hôpital, où tous les enfans attaqués du mal vénérien ſont traités avec leurs meres, ainſi que les nourrices trompées, & qui, pour prix d'une fonction naturelle, ont reçu dans leurs veines un trépas commencé; cet établiſſement, dis-je, qui ſuffiroit ſeul pour immortaliſer le nom de ſon Fondateur, eſt dû à l'Adminiſtration toujours attentive & vigilante de M. Lenoir. Chez les Romains, tout citoyen qui avoit ſauvé du trépas ſon ſemblable, recevoit pour récompenſe une couronne civique: ſi avoir formé un établiſſement, tel que celui dont nous venons de parler, c'eſt réellement avoir rendu la vie à une multitude d'infortunés, qui ſans lui ſeroient péris; que de couronnes civiques il faudroit donner à ſon Auteur!

Petite Vérole. I. Le jeune Duc d'Antin ſe rendoit à Brême, qui venoit

d'être priſe par nos troupes. Il rencontre ſur ſa route un Médecin de ſa connoiſſance, auquel il demande d'où il venoit: celui-ci lui répond ingénument qu'il vient de donner ſes ſoins à un malade du voiſinage, attaqué de la petite Vérole. Cette parole fut un coup de foudre pour le jeune Duc. Il quitte bruſquement le Médecin, l'imagination frappée que le mal va s'emparer de lui, il arrive en hâte à Brême, ſe met au lit & dit à tout le monde qu'il a la petite Vérole. La ſuite ne juſtifia que trop bien ſon preſſentiment; car dès le lendemain l'éruption ſe fit: mais la mort enleva en peu de jours ce jeune Seigneur. Cette hiſtoire tragique eſt arrivée en 1759 à l'armée d'Hanovre.

II. Madame *Dumontier*, écrivant à ſa fille, rapporte un fait ſingulier ſur la petite Vérole, dont elle a été témoin. Elle dit qu'une Jardiniere fut priſe de cette maladie le lendemain de ſes couches. Elle étoit toute couverte de boutons, lorſque s'étant échapée des mains de ceux qui la

gardoient, elle courut au bout du jardin & fut ſe jetter dans un puits, où elle reſta aſſez long-temps; on l'en retira ſans connoiſſance : une Sœur Griſe qui ſe trouva-là fit venir deux ſceaux d'eau-de-vie, dans leſquels elle mit tremper deux draps, dont elle fit envelopper la Jardiniere. Peu de temps après elle reprit ſes ſens, en diſant qu'elle étoit dans un feu. Au bout d'une demi-heure la petite Vérole reparut, & trois heures après cette femme ſe trouva dans la même ſituation où elle étoit avant de ſe jetter dans le puits.

III. Une dame de la Cour venoit de mourir; quelqu'un dans une compagnie dit qu'elle étoit morte de la petite vérole. *Pas tant petite*, reprit un particulier qui avoit connu cette dame. C'eſt à peu-près dans le même ſens que quelqu'un diſant à M. de Fontenelle, qu'une femme de théâtre venoit mourir de la petite vérole, il répondit : *cela eſt bien modeſte.*

IV. On a cru très-longtems qu'il n'y avoit que l'homme parmi les animaux qui

fut réellement ſuſceptible de la petite vérole & de la rougeole; mais depuis que nous avons élevés des ſinges dans nos foyers, l'expérience a prouvé le contraire. Tous les habitans de S. Germain en Laye, près Paris, furent témoins qu'en 1767, un ſinge prit la petite vérole en jouant avec des enfans, & en a toujours depuis porté les marques.

M. Paulet, Médecin de la faculté, ayant été appellé au mois de mars 1770, dans une maiſon où une jeune fille avoit la rougeole, il eut grand ſoin de prévenir les perſonnes de la maiſon du danger de la communication, même pour le ſinge qu'on y élevoit. Mais il n'étoit plus tems; car, une des ſœurs de la malade, & le ſinge qui couchoit régulierement tous les ſoirs ſur les pieds du lit de la malade, furent l'un & l'autre attaqués de la rougeole avec preſque tous les mêmes ſymptômes, & traités & guéris par les mêmes remedes.

Mais l'homme & le ſinge ne ſont pas encore les ſeuls individus ſuſceptibles de

gagner le virus vériolique. Nombre d'exemples prouvent que cette maladie ſe communique à d'autres êtres, d'un ſujet à un autre, & par le ſeul contact. Des bergers infectés de la petite vérole, l'ont communiquée à une brebis, à un troupeau, & celui-ci à un autre. C'eſt ce qu'on appelle *le claveau.* Un Auteur, (*Roder. à Caſtr. lib.* 4. *de Meteor. Microſc. cap.* 6.) rapporte avoir vu un cheval couvert de puſtules de petite vérole. Il n'eſt pas rare que les chevres en ſoient attaquées & qu'un grand nombre en périſſe. On prétend que c'eſt la même contagion qui s'eſt étendue juſqu'en Laponie, (*Joan. Lindeſtope, lib. de venen. Lipſiæ* 1739, *pag.* 311.) & qui a infecté les Rennes. C'eſt même la ſeule peſte que les Lapons craignent pour ces animaux.

V. *Jean Schmid*, Profeſſeur de phyſique à Dantzick, rapporte que le fils de M. *Michel Ouſel*, bourgeois de cette Ville, eut à l'âge de trois ans une petite

vérole, accompagnée d'une grande démangeaiſon au cou, & que cette démangeaiſon l'obligeant de ſe gratter violemment, il ſortit de cet endroit plus de cinquante vers, qui reſſembloient à des teignes, & étoient de la longueur d'une des phalanges du doigt. L'enfant fut guéri après cette éruption.

VI. M. *Chrétien - François Paulini*, Médecin de l'Evêque & Prince de Munſter, nous a communiqué le fait ſuivant, qui eſt encore plus frappant. Le fils d'une femme veuve, d'un village de Poméranie, fut attaqué de la petite vérole; comme la pauvreté de cette femme ne lui permettoit pas d'appeller un Médecin, elle conſulta une vieille femme de ſa connoiſſance. Celle-ci lui conſeilla de faire prendre à ſon enfant de la thériaque dans de l'eau de chardon beni: l'ayant couvert, dans la vue de le faire ſuer, peu de tems après cet enfant reſſentit par-tout le corps une démangeaiſon inſupportable, & pria ſa mere de lui faire par-tout des frictions,

le plus rudement qu'elle pourroit. La démangeaiſon augmentant au lieu de diminuer, la mere voulut voir d'où elle venoit. Quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'elle vit ſon fils tout couvert de vers blancs extrêmement petits, qui avoient à la tête deux petits points noirs, & qui faiſoient effort pour ſe faire jour à travers les pores de la peau; les uns étoient déja dehors & les autres prêts à ſortir; elle fut ſi effrayée, qu'elle alla ſur le champ appeller ſes voiſines, ſans penſer même à recouvrir ſon enfant, qu'elle trouva à ſon retour preſqu'expirant, & qui mourut en effet le même jour dans une ſyncope.

Quinquina. Voici l'abrégé hiſtorique de cette plante : il y avoit longtems que le haſard avoit procuré aux Indiens la découverte de la vertu febrifuge de l'écorce de quinquina, lorſque les Européens arriverent dans leur pays. Ils la cacherent longtems aux Eſpagnols, leurs vainqueurs, qu'ils déteſtoient alors. Ce

ne fut qu'en 1640 que les Eſpagnols en apporterent en Europe. Ce remede, quoique certain, fut quelque tems ſans avoir grande vogue. La vice-Reine ayant été attaquée d'une fievre opiniâtre, le Corrégidor de Loxa lui en envoya. Elle en fut guérie & en diſtribua beaucoup. On nomma alors le quinquina, *la poudre de la Comteſſe*.

Vers l'année 1649, le Procureur-général des Jéſuites de l'Amérique paſſa en Europe & ſe rendit à Rome, où il invita tout ſon Ordre à donner de la réputation à ce remede, dont il avoit apporté une proviſion. Chacun d'eux guériſſoit les fievres comme par enchantement. Dès-lors le quinquina changea de nom : on l'appella *la poudre des Peres*. Les Anglois l'appellent encore aujourd'hui *la poudre Jéſuitique*, THE JESUIT'S POWDER.

Quelques Médecins ne connoiſſant pas ſuffiſamment la vertu de ce nouveau remede, s'éleverent contre ſon uſage ; on

en fut encore dégoûté par ſon prix exceſſif, car les Jéſuites le vendoient fort cher. Ce fut alors qu'on vit paroître les brochures intitulées, *funérailles du quinquina, réſurrection du quinquina.*

En 1679, le Chevalier *Tallot*, Anglois, à force de prêcher l'utilité de ce ſpécifique, & même d'exagérer ſes vertus, en fit revivre l'uſage. L'année ſuivante on joua ſur l'ancien théâtre Italien une comédie en trois actes & en proſe, intitulée : *le remede Anglois ou Arlequin, Prince du Quinquina.* On en fit alors un nouveau ſecret que l'on vendit une groſſe ſomme à Louis XIV. Tout le monde depuis en a eu connoiſſance & en a fait uſage.

VAN-RIEBECK. Tel eſt le nom d'un Chirurgien qui ſervoit ſur un vaiſſeau des Etats généraux, & qui fut le principal fondateur de la Colonie hollandoiſe du Cap de bonne-Eſpérance. Il eut le commandement de trois navires pour en prendre poſſeſſion, & fut auſſi nommé

Gouverneur de la nouvelle Colonie. Il attira au Cap, par la fidélité avec laquelle il remplit ſes engagemens, un grand nombre de cultivateurs, & rendit en peu d'années cet établiſſement très-floriſſant.

DAQUIN. Un quart d'heure après la mort de la Reine Marie de Medicis, M. de Villacerf rencontrant dans la gallerie de Verſailles M. Daquin, alors premier Médecin, lui donna un ſoufflet, en lui reprochant d'avoir tué la Reine, par la ſaignée qu'il avoit fait faire contre l'avis de M. Fagon. Ce ſoufflet, dit *Amelot de la Houſſaye*, fut le premier avertiſſement de celui que la fortune lui devoit donner quelques années après, lorſqu'il fut chaſſé honteuſement de la Cour. On croit que la véritable cauſe de l'exil de Daquin fut des propos un peu haſardées qu'il tînt à madame de Maintenon, un jour qu'elle étoit malade.

L'Auteur du livre intitulé : *Annales de la Cour & de Paris*, dit que cet am-

bitieux Médecin, non content de la fortune qu'il avoit faite, se rendoit tous les jours de plus en plus importun par ses demandes ; qu'il osa même dire un jour à Louis XIV. que ses services alloient de pair avec tous ceux que ses sujets pouvoient lui rendre, & que la vie étant la chose du monde qui devoit lui être la plus précieuse, celui qui la lui conservoit devoit avoir toute son estime. Il pouvoit avoir raison dans le fond ; mais comme on ne parle pas toujours aux Rois comme aux autres hommes, ce propos, s'il l'a tenu, a dû déplaire à un Prince qui ne souffroit pas impunément qu'on lui manquât.

Abstinence. I. Un certain frere Jean, Hermite de Lorraine, ayant appris que J. C. avoit été quarante jours sans prendre nourriture, le bon homme résolut de l'imiter au pied de la lettre. Pour cet effet il alla se blotir dans le cœur d'un vieux chêne de la forêt voisine de sa

retraite, au pied duquel étoit une fontaine. On assure qu'effectivement il y passa un carême tout entier sans autre aliment que de la belle eau claire, qu'il buvoit à longs traits, pour empêcher ses entrailles de se rétrécir.

Au bout de quarante jours l'anachorete, se croyant confirmé en grace, quitte sa caverne, retourne au village, va se placer dans le confessionnal de l'Église paroissiale, & invite les paroissiens à s'approcher de lui pour recevoir l'absolution de leurs péchés. Le Curé du lieu ne sachant ce que cela signifioit & ne devinant point que le prétendu confesseur étoit devenu fou, envoya son maître d'école pour le tirer du confessionnal. Le saint Hermite refusa d'en sortir, & pour se débarrasser de l'importun qui le tiroit par sa robe, il le tua d'un seul coup de couteau.

On saisit d'abord l'assassin, & comme dans ce pays-là les loix penales sont assez expéditives, le coupable fut con-

damné à mort & conduit à Nancy, pour y être exécuté. Là, des Juges plus éclairés & moins brusques que les premiers, s'apperçurent que le criminel étoit absolument insensé, de sorte qu'ils se virent obligés de commuer son supplice en une prison perpétuelle. C'est-là où je l'ai vu de mes propres yeux, dit M. *Duval*, qui rapporte ce fait dans ses œuvres, tom. II. p. 112., & où il lui est arrivé la singuliere aventure que vous allez lire.

Après avoir croupi dans cette prison pendant dix à douze ans, le démon de l'oisiveté & de l'ennui lui suggéra le désir de vouloir connoître la conformation intérieure de son corps, & sur-tout ce qu'il avoit dans le ventre. Muni d'un fragment de vitre qu'il s'étoit procuré, on ne sçait comment, après s'être dépouillé plus qu'à demi & assis par terre, il se fendit le ventre de haut en bas, & en tira les intestins, qu'il étendit sur ses genoux, pour mieux les examiner. Là, tandis qu'il contemploit ce merveilleux

labyrinthe ; le Geolier étant venu lui apporter sa nourriture ordinaire, & voyant cet étrange étalage, se mit à crier au secours de toutes ses forces. « Du nombre » de ceux qui accoururent, dit M. Du-» val, étoit un habile Chirurgien, qui » r'habilla le trop curieux Frere Jean, » lui remit les entrailles où elles étoient » auparavant, & réussit si bien, que le » malheureux Hermite a encore vecu cinq » ans après cette opération ».

II. Laurent Joubert, sçavant Médecin du seiziéme siécle, a fait un traité particulier sur la possibilité de vivre long-tems sans manger. Il traite la matiere en anatomiste & en physiologiste très-habile, & il cite des exemples très-remarquables d'abstinence. Le Docteur Rondelet, son maître, avoit connu une fille à Montpelier, qui, pendant trois ans, ne vecut que de l'air. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce fut depuis l'âge de 10 à 11 ans jusqu'à celui de 13 ou 14, qu'elle observa ce régime. A cette occasion, Jou-

bert remarque que, quoiqu'une femme, qui ne mange point, paroiſſe devoir être d'une grande épargne, cela n'eſt cependant pas vrai, parce qu'on ne peut guere travailler en ne mangeant pas ; & il finit par conclure qu'il vaut encore mieux nourrir une femme qui travaille, que de ne pas nourrir celle qui ne fait rien.

III. Athenée, Grammairien, appellé *le Varron des Grecs*, & qui vivoit dans le deuxiéme ſiécle, ſous l'Empereur *Marc-Aurele*, rapporte dans ſes *Dipnoſophiſtes* c'eſt-à-dire, *les Sophiſtes à table*, que *Timon* le Miſantrope avoit une tante, qui tous les ans ſe retiroit, comme un ours, dans une caverne, où elle paſſoit deux ou trois mois ſans manger ; qu'au bout de ce tems elle en ſortoit pâle & défaite, & retournoit chez elle, où elle ſe rétabliſſoit juſques à l'année ſuivante.

IV. Si l'on veut avoir les preuves les plus ſingulieres & les plus extraordinaires de longues abſtinences, qu'on conſulte un ouvrage que nous avons deja cité,

intitulé : *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*. L'Auteur s'eſt plu à en rapporter un très-grand nombre d'exemples, & cependant il n'a pas encore tout dit. Sur dix-huit ou vingt qu'il raconte, nous nous contenterons des deux ſuivans, comme les plus récens & les plus authentiques.

V. En 1772, M. *Pajot de Marcheval*, Intendant du Dauphiné, chargea le frere *Calixte Gauthier*, Religieux de la Charité, de ſe tranſporter au village de Château-Roux, dioceſe d'Embrun, pour y voir le nommé *Guillaume Gay*, âgé de 13 ans trois mois, fils d'un Laboureur de cet endroit, qui y vivoit, diſoit-on, depuis deux ans & demi, ſans boire & ſans manger. Il s'y tranſporta & y arriva le 10 août. Il prit d'abord tous les renſeignemens que le Chirurgien du lieu put lui donner : il ſe renferma enſuite dans une chambre avec cet enfant, après avoir pris toutes les précautions néceſſaires pour n'être point trompé. Il y reſta juſqu'au

quinze

quinze du même mois, & il attesta que pendant tout ce tems cet enfant ne prit pas la moindre nourriture.

Son peu de goût pour les alimens lui est venu à la suite d'une esquinancie qu'il eut en 1760. Il ne prit aucun remede pour cette maladie, & depuis cette époque il a absolument renoncé au boire & au manger. Il eût été à désirer qu'on nous eût instruit de la suite de cette observation, & de ce qu'est devenu ce jeûneur obstiné.

VI. M. *Marteau de Granvilliers*, Médecin, & M. *Thibault*, Curé de la personne, dont il va être question, ont attesté qu'une femme veuve, nommé *Anne Harley*, du village d'Orival, diocese & généralité de Rouen, vit depuis vingt-six ans sans manger ni pain ni viande, ni prendre aucune nourriture solide. Son seul aliment est un peu de lait qu'elle boit tous les jours, & qu'elle vomit encore presqu'aussitôt après. Malgré ce genre de vie, sa santé, dit M. Marteau, n'en paroît pas manifestement alterée. Pas plus d'é-

clairciſſement ſur ce ſecond fait que ſur le précédent.

VII. Quiconque voudra ſçavoir juſqu'où peut aller en ce genre les reſſources de la nature, ou l'adreſſe des fourbes & des Charlatans, n'a qu'à conſulter les Auteurs cités dans une diſſertation ſur l'impoſſibilité de vivre long-tems ſans boire ni manger, ſoutenue en 1737 dans l'Univerſité de Baſle en Suiſſe, par J. J. Ritter. Voyez auſſi le livre de Schurigius, imprimé à Dreſde en 1725, & intitulé: *Chylologia Hiſtorico-Medica*.

Nerfs. I. Le fameux Galilée rapporte dans un de ſes dialogues l'Anecdote ſuivante, au ſujet d'un Gentilhomme très-partiſan de la philoſophie d'Ariſtote. Ce Gentilhomme vint chez un célebre Médecin à Veniſe, où étoit raſſemblé beaucoup de monde, pour aſſiſter à une diſſection que devoit faire un très-habile Anatomiſte. Celui-ci ayant démontré quantité de nerfs, qui, ſortans de la baſe du crâne,

du cervelet, & de la moëlle allongée, vont ſe diſtribuer le long du col de l'épine, & enſuite à tout le corps, de maniere qu'ils ne touchent le cœur que par un petit filet; le Médecin demanda au Gentilhomme s'il croyoit encore avec Ariſtote, que les nerfs tirent leur origine du cœur. J'avoue, répondit-il, que vous m'avez fait voir le contraire très-clairement. Si l'autorité d'Ariſtote ne s'y oppoſoit, je ſerois de votre avis.

II. Les oiſeaux, dit M. Clayton, dans les Tranſactions philoſophiques, qui ont le bec plat & qui cherchent leur nourriture en tâtonnant, ou en fouillant dans la terre, ont trois paires de nerfs, qui s'étendent juſques dans leur bec: c'eſt par ces nerfs qu'ils diſtinguent avec tant de ſagacité & d'exactitude, ce qui eſt propre à leur ſervir de nourriture, d'avec ce qu'ils doivent rejetter, choix qu'ils font uniquement par le goût, ſans qu'ils voyent ces alimens. Ces nerfs paroiſſent avec plus d'évidence dans le bec & dans

la tête du canard : auſſi n'y a-t-il pas d'oiſeau qui fouille autant pour trouver ſa nourriture. On trouve deux de ces nerfs dans la partie ſuperieure du bec de la corneille, du grole, &c.

III. Les Juifs ne mangent point le nerf de la cuiſſe des animaux, en mémoire du nerf de la cuiſſe de Jacob, que l'Ange lui toucha & qu'il engourdit de telle ſorte, que ſelon quelques interprêtes, il en demeura boiteux toute ſa vie. Dom Calmet dit, Dictionnaire de la Bible, que cette abſtinence du nerf de la cuiſſe des animaux, n'eſt commandée par aucune loi aux Iſraélites, & qu'elle n'eſt pour eux qu'une affaire de dévotion. Mais il faut, ajoute-t-il, qu'ils s'en ſoient abſtenus même avant la loi ; ſi la remarque qu'on lit dans la Geneſe, ch. XXXII, ℣. 32, a été écrite par Moyſe. Dans certains endroits ils s'abſtiennent du quartier de derriere des animaux, & ils le vendent. Dans d'autres, ils ſe contentent d'en ôter le nerf & mangent la viande.

NOMBRIL. I. Les *Palamites*, Moines Grecs du quatorziéme ſiécle, parvenoient, à ce qu'ils diſoient, en contemplant attentivement & ſans diſtraction leur nombril, à ſe procurer des extaſes, & à voir cette gloire, ces rayons de ſplendeur, cette lumiere pure & incorruptible qui part du trône du Tout-Puiſſant. La doctrine myſtique de ces Moines s'accrédita au point que Conſtantinople étoit remplie de dévôts qui paſſoient les journées entieres immobiles ſur un ſiége, les yeux fixés ſur leur nombril, attendant la céleſte viſion. Les Empereurs *Jean Cantacuzene*, & *Jean Paleologue* avoient trop d'affaire chez eux & avec leurs voiſins pour paſſer de même leur tems à contempler leur nombril; mais, d'ailleurs, ils favoriſerent & protégerent hautement cette ſecte, & *Grégoire Palamas*, leur chef, fut même nommé à l'Archevêché de Theſſalonique. *Eſſais de M. de Saint-Foix, tom. V, pag. 62.*

II. Ce qu'on remarque de plus ſingu-

lier dans une eſpece de ſanglier que l'on trouve en terre ferme, & que les Indiens appellent *Beccaris*, c'eſt qu'au lieu d'avoir le nombril ſous le ventre, cet animal le porte au milieu du dos. Quand il eſt tué, pour peu qu'on differe à lui couper cette partie, ſa chair ſe corrompt en deux ou trois heures, & ne peut plus être mangée.

III. Les plus grands Peintres, tels que Raphael, Michel Ange, ont commis une faute impardonnable dans les tableaux qu'ils ont tiré d'Adam & Eve, en leur donnant un nombril. Jean-Baptiſte Santerre, célebre Peintre du ſiecle dernier, a ſu éviter cette balourdiſe, & dans ſon plus fameux tableau, celui d'Adam & Eve, il les a repréſentés ſans nombril.

Nymphotomie. I. On appelle ainſi une opération de chirurgie, qui conſiſte à retrancher l'excédent incommode de cette partie dite chez les femmes les *Nymphes*. En Afrique, où cet excès

des Nymphes eſt fort commun, il y a des hommes dont le ſeul métier eſt de retrancher le ſuperflu : ils vont criant dans les rues, *qui eſt celle qui veut être coupée?* C'eſt ainſi que les chaudronniers, chez nous, ont la vogue pour couper les chats.

II. Dans quelques parties de l'Arabie & de la Perſe, la Nymphotomie eſt ordonnée aux filles, comme la circonciſion aux garçons; on la pratique, quand elles ont paſſé l'âge de puberté. Chez d'autres peuples, comme ceux qui ſont ſur les côtes de la riviere de Benin, cette eſpece de circonciſion ſe fait aux filles, tout-au-au-plus huit ou neuf jours après leur naiſſance.

NYMPHOMANIE. Tel eſt le titre d'un ouvrage publié par un Médecin, en 1771, & vendu publiquement, quoiqu'il contienne des deſcriptions & des faits qui n'auroient jamais dû être expoſés à la curioſité publique, encore moins mis ſous les yeux des femmes & des filles.

M. Aſtruc, qui a toujours reſpecté la

décence & l'honnêteté des mœurs, ayant cette matiere à traiter dans ſon ouvrage ſur les maladies des femmes, a écrit en latin. Ou la nymphomanie eſt une maladie, ou elle ne l'eſt pas. Si elle en eſt une, comme on n'en peut douter, il n'y a que les perſonnes de l'art, obligées par état de remédier aux déſordres de la nature, qui doivent en être inſtruites, & il étoit inutile de faire pour elles un traité particulier. Si la Nymphomanie n'eſt point une maladie, l'ouvrage du Médecin n'eſt qu'un livre très licentieux, & dont le gouvernement n'auroit jamais dû permettre la publication.

L'Auteur prétend que ſi une jeune fille ſe trouve à même de lire ſon livre, il n'en arrivera aucun mal. Peres & meres n'en croyez rien. Eloignez ſcrupuleuſement de vos filles ce dangereux poiſon, & ſoyez ſûr qu'elles ne peuvent en approcher, ſans éprouver les plus funeſtes coups pour leur honneur. L'*Onariſme* de M. Tiſſot a perverti plus de jeunes gens

gens, qu'il n'en a guéri de la fatale paſſion qui en fait le ſujet.

FAGON. I. Guy-Creſcent Fagon, né à Paris en 1638, d'un Commiſſaire des guerres, fut deſtiné de bonne heure à la médecine. Lorſqu'il étoit ſur les bancs, il ſoutint dans une theſe la circulation du ſang, action alors très hardie, les vieux Docteurs y étant tout-à-fait oppoſés. Cependant ils pardonnerent au jeune Bachelier, en faveur de l'eſprit avec lequel il défendit ce qui leur paroiſſoit alors un paradoxe. Devenu premier Médecin de Louis XIV. en 1693, il remplit cette place avec le plus grand déſintéreſſement; en voici la preuve. Lorſque le Roi fit la maiſon du Duc de Berry, il donna à M. Fagon la charge de premier Médecin, pour la vendre à qui il voudroit. Ce n'étoit pas une ſomme à mépriſer: mais le Médecin déſintéreſſé, repréſenta qu'une place auſſi importante ne devoit pas être venale, & il la fit donner à

M. de la Carliere qu'il en jugea le plus digne.

II. M. Fagon étoit d'une ſanté très-foible, qu'il ne ſoutenoit que par un régime preſque ſuperſtitieux, & il pouvoit donner pour preuve de ſon habileté, dit Fontenelle, qu'il vivoit. Il mourut âgé de près de 80 ans.

III. Le trait ſuivant, qui eſt peu connu, mérite d'être conſervé. M. Fagon avoit obtenu de Louis XIV, pour ſon fils, l'expectative de la premiere place d'Intendant des Finances: celle de Poulletier vint à vaquer en 1711. Le Roi la lui offrit; mais Fagon déclara nettement qu'il ne vouloit point en priver le fils du défunt & qu'il aimoit mieux que le ſien n'en eût jamais. Celle de Dubuiſſon lui fut donnée en 1714.

IV. De deux fils qu'eut Fagon, l'aîné fut d'abord Evêque de Lombez, & ſuccéda en 1711, à dom Côme, Feuillant. Il paſſa depuis à l'évêché de Vannes, où il donnoit, tant qu'on vouloit, des diſpenſes de mariage entre couſins-germains;

le Parlement de Rennes jugea toujours ces diſpenſes très-bonnes. Le ſecond fils, Conſeiller d'Etat ordinaire au Conſeil royal, dont il a été queſtion ci-deſſus, eſt mort à Paris, le 8 mai 1744, ſans avoir été marié.

FIEVRE. I. En Suede les payſans qui ont la fievre, font bouillir de la biere, où ils mettent du gingembre, des cloux de girofle, de la canelle & de la muſcade : ils boivent cette liqueur la plus chaude qu'ils peuvent, & s'en trouvent bien ; les Bourgeois en uſent auſſi avec ſuccès.

Ils ont encore pour le même mal un autre remede qui doit effrayer la plupart des gens de notre climat. Ils ſe mettent tous nuds dans de certaines étuves, qu'ils nomment *baſtou*, d'où ils ſortent, lorſqu'ils ſont très-échauffés, & que l'eau leur découle de toutes les parties du corps ; ils ſe couchent immédiatement après dans la neige, ou ſe jettent, s'ils

ſavent nager, dans un lac à moitié glacé; & avec tout cela ils guériſſent.

II. Un Empereur, irrité contre un Aſtrologue, lui demanda avec menaces, de quel genre de mort il croyoit périr. *De la fievre*, répondit l'Aſtologue. Oh pour cela non, reprit l'Empereur; car je vais te faire pendre. On étoit prêt d'exécuter le malheureux Aſtrologue, lorſqu'il dit à l'Empereur : Seigneur, ordonnez à vos Médecins de me tâter le pouls, & ils verront que j'ai la fievre. Cette adroite ſaillie le tira d'affaire.

III. Martial a fait cette epigramme ſur la fievre :

Languebam : ſed tu comitatus protinus ad me
Veniſti centum, *Symmache*, diſcipulis,
Centum me tetigere manus aquilone gelatæ :
Non habui febrem, *Symmache* : nunc habeo.

J'étois languiſſant; vous êtes auſſi-tôt venu me voir, *Symmaque*, ſuivi d'une troupe de diſciples : cent mains froides comme la glace m'ont touché : je n'avois pas la fievre, *Symmaque*, & je l'ai maintenant.

Il y a encore deux épigrammes de Martial fur le même fujet; l'une la 68e. du Xe. livre fur la mort d'un Médecin, qui a péri de fievre; l'autre la 16e. du XIIe. livre fur une fievre bien guérie.

IV. C'eft au fujet de la fievre-quarte, qu'une mere inquiete pour la fanté de fon fils qui en étoit attaqué, adreffe dans Horace fes prieres à Jupiter pour lui demander fa guérifon, & lui promet, s'il lui accorde cette grace, que le malade ne manquera pas de fe baigner dans le Tibre; elle dit :

Frigida fi puerum quartana reliquit, illo
Mane die quo tu indicis jejunia, nudus
In Tiberi ftabit &c. Lib. II. Satyr. 5.

Ces vers prouvent en même-tems que les Médecins Romains prefcrivoient les bains froids contre la fievre-quarte.

V. Voici l'origine du proverbe *de la fievre de S. Vallier*. S. Vallier, pere d'Anne de Poitiers, Ducheffe de Valentinois, & maîtreffe de François I, convaincu d'avoir favorifé la fuite du Connétable de

Bourbon, fut condamné à avoir la tête tranchée. Sa fille obtint par ses larmes, & peut-être encore plus par ses charmes, la grace du coupable. La peur qu'il eut, avoit fait sur son esprit une telle impression, qu'il fut attaqué d'une fievre très-violente qui ne le quitta qu'à la mort, ce qui a fait dire depuis : *Dieu nous garde de la fievre de S. Vallier.*

VI. Tout ce qui regarde Voltaire, doit intéresser. Il est dit dans l'Almanach littéraire de cette année 1785, pag. 77, que ce grand Poëte n'a pas passé une seule année de sa vie, sans avoir la fievre le jour de la S. Barthelemi. Il ne recevoit jamais personne à pareil jour, & restoit toute la journée dans son lit. L'affaissement de ses organes, l'intermittence & la vivacité de son pouls caractérisoient cette crise périodique ; on s'y attendoit ; on ne l'approchoit qu'en tremblant, & l'on se gardoit bien de lui en parler, crainte d'ajouter à sa douleur.

VII. On lit dans l'Histoire de l'Abys-

ſinie, que l'on s'y ſert de torpilles pour guérir la fievre. Voici, nous dit-on, comment les Abyſſins uſent de ce remede. Ils lient le malade fort ſerré ſur une table: ils appliquent enſuite le poiſſon ſucceſſivement ſur tous ſes membres. Cette opération met le malade à une cruelle torture, mais elle le délivre sûrement de la fievre; bien des gens préféreroient de garder la fievre, à faire uſage de ce fébrifuge.

VIII. Il y a des fiévres locales, c'eſt-à-dire, qui n'occupent qu'une partie du corps. Le célebre André *Cnoſſalius*, Secrétaire & Médecin aulique de la Cour de Pologne, a traité & guéri un malade nommé *Martin Genger*, qui avoit une fievre des mieux caractériſées, laquelle n'occupoit que le bras droit. Chaque jour ce bras, vers les 7 heures du matin, devenoit très-froid dans toute ſa longueur, tandis que le reſte du corps conſervoit ſa chaleur ordinaire. A huit heures le froid augmentoit, & étoit alors accompagné de trem-

blemens, qu'on appercevoit particuliérement à la main & aux doigts : trois heures après, la chaleur ſuccédoit à ce grand froid, & le bras devenoit très-brûlant. L'accès de cette eſpece de fievre, qui duroit ordinairement douze heures, étoit accompagné ou précédé de vomiſſemens. L'application d'un emplâtre de Santal & le traitement ordinaire à toute ſorte de fievre guérit celle-ci.

IX. M. Dodart, premier Médecin de Louis XIV, que Guy Patin, auſſi avare d'éloges que prodigue de ſatyres, appelloit *monſtrum ſine vitio*, a dit dans les mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1707, qu'un illuſtre Muſicien, grand compoſiteur, ayant été attaqué d'une fievre continue avec redoublemens & un délire très-violent, demanda, le troiſieme jour de ſa maladie, qu'on exécutât dans ſa chambre un petit concert. On lui chanta les Cantates de *Bernier*. Dès les premiers accords qu'il entendit, ſon viſage prit un air ſerein,

ſes yeux furent tranquilles, & les convulſions ceſſerent abſolument. Il fut ſans fievre, tant que le concert dura, & dès qu'il fut fini, le malade retomba dans ſon premier état. On crut devoir continuer un remede, qui au moins calmoit le mal, tant qu'on en uſoit, & faiſoit diſparoître pendant ce tems la fievre & le délire; il devint ſi néceſſaire au malade, que la nuit on faiſoit chanter, & même danſer devant lui une parente qui le veilloit quelquefois, & qui, étant très-affligée, avoit bien de la peine à ſe prêter à cette complaiſance. Une nuit entr'autres qu'il n'avoit auprès de lui que ſa garde, qui ne ſavoit qu'un miſérable Vaudeville, il fallut bien qu'il s'en contentât, & il en reſſentit quelque effet; enfin dix jours de muſique emporterent totalement ſa fievre, ſans autre ſecours que celui d'une ſaignée du pied, qui fut ſuivie d'une grande évacuation: l'hiſtoire des mémoires de l'Académie de l'année ſuivante fait mention d'un fait ſemblable.

L'influence de la musique sur le systême nerveux de l'homme, & les bons effets qu'il en peut retirer, en nombre de circonstances, sont connus. Nous aurons occasion d'en rapporter par la suite d'autres exemples, non moins singuliers que celui que nous venons de citer.

X. De tout tems on a admiré la chaleur de l'action qui termine le quatriéme livre de l'Iliade. Les anciens eux-mêmes en avoient une telle idée, qu'ils avoient dit qu'il étoit capable de guérir de la fievre quarte. La superstition, qui prend tout à la lettre, en a fait ensuite un remede contre cette maladie. *Serenus Sammonicus*, célebre Médecin & Précepteur du jeune *Gordien*, a adopté sérieusement cette recette dans des principes de médecine. Il ordonne, pour guérir la fievre, de s'appliquer sur la tête le quatrieme livre de l'Iliade. Cette observation n'est qu'une preuve de plus, qu'il n'y a rien de si absurde ni de si ridicule, qui dans un temps ou dans un autre n'ait été écrit

par quelque auteur célebre. Cette réflexion peut servir, dit Pope, à humilier les uns & à consoler les autres.

XI. On n'en dira pas autant de l'idée sur la fievre, que trace J. B. Rousseau dans une de ses lettres. « J'ai, dit-il, sur la » fievre, une opinion qui vous paroîtra » bisarre, & que je crois pourtant vraie. Je » la regarde comme un remede, & non » comme un mal. (Bien des Médecins sont en cela de l'avis de Rousseau). » Quand la nature se trouve opprimée » par l'exubérance des humeurs, la fievre » vient au secours, & elle combat jusqu'à » ce que l'ennemi soit repoussé dans ses » retranchemens. S'il est assez fort pour » faire une nouvelle sortie, le combat » recommence, & dure jusqu'à ce que » l'ennemi soit entiérement détruit, » (il falloit ajouter ou le malade tué) : « mais » comme la fievre n'est pas toujours assez » forte pour en venir à bout, elle a be» soin de troupes auxiliaires, & ces trou» pes, ce sont les remedes qu'on emploie.

» Quand ils ſont bons & donnés à propos,
» la guerre eſt bientôt finie : après quoi,
» on eſt sûr d'une paix de longue durée ».
» Il n'arrive malheureuſement que trop
» ſouvent que les remedes deviennent de
» nouveaux ennemis, au lieu d'être des
» troupes auxiliaires ». Ce ſyſtême de Rouſſeau ne pourroit-il pas être regardé comme une belle fiction poétique ?

Urine. I. Un Médecin d'Allemagne s'étoit long-temps appliqué à la connoiſſance des maladies par l'inſpection des urines ; il prétendoit être parvenu à diſcerner par cette voie, non-ſeulement les maladies, mais même les inclinations & les paſſions de ceux dont on lui préſentoit l'urine. Un écolier voulut ſe divertir à ſes dépens. Comme il fréquentoit ſa maiſon, il eut l'adreſſe d'avoir une certaine quantité de ſon urine, qu'il mit dans une bouteille, & qu'il préſenta enſuite au Médecin, comme celle d'un de ſes amis. Le Médecin, après avoir examiné long-

temps cette urine, dit à l'écolier : Avertiſſez la perſonne, à qui eſt cette urine, de réſiſter au mauvais penchant qu'elle a de voler, qui tôt ou tard lui ſera funeſte. L'écolier ſe mit à rire, & lui dit d'examiner plus attentivement cette urine, qui certainement étoit celle d'un homme irréprochable en tous points. Le Médecin ſoutint toujours ſon dire.

L'écolier lui avoua alors que cette urine étoit la ſienne, qu'il lui avoit volée la veille. Suivez-moi, Monſieur, reprend auſſi-tôt le Médecin, & vous verrez que j'ai dit vrai, quoique vous ayez voulu me ſurprendre. Il ouvrit alors une porte, & traverſant la chambre, où étoient ſon lit & ſes livres, il mena l'écolier dans un cabinet, ouvrit une armoire, & lui fit voir en petit tous les inſtrumens dont la Juſtice ſe ſert pour punir les crimes, ſavoir, des potences, des roues, des fouets, des carcans, &c. Vous voyez, dit alors le Médecin, un appareil que je viens méditer tous les jours : je vous avoue

que je ſuis né avec la funeſte inclination de voler. Lorſque j'ai la moindre tentation, je ſonge auſſi-tôt aux ſupplices dont vous voyez ici les inſtrumens ; cela m'aide à ſurmonter mon malheureux penchant.

II. Foreſtus, qui a fait un ſavant Traité ſur les urines, rapporte l'hiſtoire d'un payſan avec un empyrique, & dévoile toutes les ruſes que ces ſortes de gens emploient pour être inſtruits des circonſtances d'une maladie, avant de dire, à l'inſpection des urines, quelle elle eſt. Il fait voir que toutes les forfanteries des Médecins à urine ne ſont que des menſonges adroits, dont le vulgaire eſt la dupe.

III. Dans un paſſage tiré de l'Hiſtoire de S. Louis par *Jehan Sire de Joinville*, on lit que ce Prince faiſoit des viſites fréquentes à l'Abbaye de Royaumont, qu'il avoit fondée, & où il ſe plaiſoit fort, & que là il y voyoit les freres malades, leur touchoit à chacun le pouls, appelloit ſes

Phyſiciens ou Médecins avec lui, & faiſoit tant, qu'ils voyoient en ſa préſence les urines des Moines malades, &c. Ne ſembleroit-il pas, d'après ce paſſage, que le Roi étoit obligé d'uſer de ſon autorité pour engager les Médecins à voir les urines des malades? Il eſt probable qu'ils n'attachoient pas une grande importance à cette inſpection ; c'eſt ce que paroît prouver le Gloſſaire qui eſt à la fin de la même hiſtoire, où on lit ces quatre vers :

Li prud-homme li ancien
Ont ceans un Fuſicien,
Qui tant pareſt de franche orine,
Qu'il güérit ſans voir urine.

Ce qui ſignifie que les premieres perſonnes de l'Etat avoient chez elles un habile Médecin & de bonne doctrine, qui guériſſoit, ſans contempler les urines des malades.

IV. M. Bayle parle dans ſes lettres d'un Médecin de Friſe, lequel guériſſoit pluſieurs malades, en mêlant ſeulement

dans leur urine une poudre qui les faisoit suer, vomir, ou aller à la selle, selon le besoin ou plutôt le tempéramment. Il est certain, dit M. Bayle, qu'il a guéri des malades, & qu'il en a fait suer quantité. Les Médecins crierent beaucoup contre lui. Un entr'autres de Roterdam, M. *Lufneu*, écrivit à ce sujet à M. Bayle une lettre qui a été imprimée *in*-12. en 1697 chez Acher, sous ce titre: *Lettre à M. B. sur l'impossibilité des opérations sympatiques, par M. L.... Doctèur en médecine.*

V. Une des femmes bien aimées de Mahadi, fils d'Almanzar, & Calife en 776, attaquée depuis long-temps d'une maladie inconnue, charge une de ses servantes d'aller consulter, avec une bouteille de ses urines, un nommé Isa, qu'on disoit découvrir la cause de tous les maux par l'inspection des urines. La servante obéit, & pour n'être point trompée, dit au Médecin que l'urine qu'elle lui présentoit, venoit d'une pauvre femme q[illegible] avoit grand besoin de son secours. D'u[illegible]

pauvre

pauvre femme, reprit auſſi-tôt Iſa ! Non, non, c'eſt celle d'une grande Princeſſe qui eſt enceinte d'un Roi. La ſervante rapporta cette réponſe à la Princeſſe, qui d'abord fit préſent à l'Eſculape de 300 pieces d'or & de deux magnifiques habits, avec promeſſe que ſi la derniere partie de ſa réponſe ſe vérifioit, elle le feroit entrer dans la maiſon du Calife. Le bonheur le ſervit, on ne peut mieux ; car la Princeſſe accoucha effectivement quelque temps après d'un Prince. Elle parla d'Iſa au Calife, qui le fit ſon premier Médecin, & le combla de graces. Iſa eut la bonne foi d'avouer qu'il falloit qu'il eût parlé par quelqu'inſpiration, ayant dit au haſard ce qui lui étoit venu dans l'eſprit, & ayant cru bien faire de prendre le contre-pied de ce qu'avoit dit la ſervante.

VI. Une Religieuſe, âgée de 22 ans, après une ſuppreſſion de regles, pour laquelle on lui donna différens remedes, rendit chaque jour, pendant l'eſpace de

97 jours, quarante-trois livres au moins d'urine. Au bout de ce temps, cette quantité diminua jusqu'à douze, ce qui dura ainsi pendant quatre mois. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'elle ne buvoit pas, abhorroit même tout liquide. Elle mangeoit tout au plus deux livres d'alimens par jour, & rendoit d'ailleurs à proportion par les selles. Elle dormoit bien, & se portoit de même, quoique foible. Cette observation de M. *Mundini* est tirée des Instituts de Bologne.

VII. Je lisois hier, mon cher Monsieur (c'est le malade de Chaudray qui parle), « dans la République des lettres, » qu'il y a eu des personnes qui ont rendu » des toupets de cheveux dans leurs uri- » nes; qu'un homme ayant pris des pilules » pour se purger, il en rendit une par » la même voie; que d'autres ont rendu » des aiguilles, des os, des noyaux de » prune en urinant, &c. Pour moi je puis » vous dire, sans exagération, qu'il y a » dans les miennes de quoi faire toutes

» les especes de couleurs qu'on puisse
» imaginer, à deux près. Ce qui me con-
» sole, c'est que je produis tous ces co-
» loris sans douleur. Envoyez-moi, je
» vous prie, le nouveau livre intitulé :
» *Le miroir des urines.* Ce miroir se met
» plutôt, je crois, sous un lit, que sur
» une toilette, &c. &c. »

VIII. Il existe un tableau du sacrifice d'Abraham, où ce patriarche est représenté tenant un fusil pour tuer son fils Isaac, & au-dessus un Ange qui, par son urine, qu'il répand sur le bassinet du fusil, empêche le coup de partir. Quelle singuliere idée de peintre !

IX. Quelques Auteurs prétendent qu'Hermes ou Mercure Trismegiste, ayant observé le premier qu'une espece de singe appellé *cynocephale*, consacré à Sérapis, jettoit son urine douze fois par jour & autant la nuit, en des intervalles égaux, s'en servit ensuite pour mesurer les heures du jour : ils font même dériver le mot *heure*, d'un mot grec qui signifie *urine*.

Mais il eſt bien plus vraiſemblable que les moyens que l'on mit d'abord en uſage pour meſurer le tems, furent les révolutions journalieres du ſoleil.

X. Un animal fort commun à la Louiſiane, qui eſt auſſi petit qu'un chat de huit mois, eſt celui qu'on appelle *bête puante* ; il eſt naturellement foible & très lent dans ſa démarche, & a une ſinguliere arme défenſive. Lorſqu'on le pourſuit & qu'on eſt prêt de l'atteindre, il lance ſur celui qui le pourſuit, ſon urine, qui eſt d'une odeur ſi forte & ſi ſuffoquante qu'on eſt obligé de ſe retirer pour prendre haleine, ce qui donne le tems à la bête puante de s'éloigner en fuyant. Recommence-t-on à la pourſuivre, elle lâche une ſeconde doſe d'urine, & continue ainſi de ſe défendre en retraite, juſqu'à ce qu'elle ſe trouve en ſûreté.

XI. On peut regarder l'urine comme la leſſive du ſang : c'eſt de l'eau chargée de tout le ſel qu'elle a pu diſſoudre dans le corps, & des parties d'huile qu'elle

a pu entraîner. Si ces molécules huileuses & salines restoient parmi les humeurs, la santé s'en ébranleroit: elles porteroient une action deletere sur le cerveau même. Cependant qu'elles rentrent dans le sang, qu'elles y parviennent par les voies alimentaires, elles n'ont aucune action nuisible. On a vu nombre de gens avaler de leur urine, sans en ressentir la moindre incommodité. On sait que le Cardinal *Duprat*, pour sortir de prison, feignit une rétention d'urine, & buvoit sécretement celle qu'il rendoit. Ses Médecins y furent les premiers trompés. Ils avertirent le Roi qui, ne voulant pas perdre son Ministre, le fit élargir.

Médicament. M. le Marquis Scipion Maffei fait mention dans la seizieme lettre d'un livre intitulé : *Galliæ antiquitates quædam selectæ*, &c. d'une inscription qui se lit sur une petite pierre gravée, de couleur verdâtre, où il est parlé de drogues & de médicamens. Il croit que

cette pierre étoit le couvercle d'une boëte à onguent, divisée en quatre compartimens, contenant chacun un collyre particulier ou une composition pour les maladies des yeux ; chaque collyre porte inscrit ou gravé sur le couvercle, outre le nom des drogues, celui d'un Médecin ou Pharmacien, savoir, *Jules Chariton*.

Masser. I. On appelle ainsi une opération voluptueuse des plus singulieres, établie dans l'Inde, & sur-tout à la côte de Coromandel, laquelle fait éprouver des momens d'yvresse & de langueur, tels que les Indiens s'évanouissent souvent dans ces situations entre les bras de leurs *Masseurs*. On assure que l'usage de se masser est nécessaire dans l'Inde & qu'il rétablit la circulation des fluides, qu'une trop grande chaleur tend à rallentir, au point d'ôter presque la liberté du mouvement. Voici au reste en quoi consiste cette opération.

On se couche sur un sopha ou sur un

canapé, avec une certaine quantité de petits oreillets, que l'on place ſous la tête, les coudes, les poignets & les genoux. L'on ne conſerve dans cette attitude qu'une légere draperie. Les perſonnes chargés de maſſer, paîtriſſent les membres les uns après les autres, à peu près comme l'on paîtrit de la pâte, tirent les extrêmités des membres, aſſez pour faire craquer toutes les jointures des poignets, des genoux &c.; & tout cela ſans qu'on éprouve la moindre ſenſation de douleur. Car ces eſpeces de baigneurs ſont d'une dextérité incroyable pour toutes ces opérations. Il y a même à la côte de Coromandel des hommes dont le métier eſt d'être *maſſeur*. Nous avons en France une autre maniere de *maſſer*, qui ne cede point à celle que nous venons de décrire : mais elle eſt plus ſecrette, plus recherchée, & il n'y a qu'un Sybarite qui ait pu l'inventer. *Intelligenti pauca.*

II. On croit que les Romains avoient anciennement connu cet uſage de ſe faire

maſſer ; ce paſſage de Martial ſemble au moins l'annoncer.

Percurrit agili corpus arte tractatrix,
Manumque doctam ſpargit omnibus membris.

Seneque, en s'élevant contre le luxe des Romains, ſemble auſſi leur reprocher cet uſage oriental. M. le *Gentil*, tom. I. de ſon *voyage dans les mers de l'Inde*, dit avoir employé avec ſuccès ſur lui-même ce moyen, contre une roideur dans les articulations qui faiſoit qu'il ne pouvoit marcher ſans douleur.

JUGULAIRE (*ſaignée de la*). Un habile Médecin étoit un jour à dîner dans une maiſon où il y avoit grande compagnie. La converſation tomba ſur la médecine & ſur les Médecins. Un convive ſe permit à ce ſujet les plaiſanteries les plus vives & les plus indiſcretes, ſans reſpect pour la préſence du Médecin, qui ne dit rien alors, ou peu de choſe. Quelque temps après ce joyeux convive fut attaqué d'un mal de gorge, on lui conſeilla d'appeller

un

un Médecin, & on lui propofa M. P...., autant lui qu'un autre, dit-il.

Le Médecin arrivé, il tâte le pouls du malade, examine fa bouche, touche fa langue, & décide que le danger eft urgent, & qu'il faut fur le champ faigner monfieur à la gorge. Il offre même de refter pendant la faignée, afin de mieux juger de la quantité de fang qu'il faudra tirer. Le Chirurgien eft appellé & arrive. M. P.... fait écarter tout le monde, en difant que le Chirurgien & lui fuffifent pour faire la faignée, & qu'un plus grand nombre de perfonnes ne ferviroit qu'à embarraffer. Il fait lever & affeoir fur une chaife le malade.

Après que le Chirurgien a appliqué la double ligature, ainfi qu'il eft d'ufage, le Médecin fe charge de tenir & tirer celle qui doit ferrer le col. Comme on appelloit quelqu'un pour tenir la bougie, *non*, dit le Médecin, *monfieur aura bien le courage de la tenir :* en même tems il la lui met dans une main appuyée fur la

poitrine. Le malade dans cette ſituation, & M. P.... tenant fermement la ligature, en tirant, il lui dit : » vous voilà, mon-» ſieur, dans l'état d'un criminel prêt à » faire amende honorable, la corde au » col, la torche à la main : c'eſt ici le » moment de réparer les outrages & les » injures que vous avez vomis contre la » médecine & les Médecins, il y a quel-» que tems : vous voyez que votre vie » dépend de nous. Je vous fais grace » pour cette fois, ajouta le Médecin, en » lâchant la ligature & retirant la bou-» gie : remettez-vous dans votre lit : » prenez une légere infuſion de fleurs de » violette, & dans trois jours vous ſerez » guéri «.

M. POUSSE. Un particulier vint un jour trouver M. Pouſſe, pour le conſulter ſur l'eſpece d'inquiétude qu'il avoit, de ce qu'il ne pouvoit avoir d'enfant, ce qu'il croyoit pouvoir attribuer à ce que ſa femme étoit mal conformée. M. Pouſſe,

après l'avoir bien écouté, bien questionné, le congédia avec cette seule ordonnance :

Ta femme est très-bien conformée. Pousse.

VERONIQUE. On a fait sur cette plante & sur l'aube-épine, l'épigramme suivante.

La véronique à l'aube-épine
Vantoit ses attributs parfaits :
Je vaux toute la médecine ;
Qui ne connoît point mes effets ?
Il n'est pas de mal indomptable
A ma spécifique vertu ;
Il n'est point de playe incurable.....
Point d'incurable, penses-tu ?
Tes vertus ne sont point si sûres :
Ma fleur dit qu'un mois va venir
Où le cœur reçoit des blessures
Que tu ne pourras pas guérir.

PLANTE DES PIEDS. Il y a dans le Mercure de France, 1721, sept. p. 62, une enygme sur la plante des pieds, dont un Médecin a donné dans le volume suivant l'explication en vers, que voici :

Je lisois en rêvant l'énygme du Mercure,
Et de rêver en vain j'étois au désespoir,
Quand un Gascon est venu pour me voir.
J'en fais encore avec lui la lecture :
Vous ne devinez pas, dit-il ? Non. Vous riez ?
Non. Eh ! Vous riez, Dieu me damne ?
Car vous êtes dessus & vous cherchez votre âne,
Puisque c'est la plante des pieds.

Plaie. I. Un avare qui devoit se battre en duel fit auparavant son marché avec un Chirurgien, à un louis par plaie pour le traitement. Après le combat, la difficulté fut de régler le prix des plaies qui perçoient de part en part. Le Chirurgien vouloit avoir deux louis pour celles-là : l'avare n'en vouloit donner qu'un, parce que, disoit-il, l'épée n'a percé qu'une fois ; comme ils ne purent s'arranger, l'avare dit : eh bien ! ne pansez ces plaies là que d'un côté.

II. On a toujours cru & avec raison que les orages influoient plus ou moins sur l'état des malades ; mais on a peu d'exemples qu'ils influent sensiblement

ſur les plaies. En voici pourtant un bien frappant.

Le nommé Lardan, battelier ſur le Rhône, à Silon près Saint-Vallier, en Dauphiné, reçut dans une diſpute un coup de couteau dans le ventre. Il fut porté à l'hôpital de Saint-Vallier, où il guérit en peu de tems, quoique les inteſtins & l'épiploon fuſſent ſortis par la playe. La cicatrice étoit fermée & le bleſſé n'étoit reſté à l'hôpital que par l'avis du Médecin, pour donner aux parties léſées le tems de reprendre leur force, lorſqu'il ſurvint un orage furieux. Le batelier qui étoit ſur ſon lit commença à ſe plaindre vivement de ſa bleſſure. Les douleurs revenoient & ſe diſſipoient avec les éclairs, qui étoient très-vifs & très-fréquens. M. Garniere, le Médecin, qui ſe trouvoit alors à l'hôpital, fit mettre la partie malade à découvert, pour examiner avec attention les changemens qui pourroient y ſurvenir : mais il n'en apperçut aucun, ni à la plaie ni au

ventre, quoique le malade poussât des cris & des gemissemens, en portant naturellement la main sur la cicatrice, toutes les fois qu'il faisoit des éclairs : ceux-ci finissant, la douleur cessoit. Plus les éclairs se succédoient & étoient brillans, plus la douleur se soutenoit & étoit aigue. Ce phénomene se fit observer pendant près d'une heure. Enfin, l'orage, la pluie & les éclairs ayant cessé ; le batelier ne sentit plus de douleurs. Trois jours après, il quitta l'hôpital, reprit la rame, & depuis cette époque, il n'éprouva aucune incommodité.

III. On a renfermé dans ces deux vers latins les dix plaies dont Dieu affligea les Egyptiens, lorsque Pharaon retenoit malgré eux les Israélites :

Sanguis, rana, culex, muscæ, mala pestis & ulcus :
Grando, locusta, dies nubila, præda, neces.

Voici la traduction :

Sang, grenouilles, par-tout moucherons obstinés,
Mouche, peste, ulceres & grêle :

L'air infecté de sauterelles,
Tenebres, mort des premiers nés.

IV. L'avidité du gain, qui est de tous les états & de tous les pays, fait périr les chasseurs qui habitent les montagnes du mont de Pilate. Lorsqu'ils sont descendus par des rochers à pic, sur lesquels ils ne peuvent plus remonter, ils ont alors recours à un expédient, qui fait frémir & qu'on aura peine à croire, quoique le fait soit très-véritable. Ils se font avec leurs couteaux des entailles dans les pieds & dans les mains; en les appliquant ensuite contre les rochers, le sang se fige & fait une colle assez forte pour les soutenir. Si même ils y laissoient la main trop longtems, ils auroient ensuite de la peine à la détacher; avant que d'arracher une main, ils collent l'autre, & se font ainsi, aux dépens de leur propre sang, des échelons, d'une nature nouvelle & bien effrayante.

V. Une des plaies les plus considérables dont les observateurs aient fait mention, est

celle que reçut au ſiege de Boulogne, en 1545, François de Lorraine, Duc de Guiſe, ſurnommé le *balafré*, plaie dont Paré nous a donné l'hiſtoire dans ſes Œuvres, liv. 10. Le Duc de Guiſe fut frappé entre le nez & l'œil droit, d'une lance qui, s'étant rompue par la violence du coup, laiſſa dans la plaie tout le fer avec un tronçon de bois. Malgré un coup auſſi violent, le Prince eut encore la force de revenir au camp à cheval. La profondeur & la longueur de la playe, le corps étranger qui y étoit fortement engagé, effrayerent les premiers Chirurgiens qui ſe préſenterent pour la panſer. Pluſieurs même dirent qu'il n'y avoit rien à faire. Mais Paré, plus habile, crut devoir tout riſquer pour ſauver la vie du Prince. Voyant que le tronçon de lance étoit tellement engagé dans le crâne, qu'il étoit impoſſible de le tirer avec les mains, il prit des *tenailles de maréchal*, & en préſence d'une foule d'Officiers, qui s'intéreſſoient vivement au ſort du bleſſé,

il lui demanda s'il consentoit qu'il risquât l'opération, & qu'on lui mît le pied sur le visage, pour arracher le corps étranger. *Je consens à tout*, répondit le Prince, *travaillez*. Cette méthode de panser une plaie fit pâlir tous les spectateurs. Guise seul conserva la tranquillité, pendant tout le tems de l'opération, & cette exclamation, *ah! mon Dieu*, qu'il se permit, lorsque les tenailles eurent tiré le tronçon avec force, fut le seul témoignage de douleur qu'il donna. Il guérit ensuite si parfaitement, qu'il ne lui resta qu'une légere cicatrice.

VI. Il y a, entre les plaies & les ulceres des végétaux & des animaux, une analogie qui n'a pas échapé aux naturalistes, & qui a été très-bien établie par M. l'abbé Roger *Schabol*, dans les ouvrages qu'il a publié sur le jardinage, dont il s'occupa toute sa vie. Il a fait voir que les rapports sont les mêmes entre les individus de ces deux regnes : la seule différence qu'on remarque, & qui est essentielle, c'est

que les végétaux reproduifent toujours d'autres membres, à la place de ceux qu'on leur retranche, tandis que ces membres coupés aux animaux ne fe renouvellent que très-rarement & uniquement dans quelqu'efpeces particulieres, qui paroiffent exceptées de la regle générale.

De même qu'on faigne un homme qui a trop de fang, on fait de même des incifions aux végétaux qui abondent trop en fuc propre. On extirpe les loupes des individus de l'un & l'autre regne. Si on fait l'amputation d'un membre gangrené, on coupe de même les branches d'un arbre qui meurent, & le faitage de celui qui fe pourrit en cet endroit. Les jardiniers, à l'inftar des Chirurgiens, admettent dans les plaies des végétaux un peu férieufes, cinq époques différentes, le faignement, la fupuration, la détention, l'incarnation & la cicatrifation. Les bourrelets dans les deux plaies faites par arrachement ou déchirement, les écoulemens, tout offre les mêmes phénomenes,

& la guériſon des plaies tant animales que végétales, ſe fait de même.

PONCTION. I. C'eſt le nom qu'on donne à une opération, très-fréquente chez les Japonois, ſpécialement pratiquée dans les maladies du bas ventre. M. Dujardin l'a très-bien décrite dans ſon *hiſtoire de la chirurgie*, tom. I., page 96 & ſuiv. En voici un exemple qu'il rapporte, & dont *Ten Rhyne* a été témoin.

» Un garde de l'Empereur du Japon, » qui nous ſervoit, dit-il, de conducteur » en cette Cour, ayant exceſſivement » chaud, but beaucoup d'eau à la glace » pour ſe rafraichir. Il fut bientôt ſaiſi d'une » grande douleur d'eſtomac; cette douleur » aigrie par l'excès de boiſſon & d'ali- » mens qu'il avoit pris, peut-être encore » par le défaut d'habitude de la mer, lui » occaſionna de fréquentes nauſées & des » vomiſſemens. Pour ſe guérir, il prit » d'abord du vin du Japon, dans lequel » on avoit fait infuſer du gingembre: » mais la douleur augmentant, il s'en

» prit à un vent opiniâtre qu'il croyoit
» s'être fixé dans l'eſtomac, & il ſe dé-
» termina à la ponction qu'il ſe fit de
» cette maniere. Après s'être couché ſur
» le dos, il s'enfonça en quatre endroits
» différens du côté gauche de l'abdomen,
» au-deſſus du pylore, une aiguille qu'il
» bornoit ſoigneuſement à une certaine
» meſure avec l'extrémité des doigts; tan-
» dis qu'il frappoit avec un petit maillet,
» (car il avoit la péau un peu dure), il
» retenoit ſon haleine. L'aiguille entrée de
» près d'un pouce, il la retira & comprima
» bien avec ſes doigts les endroits piqués:
» il n'en ſortit point de ſang, & on n'ap-
» percevoit qu'une légere trace de l'ai-
» guille ». L'Auteur ajoute que cette opé-
ration ſoulagea & guérit le malade.

Baillement. I. Boerhave prétend que l'effet du baillement eſt de mouvoir, accélérer, & diſtribuer toutes les humeurs du corps, également dans tous les vaiſ-ſeaux, & de diſpoſer les organes de la

ſenſation & tous les muſcles à s'acquitter de leurs fonctions reſpectives.

II. Le remede que preſcrit Hippocrate pour le baillement, qui trop fréquent devient maladie, c'eſt de garder long-tems ſa reſpiration.

III. On a déjà fait la remarque que le baillement chez les hommes eſt un ſigne de vapeur, & il y a des circonſtances où l'on n'eſt pas fâché de faire voir qu'on eſt ſujet à cette maladie. Les jolies femmes ne manquent pas d'en faire uſage, lorſqu'elles ſe trouvent avec des gens trop ſages ou trop foux. C'eſt une réponſe injurieuſe qu'elles donnent à tous ceux qui les étourdiſſent ou les ennuyent.

IV. Les Indiens Gentils s'imaginent, lorſqu'une perſonne baille, qu'il eſt fort à craindre qu'un eſprit malfaiſant ne ſaiſiſſe le moment où la bouche eſt ouverte, pour s'introduire dans le corps. Afin de prévenir ce malheur, ils ne manquent jamais de faire claquer leurs doigts, lorſqu'ils s'apperçoivent que quelqu'un baille,

perſuadés que ce bruit ſert à épouvanter & à écarter l'eſprit malin. C'eſt ſans doute dans la même intention que de bonnes gens ſont encore, lorſqu'ils baillent, un ſigne de croix ſur leur bouche, ou c'eſt parcequ'il arrive quelquefois qu'en baillant on ſe démet la machoire. Mais alte-là ſur cette matiere ; car de même qu'une perſonne qui baille trois ou quatre fois, force ceux qui ſont avec elle de bailler malgré eux, ſans qu'ils puiſſent s'empêcher de bailler, il m'eſt de même impoſſible de ne pas bailler en écrivant ceci, heureux encore ſi mes lecteurs ne baillent pas déja auſſi !

Lavemens. I. *Plotin*, Philoſophe Platonicien, étant violemment tourmenté des douleurs de colique, on lui conſeilla l'uſage des lavemens ; mais il ne voulut jamais y avoir recours, ne croyant pas qu'un tel remede pût s'accommoder avec la gravité d'un Philoſophe.

II. Sous quel aſtre, grand Dieu ! faut-il que je
ſois né !
Sans avoir offenſé perſonne,

Je ſubis le deſtin le plus infortuné.
On me prend & l'on m'empriſonne
Pour un mal que je n'ai point fait.
C'eſt encore trop peu : l'on me met,
Hélas ! à la plus grande gêne
En engageant mon pauvre corps
Dans un paſſage égal à celui d'une alêne,
Afin de me mettre dehors.
Mais ce n'eſt pas là tout : dans un cachot étrange
On me loge tout à l'inſtant,
Où je ne gagne rien au change ;
Mais auſſi j'y fais le méchant :
J'y cours où la fureur me porte,
Tantôt plus haut, tantôt plus bas,
Je roule, j'arrache, j'emporte,
Enfin j'y fais tant de fracas,
Que de moi le Concierge las
Eſt contraint de m'ouvrir la porte.
Je reviens donc, mais tout chargé
Des crottes du chemin par où j'ai voyagé.

III. Il y a dans le premier volume des *Cauſes amuſantes & connues*, pag. 66, un plaiſant mémoire de M. *Groſſeley*, Avocat à Troyes, pour une garde-malade, qui attaquoit en Juſtice un Chanoine, à cette fin qu'il fût condamné à lui payer

la ſomme de cent cinquante livres, tant pour lui avoir mis en place 1200 lavemens, pendant l'eſpace de deux ans, que pour avoir fourni la ſeringue & le canon; l'affaire ne fut pas ſuivie, les parties traiterent enſemble à l'amiable.

IV. M. Ouvrier, Graveur, a compoſé une Eſtampe intitulée : *Le petit Glouton*, dont le pendant repréſente une jeune femme qui regarde avec inquiétude un Apoticaire, exerçant gravement ſon humble miniſtere ſur un enfant qui tient un poiſſon à la main, & qui paroît convoiter encore une grappe de raiſin, qu'une petite fille porte dans un panier. Un autre enfant placé du côté oppoſé paroît effrayé de l'eau qui jaillit de l'inſtrument, pendant l'opération.

V. Il y a dans la Province de Quito un arbre très-haut & très-droit, qu'on appelle *bois de ſeringue*, parce que dans un canton de l'Amérique les habitans font, avec la racine élaſtique qu'il fournit, des bouteilles en forme de poires, au goulot deſquelles

desquelles ils adaptent une cannule. Ces bouteilles élastiques, pressées, rendent la liqueur qu'elles contiennent; c'est un usage de politesse chez eux de présenter avant le repas ces bouteilles à chacun des convives, qui, après avoir pris un petit lavement, se mettent à table avec plus d'appetit.

VI. On prétend que l'origine de l'usage des lavemens vient de l'oiseau appellé *Ibis*, qui, dit-on, pompe de l'eau avec son bec, & la fait ensuite passer dans ses intestins pour se purger; d'autres attribuent cette origine à la cigogne.

Que je tienne ce que je suis
De la cigogne ou de l'ibis,
Qu'importe ? On connoît qu'Esculape
Assez souvent par mon secours
Des mortels prolonge les jours.

VII. Entr'autres choses curieuses que l'on lit dans un Factum du Duc de Mazarin contre son épouse, on y trouve que ce Duc avoit recommandé à l'Apoticaire qui donne un lavement, & au

malade qui le reçoit, de bien s'occuper tous les deux de cette action importante, afin d'obſerver en la faiſant, dit-il, toute la décence qu'exige la pureté chrétienne. C'eſt ainſi que le Pere Théophile Raynaud, Jéſuite, dans ſon Livre intitulé *Trinitas Patriarcharum*, demande fort ſérieuſement, s'il eſt permis à un Chartreux d'uſer de lavemens.

VIII. Chez l'homme de génie, l'incident le plus futile en apparence, produit de grands effets. C'eſt ainſi que dans le malade imaginaire de Moliere, le lavement, qui paroît d'abord n'être imaginé que pour faire rire, amene le dénouement.

IX. On peut dire avec vérité qu'en général un lavement eſt un bain intérieur que la mode accrédite de plus en plus, que les Médecins conſeillent aux femmes vaporeuſes, qu'elles prennent d'elles-mêmes, quand elles s'ennuyent, plus par habitude que par goût ; ce qui rappelle ces vers de Deſpreaux à ſon Apoticaire :

O merveilleux Apoticaire !
De toi je veux prendre un clyſtere ;
M'en dût-il coûter un écu,
Je n'en plaindrai point la dépenſe.
Tu vas me montrer ta ſcience,
Et je vais te montrer le C. . .

X. Le Comte de L... renfermé à la Baſtille du temps de la régence, s'aida du Chirurgien, pour avoir lieu de cauſer ſouvent. Comme celui-ci faiſoit auſſi les fonctions d'Apoticaire, le Comte établit, pour avoir occaſion de le voir ſouvent, qu'il lui falloit deux lavemens par jour. Le Régent, qui entroit dans les derniers détails ſur ce qui concernoit les priſonniers de la Baſtille, examinant un jour avec ſes Miniſtres les mémoires de la pharmacie de cette priſon, l'Abbé Dubois, qui fut depuis Cardinal & premier Miniſtre, ſe recria ſur cette quantité de lavemens. Le Duc d'Orléans lui dit : *Abbé, puiſqu'ils n'ont que ce divertiſſement là, ne le leur ôtons pas*. Mém. de Madame de Staal, tom. II, pag. 240.

XI. Le Cardinal de Richelieu, tourmenté de la colique, voulut prendre un lavement. Il fit avertir ſon Apoticaire, qui étant malade, envoya ſon premier garçon pour adminiſtrer au Cardinal le lavement, & lui recommanda ſur-tout de ne pas oublier de ſe ſervir toujours du mot éminence. Ce garçon, trouvant de la difficulté à introduire la cannule, dit au Cardinal: » S'il plaiſoit à votre éminence de l'in- » troduire elle-même, je riſquerois moins » de la bleſſer, attendu que votre émi- » nence a deux éminentiſſimes éminences » qui empêchent l'entrée du canon dans » ſon lieu. Allez, mon ami, dit le Car- » dinal en éclatant de rire, allez aſſurer » votre maître que vous êtes auſſi mauvais » Orateur, que mauvais opérateur ».

XII. Un Procureur, tourmenté d'une colique des plus violentes, après avoir pris nombre de remedes, & ſurtout beaucoup de lavemens, ſans être ſoulagé, finit par périr. Comme il paſſoit pour très-peu ſcrupuleux dans ſon état, un particulier

qui le connoiſſoit bien, fit cette épitaphe pour être miſe ſur ſa tombe :

Ci giſt qui ſavoit ſi bien prendre,
Et qui l'avoit ſi bien appris,
Qu'il aima mieux mourir que rendre
Un lavement qu'il avoit pris.

XIII. Une Italienne qui ſe mêloit en Turquie de la médecine, & de diſtribuer des médicamens, fut appellée chez la femme d'un Pacha. Elle propoſa un lavement. Comme les Turcs ne connoiſſent point ce remede, les femmes qui étoient autour du lit de leur maîtreſſe, lui en demanderent l'explication. L'Italienne leur donna, le mieux qu'elle pût, une idée de la ſeringue & de l'uſage qu'elles en devoient faire. Ces femmes éclaterent de rire, lorſqu'elle eut achevé ſa deſcription. On la pria néanmoins d'apporter ſon remede le lendemain.

Ce médicament leur ayant paru très-ſingulier, elles crurent devoir s'en défier, &, de concert avec leur maîtreſſe, elles firent le complot d'en faire l'épreuve ſur

celle même qui l'avoit proposé. Celle-ci, prévoyant que la malade seroit long-tems à se résoudre à prendre son lavement, l'avoit mis très-chaud dans la seringue. Lorsqu'elle fut entrée dans l'appartement, les esclaves vinrent avec empressement pour voir cette machine inconnue, dont elle leur avoit parlé. Elle leur montra comment on s'en servoit, & quand elles se crurent assez savantes, la maîtresse ordonna d'en faire l'essai sur la femme docteur.

Quatre esclaves des plus fortes la saisissent, & l'ont bientôt mise dans la situation de faire la premiere l'épreuve de son remede. On lui donna le lavement, qui lui brûloit les entrailles, à mesure qu'il pénétroit. Mais les cris affreux qu'elle poussoit, bien loin de faire quitter prise à ses bourreaux, les excitoient au contraire à n'en pas laisser perdre une goutte. Après cette cruelle opération, on jetta l'Italienne hors des appartemens, en insultant à sa douleur par des éclats de rire, qui firent accourir tous les Eunuques. Elle passa au milieu d'eux, & comme

elle avoit rendu le lavement, dans l'inſtant qu'on l'avoit laiſſé en liberté, la puanteur qui en réſultoit, augmentoit leur étonnement, en ſorte qu'ils la ſuivoient avec des huées. Cette aventure fit beaucoup de bruit dans tout le pays, & le préjugé contre les lavemens s'accrut toujours de plus en plus parmi les femmes Turques. *Voyageur François*, *tom. I*, *pag.* 224.

XIV. Le même Auteur nous apprend qu'à la côte de Malaguette, dans le Royaume de Seſtre, les femmes font les fonctions d'Apoticaire, dumoins pour la diſtribution des lavemens. Elles ſe ſervent, pour cet effet, de tuyaux de corne par leſquels elles ſoufflent le clyſtere hors de leur bouche, qu'elles rempliſſent à différentes repriſes, & dans cinq ou ſix jets, toute la compoſition eſt entrée dans le corps du malade: on ne cherche point à éviter les ſpectateurs par cette opération: comme les habitans de ce pays vont toujours preſque nuds, la cerémonie ne demande pas une longue préparation.

XV. Montaigne cite le trait d'un homme qui croyoit ne pouvoir jamais aller à la garde-robe, ſans avoir pris des lavemens : il en faiſoit compoſer de toutes les eſpeces chez un Apoticaire, & ſe les faiſoit donner par un valet accoutumé à cet exercice. La femme de ce *Philo-clyſtere*, qui étoit avare, trouva que ces lavemens lui coûtoient trop cher, & craignant que cette dépenſe, qu'elle regardoit comme inutile & comme folle, ne dérangeât à la fin les affaires du ménage, elle jugea à propos de la faire ceſſer, ſans cependant priver ſon mari du bien que pourroient lui faire les lavemens, perſuadée que l'opinion lui tiendroit lieu de la choſe même.

Elle convint donc avec le valet de ne rien mettre dans la ſeringue, mais de faire ſeulement la ſimagrée du remede ancien. Cette ſcène fut jouée avec un grand ſuccès. Le bon homme s'imagina avoir été clyſtériſé, & l'effet s'en ſuivit heureuſement. Quelque temps après, on

eſſaya

eſſaya de ſupprimer la cérémonie : il ſe plaignit alors de ce qu'on retranchoit le ſeul moyen qu'il connût de ſoulager ſes entrailles. On lui rendit ſa chimere, & il fut purgé de nouveau.

XVI. Les Chinois ne connoiſſent cette ſorte d'injection, qu'on porte dans les inteſtins par le fondement, que depuis l'introduction des Jéſuites dans leur Empire. Auſſi ces peuples, en s'en ſervant, l'appellent-ils *le remede des Barbares*.

XVII. Les Jéſuites, qui voyoient que le mot ignoble de lavement avoit ſuccédé à celui de clyſtere, gagnerent l'Abbé de S. Cyran, & employerent leur crédit auprès de Louis XIV, pour obtenir que le mot *lavement* fût mis au nombre des expreſſions deshonnêtes, en ſorte que l'Abbé de S. Cyran en fit le reproche au pere Garaſſe, qu'on appelloit l'Hélene de la guerre des Jéſuites & des Janſeniſtes. « Mais, diſoit le Pere Garaſſe, je n'en- » tends par lavement que gargariſme : ce » ſont les Apoticaires qui ont profané

» ce mot, en l'appliquant à un uſage meſ-
» ſéant ». On ſubſtitua alors le mot *remede* à celui de lavement. Louis XIV accorda cette grace au P. le Tellier. Le mot remede, comme équivoque, parut plus honnête. Ce Prince ne demanda plus de lavement : il demandoit *ſon remede*, & l'Académie fut chargée d'inſérer ce mot avec l'acception nouvelle dans ſon Dictionnaire.... Digne objet d'une intrigue de Cour !

Lucante, *Chirurgien*. C'eſt ainſi que ſe nommoit le Chirurgien du fameux Maréchal de Montmorency, décapité à Touloufe le 30 octobre 1631. L'amitié que lui portoit le Maréchal, lui a fait jouer un rôle dans cette affaire. La veille du jour de l'exécution il l'appelle, lui remet une lettre à ſon épouſe, & lui dit : « Lucante, Dieu ſoit loué, qui m'a voulu
» délivrer des troubles & de l'inquiétude
» où l'état de ma femme me jettoit à
» chaque inſtant. Tu lui diras que je ne

» lui recommande que deux choses ; la
» premiere, de pardonner à mes ennemis
» d'aussi bon cœur, que je leur pardonne ;
» la seconde, d'excuser les chagrins que
» je peux lui avoir donné pendant notre
» union ».

Le matin du jour de l'exécution, Lucante s'étant présenté pour panser les plaies du Maréchal, dont il n'étoit pas encore guéri, *non, non, mon ami*, lui dit ce héros, *une seule les guérira toutes*. Lors de l'exécution, Lucante s'étant approché pour lui couper les cheveux, il tomba évanoui. « Comment, Lucante,
» lui dit le Maréchal, vous qui m'exhor-
» tiez si souvent dans ma prison à recevoir
» tous mes malheurs comme venant de
» la main de Dieu, vous êtes plus affligé
» que moi même ? Consolez-vous, Lu-
» cante ; je veux vous embrasser, & vous
» dire le dernier adieu, pendant que j'ai
» les mains encore libres ; je vous prie
» seulement de ne m'oublier jamais ».
Quelle amitié noble de part & d'autre !

ECROUELLES. I. On croyoit au ſeizieme ſiécle, que les écrouelles ou humeurs froides étoient contagieuſes, & elles furent miſes au nombre des épidémiques par un Arrêt du Parlement de l'an 1578. Le mot d'écrouelle vient du Grec *ſcropha*, qui veut dire truie, parce qu'on prétend qu'entre tous les animaux, les cochons y ſont les ſeuls ſujets. Les Eſpagnols les appellent en conſéquence *Porcellanos*, & les Portugais *las porcas*. André Dulaurens, un des plus grands Médecins du ſeizieme ſiécle, a publié vers 1595 un Ouvrage en François ſur cette maladie. La plus grande partie de ſon Livre eſt employée à établir & à juſtifier le privilege de nos Rois, de les guérir en les touchant. Il rapporte à ce ſujet quelques anecdotes ſingulieres.

Il nous apprend que de ſon temps il venoit un grand nombre d'Eſpagnols en France, exprès pour ſe faire guérir par cet attouchement. Le Roi Henri IV, depuis ſa converſion, n'a jamais manqué de

s'acquitter de cette cérémonie, toutes les fois qu'il faisoit ses dévotions, ce qui arrivoit au moins aux quatre fêtes de l'année. Dulaurens savoit très-bien comment les choses se passoient, puisqu'il étoit premier Médecin du Monarque. Il examinoit tous ceux qui se présentoient, & il assure qu'il n'en admettoit aucun, qu'après avoir bien reconnu qu'ils avoient les signes indicatifs des humeurs froides. Le Roi revenant de la messe, accompagné des Princes du Sang, des Prélats & du grand Aumônier, trouvoit les malades à genoux en différens rangs. Il récitoit une certaine priere, & ayant fait le signe de la croix, il s'approchoit des malades. Le premier Médecin passoit derriere le rang à opérer; il tenoit à deux mains la tête de chaque écrouelleux, auquel le Roi touchoit la face en disant: *Le Roi te touche, & Dieu te guérit.*

Dulaurens avoue qu'à plusieurs les douleurs très-aigues s'adoucissoient, & s'appaisoient aussi-tôt; qu'à d'autres les ul-

ceres ſe deſſéchoient ; qu'à quelques-uns les autres tumeurs diminuoient ; en ſorte, ajoute-t-il, qu'en peu de jours, de mille il y en avoit plus de cinq cent de guéris. Comment un homme auſſi inſtruit que l'étoit Dulaurens a-t-il pu ajouter foi à de pareilles rêveries, & qui plus eſt les tranſmettre à la poſtérité comme des vérités ? tant il eſt vrai que la crédulité mal raiſonnée eſt auſſi funeſte que l'impoſture même.

Cet Auteur fait remonter à Clovis, premier Roi Chrétien de France, ce beau privilege qu'il reçut, dit-il, par l'onction ſacrée, & qui a été tranſmis à ſes ſucceſſeurs. S. Thomas d'Aquin, bien différent de S. Thomas l'incrédule, nous apprend que ce fut un Ecuyer de Clovis qui éprouva le premier cet effet merveilleux. Il étoit tourmenté par des tumeurs ſcrophuleuſes ; il s'en plaignoit, & le Roi, qui l'aimoit beaucoup, en étoit très-affligé. Une nuit le Monarque vit en ſonge un Ange qui l'avertit de toucher le cou

de ſon favori. Il le fit, & *Leonicet* (c'étoit le nom de ce favori) fut guéri.

Les Rois d'Angleterre ont prétendu avoir acquis ce privilege miraculeux, en s'attribuant des droits ſur la couronne de France. « Mais une preuve certaine, dit » Dulaurens, que la loi Salique doit » être exactement ſuivie en France, c'eſt » que ces prétendus Rois de France An- » glois ont beau toucher des écrouelleux, » ils n'en guériront aucun. De même au- » cune Princeſſe de France, ſi pieuſe, » ſi ſainte qu'elle ſoit, ne peut prétendre » à opérer ce miracle ».

Cependant dans le temps que Dulaurens publioit & faiſoit imprimer ſes obſervations, la Reine d'Angleterre Elizabeth s'efforçoit d'établir l'opinion contraire. Car quoiqu'elle fût femme, & ne fût que Reine d'Angleterre, elle prétendoit avoir auſſi le don de guérir les écrouelles. Elle touchoit publiquement des malades au ſortir de ſa Chapelle, comme Henri IV au ſortir de la ſienne.

M. *Hume*, Hiſtorien d'Angleterre le plus moderne, nous dit avec la plus grande confiance qu'Edouard le Confeſſeur, qui monta ſur le trône d'Angleterre en 1073, reçut ce don du Ciel à cauſe de ſes vertus & de ſa ſainteté, avec la gloire de le tranſmettre à ſes ſucceſſeurs. De-là eſt venu, dit cet Auteur, que l'on a appellé *le mal du Roi* cette maladie, comme appartenant au Roi ſeul de la guérir. Cette coutume, ajoute-t-il, s'étoit contituée juſqu'à notre temps, & elle n'a été abandonnée que par la maiſon aujourd'hui regnante, qui s'eſt apperçue que même le bas peuple ceſſoit d'y croire, raiſon de plus pour l'abandonner.

Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que cette cérémonie a toujours lieu en France, quoiqu'on ait ceſſé d'y croire. Louis XVI, lors de ſon Sacre, a touché des écrouelleux. L'Auteur d'un livre, intitulé : *Bienfaiſance Françoiſe*, &c. M. Dagues de Clairfontaine nous dit très-

férieuſement, tom. I, pag. 148, qu'il eſt conſtant que pluſieurs malades que Louis XV toucha à Rheims, lors de ſon Sacre, furent parfaitement guéris : pour convaincre le public, il rapporte un certificat, dont l'original eſt envoyé au pere de Linieres, Confeſſeur du Roi, ſigné de pluſieurs perſonnes, & légaliſé par les Juges de l'endroit, où un de ces miracles a été opéré. Comment après cela ne pas croire, & oſer élever des doutes ?

I. N'a-t-on pas auſſi ſoutenu qu'un ſeptieme enfant mâle, précédé de ſix autres, entre leſquels il n'y avoit point eu de fille, avoit le don de guérir les écrouelles ? Ce même don eſt encore attribué à l'aîné de la maiſon d'*Aumont* en Bourgogne. Enfin il n'y a pas encore bien des années que l'uſage de toucher les malades attaqués d'écrouelles ſe pratiquoit dans un coin du Royaume. Il y avoit à Dalet, village d'Auvergne à deux lieues de Clermont, ſur les bords de l'Allier, une Confrairie dédiée au Saint-

Sacrement. On élisoit tous les ans un enfant du village pour en être le Roi, & son pere étoit obligé de jeûner certains jours de la semaine, depuis Pâques jusqu'à la Fête-Dieu, & de faire d'autres bonnes œuvres. Le jour de la fête, il faisoit ses dévotions, & emmenoit son fils à l'église, où il touchoit plusieurs malades, qui y arrivoient des montagnes d'Auvergne & de Forès, où ce mal est assez commun. Le pere conduisoit la main de son enfant, & disoit : *Le Roi te touche : Dieu te guérisse. Au nom du Pere, &c.*

III. Profitons de cette occasion pour donner ici un résumé succint des maladies guéries ou prétendues guéries par le tact ou l'imposition des mains. Plus crédules que nous, les anciens ne doutoient aucunement de plusieurs faits, que nous regardons avec raison comme des fables. C'est ainsi qu'ils croyoient fortement à la vertu merveilleuse que les Historiens attribuoient au Roi Pyrrhus de guérir les rateleux, en pressant doucement, de

ſon pied droit, le viſcere des malades couchés ſur le dos. C'eſt ainſi que Suetone attribue à Adrien & à Veſpaſien, une vertu particuliere pour guérir certaines maladies en les touchant. Il dit que celui-ci fit voir un aveugle, & guérit un eſtropié en lui marchant ſur la main; que celui-là guériſſoit les fievreux; qu'Aurelien reſſuſcitoit les morts, &c. &c.

IV. Mais paſſons à des faits plus récens & plus généralement attachés au tact de différens Princes. On lit dans l'Ouvrage d'un Eſpagnol, *Gaſpard Arejes*, intitulé: *Elyſius Jocondarum Quæſtorum campus*, que les anciens Rois d'Angleterre, de la race des Plantagenets, guériſſoient du mal caduc, ou de l'épilepſie; les Rois de Hongrie, de la jauniſſe; mais en bon & zélé ſujet de la Couronne d'Eſpagne, Arejes aſſure que le plus grand Roi de la chrétienté doit avoir un pouvoir ſupérieur; il lui attribue en conſéquence celui de faire trembler le démon à ſon ſeul aſpect, & de le chaſſer par ſa ſeule préſence du corps des poſſédés.

V. L'application de la main d'un cadavre ou d'un moribond ſur des parties malades, a encore été regardée de tout tems, comme un excellent remede contre certaines maladies. Suivant *Vanhelmont*, qu'il ſuffit de citer pour ſavoir à quoi s'en tenir ſur ce qu'il dit, la ſueur des mourans a la vertu merveilleuſe de guérir les hémorrhoïdes & les excroiſſances. *Pline*, dont le grand défaut eſt la crédulité, aſſure qu'on guérit les écrouelles & les goëtres, en y appliquant la main d'un homme mort d'une mort violente. Si cela étoit, toutes les exécutions que fait le bourreau feroient pour lui d'un grand produit. *Bayle*, qui n'étoit pas ſi crédule, s'explique mieux ſur l'efficacité de ce moyen, à l'occaſion d'une perſonne qui fut guérie d'une humeur ſcrophuleuſe, par la main d'un homme mort de maladie lente, appliquée ſur la tumeur, juſqu'à ce que le ſentiment du froid eût pénétré les parties intimes.

Il y en a qui préferent la main d'un

homme mort de phtiſie, à raiſon de la chaleur & de la ſueur qu'on remarque aux mains des phtiſiques, leſquelles ſont fort ſouvent humides au moment de leur mort. Si l'on en croit *Bartholin*, qui eſt un obſervateur éclairé & judicieux, des perſonnes dignes de foi ont uſé avec ſuccès de ce moyen, & croient que la tumeur ſe diſſipe, à meſure que le cadavre pourrit. « J'ai vu, dit-il, pluſieurs femmes » venir dans les hôpitaux me demander » la permiſſion de tenir la plante du pied » d'un homme à l'agonie ſur un goëtre, » juſqu'à ce que cet homme fût mort, » aſſurant très-poſitivement que leur » mere, ou autres gens de leur con- » noiſſance, avoient été guéris par ce » moyen ». Comment ne pas croire à l'expérience ? Il eût été utile que Bartholin ſe fût donné la peine de vérifier par lui-même ces faits allégués; ſa ſeule aſſertion l'eût emporté ſur celle de mille femmes.

Boiteux. I. Un Picard étant déja à

l'échelle pour être pendu, on lui présenta, comme c'est l'usage dans certains endroits, une femme de mauvaise vie, qu'on lui proposa d'épouser, pour obtenir sa grace. Il la regarda un moment, & ayant remarqué qu'elle boitoit, *elle boite*, dit-il au bourreau : *attache*, *attache*. Ce fait est rapporté par *Montagne*.

II. Le boiteux Dorillas, ce misérable drille,
Qu'on a toujours vu mourant de langueur,
Nonobstant son peu de vigueur,
En clopinant avec sa bequille,
Est pourtant parvenu à l'an quatre-vingt-deux;
C'est bien aller pour un boiteux.

III. On lit dans le troisieme chapitre des actes des Apôtres, que saint Pierre guérit à la porte du Temple un boiteux de naissanc . C'est le sujet d'un tableau du fameux Peintre *Raphaël*. Mais il a représenté un homme auquel on avoit coupé le pied, & le miracle qu'il fait faire à S. Pierre, est d'ordonner à ce pied de se réunir à la jambe. Pourquoi avoir ainsi dénaturé le miracle, & supposé non-

ſeulement ce que l'Ecriture ne dit pas, mais encore ce que l'Ecriture dément ? car elle porte : *Allevavit eum, & protinùs conſolidatæ ſunt ejus baſes & plantæ*, ce qui ne dit pas que le boiteux, avant d'être guéri, n'eût pas ſes deux pieds. Cette remarque eſt de l'Auteur des *Obſervations critiques ſur les erreurs des Peintres*, &c. &c.

IV. Un boiteux porté par un aveugle a donné lieu à ces deux vers :

Fert humeris claudum cæcus : ſic ſorte negatò
Ille oculos ſocio commendat, ille pedes.
Malgré le ſort, l'aveugle officieux
Porte l'eſtropié qui lui prête ſes yeux.

Dans un ſeul vers on peut dire :

Quot caret alteruter, ſumit ab alterutro.

Boictier. Les Chirurgiens appellent de ce nom un étui qui ſert à loger les lancettes, ou des inſtrumens portatifs, tels que des ciſeaux, des pinces, des biſtouris, &c. Il paroît que les Chirur-

giens ont eu de tout tems de ces étuis ; car nous tenons d'*Apollonius de Rhodes*, qu'Eribote, fils de Telecante, Chirurgien du nombre des Argonautes, voulant panſer Oilée, pere d'Ajax, qui avoit été bleſſé à l'épaule par des oiſeaux appellés *Stymphalides*, détacha ſon baudrier ou ſa ceinture, pour en tirer une boëte où étoient ſes inſtrumens & ſes médicamens.

Saignement du nez. On lit dans le Mercure, année 1679, n°. 5, que le Maréchal d'*Eſtrades*, eut par le nez une ſi grande perte de ſang, que tous les remedes preſcrits par différens Médecins & Chirurgiens pour arrêter cette hémorragie, ne purent réuſſir, en ſorte même que la vie du Maréchal étoit en danger. Il eut avis que le ſieur *Poulain*, Chirurgien du Corps de Son Alteſſe Royale Monſieur, avoit un ſecret qui paſſoit pour infaillible contre toute ſorte de perte de ſang. On l'envoya chercher promptement ; & effectivement ſon remede ayant été éprouvé ſur l'heure, il

il arrêta l'hémorragie comme par enchantement. Pourquoi de tels ſecrets, bien conſtatés, meurent-ils avec leurs Auteurs ?

SCIATIQUE. I. Coelius Aurelianus & Soranus nous apprennent que chez les anciens on guériſſoit la ſciatique par le ſon de la flûte. On approchoit cet inſtrument de la partie malade, qui frémiſſoit & palpitoit tant que la flûte rendoit des ſons, & étoit alors moins douloureuſe. Cette méthode de traiter s'appelloit : *Decantare loca dolentia*, *enchanter les endroits douloureux*. Il eſt bien malheureux que nos flûtes n'aient pas la même vertu ; que de gouteux paieroient bien cher ce ſecret admirable !

II. Le Cardinal Dubois fut attaqué, au mois de ſeptembre 1722, d'une violente goutte ſciatique. Le Comte de Belle-Iſle lui propoſa de faire uſage d'une pommade d'un nommé *Roſcheron*, qui avoit guéri d'une pareille maladie ſix ans auparavant la Marquiſe de Belle-Iſle ſa mere.

Cette pommade étoit revêtue de l'approbation des Médecins & Chirurgiens de la Cour, & son débit autorisé par lettres patentes de Sa Majesté. Le Cardinal en fit usage, & obtint en moins de trois jours une guérison parfaite. Ce fait est rapporté dans le Mercure d'octobre 1722, p. 158. S'il est vrai, pourquoi la pommade de Roscheron n'a-t-elle pas survécu à l'Auteur ?

III. Le rondeau suivant est d'Adam Billaut, célebre Menuisier de Nevers qu'on appelloit *le Virgile au rabot*; il l'adressa à un de ses amis attaqué d'une sciatique.

Pour te guérir de cette sciatique,
Qui te retient comme un paralytique
Entre deux draps, sans aucun mouvement,
Prends moi deux brocs d'un fin jus de sarment,
Puis lis comme on le met en pratique.
Prends-en deux doigts, & bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique,
Et tu boiras le reste promptement
Pour te guérir.

Sur cet avis ne ſoit point hérétique ;
Car je te fais un ſerment autentique ,
Que ſi tu crains ce doux médicament,
Ton Médecin pour ton ſoulagement
Fera l'eſſai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

FRACTURE. I. Caton le Cenſeur, dans ſon Traité *de re ruſticâ*, cap. 160, donne la recette ſuivante pour guérir les membres caſſés ou démis. « Prenez, dit-il, un roſeau » verd de la longueur de 4 à 5 pieds: fendez-» le en deux par le milieu, & que deux » perſonnes le tiennent ſur vos cuiſſes. » Alors vous commencerez le charme ſur » les membres caſſés, en diſant : *Gue-» riſon au membre caſſé : motas vœta,* » *daries, dardaries, aſtalaties.* Vous ré-» péterez ces paroles avec les deux autres » perſonnes, juſqu'à ce que les extrémités » des deux morceaux de roſeau ſoient réu-» nies, & vous agiterez un fer par-deſſus. » Lorſque les extrémités ſeront réunies, » que l'une aura atteint l'autre, vous les » prendrez & les couperez de droite &

» de gauche : après quoi vous les atta-
» cherez au membre qui ſera démis ou
» caſſé, & il guérira. Recommencez ce-
» pendant ce charme tous les jours, en
» diſant pour un membre caſſé : *Guériſon*
» *au membre caſſé ;* & pour un membre
» démis, *guériſon au membre démis*, ou
» bien, *huat, hanat, huat piſta ſiſta*, &c. »
Nous ſommes bien éloignés de vouloir
expoſer le ſage Caton à la riſée de nos
Lecteurs : cependant il faut convenir que
ſa crédulité ternit violemment ſa ſageſſe,
& qu'on auroit bien de la peine à trouver,
même parmi les Sauvages, une preuve de
ſuperſtition auſſi marquée.

II. Une femme vive & acariate prenoit
plaiſir à fatiguer la patience de ſon mari.
Un jour qu'elle l'avoit pouſſé à bout, il
prend un bâton, & lui caſſe le bras. Un
Chirurgien habile réduiſit la fracture, &
la malade fut bientôt guérie. Mais pour
faire perdre à ſon mari la fantaiſie de la
maltraiter dorénavant auſſi cruellement,
elle engagea le Chirurgien à demander

pour ſes honoraires une ſomme très-forte ; ce qu'il fit. Voilà, dit le mari, en préſence de ſa femme, la ſomme que vous demandez, & en voilà autant pour la guériſon de l'autre bras de ma femme, que je lui caſſerai à la premiere querelle que nous aurons enſemble. La femme ne ſe mit pas, je crois, dans le cas de faire gagner au Chirurgien ces nouveaux honoraires.

III. Dans le pays de Jugas, vers les côtes occidentales de l'Afrique, lorſqu'un homme eſt mort, on caſſe les bras à deux de ſes femmes les plus chéries, & on les enterre enſuite avec lui.

IV. Un nommé Duval fit voir en 1737 à la foire S. Germain, une machine qui étoit diſpoſée de maniere, qu'elle arrêtoit & caſſoit les bras d'un voleur qui entreprendroit d'ouvrir une porte, une armoire, un coffre fort, ſur leſquels auroit été appliquée cette machine.

V. François Maillé, natif de Pontever en Provence, & mort en 1709, âgé de 119 ans, tomba d'une muraille à l'âge de 110

ans, ſe caſſa une jambe, qui fut très-bien guérie, en ſorte qu'il vécut encore 9 ans après cet accident. On dit même qu'à cent ans il eut un procès avec une fille groſſe, qui l'accuſoit d'être le pere de l'enfant qu'elle portoit dans ſon ſein.

VI. Epictete, célebre Philoſophe du premier ſiécle, avertiſſoit Epaphrodite ſon maître, qui lui manioit rudement la jambe, qu'infailliblement il la lui caſſeroit. Cependant celui-ci continuoit toujours, ſi bien qu'effectivement il la lui caſſa. Epictete lui dit ſans ſe mouvoir: *Ne vous l'avois-je pas bien dit?* Remarquons en paſſant que de tous les Philoſophes anciens, Epitecte eſt celui dont la doctrine & la morale approchent le plus du chriſtianiſme. Auſſi S. Auguſtin a-t-il ſouhaité que Dieu ait uſé de miſéricorde envers lui. Celſus oppoſant aux Chrétiens ce trait de modération du Philoſophe Grec, leur diſoit: *Votre J. C. a-t-il jamais rien fait de ſi beau à ſa mort?* Oui, dit S. Auguſtin, *il s'eſt tu.*

VII. Un homme reçoit d'un port de l'Amérique une lettre conçue en ces termes : « Je suis enfin arrivé ici, après une » traverse heureuse ; elle n'a même pré- » senté aucun événement remarquable ; » celui-ci seul peut mériter votre atten- » tion. Un mousse est tombé du haut » du mât sur le pont, & s'est cassé » une jambe : le Chirurgien du vaisseau » la lui a liée fortement avec une corde, » & un moment après le blessé a pu se » servir de sa jambe, comme avant l'ac- » cident. Je ne puis trop admirer l'adresse » de l'Opérateur, & l'entier succès qu'il » a obtenu ». Cette lettre, lue dans une société nombreuse de Chirurgiens, a donné lieu à une longue discussion. Si le fait n'eût pas été attesté par un homme connu & très-digne de foi, on l'eût rejetté sans aucun examen. Un des membres de cette illustre société fit à ce sujet un mémoire très-savant, où il démontroit de la maniere la plus claire les moyens physiques par lesquels avoit pu s'opérer une cure aussi étonnante.

Il ne manquoit plus au mémoire que l'approbation de la société, lorsque celui qui avoit communiqué la premiere lettre, en reçut une seconde de son ami, où on lisoit cette phrase : » Je crois avoir oublié » une petite circonstance dans le récit de » l'événement dont je vous ai fait part » dans ma derniere ; la jambe que le » mousse en question s'est cassée, étoit de » bois ». Le dissertateur en fut pour les frais de son érudition & pour ses peines.

Fin de la premiere Partie.

TABLE

ALPHABETIQUE des articles contenus dans la premiere Partie.

ANECDOTES
HISTORIQUES,
LITTÉRAIRES ET CRITIQUES,
Sur la Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie.

Il en est des Livres comme du feu dans nos foyers : on va prendre ce feu chez son voisin ; on l'allume chez soi ; on le communique à d'autres, & il appartient à tous *VOLT.*

SECONDE PARTIE.

A BRUXELLES,

Chez la Veuve DUJARDIN, Libraire de de la Cour.

Et se trouve à Paris,

Chez MARADAN, Libraire, rue Saint-André-des-Arts, Hôtel de Château-Vieux.

1789.



ANECDOTES HISTORIQUES,

LITTÉRAIRES ET CRITIQUES,

SUR la Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie.

DÉLIRE. I. Aretée de Cappadoce rapporte qu'un Charron étoit très ſenſé, tant qu'il étoit dans ſa boutique & manioit ſes outils; mais s'agiſſoit il d'aller ailleurs que là où ſon état l'appelloit, il commençoit par gémir, ſitôt qu'il quittoit ſes inſtrumens : en ſortant il courboit ſes épaules, & dès qu'il avoit perdu ſa boutique de vûe, il entroit dans un délire ſi complet, qu'on étoit obligé de le faire

reconduire chez lui, où ſon bon ſens revenoit, à meſure qu'il appercevoit ſa boutique & ſes outils.

II. Les Chrétiens Grecs, gens adonnés à toute ſorte de ſuperſtitions, regardent le délire, occaſionné par la fievre, comme une véritable poſſeſſion du diable, & lorſqu'ils s'apperçoivent qu'un malade eſt dans le délire, au lieu de le traiter avec les remedes ordinaires, ils font venir un *Papas* ou grand-Prêtre, qui avec force eau bénite & grand nombre de prieres, exorciſe ſérieuſement le malade.

III. Une jeune Dame avoit épouſé un homme avancé en âge, & n'en avoit point encore eu d'enfans. Attaqué d'une fievre maligne, il tombe dans un violent délire, & ne ceſſe de demander que ſa femme ſe couche à côté de lui. Après pluſieurs refus, qui paroiſſoient aſſez juſtes, engagée cependant par les parens de ſon mari, elle conſent à ſe coucher à ſes côtés, dans l'idée que cette complaiſance pourroit calmer la violence de ſon

délire. Le mari ne ſentit pas plutôt ſa femme auprès de lui, qu'il l'embraſſa avec tranſport, & entra en jouiſſance de tous ſes droits. Après s'être bien ſatisfait, le délire le reprit auſſi vivement qu'auparavant, & il mourut le lendemain. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ſa femme ſe trouva groſſe, & accoucha effectivement après neuf mois juſte. Ainſi on peut dire que les derniers embraſſemens de ſon mari furent pour elle les deſirs du phénix mourant, qui ſe reproduit du milieu de ſes cendres.

IV. On lit dans les Ephémérides Germaniques, qu'un homme dans le délire d'une fievre maligne s'étant ouvert le nombril, s'arrachoit & défiloit par cette voie preſque tous ſes inteſtins : lorſqu'on tâcha de l'arrêter, il pria qu'on voulût bien ne pas s'oppoſer à ce qu'il tirât les vers de ſon corps. Il s'étoit mis dans la tête que ſon ventre étoit une miniere de vers. La mort mit fin à ce cruel & ſingulier délire. Quel étrange effet de l'imagination bleſſée !

Que de tourmens ſouffriroit celui à qui par violence on feroit une opération auſſi cruelle ! Voyez un trait ſemblable, premiere partie, pag. 243.

Barbe. Marc-Antoine Ulmus, Médecin de Padoue dans le dix-ſeptieme ſiécle, a publié un Traité ſingulier imprimé à Veniſe, *in*-fol. en 1604, & intitulé : *Phiſiologia barbæ humanæ.* Il a ramaſſé dans ce volume toutes les rapſodies que les Anatomiſtes crédules & ſuperſtitieux avoient recueilli ſur la barbe dans leurs écrits. Il trouve dans la barbe de l'homme un caractere de dignité qui le diſtingue de tous les autres êtres ; il compare la barbe de l'homme avec celle du bouc, & donne la préférence à la premiere : il ne manque pas de chercher à expliquer pourquoi les femmes n'ont point de barbe comme les hommes ; il croit que cela vient de l'imperfection des premieres. *Barba eſt*, dit-il, *decus mariti & dedecus mulieris : la barbe eſt l'honneur de l'homme & le déshonneur de la femme.*

Pour rendre raiſon de la variété ſi grande qu'on apperçoit dans les barbes, Ulmus a recours à une faculté barbifique. Avec cette faculté il prétend réſoudre toutes les difficultés qu'on pourroit lui oppoſer. Afin de donner plus de poids à ſon ſentiment, il cite les Auteurs tant ſacrés que profanes, les plus anciens, mais en détournant leur véritable ſens, & en l'interprétant à ſa maniere : enfin ce Traité ſur la barbe, quoique ſingulier & même ridicule à bien des égards, ne laiſſe pas que de renfermer beaucoup de choſes curieuſes & utiles.

Galle. I. En 1767 un Auteur anonyme a publié des réflexions ſur les ravages que la galle fait à l'Hôtel-Dieu & dans les autres hôpitaux : il a en même temps donné les moyens de parvenir à la détruire. Il ne faudroit, dit-il, pour opérer une guériſon prompte & facile, & pour empêcher que le mal ne ſe communique, que tranſporter tous les galeux dans un

endroit ſéparé, & dont l'air ſoit pur, comme à l'Hôpital S. Louis, &c. C'eſt ce qui s'exécute actuellement, à la grande ſatisfaction du public, & ſur-tout des Eleves en Chirurgie, qui tous, dès leur entrée dans l'Hôpital, étoient attaqués de cette vilaine maladie.

II. Mademoiſelle H.... célebre danſeuſe, après avoir gagné cette maladie de la peau, qui ſe communique ſi aiſément & avec tant de rapidité, la donna à ſon Amant M. le C.... de.... on dit plaiſamment & encore plus platement, qu'elle avoit fait de ſon Amant *un Prince de Galles.*

III. Une Demoiſelle, attaquée de cette fâcheuſe maladie, écrivit cette lettre à M. Monnet « Je ne me porte pas bien, » mon cher Monnet.... j'ai une fievre de » diable, & je crois encore un peu de » galle ; le tout à votre ſervice, comme » de raiſon. A chaque mot que j'écris, » je jette là ma plume pour me gratter ; » c'eſt un plaiſir ; il n'y a rien qui occupe

» comme la galle. Sans badiner, je l'ai,
» & je la tiens d'une jeune Demoiselle que
» je n'aurois jamais soupçonnée devoir me
» faire un si joli présent. J'aime à me flatter
» qu'il m'en restera encore assez quand
» vous arriverez, pour vous en donner
» votre part; mais, devriez-vous enrager,
» ce ne sera pas de la même façon que je
» l'ai prise.... N'allez pas au moins con-
» ter ma triste aventure à tout le Palais
» Royal. Comme je vous connois discret,
» je vous permets seulement de le dire à
» cinq à six de vos amis, & d'ici à trois
» ou quatre jours, je vous enverrai des
» lettres au souffre. Cette galle ne com-
» mence à paroître que d'hier; ne donnez
» cependant pas cela comme une nouvelle
» sûre. J'ai demandé au Chirurgien du
» village, si cela dureroit long-temps. Il
» m'a répondu d'un air sérieux, à faire
» mourir de rire: *Mademoiselle, dans*
» *quinze jours vous serez saine & nette*
» *comme une bague d'argent.* Ne trouvez-
» vous pas cela plaisant»?

IV. Qui croiroit qu'un Médecin a osé employer l'inoculation de la galle comme un moyen curatif ? Le fait est pourtant très-véritable, & en voici le sujet. En 1760 un garçon Cordonnier, âgé de 28 ans, d'un tempérament mélancolique, devint à peu-près fou. Il fut transporté à l'Hôpital de Berlin. Pendant 2 ans qu'il fut dans un état, pour ainsi dire, léthargique, M. Mutzell, Médecin de l'Hôpital, employa inutilement toutes sortes de remedes; vingt-cinq grains d'émetique ne le firent vomir qu'une fois. Tous les irritans extérieurs, les vessicatoires, ne firent aucun effet. M. Mutzell crut alors qu'il falloit employer un remede propre à exciter un mouvement violent dans les solides & les fluides en même tems. La galle lui parut un moyen convenable à son dessein. Il fit des incisions aux bras & aux cuisses du malade, & il mit dans ces ouvertures des pustules de galle. Il couvrit ces plaies avec un appareil convenable. Le malade ne marqua aucune sensibilité

dans l'opération. Deux jours après, le pouls s'éleva un peu ; le troisieme, la fievre parut; les quatrieme, cinquieme & sixieme, elle fut violente. Alors le malade eut des inquiétudes, des anxiétés, des soupirs fréquens, & la respiration devint génée, le septieme & le huitieme jour. La chaleur diminua, & le corps se couvrit d'une petite sueur. On vit paroître des pustules rouges sur la peau. Le neuvieme jour, la parole & la raison, qui depuis plus de deux ans étoient perdues, revinrent. Le malade répondit exactement aux questions qu'on lui faisoit : enfin il sortit de l'Hôpital parfaitement guéri, trois semaines après l'inoculation de la galle. Voilà certainement un moyen bien extraordinaire de guérison. On trouvera sans doute peu de Médecins assez hardis pour le proposer, & encore moins de malades assez courageux pour s'y soumettre.

GALLABERT. Tel est le nom d'un

Charlatan de nos jours qui a été accueilli comme par enchantement. Une eſpece de frénéſie, dit M. *Dehorne*, avoit ſaiſi tout-à-coup le public, & gagné juſqu'aux perſonnes les plus conſidérables. Les femmes les plus délicates & les plus maniérées s'y ſoumirent à leur tour, & il étoit alors de mode à Paris de ſe frotter avec la pommade merveilleuſe de Galabert. Cet homme, qui n'avoit pas même le talent d'expliquer l'action de ſon ſpécifique, défaut qui, comme on le ſait, n'eſt pas ordinairement celui des Charlatans, ſembloit y ſuppléer & la faire mieux valoir, par un certain jargon qu'on avoit la bonté de croire myſtérieux, parce qu'il étoit inintelligible, & par quelques ſentences obſcures & confuſes qu'il débitoit gauchement ſur la purification du mercure, comme s'il avoit poſſédé excluſivement ce ſecret. Il avoit l'aſſurance d'adminiſtrer ſa pommade indifféremment pour toute eſpece de maladie & à toutes ſortes de perſonnes : pour

rendre même les malades plus confians, il ne faisoit aucune difficulté de se soumettre lui-même à ses frictions, lorsqu'ils l'exigeoient. Cependant le public ouvrit peu-à-peu les yeux : on rougit d'avoir été la dupe d'un tel Charlatan ; & ceux qui n'eurent qu'à regretter leur indiscrette confiance, se regarderent comme très-heureux.

Gardes-malades. La ville d'Aix-la-Chapelle offre un établissement dont les autres villes pourroient profiter. On y voit un Couvent de Religieux nommés *Alexiens*, fondé exprès, afin de fournir aux Bourgeois de cette ville des gardes-malades dans leurs maladies. Il y a un autre Couvent pareil de Religieuses, destinées au même service pour les personnes de leur sexe. De tels établissemens seroient très-utiles à Paris ; mais il ne faudroit pas que ces gardes-malades passassent les bornes de leur état, & ne se mêlassent pas, comme font la plupart d'aujourd'hui, de

changer les remedes des Médecins, & d'en ordonner de leur chef, qui le plus ſouvent ſont très-nuiſibles.

Elixir. I. Un Empereur de la Chine, nommé *Vou-Ti*, reçut un jour d'un impoſteur un élixir, dont celui-ci l'exhortoit à boire, lui promettant que ce breuvage le rendroit immortel. Un mandarin préſent, après avoir tenté inutilement de déſabuſer l'Empereur, prit la coupe, & but la liqueur. Le Prince, irrité de cette hardieſſe, vouloit ſur le champ condamner à mort le mandarin, qui lui dit d'un air tranquille : « Sire, ſi cet élixir donne réellement l'immortalité, vous ferez de vains efforts pour me faire mourir; s'il ne la donne pas, auriez-vous l'injuſtice de me ravir la vie pour un ſi frivole larcin » ? Ce diſcours calma la colere de l'Empereur, & l'Hiſtoire ajoute que l'effet de l'élixir ſur le mandarin fut de mettre ſa vie dans le plus grand danger.

II. Un autre Empereur Chinois, en-

core plus attaché à la vie que le précédent, entêté d'ailleurs des ſecrets de la pierre philoſophale, ſe perſuada qu'il n'étoit pas impoſſible d'inventer un élixir qui le rendît immortel. Il communiqua cette idée à ſon Médecin. Celui-ci cherchoit depuis long-temps les moyens de ſe ſouſtraire par la fuite aux caprices de l'Empereur; il crut l'occaſion favorable. Il lui dit que les ſimples, propres à compoſer un pareil breuvage, ſe trouvoient dans quelques-unes des Iſles voiſines; mais qu'elles devoient être cueillies par des mains pures & innocentes, ſans quoi elles n'auroient aucune vertu. Il ajouta qu'il falloit y envoyer trois cents garçons & autant de filles, d'une innocence de mœurs reconnue & d'un âge tendre, mais pourtant aſſez forts pour ſoutenir la fatigue du voyage. L'Empereur approuva ce projet, & chargea le Médecin de conduire lui-même cette colonie. Ils arriverent heureuſement au Japon: mais au lieu de s'amuſer de la vaine re-

cherche de ces plantes, ils s'occuperent à peupler une de ces Isles ; ce fut celle de *Nipon*.

III. Il y a dans le Palais de l'Empereur du Monomotapa un endroit particulier où on conserve les corps des criminels qui ont subi le dernier supplice : on les suspend au plancher, & on exprime toute l'humeur qui reste dans leurs chairs encore fraiches : cette humeur sert à composer un élixir précieux, dont l'Empereur use pour prolonger ses jours & se préserver des sortileges.

IV. Dans les derniers jours de la maladie dont mourut Louis XIV, un Empyrique donna à ce Prince un élixir qui ranima ses forces, en sorte qu'il mangea & prit du repos. L'Empyrique ne manqua pas d'assurer aussi-tôt qu'infailliblement le Roi guériroit. « M. de Voltaire dit que la foule qui entouroit M. le Duc d'Orléans, à qui de droit appartenoit la régence, diminua dans le moment. « Si le » Roi mange une seconde fois, dit alors

» ce

» ce Prince, nous n'aurons plus per-
» ſonne ».

Hias-taa-Tomchom. Tel eſt le nom de la plante la plus ſinguliere qui croiſſe à la Chine. Ce nom ſignifie que pendant l'été cette plante eſt une herbe, mais que quand l'hiver arrive, elle devient un ver. En effet, ſi on la conſidere de près, rien ne repréſente mieux un ver, long de neuf lignes, de couleur jaunâtre. La tête, le corps, les yeux, les pieds, les deux côtés du ventre, paroiſſent très-bien formés. Cette plante croît au Thibet, & eſt fort rare. Ses vertus ſont à peu-près les mêmes que celles du ginſeng, avec cette différence que ſon fréquent uſage ne cauſe pas d'hémorragie comme le ginſeng; elle fortifie & rétablit les forces perdues. On prend cinq dragmes de cette racine toute entiere avec ſa queue; on en farcit le ventre d'un canard domeſtique, qu'on fait cuire à petit feu. Quand il eſt cuit, on en retire la drogue, dont

la vertu eſt paſſée dans la chair du canard. On en mange ſoir & matin pendant dix jours. Ce remede n'eſt en uſage qu'à la Cour de Pekin, à cauſe de la rareté extrême de cette précieuſe racine.

Nez. I. Kiuperli Numman, qui fut Grand-Viſir en 1710, croyoit avoir toujours une mouche ſur le nez : ſelon lui, il ne l'avoit pas plutôt chaſſée, qu'elle revenoit le moment d'après. Les plus fameux Médecins furent conſultés; mais les uns ſe moquerent du Viſir, & les autres eurent recours au charlataniſme ; ce fut un Médecin François, nommé *le Duc*, qui eut l'honneur de cette cure, & voici comme il s'y prit. La premiere fois qu'il fut introduit chez le Viſir, il ſe recria, du plus loin qu'il le vit, ſur la grandeur & ſur la groſſeur de cette mouche importune, & gagna d'abord ainſi ſa confiance. Après lui avoir donné quelques remedes, ſous prétexte de le purger, il ſe mit un jour en devoir de couper cette

mouche avec des ciſeaux : pour cet effet, il ordonne au Viſir de tenir les yeux fermés, donne un coup de ciſeau ſur ſon nez, & fait tomber une mouche morte qu'il tenoit dans ſa main, avec un peu de ſang. Il ne fut plus queſtion depuis de la mouche.

II. Un Cordonnier avoit mal au nez ; un Chirurgien entreprit de le guérir ; mais les remedes qu'il appliqua ne firent qu'augmenter le mal. Le Cordonnier, tourmenté par la douleur, fut obligé de quitter ſon métier. Le nez lui tomba quelque tems après. Cependant le Chirurgien lui demanda cinquante écus pour ſes peines & ſoins. Mais le Cordonnier, au lieu de le payer, alla porter ſes plaintes en Juſtice, ſoutenant que la perte de ſon nez étoit l'effet de l'ignorance du Chirurgien. Avoit-il tort ? avoit-il raiſon ? C'eſt ce que nous ignorons. Ce qu'il y a au moins de certain, c'eſt qu'il gagna ſon procès contre le Chirurgien, qui fut condamné à lui payer trois mille livres de dommages & intérêts. Ce trait eſt tiré

d'une hiſtoire de divers cas juridiques, imprimée en 1771 à Lemgow chez Meyet.

III. Martial, dans ſon Epigramme LXVIII du douzieme livre, parle ainſi d'un particulier qui avoit un très-grand nez, & qu'il appelloit *Benè naſatus.*

Tongilianus habet naſum : ſcio, non nego. Sed jam
Nil præter naſum Tongilianus habet.

IV. De tout tems l'on s'eſt moqué des grands nez : il n'eſt donc pas ſurprenant que le Légiſlateur des Juifs ait porté cette loi qu'on lit dans le Levitique, cap. XXI, verſ. 18 : *Nec accedet ad miniſterium ejus... ſi parvo, vel grandi, vel torto naſo.* Ce qui ſignifie qu'on excluoit du ſacerdoce & du trône ceux qui avoient un petit ou un grand nez, trop gros ou de travers.

V. *Muralt* dit, dans ſes Lettres ſur les Anglois & ſur les François, qu'un homme ayant coupé le nez à ſon ennemi, il fut queſtion de le punir pour avoir mutilé un citoyen. L'accuſé ſe défendit, en ſoutenant que ce qu'il avoit coupé, n'étoit

pas un membre. Sur quoi intervint un Arrêt du Parlement qui ordonna qu'à l'avenir le nez feroit mis au rang des membres. L'accufé fut condamné aux peines portées par la Loï.

VI. On ne peut fonger à la Comédie des Menechmes, fans fe rappeller un de ces bons mots qui naiffoient fi aifément fous la plume de Regnard, & qui font toujours d'autant plus piquants, qu'ils font moins attendus. C'eft dans la fcene du Tailleur, qui s'eft dit fyndic & marguillier, & qui veut faire payer à Menechme les habits d'un Régiment qu'il n'a jamais eu. Menechme eft furieux, & dit : *Laiffez-moi lui couper le nez.* Son valet lui répond gravement : *Laiffez-le aller ; que feriez-vous, Monfieur, du nez d'un marguillier?*

VII. Un homme de Bruxelles s'etant fait faire un nez artificiel par l'opération de *Taliacot*, s'en retourna, le vifage ainfi réparé dans fes traits, à Bruxelles, fon féjour ordinaire, où il continua de vivre bien portant, l'opération

ayant bien réussi : mais tout-à-coup, dit-on, le nez factice qu'il s'étoit procuré, devint froid, pâle, livide, se pourrit, & tomba. On ne savoit à quoi attribuer ce changement imprévu, dont on ne voyoit aucune raison sensible. Mais on apprit bientôt que le jour même de la chûte du nez factice à Bruxelles, un crocheteur de Boulogne, qui pour de l'argent avoit fourni, pour faire ce nez, une portion de peau prise à son bras, étoit mort dans cette ville, où avoit été pratiquée l'opération.

VIII. Un homme, dont le nez étoit fort camard, étant venu à éternuer dans une compagnie assez nombreuse, un des assistans le salua, & lui dit : *Dieu vous conserve la vue !* Celui qui venoit d'éternuer, étonné de ce souhait, en demanda la raison à celui qui le lui avoit fait. C'est, répondit-il, que votre nez n'est pas propre à porter des lunettes.

IX. Les Hébreux mettoient la colere dans le nez, *ascendit fumus de naribus*

ejus, de naribus ejus procedit fumus. Les anciens Auteurs Grecs & Latins parlent à peu près de même. Perſe & Plaute n'ont-ils pas dit ; le premier, *Satyr. V* :

Diſce : ſed ira cadat naſo, rugoſaque ſanna.

Et le ſecond :

Fames & mors bilem in naſo conciunt.

Cette idée de placer la colere dans le nez vient ſans doute de ce que, chez celui qui ſe met en colere, les muſcles du nez ſe froncent, & le font paroître plus raccourci qu'il n'étoit, ce qui eſt plus ou moins ſenſible, chez les uns que chez les autres, ſuivant la force & la grandeur de ces muſcles.

X. La configuration du nez fait preſque toutes les phiſionomies. Un nez aquilin donne un air majeſtueux, comme un nez retrouſſé donne un air effronté, & le nez plat & allongé un air béat. Le Pere *Théophile Raynaud*, Jéſuite, dans un de ſes Ouvrages, qui a pour titre :

Laus brevitatis, paſſe en revue une grande quantité de nez. Celui de la Sainte Vierge n'y eſt pas oublié. Selon le Pere Raynaud, il étoit long & aquilin, ce qui eſt une marque de bonté & de dignité, &c.

XI. Un particulier avoit la faculté de faire prendre à ſon nez la direction qu'il vouloit lui donner. Il le tournoit horiſontalement, tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche; ce qui lui prêtoit à chaque inſtant une nouvelle phiſionomie. Pluſieurs Peintres ont été dupes de ce ſtratagême, & ont recommencé pluſieurs fois le portrait de cet homme au nez mobile.

XII. Les Sarrazins ayant ſurpris, vers le onzieme ſiecle, la ville de Pouzol, en emporterent les effets les plus précieux. Ne jugeant point à propos de ſe charger du buſte de Saint-Janvier, qui eſt encore dans l'égliſe des Capucins de cette Ville, ils réſolurent de le mettre en pieces : mais ils n'eurent que le tems de lui abattre le nez, qu'ils jetterent dans la mer. Les habitans de Pouzol, au dé-

ſeſpoir

ſeſpoir de ce que leur S. Patron étoit ainſi défiguré, firent promptement travailler un Sculpteur pour rétablir le nez abattu. Mais aucun Artiſte ne put en venir à bout; quelques précautions qu'ils priſſent, quelques meſures qu'ils employaſſent, ils ne pouvoient jamais fabriquer un nez, qui convînt au viſage du Saint; il étoit trop gros ou trop menu, trop court ou trop long. Les fameux Statuaires, mandés de tous côtés, perplexes & confus, prirent le parti de modeler les plus beaux nez du pays, eſpérant mieux réuſſir à rendre un objet qu'ils auroient ſous les yeux; mais même maladreſſe de leur part : le nez fatal ſe trouvoit toujours hors de meſure & des proportions néceſſaires; en ſorte qu'après avoir vainement eſſayé tous les nez du Royaume de Naples, il fallut avoir recours aux nez étrangers, & payer bien cher toute perſonne, qui avoit la patience de laiſſer modeler la partie la plus ſaillante de ſa phyſionomie. Cet uſage fut cauſe que,

lorsqu'on voyoit en Italie un homme qui avoit un beau nez, on lui disoit en proverbe : *Cours à Puzol, tu feras fortune.*

Quatre cent ans se passerent ainsi dans des tentatives inutiles. On commençoit à croire que le buste de S. Janvier devoit toujours rester camus, quand un pêcheur apporta sur la place du marché un poisson extraordinaire. Tout le peuple vint en foule contempler cette singularité. Après que la curiosité des spectateurs fut satisfaite, ou ouvrit publiquement ce monstrueux poisson, & l'on trouva dans son ventre un morceau de marbre blanc, qui paroissoit avoir eu quelque forme qu'on ne pouvoit définir. Chacun examinoit ce morceau de marbre, & ne savoit qu'en penser, lorsqu'un enfant *à la mamelle* s'écria que c'étoit-là le nez de S. Janvier. On porta sur le champ en procession ce nez si long-tems attendu : on l'appliqua au buste, & il s'y attacha d'une maniere si ferme, qu'il n'a pas branlé depuis plus de trois cent ans. Aucun indice n'annonce

même qu'il y avoit eu autrefois une fracture (Voyage d'Efp. & d'Ital. par le P. Labat, tom. V, p. 96) : mais ce qu'il y a de plus merveilleux, & ce qui prouve bien la grande puiffance de S. Janvier, c'eft qu'un Avocat, nommé *Dom Girolamo Murano*, ayant douté du prodige, & s'étant avifé de vouloir s'éclaircir fi le nez du Saint tenoit bien fort, le fien tomba auffi-tôt (Voyage d'un François en Italie, tom. VII, pag. 31). C'eft bien ici le cas d'appliquer le proverbe Italien : *Si non è vero, è bene trovato.*

Jambe de bois. I. Defclainvilliers, Gentilhomme de Picardie, mort Lieutenant des armées du Roi, portoit une jambe de bois : un boulet de canon la lui emporta, lorfqu'il alloit vifiter un pofte ; vîte un Chirurgien, s'écria quelqu'un qui étoit à côté de lui. Non, non, reprit Defclainvilliers, qu'on faffe venir feulement mon charriot, dans lequel il y a deux autres jambes.

II. Il y avoit aux invalides un soldat qui avoit deux jambes de bois, & qui étoit le plus fort joueur de boule, excepté un autre de ses camarades sans bras qui ne lui cédoit pas. Rien n'étoit plus amusant que de les voir jouer ensemble. Celui sans bras lançoit très-adroitement la boule avec son pied, & l'autre se tenant sur ses deux jambes de bois, appuyé d'une main sur une canne, jettoit de l'autre la boule, à peu près comme un enfant de chœur encense.

III. Il y a dans le Journal Encyclopédique du 15 oct. 1780 un assez joli conte, intitulé : *Les jambes de bois*. L'Auteur, qui ne s'est pas nommé, prétend prouver,

La volupté de deux jambes de bois,

1°. Par l'œconomie :

Car qui n'a plus de jambe évite la dépense
Qu'il faisoit en bas & en souliers.

2°. Parce qu'il ne craint plus ni ronces, ni épines, ni crottes, ni cailloux.

3°. Si sous mes pas je découvre un serpent,
De mon pied j'écrase sa tête.

4°. Le chien veut-il le mordre, il l'assomme à l'instant.

5°. L'aiguillon des mouches ne le pique plus.

6°. Le soir près de son feu, ses jambes peuvent lui servir de pincettes.

7°. Enfin huit ans après d'agréables services,
J'en fais du bois pour me chauffer.

IV. Richard Aertsz, né l'an 1482 au bourg de Wyck, dans la Province de Noort-Hollande, fut surnommé *Richard à la jambe de bois*, parce qu'il dut son talent pour la peinture à la perte de sa jambe, qu'on fut obligé de lui couper; pendant qu'il étoit condamné à languir en attendant une guérison très-lente, il s'amusoit au coin de son feu à rendre avec du charbon, sur la cheminée & sur la muraille, tout ce qui lui frappoit les yeux; ce fut ainsi qu'il devint Peintre.

Jammabos. On appelle ainsi des Hermites qui exercent la médecine au Japon. Le peuple a d'autant plus de confiance dans

leur art, qu'ils n'emploient point de remedes naturels pour la guérison des maladies, mais des especes de sortileges. Pendant que le malade fait un rapport fidel de tout ce qu'il sent, le Jammabos trace sur son papier certains caracteres analogues au tempérament de celui qui le consulte, & à la nature de la maladie dont il est attaqué. Il place ensuite cette espece de mémoire sur l'autel de la Divinité favorite, & pratique certaines cérémonies mystérieuses, qui, selon lui, sont capables de donner à ce papier une vertu médicinale. Après quoi il les broye, & en forme plusieurs petites pilules, qu'il prescrit au malade de prendre tous les matins à jeûn. L'usage de ces pilules exige quelque préparation; il faut, avant de les prendre, que le malade boive un verre d'eau de riviere ou de source, & le Jammabos a soin de remarquer si c'est au nord ou au sud qu'on doit puiser cette eau.

Incisions. I. Les Prêtres de Bellone, Déesse de la guerre, se faisoient en son

honneur des incisions sur toutes les parties du corps, recevoient dans le creux de leurs mains le sang qui en sortoit, & le donnoient à ceux qui étoient initiés à leurs mysteres. Lorsqu'ils rendoient leurs oracles, ils entroient dans une espece de fureur, se déchiroient le corps avec des épées nues, & dans cet état annonçoient ou plutôt croyoient annoncer l'avenir.

II. Les cérémonies du serment chez les Scythes consistoient à se faire une incision en quelque endroit du corps, & à laisser couler le sang dans un vaisseau plein de vin, où ils trempoient ensuite la pointe d'un dard ou d'un cimeterre, & en buvoient un trait; après quoi, ils prononçoient leurs sermens.

III. Les Indiens, persuadés que lorsqu'il arrive une éclipse de soleil, c'est à cause de leurs crimes que cet astre leur refuse sa lumiere, se font des incisions sur les bras, le visage & les jambes, tant que l'éclipse dure; leurs femmes & leurs filles les imitent.

IV. En 1398 deux Religieux Auguſtins furent décapités à Paris, pour avoir mis Charles VI en danger de perdre la vie, en lui faiſant des inciſions à la tête, ſous prétexte de le guérir de ſa folie. Si l'on en faiſoit autant à tous les Moines qui ſe mêlent de pratiquer la médecine ou la chirurgie, les Cloîtres ſeroient bientôt déſerts.

V. Au ſiége de Pultalva que fit Charles XII, Roi de Suede, en 1709, ce Monarque fut bleſſé à la jambe ſi griévement, que ſes Chirurgiens avoient décidé de la couper. Un d'eux, nommé *Newman*, promit de guérir le Roi, ſans employer ce dernier moyen, s'il conſentoit à ſouffrir toutes les inciſions, néceſſaires pour éviter l'amputation. Le Roi lui dit : Je ne prétends pas que vous me menagiez plus que le dernier de mes ſoldats ; tranchez, coupez, je vous l'ordonne, & n'appréhendez rien. Newman, raſſuré par ce diſcours, fit de profondes inciſions ſur la jambe, que le Roi lui-même tenoit. Ces

incisions furent faites si à propos, & eurent un tel succès, que Charles XII guérit, & conserva sa jambe.

Voilà en quoi consiste le mérite du véritable Chirurgien; c'est à conserver un membre que d'autres, moins instruits, auroient sacrifié. Il est aisé de trouver des Opérateurs; mais on ne trouve pas tous les jours d'habiles gens qui sachent guérir en évitant une opération meurtriere : on peut dire de ceux-ci, *rari nantes in gurgite vasto.*

IMPUISSANT. I. Un homme de la Cour étoit soupçonné d'être impuissant, quoiqu'il ne laissât échapper aucune occasion de s'en défendre. Il rencontra *Benserade*, qui l'avoit souvent raillé à ce sujet. Eh bien! Monsieur, lui dit-il en l'abordant, malgré toutes vos mauvaises plaisanteries, ma femme est pourtant accouchée hier d'un gros garçon. Eh! Monsieur, répliqua Benserade, personne n'a jamais douté de madame votre femme.

II. Un Gentilhomme qui avoit la même réputation, étoit dans une compagnie où une dame se laissa prendre un baiser par un cavalier. Le Gentilhomme se présenta pour obtenir la même faveur. La dame l'arrêta, en lui disant : Tout beau, Monsieur, on n'accorde pas si vîte un baiser à un homme comme vous, pour qui c'est la derniere faveur.

III. On parloit à M. de Harlay, premier Président du Parlement de Paris, d'une cause dans laquelle il s'agissoit d'un impuissant, dont la femme demandoit à être séparée. Je prévois, dit ce Magistrat, que le mari gagnera son procès avec de mauvaises pieces.

IV. On a fait les vers suivans sur un fameux procès de cette espece, dont les Tribunaux ont retenti il y a plusieurs années.

Vainement la riche Emelie
Plaide, requiert, conclut & veut
Que d'avec un *Jean qui ne peut*,
Un prompt divorce la délie,

Les experts ayant affirmé
Que l'époux eſt bien conformé,
Quoiqu'en lui la nature dorme,
Les choſes de maniere iront,
Qu'il l'emportera pour la forme,
Quoiqu'il n'ait pas droit dans le fond.

V. La femme d'un impuiſſant appelloit ſon lit, un lit de repos.

VI. On pourroit croire qu'il n'y a que les femmes qui ſoient capables de pourſuivre leurs maris en Juſtice, ſous prétexte d'impuiſſance, ſi nous ne rapportions le fait ſuivant arrivé à Paris en 1752. Le ſieur la Hure, maître Tailleur d'habits, après avoir vécu dix années avec ſon épouſe, ſans avoir eu d'enfans, s'aviſa alors de la traduire en Juſtice pour cauſe de ſtérilité.

La femme, en ſe défendant, dit que le terme de dix années étant expiré dans la meilleure union, ſon mari avoit mauvaiſe grace de venir demander à la Juſtice la caſſation de ſon mariage, ſous prétexte qu'elle étoit ſtérile. La Hure prétendit qu'en pareil cas, il n'y avoit point de

prefcription ; que la patience, qu'il avoit eue jufqu'alors, provenoit de l'efpoir dont il s'étoit toujours flatté que la caufe cefferoit ; mais que ne ceffant point, & défirant avoir de la poftérité, il demandoit maintenant que fon mariage fût déclaré nul, & requéroit, pour démontrer la folidité de fa demande, que fa femme fût vifitée par deux experts ; ce qui lui fut accordé. Mais le rapport des deux experts fut qu'ils ne pouvoient décider fi la femme étoit impuiffante ou non, attendu que l'orifice externe de la matrice étoit entiérement couvert d'une peau collée deffus, qui empêchoit l'introduction du membre viril ; que fi la femme la Hure confentoit qu'on lui enlevât cette peau, ou que l'on y fît une ouverture, elle pourroit devenir féconde. La femme ayant confenti à l'opération, fon mari fut obligé de la garder.

VII. En général les procès d'impuiffance font très-peu d'honneur aux femmes qui les intentent. Soit qu'elles

parviennent à obtenir un autre mari, ſoit qu'elles n'y parviennent pas, elles deviennent l'opprobre & la fable de leur ſiecle. N'eſt-ce pas déjà beaucoup que de confeſſer publiquement ſon incontinence ? Or, c'eſt ce que fait toute femme qui intente de tels procès. Elle déclare devant tout le monde qu'elle ne peut ſe paſſer d'un mari. L'interrogatoire qu'il faut qu'elle ſubiſſe devant les Juges, eſt ſi délicat & ſi gênant, qu'on ne peut avoir bonne opinion de celle qui eſt capable de franchir cette barriere.

Un Avocat embarraſſa un jour étrangement une pareille plaideuſe. Il lui demanda en préſence de pluſieurs témoins, ſi ſon mari l'avoit baiſée à la joue & lui avoit fait d'autres carreſſes. Elle répondit qu'ouï. » Et qui vous a dit, reprit l'Avocat, » que ces carreſſes ne ſuffiſoient pas ? » Où avez-vous appris le reſte ? ſi vous » êtes pucelle, comme vous le prétendez, » vous ne devez pas ſavoir que votre mari » eſt impuiſſant ; & ſi vous le ſavez, c'eſt

» un ſigne que vous avez éprouvé ce que
» d'autres hommes peuvent faire «.

Que dire de la viſite des experts ? où eſt la pudeur de celle qui ſe ſoumet à une telle épreuve ? Un Avocat du tems de Louis XIII s'eſt fort récrié contre cette honteuſe pratique, & nous a donné là-deſſus des détails très-curieux & bien raiſonnés. Il remarque que les Romains n'y ont jamais eu recours, pas même pour convaincre les veſtales ſuſpectes & accuſées d'inceſtes. *Tagereau, diſcours de l'Impuiſſance de l'homme & de la femme.*

VIII. Ce qui doit paroître plus ſurprenant, dans ces procès auſſi ſinguliers qu'indécens, c'eſt qu'ils ſoient portés devant les Tribunaux Eccléſiaſtiques, & jugés en premiere inſtance par des Prêtres & des Evêques. *Bourſaut* s'en plaint dans une de ſes lettres, adreſſée à l'Evêque de Langres. « Je me ſuis bien des fois étonné, dit-il, de ce que vous autres, Noſſeigneurs les Prélats, vous ſouffrez que les Juges des Officialités

ſoient des Prêtres, ou de ce qu'on n'y plaide pas à huis-clos, à cauſe des naïvetés qu'il y faut entendre, qui dégénerent preſque toutes en obſcénités. »C'eſt ſans doute cet uſage indécent qui a donné lieu à ces vers :

Dans une officialité,
Ces jours paſſés une Soubrette,
Paſſablement belle & bien faite,
Et d'une robuſte ſanté,
Avec la bienſéance ayant fait plein divorce,
Dit qu'un vieux Médecin l'avoit priſe par force,
Qu'il falloit le pendre, ou qu'il fût ſon mari.
Et comment, dit le Juge a-t-il pu vous prendre ?
Vous êtes vigoureuſe ; il falloit vous défendre,
L'avoir égratigné, déviſagé, meurtri.
J'ai, Monſieur, lui dit-elle,
De la force quand je querelle ;
Mais je n'en ai point quand je ri.

IX. Les qualités néceſſaires pour donner naiſſance à un individu ont été accordées à tous les hommes, & juſqu'aux approches de leur diſſolution, ils peuvent, s'ils ont été économes de leurs plaiſirs, jouir du plus beau privilege que leur ait

accordé la nature. Il en eſt cependant chez qui des obſtacles, qu'ils ne ſe ſont pas attirés eux-mêmes, s'oppoſent au bonheur dont jouiſſent leurs ſemblables, & dont ont joui leurs peres; il en eſt qu'une foibleſſe héréditaire, ou une langueur, ſuite aſſez ordinaire de certaines maladies aigues, met hors d'état d'offrir à l'hymen le tribut que tout homme lui paye ſi volontiers.

Mais l'impuiſſance peut être également produite par le moral, comme par le phyſique; il en eſt une accidentelle ou paſſagere. Relativement à celle-ci, n'a-t'on pas vu des exemples d'hommes qui, après avoir prouvé qu'ils étoient dignes des faveurs de l'amour, ont vu s'éclipſer leur réputation ſous les drapeaux de l'hymen? Ariſte a prouvé ſa vigueur en amour, lorſque ſon cœur étoit d'intelligence avec ſes ſens. Le devoir, l'obéiſſance, l'obligent de contracter un engagement, dont la bienſéance & l'appas des richeſſes ont ſeuls tiſſu les nœuds: l'hymen le conduit

duit au lit nuptial ; mais l'amour n'eſt pas de la partie. Ariſte s'enflamme cependant par les yeux : il eſt prêt à faire voir qu'il eſt véritablement homme, lorſque ſon imagination s'arrête, & peignant à ſon eſprit le vuide des plaiſirs qui lui ſont offerts, il ſe voit hors d'état de conſommer un acte, dans lequel le cœur n'eſt pour rien. C'eſt ainſi que *Theodoric*, Roi de Bourgogne, fut un vaillant champion avec les courtiſanes, & ne put jamais rien faire avec Hermonberg, fille du Roi d'Eſpagne, lorſqu'il l'eut épouſé. C'eſt ainſi qu'Amaſis, Roi d'Egypte, épouſe Laodice très-belle fille grecque, & lui qui ſe montroit, dit Montagne, gentil compagnon par-tout ailleurs, ſe trouva fort court à jouir d'elle.

X. Il eſt une autre eſpece d'impuiſſance accidentelle ; c'eſt celle qui eſt occaſionnée par une paſſion trop ardente. Un noble Vénitien épouſa à l'âge, où l'amour favoriſe un homme avec complaiſance, une jeune demoiſelle très-ai-

mable, avec laquelle il ſe comporta aſſez vigoureuſement : mais l'eſſentiel manquoit à ſon bonheur : tout annonçoit dans ſes tranſports le moment de l'extaſe ; mais le plaiſir qu'il croyoit gouter s'échappoit. L'illuſion lui étoit plus favorable que la réalité, puiſque les ſonges qui ſuccédoient à ſes efforts impuiſſants, le réveilloient par des ſenſations délicieuſes, dont les ſuites n'étoient pas équivoques ſur ſa capacité. On fit inutilement pluſieurs remedes pour procurer à un homme des plaiſirs, qu'il méritoit ſi bien de connoître : on pria les Ambaſſadeurs, que la République entretient dans les différentes Cours de l'Europe, de vouloir bien conſulter les plus fameux Médecins des lieux où ils faiſoient leur réſidence, tant ſur la cauſe de cette privation ſinguliere, que ſur les moyens à employer pour la faire ceſſer. On dit que des remedes appropriés rendirent au Vénitien, avec ſes facultés, la délicieuſe jouiſſance qui en eſt la ſuite.

EGUILLETTE. I. Il eſt aſſez commun de voir tomber dans l'impuiſſance des hommes auxquels rien ne manque, ſi l'on en excepte le bon ſens. J'entends ceux qui ſe croient maléficiés, préjugé qui, pour être moins général aujourd'hui, l'eſt encore trop parmi le peuple, ſur-tout dans les villages. Il ſeroit inutile de rapporter ici une infinité de citations, pour démontrer l'ignorance & la fauſſeté de ceux qui s'arrogent le droit de *nouer l'éguillette* ; pour peu que l'on ſoit inſtruit, on conviendra qu'il eſt de toute impoſſibilité qu'un homme devienne impuiſſant par la vertu de certaines paroles myſtérieuſes, ou de quelques cérémonies ridicules, employées par l'impoſture pour effrayer les eſprits foibles & crédules. Mais, dira-t-on, des hommes n'ont pu conſommer leur mariage ; on eſt certain qu'il leur avoit été jetté un ſort ; ils en étoient menacés, & voilà la cauſe de leur impuiſſance. Ce n'eſt pas le ſort qui en eſt la cauſe, c'eſt l'imagination de l'homme

foible que les menaces ont intimidé, & dont elles ont lié les forces.

II. L'Auteur du livre intitulé : *De l'Homme & de la Femme*, &c. dit avoir vu dans un village de Picardie une fontaine entourée de trois arbres chargés chacun de ligatures myſtérieuſes, faites avec différentes matieres. On lui dit que ces liens étoient autant de ſorts jettés ſur des amoureux qu'on avoit rendus impuiſſans. Il exhorta inutilement pluſieurs perſonnes à abattre ces arbres ; il ſe contenta donc de détruire tous les ſignes de la puiſſance du berger de ces cantons ſur les hommes de ſon village. Cette hardieſſe fut admirée, mais ne corrigea perſonne.

III. *Venette* nous a laiſſé une obſervation, qui prouve combien l'imagination peut influer ſur les organes deſtinés à multiplier notre eſpece. Il avoit menacé un Tonnelier de lui *nouer l'éguillette*, lorſqu'il ſe marieroit. Le pauvre homme fut tellement frappé de crainte en ſe mariant, que, quoique Venette ne fût pas dans le

pays, il fut un mois ſans pouvoir jouir de ſes droits auprès de ſa femme.

HIPPOCRATINE. Dans un joli Opéra Comique joué à la foire S. Laurent en 1718, & intitulé : *Le Monde renverſé*, une jeune fille aimable, habillée en fourure de Médecin, & que l'Auteur appelle *Hippocratine*, arrive en danſant, chantant, & ſe vantant de rappeller à la vie un malade à l'agonie; elle chante ſur l'air : *Amis ſans regretter Paris, &c.*

Nous ſaignons très-légérement
Nous donnons avec grace..... *
Nous purgeons agréablement
Sans nous ſervir de caſſe.

* (*Elle fait le geſte pour donner un lavement.*)

A l'égard de ça, dit Pierrot, nous avons aſſez de femmes en France qui ſavent ſaigner, & purger à merveille, ſans lancette & ſans caſſe. Hippocratine lui apprend encore, qu'au lieu de tâter le pouls aux malades, ce ſont les malades qui le lui tâtent; qu'elle leur paſſe la main

ſous le menton, & que tout d'un coup ils ſe trouvent convaleſcens ; ce qui donne preſque envie à Arlequin & à Pierrot d'être malades. Il faut voir cette Piece entiere dans le Théâtre de la foire, 2 vol. in-12.

SCROTUM. I. Mathias-Louis Glandorp, célèbre Médecin de Brême, parle dans ſes Ouvrages d'une femme qui emporta le ſcrotum à ſon mari, pour ſe venger de quelques inſultes & coups qu'elle en avoit reçus.

II. M. de S. Donat, Chirurgien à Siſteron, a écrit à M. Duvernay qu'il avoit eu un malade qui portoit dans le ſcrotum une maſſe de la figure d'un fœtus, enfermé dans ſes membranes : on y diſtinguoit, dit-il, la tête, les pieds, les yeux, des os & des cartilages.

III. M. Jeaujon a lu à l'Académie Royale des Sciences, en 1711, une relation écrite de Pondichery ſur un Mulâtre, dont le ſcrotum étoit ſi prodigieuſement enflé, qu'il peſoit 60 liv.

IV. Les Negrillons nouveaux-nés du Monomotapa ressemblent en tout aux enfans des Blancs, à l'exception d'un filet noir qui borde l'extrémité des ongles, & d'une petite tache de pareille couleur qu'ils apportent en naissant au bout du scrotum. Les peres Negres soupçonnent la fidélité de leurs femmes, lorsqu'elles mettent au monde des enfans sans cette tache, & il ne leur faut pas d'autres preuves pour les abandonner, comme ne leur appartenant pas.

Sylvius. I. Jacques Dubois Sylvius, Professeur au College Royal, naquit à Amiens : il mourut à Paris en 1551, âgé de 77 ans, & fut enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois. Il étoit d'une avarice sordide. Buchanam, qui assista à son convoi, fit l'épitaphe suivante, & l'écrivit avec du charbon à la porte de l'église pendant qu'on l'enterroit :

Sylvius hîc situs est, gratis qui nil dedit unquam
Mortuus est, gratis quod legis ista, dolet.

Cette épitaphe a été paraphrasée en François de la maniere suivante par Colletet (1).

De l'avare Dubois la science féconde
Ne donna rien pour rien, tant qu'il vécut au monde ;
Et si son corps encor s'anime pour le bien,
Il est sous ce tombeau, qui murmure & qui gronde.
De quoi tu lis ces vers, sans qu'il t'en coûte rien.

Sylvius avoit aussi un amour propre singulier : ses Ouvrages sont remplis de traits d'orgueil & de mépris pour ses contemporains, & il se prodigue de tems en tems des éloges très-déplacés. Il eût été un des plus grands Anatomistes de son tems, s'il eût écrit sur toutes les parties du corps humain avec autant d'exactitude qu'il l'a fait sur les muscles.

(1) Ce Colletet, pere de celui qui a été tant baffoué par Boileau, étoit de l'Académie Françoise, & l'un des cinq Auteurs que le Cardinal de Richelieu avoit choisis pour la composition des pieces de Théâtre, & qui mourut en 1659, sans laisser de quoi se faire enterrer.

II. Environ un ſiecle après naquit d'une illuſtre famille un autre Sylvius, dit *François de le Boë*, qui pratiqua la médecine à Leyde avec la plus grande diſtinction, où il mourut en 1678, âgé de 64 ans. Voici l'épitaphe qui a été miſe ſur ſon tombeau, & qui eſt bien différente de celle que nous venons de rapporter.

Franciſcus de le Boë, Sylvius,
Medicinæ practicæ profeſſor,
Tam humanæ fragilitatis,
Quàm obrepentis pleriſque mortis memor,
De comparando tranquillo
Inſtanti cadaveri ſepulchro
Ac de conſtruendâ commodâ
Ruenti corpori domo,
Ægrè cogitabat ſeriò.
Lugduni Batavorum
M. DC. LXV.

François de le Boë, Sylvius, Profeſſeur de médecine pratique, ſe rappellant autant la fragilité humaine, que la mort qui ſurprend la plupart des hommes, penſoit avec peine, mais ſérieuſement, à préparer un

tombeau tranquille au cadavre prêt à y descendre, & à construire une maison commode pour la ruine du corps. A Leyde, M. DC. LXV.

Barri. On appelloit ainsi un fameux Charlatan, qui avoit ses treteaux près le Pont-Neuf & la rue Guenegaud. Dancourt a fait une Comédie, intitulée : *L'Opérateur Barri* : c'est une farce dans le goût de celles que jouoit sur son théâtre cet Opérateur. Il y a en outre une estampe assez bien gravée, où il est représenté avec une jeune femme & son vieux mari, qui lui demandent des conseils sur leur santé; on lit au bas cette épigramme de Rousseau :

Sur leurs santés un bourgeois & sa femme
Interrogeoient l'Opérateur Barri
Lequel leur dit ; Pour vous guérir, madame,
Baume plus sûr n'est que votre mari :
Puis se tournant vers l'époux amaigri,
Pour vous, dit-il, femme vous est mortelle.
Las ! dit alors l'époux à sa femelle,
Puisqu'autrement ne pouvons nous guérir,

Que faire donc ? Je n'en ſais rien, dit-elle ;
Mais par S. Jean je ne veux point mourir.

Bossu. I. Un Prédicateur ayant dit en chaire, que tout ce que Dieu avoit fait étoit bien fait, un boſſu par devant & par derriere l'attendit au bas de la chaire, & lui dit : *Que vous en ſemble, mon Pere ? me trouvez-vous bien fait ? Fort bien pour un boſſu*, répondit le Prédicateur.

II. Dans une ſcène des anciennes pieces Italiennes, Arlequin promet au Docteur de le guérir infailliblement de ſa boſſe. Comment t'y prendras-tu, lui dit le Docteur ? Je vous mettrai, répond Arlequin, ſous un grand preſſoir de vendanges, & puis je donnerai un petit coup de roue. Mais je crierai, dit le Docteur. Je le ſais bien, reprend Arlequin ; mais je ne m'embarraſſerai pas de vos cris ; j'irai toujours mon chemin, & je donnerai un ſecond tour de roue qui aura beaucoup plus de force. Mais je creverai, s'écrie le Docteur. J'en conviens, mais auſſi après cela

vous ſerez mince comme une feuille de papier.

III. On a fait cette épitaphe pour un boſſu.

Cinna jacet: Feſſum par eſt requieſcere Cinnam.
Vivus enim tergo non leve geſſit onus.

Ici repoſe Cinna, ce qui eſt bien juſte, après la fatigue qu'il a eſſuyée pendant ſa vie, en portant ſur ſon dos un lourd fardeau.

IV. L'Abbé Jean-François de P... mort en 1732, s'étoit apperçu, dès l'âge de quinze ans, d'un déplacement peu conſidérable d'une des vertebres du dos. Ce dérangement ayant cru peu à peu, il fit venir ſecrettement un Chirurgien, & ſe fit paſſer avec force & à pluſieurs repriſes un rouleau de bois le long de l'épine du dos, s'imaginant que cette opération rétabliroit ſes vertebres dans leur état naturel; mais elle augmenta au contraire la difformité pour le reſte de ſa vie. Comme il étoit le premier à plaiſanter ſur cette

difgrace, on y faifoit moins d'attention. Il étoit très-lié avec de la Motte, qu'il défendit même contre Madame Dacier; auffi l'appelloit-on *le boffu de la Motte.*

V. Louis XI comparoit un homme qui avoit une belle bibliotheque, & qui n'en faifoit aucun ufage, à un boffu qui porte fa boffe derriere le dos, & qui jamais ne la voit. On dit ordinairement qu'il n'y a pas de comparaifon qui ne cloche; celle-ci paroît affez jufte.

VI. Galiot de Narni, boffu par le devant,
Et d'une bifarre figure,
Dans la ville de Sienne entroit fur fa monture;
Un citadin mauvais plaifant
Lui dit pour le railler: Les autres d'ordinaire
Portent leur paquet par derriere:
Pourquoi portez-vous donc le vôtre par devant?
C'eft, répondit Galiot, qu'en pays de filoux
On agit de cette maniere.

VII. Un boffu rencontra un borgne, qui pour le railler lui dit: Où allez-vous donc fi matin avec votre malle fur le dos? Il lui répondit: Vous croyez qu'il eft fi

matin, parce que le jour n'entre chez vous que par une fenêtre.

VIII. L'Isle des bossus, dans les Voyages de Gulliver, par l'Abbé Desfontaines, est une supposition burlesque, pour faire sentir que la beauté & la laideur, la bonne & la mauvaise grace, sont des qualités purement arbitraires. C'est en quelque sorte l'apologie de ceux qui sont nés avec des défauts corporels. On sent assez que l'Auteur n'a pas eu dessein de les railler: cependant cette fiction, malgré le portrait plaisant de l'Empereur *Dossogroboskow*, n'est pas celle qui plaît le plus.

XI. Jean du Pont-Alais ou du Pont-Alletz, qui fut en 1510 ou environ Auteur, Acteur & Entrepreneur de représentations de mysteres pour les entrées solemnelles, étoit bossu, & malgré cela bien reçu à la Cour, à cause de ses bons mots. Il approchoit souvent Louis XII & François I. Il aborda un jour un Cardinal qui étoit bossu comme lui, & eut la malice de se placer près son Eminence, de

maniere que les deux bosses se toucherent. Le Cardinal s'en formalisant, Pont-Alais lui dit : Monseigneur, nous voici en état de prouver que deux montagnes, aussi bien que deux hommes, peuvent se rencontrer, en dépit du proverbe qui dit le contraire.

X. D'Alençon, fils d'un Huissier au Parlement de Paris, mort en 1744, & Auteur de quelques pieces de théâtre, étoit bossu, & dévoré de la manie de passer pour un homme d'esprit, quoiqu'il n'en eût que médiocrement. Aussi l'Abbé de Pons, autre bossu qui avoit beaucoup de mérite & d'esprit, disoit de lui avec une espece d'indignation : *Cet animal là déshonore le corps des bossus.*

XI. Le Comédien *Armand*, mort à Paris en 1765, étoit d'un caractere tout-à-fait plaisant ; son humeur gaie & facétieuse ne le quitta jamais ; il dut même le commencement de sa fortune à une plaisanterie qui a trait à l'article qui nous occupe. Il avoit l'habitude, en allant se

promener avec ses amis, de parier ou la dépense du moment, ou des billets de loterie, au premier bossu que le hasard lui feroit rencontrer sur son chemin, & rarement ces billets étoient malheureux. Un jour, au sortir de la Comédie, il rencontra (ce qu'il regardoit comme un présage très-favorable) un bossu, dont la phisionomie le frappa plaisamment. Dans l'accès de sa gaieté, il alla prendre sur le champ quelques billets de loterie à la devise du bossu. Un de ces billlets lui rapporta huit mille livres; *c'étoit*, disoit-il quelquefois, *le plus beau des bossus.*

XII. Le bossu. Conte.

Guillot, bossu par devant & par derriere,
Et goguenard (car tous les bossus le sont)
Pour se baigner, au bord de la riviere,
Mit ses habits, comme tant d'autres font.
Or un voleur à les embler fut prompt.
Mais quand Guillot eut fait son tripotage,
Et décrassé son sale parchemin,
Il regagna l'infidele rivage,
Bien rafraichi, mais nud comme la main.
Lors de plus près avisant son dommage,

Il le ſupporte en Empereur Romain.
De ſouhaiter que le diable t'emporte,
Maudit larron de mon ſeul vêtement,
Seroit, dit-il, vengeance un peu trop forte.
Pour un tel cas, je voudrois ſeulement
Pour te punir dumoins, vaille que vaille,
Que cet habit acquis furtivement
Pût te ſervir, & fût juſte à ta taille.

Ce conte eſt d'Antoine Bauderon de Senecai ou Senecé, mort en 1737, âgé de 94 ans, que d'aſſez bonnes poéſies mettent au rang des favoris d'Apollon.

XIII. Un homme de la plus haute taille ſe promenoit un ſoir à la foire S. Ovide, tandis qu'on jouoit en dehors des parades. Tout occupé des lazis qui ſe faiſoient à celles d'un jeu de marionettes, il heurta par mégarde un petit boſſu, qui ſe redreſſant ſur la pointe du pied, apoſtropha très-incivilement ce grand homme, ou plutôt cet homme grand. Celui-ci, ſans témoigner la moindre colere, affecta de ſe courber, & de dire en élevant la voix : *Qu'eſt-ce qui eſt là-bas ?* L'Eſope, furieux de ce ſarcaſme, mit la main ſur la garde

de ſon épée, & en demanda raiſon à ſon adverſaire. Mais l'homme de haute ſtature, toujours de l'air le plus tranquille, prit le mirmidon par le milieu du corps, & le poſa ſur le balcon de la parade, en diſant froidement : Tenez, ſerrez votre Polichinel, qui s'aviſe de faire ici du tapage.

Recette. I. Foreſtus parle d'un certain Empirique, qui le ſoir écrivoit nombre de recettes, & les jettoit enſuite confuſément dans un ſac. Le matin, lorſque les malades venoient le conſulter, après avoir examiné leur urine, il portoit la main dans ce ſac, & leur donnoit pour remede la premiere recette qu'il tiroit, en leur diſant de prier Dieu qu'il leur tombât un bon lot. Les Charlatans de nos jours ne font-ils pas la même choſe à peu près ?

II. Les vers ſuivans ſont tirés d'une lettre écrite en 1737 par M. *Moraine* à M. *Bolomet*, Apothicaire du Roi, au ſujet de différentes recettes que ce Chymiſte em-

ployoit avec ſuccès, à ce qu'on prétend, contre différens maux.

Que j'aime à voir que ton génie
S'éloigne des chemins qui ſont trop fréquentés,
Et qu'on doive à ton induſtrie
De précieuſes nouveautés !
L'hidrocele & l'hidropiſie
Menacent en vain notre vie,
Si nous avons recours à ton *ſouffre de Mars*,
Lorſque par de fâcheux haſards
Nous recevons quelque bleſſure,
Ou qu'un cruel coup nous meurtrit,
Toujours victorieuſe & sûre,
Ton *eau de Palme* nous guérit.
Qu'on applique à propos ta *poudre vulnéraire*,
Ne produit-elle pas un effet ſalutaire ?
Qu'on ſoit en proie à la fureur
D'une colique nephretique,
Par ſa qualité balſamique
Ta *teinture céleſte* en calme la douleur.
Perd-on cette noble liqueur
Qui coule en nous de veine en veine,
Et prend ſa ſource dans le cœur ?
Ta *conſerve* arrête ſans peine
D'une telle perte le cours,
Et prolonge celui des jours.
Tu ne bornes pas ta ſcience

A rétablir notre ſanté :
Tu rends encore le fruit de ton expérience
Avantageux à la beauté :
Ton *eau d'Egypte* en eſt preuve évidente.
On voit par ſon moyen avec étonnement
La blonde, en couleur trop ardente,
Devenir brune en un moment,
Et bientôt les cheveux de la blonde vieilleſſe
Imiter ceux de la jeuneſſe.

Si les recettes vantées dans ces vers avoient réellement l'efficacité que leur attribue l'auteur, le ſieur Bolomet a dû gagner beaucoup d'argent en les vendant. Au reſte, il ne paroît pas qu'elles lui aient ſurvécu.

Loupe. I. Mademoiſelle N. fit raſſembler tous ſes parens pour les conſulter ſur ce qu'elle devoit faire au ſujet d'une loupe, qui lui étoit venue au front & dont on lui propoſoit l'extirpation, & peu de tems après elle épouſa, ſans leur en faire part, un aventurier.

II. Le Marquis de Lionne avoit une loupe au bras droit; il ſe mit entre les

mains au mois de janvier 1731, d'un Maréchal-Ferrant, qu'on lui avoit beaucoup vanté, pour la cure de ces ſortes de tumeurs. L'opérateur employa d'abord des fondans qui ne firent qu'irriter le mal, & les cauſtiques qu'il fit ſuccéder réduiſirent le malade, après des douleurs exceſſives, à la derniere extrêmité. On manda alors M. Faget, habile Chirurgien, conjointement avec MM. Sylva, Petit & Duphenix : tous convinrent unanimement que l'extirpation étoit le ſeul moyen de guérir le malade : elle fut faite par M. Faget, & réuſſit parfaitement.

III. L'hiſtoire rapporte que les fraiſes furent imaginées en Angleterre, ſous le regne d'Edouard VI, par une dame Italienne ou Eſpagnole qui vouloit cacher une loupe qu'elle avoit au col.

IV. Il eſt fait mention dans les mémoires de l'Académie royale des Sciences année 1728, d'une loupe extraordinaire. C'eſt M. Guiſard, Médecin, qui en a

envoyé la relation. En 1721, cette loupe occupoit toute la longueur de la cuisse, depuis le haut jusqu'au-dessous du genou, & elle étoit de la grosseur de deux formes de chapeau, jointes ensemble ; en 1727, elle étoit augmentée au point que le malade ne pouvoit plus marcher : elle pesoit alors à peu près 40 livres. Elle créva d'elle-même, & peu à peu on emporta tous les kistes qui la formoient, de façon que le 8 août de la même année, elle fut entierement emportée : mais l'os de la cuisse resta à découvert, quoique sain, ce qui n'empêcha pas que le malade ne mourut de foiblesse & dans des assoupissemens continuels, huit jours après.

Logomancie. C'est un mot nouveau dérivé du grec, & qui peut être défini l'*art de connoître les hommes par leurs discours*. En voici un exemple fait pour trouver place dans cet Ouvrage, & qui est tiré d'un livre intitulé la *Bibliotheque*

grammaticale abrégée. « Un Médecin, beau » diseur, esprit sémillant & agréable, » comme sont la plupart de ces Messieurs, » dit l'Auteur, ayant été appellé un jour » auprès d'un malade, dit des choses » admirables sur les causes de la maladie, » fit briller son imagination, & sortit fort » content du rôle qu'il venoit de jouer. » Il étoit même venu à bout de séduire le » malade, qui languissoit entre ses mains, » sans se plaindre. Un Logomancien qui » se trouva à une des visites du Docteur, » assura qu'il n'étoit Médecin que de » nom; il prouva que la médecine de- » mande un esprit froid & observateur: » il fit remarquer que l'imagination & la » saillie pouvoient tout-au-plus servir à un » discoureur ingénieux, mais qu'un gué- » risseur avoit besoin de qualités bien » différentes & même opposées. Il ap- » puya tout ce qu'il avançoit par des » faits constatés. On le crut: on envoya » chercher un autre Médecin qui ne » parloit pas aussi bien, mais qui gué-

» riſſoit mieux. Le malade recouvra la » ſanté en peu de tems. La logomancie » n'apprit-elle, ajoute notre Auteur, » qu'à diſtinguer les vrais Médecins dans » la foule des Docteurs qui vont exerçant » leur art meurtrier, ce ſeroit certaine- » ment beaucoup.

FLUX MENSTRUEL. I. *Paracelſe*, dont les extravagances déshonorent la ſcience qu'il profeſſoit, regardoit le ſang menſtruel comme le plus puiſſant des poiſons: il aſſure que le diable en produit les araignées, les puces, les chenilles, &c. « Cet enthouſiaſte, dit M. James, qui » ne manquoit pas d'imagination, mais » qui avoit perdu par accident dans ſa » plus tendre jeuneſſe toutes les marques » de virilité, n'échapoit aucune occaſion » de ſe déchaîner contre un ſexe qui lui » rappelloit continuellement ſon état, au- » quel il ne pouvoit procurer de plai- » ſir, & duquel il ne pouvoit en » recevoir ».

II.

II. Les Siamois attribuent à certains esprits répandus dans l'air, la cause des regles des femmes. Chez les Sauvages de l'Amérique, la premiere fois qu'une fille éprouve cet écoulement, elle se retire dans une cabane, où elle reste pendant trente jours, se couvrant pendant ce tems de charbon ou de pierre noire. Sa mere ou une autre femme lui apporte à manger, & la laisse ensuite toute seule s'occuper à quelques petits ouvrages pour se désennuyer. Si la fille en allant à la cabane rencontre un lac ou un ruisseau glacé, & qu'elle ait envie de boire, elle fait un trou pour y puiser de l'eau, & met aux environs quelque marque, qui fait assez connoître ce qui en est à ceux qui voudroient boire au même endroit; comme ce lieu est reputé souillé & impure, les passans se donnent bien de garde d'y boire. Lorsque c'est une femme qui a ses regles, elle n'est pas obligée de s'en aller dans une autre cabane; mais on éteint tous les feux de celle où elle

eſt ; on nétoye le foyer, on en jette toutes les cendres, & on allume de nouveaux feux.

III. Les femmes du Royaume d'Angola ont l'uſage biſare de tourner le derriere à la lune naiſſante, parce qu'elles regardent cette planette comme la cauſe de leurs infirmités périodiques.

IV. On dit que l'axolott ou inguette de Æga, poiſſon le plus remarquable de la nouvelle Eſpagne, long d'environ ſix doigts & épais de deux, a un uterus & ſes regles comme les femmes.

V. On trouve dans les éphem. d'Allemagne, décur. II., ann. IV., append. 210, une obſervation rapportée par le Docteur *Paullini*, ſur une pie femelle, d'ailleurs très-ſaine, qui tous les mois à la nouvelle lune rendoit, par l'anus, pendant deux ou trois jours du ſang aſſez copieuſement ; à quoi il ajoute qu'il a quelquefois remarqué de ſemblables purgations menſtruelles dans des jumens, dans des truies, dans des brebis. Il finit par ob-

ſerver qu'un de ſes confreres a vu un paon qui à chaque mois dans le déclin de la lune, rendoit par l'anus une pelote glaireuſe, qui en dedans ne contenoit qu'une infinité de petits grains de ſable, que l'oiſeau avoit avalés.

VI. Il n'eſt pas abſolument rare de voir des filles qui ſont réglées dès l'âge le plus tendre. M. Lenglade, Chirurgien de Carcaſſonne, écrivoit en 1708, à M. Duverney, qu'il avoit vu une fille de cet endroit, qui avoit été réglée à l'âge de trois mois. Mais un exemple plus rare & plus frappant; c'eſt ſans contredit celui que rapporte Schmidt, Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions de Berne. Il dit qu'une fille qui depuis l'âge de deux ans avoit toujours été réglée, accoucha à neuf ans d'une fille. L'enfant fut arraché par morceaux, autant, dit-il, par la petiteſſe des parties, que par l'ignorance du Chirurgien. Les filles des Indes orientales, que les voyageurs aſſurent

avoir eu des enfans à l'âge de neuf ans, n'offrent donc point un phénomene inoui. Mais voici un fait bien opposé au précédent. Jean Dolæus, Médecin de la Cour de Naſſau, dit avoir connu une payſane qui faiſoit un enfant tous les ans, ſans avoir jamais été ſujette à l'infirmité naturelle à ſon ſexe.

VII. Qui croiroit, ſi des obſervateurs dignes de foi n'en rapportoient des exemples authentiques, que des hommes mêmes ont été ſujets à cette évacuation périodique ? cependant rien n'eſt plus vrai. Entre pluſieurs faits que nous pourrions citer, nous nous en tiendrons au ſuivant, comme ſuffiſant pour faire connoître ce genre de phénomene.

Le 24 juin 1756, M. Lebœuf, l'aîné, Chirurgien à la Roche-Calais, près Coutras, fut appellé pour voir le berger d'une métairie, qui avoit fait une chute ſur le cartilage xiploïde, & qu'il crut devoir ſaigner. Mais la maîtreſſe du logis

le tira à part & lui dit en confidence que cette ſaignée pourroit être préjudiciable au malade, vû l'état où il ſe trouvoit alors: car, ajouta-t-elle, il a ſes regles. M. Lebœuf ſurpris de ce récit, imagina d'abord que c'étoit apparemment une fille ſous les habits de garçon. Mais il fut détrompé, lorſque celui-ci lui avoua qu'il étoit ſujet depuis deux ans à une évacuation menſtruelle, qui étoit auſſi bien réglée que les périodes de la lune. Cet écoulement ſe faiſoit par le canal de l'urethre, & duroit deux jours: il pouvoit aller chaque fois à quatre onces de ſang. Le jeune homme aſſura M. le Bœuf, qu'il ne reſſentoit, aux approches de ſes regles, aucune douleur de rein, ni aux parties génitales, & qu'il étoit toujours ſurpris par l'écoulement, qui commençoit pendant ſon ſommeil. Le ſang étoit vermeil. M. Lebœuf s'aſſura de ſon ſexe qu'il trouva très-bien conformé. Mais ce qui le ſurprit davantage,

ce fut d'apprendre qu'ils étoient quinze freres & une sœur dans cette famille, qui avoient également leurs régles, & que leur pere étoit dans le même cas.

VIII. Egayons ce ſujet par l'anecdote ſuivante. MM. Piron & Boindin, étant à l'amphitéâtre le jour qu'on donna l'*Algérien*, comédie de Cahuzac, qui fut reçue avec beaucoup de tumulte, Boindin ſe plaignit à Piron du mauvais ordre qui régnoit à la Comédie Françoiſe. Eh! ne me parlez pas d'elle, lui dit Piron; c'eſt une vieille P..... qui a perdu ſes regles.

PICHAULT DE LA MARTINIERE. Son éloge eſt encore à faire: car perſonne n'a pu prendre pour tel, l'eſquiſſe informe & tronquée, tracée à la ſéance publique de l'Académie royale de Chirurgie, année 1784, par ſon Secrétaire.

Ce n'eſt pourtant pas la matiere qui lui a manquée. Une vie auſſi longue &

auſſi remplie d'événemens intéreſſans à tous égards, que l'a été celle de M. de la Martiniere, pouvoit certainement bien faire le ſujet d'un éloge complet. La reconnoiſſance d'ailleurs en faiſoit un devoir à la chirurgie françoiſe ; & l'Académie de chirurgie, encore plus que le corps entier, devoit célébrer celui qui marchant ſur les traces de ſon illuſtre prédéceſſeur, M. de la Peyronie, n'avoit négligé aucune occaſion de propager ſa gloire & ſes ſuccès.

On peut dire avec aſſurance que la mort de M. de la Martiniere a été moins honorée que ſa vie. Je m'explique. Cet homme célèbre, qui étoit grand & noble juſques dans les plus petites choſes, qui vivoit, on peut le dire, familierement avec les Princes & la Nobleſſe la plus diſtinguée, qui les recevoit à ſa table, n'a eu que ſes confreres pour témoins de ſes derniers momens : eux ſeuls lui ont rendu les honneurs funebres : une tombe

pareille à celle du plus pauvre des hommes, renferme dans un cimetiere commun, à Bievre, les cendres de celui, qui tous les ans nourrissoit & habilloit les pauvres de ce Village. On n'a même pas eu l'idée de mettre sur cette tombe une inscription, qui attestât les honneurs dont a joui pendant sa vie M. de la Martiniere, les services qu'il a rendus à la chirurgie, la confiance distinguée & bien prouvée dont l'honoroit son maître.

On a dit qu'il en avoit bien été récompensé par la fortune, immense pour un particulier, qu'il a laissée. Oui sans doute; mais il est une confiance particuliere, une confiance d'homme à homme, d'ame à ame, qui ne se paye pas avec de l'argent, que l'amitié seule peut acquitter, & telle étoit celle dont Louis XV daignoit honorer M. de la Martiniere. Si ce que nous devons à la Majesté royale ne nous imposoit un silence respectueux, combien d'anecdotes, que nous avons apprises de

de ceux qui fréquentoient ſouvent M. de la Martiniere, nous pourrions rapporter ici, pour preuve de ce que nous avançons! elles prouveroient combien étoit intime ſa liaiſon avec Louis le bien aimé : on verroit avec quel art, dans nombre de circonſtances, il a ſu joindre, aux égards & aux ménagemens dus au rang ſuprême, cette noble & courageuſe fermeté d'un ſujet, qui, conſulté par ſon Souverain, ne lui déguiſe rien, lui fait même voir ſes torts, oſe enfin traiter, pour ainſi dire, d'égal à égal avec ſon maître.

Une mort prompte & preſque ſubite l'a empêché de diſpoſer de cette fortune, ainſi qu'il ſe le propoſoit, & qu'il l'avoit même ſouvent annoncé. On n'a point trouvé de teſtament après ſa mort, ce qui a étrangement ſurpris; mais on le ſera bien plus, lorſqu'on ſaura qu'un de ſes amis, très-âgé, étant mort peu de tems avant lui, ſans avoir fait de teſtament, M. de la Martiniere dit, en apprenant cette nouvelle : *Voilà comme ſont tous ces vieillards ;*

ils croient qu'ils vivront toujours, & sont surpris par la mort, sans avoir fait aucune disposition testamentaire, comme si un testament faisoit mourir plutôt. Huit jours après ou environ il tombe malade, & meurt: on a beau chercher, on ne trouve point de testament.

Heureusement qu'avant sa mort il avoit assuré les fonds pour l'établissement de dix lits au nouvel Hospice de l'Ecole de Chirurgie, lesquels, avec les douze fondés par le Roi, forment un Hôpital de vingt-deux lits, où l'on n'admet que les Sujets attaqués de maladies chirurgicales non communes. M. de la Martiniere avoit aussi, quelques années auparavant, fondé, de ses propres deniers, deux chaires de Professeurs à l'Ecole pratique, avec les appointemens de cinq cent livres chacune. Ses vûes s'étendoient bien plus loin, & il y a apparence qu'il se disposoit à les effectuer, lorsque la mort l'a surpris le 17 octobre 1783.

Il est bon d'observer qu'on croit qu'il est

le premier Chirurgien qui ait obtenu de la bienfaiſance royale un brevet de Conſeiller d'Etat. Ses longs & aſſidus ſervices auprès de Louis XV lui ont mérité cet honneur. Quand il s'agiſſoit de la ſanté de ce Prince, M. de la Martiniere ſe permettoit de lui dire ce que le commun des hommes appelle des duretés, & ce que le bon Monarque appelloit, *des élans de l'amitié de la Martiniere pour ſa Perſonne.* Finiſſons cette notice par un trait connu, qui le prouve. On ſait que Louis XV reſſentit à Trianon les premieres atteintes de la maladie dont il mourut. La diſpoſition trop reſſerrée du lieu, l'abſence de ſa Famille & de ſes premiers Officiers, faiſoient déſirer à tout le monde que ce Prince retournât à Verſailles. Une ſeule perſonne s'y oppoſoit, & avoit eu aſſez d'empire ſur lui pour le décider à reſter à Trianon. M. de la Martiniere arrive : uſant alors de l'autorité que lui donnoit ſur le Roi la confiance qu'il avoit en lui, il le force, pour ainſi dire, malgré lui, à retourner

à Verſailles, où il l'accompagna, & ne le quitta qu'après ſon dernier ſoupir. On peut juger à quelle rude épreuve fut miſe alors ſa ſenſibilité & combien fut grande ſa douleur, lorſqu'il perdit ſon Roi, ſon pere, & même ſon ami; car le Prince lui donnoit ſouvent ce nom ſi cher. Immédiatement après la mort de Louis XV, M. de la Martiniere ſe retira dans ſa maiſon de Bievre, & ne parut à la Cour qu'environ deux mois après, où il fut reçu avec l'accueil le plus diſtingué.

Cancer. I. La femme d'un Officier de la petite écurie du Roi étoit attaquée depuis très-longtems d'un mal au ſein, que l'on regardoit comme un cancer. On lui avoit conſeillé l'opération, à laquelle elle ne voulut jamais ſe ſoumettre; elle reſſentit un jour tout-à coup une douleur ſi vive, qu'elle fit un cri des plus aigus, & dans le même moment ſon ſein s'ouvrit & il en ſortit une araignée d'une groſſeur monſtrueuſe. L'auteur

du Journal encyclopédique qui rapporte ce fait, ſept. 1772, p. 411, ajoute que l'Académie Royale des Sciences & la Faculté de Médecine de Paris, ſont occupées à rechercher la cauſe de ce ſingulier accident. Depuis à peu près douze ans que ce phénomene eſt arrivé, ils n'en ont pas encore trouvé la cauſe : il y a apparence qu'ils la chercheront encore long-tems, ſi toutesfois ils ont aſſez de tems à perdre pour une telle recherche.

II. Voici le remede conſeillé par l'Ecole de Salerne, contre le cancer :

Toi que le cancer ronge & mange,
En te cauſant un mal étrange,
Par un ſucre âcre & mordicant,
Apprends les vertus d'une plante
Contre ton mal très-excellente.
Quand le cerfeuil eſt bien pilé,
Et qu'avec miel il eſt mêlé,
L'Ecole dit qu'il remédie
A la méchante maladie
Qu'on appelle chancre malin.

Ces vers assurément ne sont ni riches, ni élégans : si encore ils n'avoient que ce défaut ; mais c'est bien gratuitement qu'on prête ici au cerfeuil une vertu qu'il n'a jamais eu & qu'il n'aura jamais.

On ne connoît pas mieux aujourd'hui la nature du véritable cancer, qu'on ne la connoissoit autrefois. Cependant il se présente tous les jours des gens à secrets, qui prétendent guérir cette horrible maladie. La chirurgie peut bien détruire le mal local ; mais si le sang même est vicié, ou le malade périt dans le marasme à la suite de l'opération, ou la maladie se regenere de nouveau, souvent en peu de tems, & le malade finit toujours par en être la victime.

III. D'après cette réflexion, qui est autant fondée sur l'expérience que sur la raison, comment a-t-on pu accuser d'ignorance les Chirurgiens de la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, qui n'ont pu la guérir d'une glande au sein, qui est dégénérée en cancer, & dont

elle eſt morte le 20 janvier 1666, trois ans après que la premiere glande engorgée eut parue ? Nous remarquerons à ce ſujet avec un Auteur moderne, que dans le tems même que ſon mal répandoit une infection inſupportable, dans le tems même qu'elle portoit la mort dans ſon ſein, elle apportoit autant de ſoin à ſa toilette que dans les jours de ſa meilleure ſanté, quoique couverte d'emplâtres dégoutans de pus & de ſang. Comme la gangrenne s'étoit mis à ſes ulceres, & qu'on étoit obligé avec le biſtouri d'emporter les parties gangrenées, à meſure qu'elles ſe pourriſſoient, elle diſoit au milieu de ces opérations : les autres ne pourriſſent qu'après leur mort : pour moi je ſuis condamnée à pourrir pendant ma vie.

Castration. I. Une ſuite funeſte de la mélancolie qui attaque les hommes, lorſque la raiſon ne peut dompter le tempérament irrité, eſt la mutilation des parties rébelles. Quoique ces exem-

ples, heureusement pour l'humanité, ne soient pas fréquens, quelques Médecins en ont recueilli assez pour démontrer à quel point l'imagination troublée peut pousser un homme robuste qui veut sacrifier la nature à la Religion. Ce précepte de l'Evangile, *il y en a qui se sont faits eux-mêmes eunuques pour acquérir le Royaume des Cieux*, ayant été mal entendu par Origene, c'est ce qui l'a déterminé à exécuter à la lettre le précepte figuré dont est question. Il ne reconnut sa turpitude, que lorsque *Demetrius*, Evêque d'Alexandrie, l'eut fait déposer, chasser & excommunier dans un Concile.

II. Ceux qui par différents motifs ont suivi cet exemple, non moins bizare que cruel, ont presque toujours péri. Le Journal de Médecine, mars 1758, & celui de septembre de la même année, en rapportent deux observations remarquables. Les affaires du Palais en 1771, en ont fourni un autre exemple: un jeune

Avocat, qui ſe fit lui-même cette opération, en fut la victime, car il mourut quelques jours après.

Toutes les Loix ont dû punir cette eſpece de ſuicide deſtructif de la population. Le Parlement de Dijon fit pendre il y a à-peu-près cent quarante ans un homme qui s'étoit mutilé lui-même, pour faire piece à ſa femme, dont la jalouſie étoit exceſſive. Cet Arrêt eſt bien ſévere : il nous ſemble que le coupable auroit plutôt mérité ſa grace que le ſupplice.

III. C'eſt une loi chez les Hottentots, d'ôter un teſticule à ceux qui ont atteint l'âge de puberté. Kolbe dit, dans ſa deſcription du Cap, avoir vu faire cette opération à un jeune Hottentot de dix-huit ans. Ce peuple croit que le retranchement de cette partie, rend l'homme plus léger à la courſe. On peut voir dans l'Auteur que nous venons de citer, les circonſtances ſingulieres qui accompagnent cette opération, & qu'il feroit trop long de rapporter ici.

IV. Zacharie Pasqualigus, Théatin de Verone, a composé vers le milieu du dernier siecle, un Traité moral sur la castration, que la singularité de la matiere & du style fait rechercher.

Il s'est efforcé de justifier cette barbare mutilation par les agrémens qu'elle donne à la voix humaine, plus nécessaire, dit-il, pour l'usage édifiant des Eglises, que le sale instrument de la génération dont on abuse tant. Ce sont les Grecs, qui vers l'an 1400, ont introduit entr'autres abus l'usage des eunuques dans la musique des Eglises.

V. Le Pape Gregoire XII, ayant ordonné une procession solemnelle en action de graces de l'horrible journée de la Saint Barthelémy, cette nouvelle irrita si fort le Capitaine Bressant de la Rouvraye, gentilhomme Angevin & huguenot, qui avoit échappé au massacre général, qu'il jura de châtrer tous les Moines qui tomberoient entre ses mains, ce qu'il n'exécuta que trop ponctuellement: car il n'eut

pas honte de porter un large baudrier qu'il avoit fait faire avec ces ridicules & cruelles mutilations. *St. Foix, Essais histor. sur Paris, tom. 1, pag. 81.* L'Historien de l'Eunuchis parle d'un Chirurgien Calviniste de Bethune; qui mutiloit tous les Prêtres Catholiques qu'il pouvoit rencontrer, & qui se vantoit d'en avoir opéré dix-sept.

VI. L'usage de la castration des hommes est fort ancien, & a été généralement assez répandu. C'étoit la peine de l'adultere chez les Egyptiens. En Perse, *Pietro* Della-Vallée, dit que c'est la punition du viol & d'autres crimes de ce genre. Dans certains pays les meres mutilent entièrement leurs garçons, pour éteindre leur postérité, qui se trouveroit un jour dans la misere. En Italie on ampute les testicules pour la formation ou perfection d'une forte voix, qui dépare & deshonore la nature. Aujourd'hui dans toute l'Asie & dans une partie de l'Afrique, la défiance qu'inspire la jalousie, porte les gens ri-

ches à avoir des eunuques auxquels on a retranché toutes les parties extérieures de la virilité.

Au lieu de l'amputation des testicules, on empêchoit autrefois leur accroissement en mettant les enfans dans un bain d'eau chaude, fait de décoction de plantes. Cette espece de castration, appellée attrition, pouvoit faire courir moins de risques pour la vie.

VII. Personne n'a mieux écrit sur la castration, & n'est entré à ce sujet dans des détails plus lumineux, que M. *Dujardin*, *Hist. de la Chir., tom. I. p. 36 & suiv.* L'origine de la castration se perd suivant lui dans la nuit des premiers âges. Il croit que les eunuques nés ou devenus tels par accident, ont pu suggérer l'idée d'en faire d'artificiels. Il croit aussi que cette odieuse invention est née dans l'Asie. Mais on ignore à quel peuple elle est dûe. Quelques-uns l'ont attribuée aux Medes. Hérodote en fait partager l'opprobre aux Assyriens & aux Perses. Ammian Marcel-

lin fait inventer par Semiramis cette monſtrueuſe mutilation, & dit que c'eſt l'expédient dont elle uſa, lorſqu'elle voulut monter ſur le thrône, après la mort de Ninus ſon mari, afin que ceux qui devoient l'approcher, n'euſſent dans leur voix & leur extérieur rien qui pût déceler cette uſurpation. Ce que l'on ſçait au moins, c'eſt que Ninias ſon fils arma contr'elle les mains d'un eunuque ſon confident; c'eſt encore que Seſoſtris, qui vivoit plus de deux cent ans avant Moyſe, fut aſſaſſiné par un de ſes eunuques.

TAILLE I. *Eros*, Médecin de Salerne, qui vivoit à-peu-près au commencement du onzieme ſiecle, parle d'une méthode ſinguliere, qu'il employoit dans l'extraction de la pierre. Le deſir de ſe ſingulariſer peut ſeul la lui avoir ſuggéré. Après avoir ouvert la veſſie par la méthode de Celſe, il n'y portoit aucun inſtrument pour en tirer le calcul: il tâchoit ſeulement de le faire ſortir par le moyen

de la fuction ; & il dit que ce procédé lui a réuffi. On conçoit aifément que l'infuffifance & la malpropreté d'une telle méthode, ont dû la faire tomber dans l'oubli auffi-tôt après fa naiffance. Ce même Auteur a fait un livre fingulier, intitulé, *de paffionibus mulierum*, & imprimé à Venife, *in*-8°. 1555.

II. Les Egytiens avoient une méthode non moins extraordinaire d'extraire la pierre de la veffie. Au lieu de faire des incifions aux parties, ils foufflоient par le moyen d'un inftrument convenable dans le canal de l'uretre, & le diftendoient, jufqu'à ce que la voie fût affez ample pour que la pierre fortît. « Du temps que j'étois » en Egypte, dit *Profper Alpin*, qui a fait » un Ouvrage fur la médecine des Egyp- » tiens, il y avoit un Arabe nommé Haly, » qui étoit fort renommé pour cette opé- » ration. Je l'ai vu opérer avec le plus » grand fuccès, voici comme il procédoit. » A la faveur d'une canule de bois longue » de huit doigts, & de la groffeur du

» pouce, qu'il approchoit du canal de l'u-
» retre, il souffloit avec force dans sa ca-
» vité, & afin d'empêcher que l'air ne pé-
» nétrât dans la vessie, avec l'autre main il
» comprimoit l'autre extrêmité du canal
» de l'uretre. Il fermoit ensuite l'ouvertute
» de sa canule. Alors un aide introduisoit
» un doigt dans l'anus, avec lequel il pous-
» soit la pierre de la vessie dans le canal de
» l'uretre. L'opérateur tiroit pour lors la
» main qu'il avoit appliquée contre la
» vessie, & continuoit à pousser le cal-
» cul jusqu'à l'extrêmité du prépuce : il
» quittoit de suite la canule ». Prosper Alpin assure, ce qui paroît bien difficile à croire, que la pierre, par la seule force de l'air, étoit chariée au dehors du canal.

III. Durey de Chevry, Président de la Chambre des Comptes, & fils du célebre *Duret*, Médecin, étant mort en 1637, à la suite de l'opération de la taille, on lui fit une épitaphe, dont les deux derniers vers seuls méritent d'être cités.

Si la taille l'a fait vivre,
La taille aussi l'a fait mourir.

IV. L'épigramme ſuivante de M. le Marquis de St. Juſt, eſt tirée de l'almanach des Muſes, année 1775, page 200.

Certain Miniſtre avoit la pierre :
On réſolut de le tailler.
Chacun ſe permit de parler,
Et l'on égaya la matiere.
Mais comment, ſe demandoit-on,
A-t-il pareille maladie ?
C'eſt que ſon cœur, dit Florimon,
Sera tombé dans ſa veſſie.

V. Voici ce qu'on lit ſur la taille au haut appareil dans le Mercure de France décembre 1723, pag. 1389. Le Lord Maire de Londres & la Cour des Aldermans, ont honoré de la Bourgeoiſie de cette Ville le ſieur *Douglas*, Chirurgien, pour avoir renouvellé & introduit la méthode de tailler au-deſſus des os pubis, qu'on pratique avec ſuccès dans tous les hôpitaux. L'année d'après, au mois d'octobre, le grand Chancelier d'Angleterre, accompagné de pluſieurs perſonnes de diſtinction, alla à l'hôpital de St. Barthe-

lemy

lemi à Londres, pour voir faire l'opération de la taille par cette nouvelle méthode, & elle fut faite avec ſuccès par les ſieurs Hombes & Dobbins, Chirurgiens Anglois.

Cette opération ne ſe pratique que dans des cas particuliers, parce qu'elle eſt ſuſceptible de beaucoup plus d'accidents que les autres méthodes. Le célebre F. Coſme, qui avoit ſur la taille des idées nettes & perfectionnées par l'expérience, a rendu la taille au haut appareil plus facile & moins dangereuſe par les inſtrumens qu'il a inventés, & le procédé opératoire qu'il a décrit.

VI. L'opération de la taille faite en 1731, à l'hôpital de la Charité, eſt ſurtout remarquable par la qualité des perſonnes qui opérerent. M. *Mareſchal*, premier Chirurgien du Roi, fit trois tailles, M. *de la Peyronie*, ſon ſurvivancier, en fit auſſi trois. M. *Morand*, chirurgien en chef de l'hôpital en fit deux; M. *Guerin*, pere, Chirurgien Major des Gardes Fran.

çoiſes, & ancien Chirurgien en chef du même hôpital, en fit deux, M. *Guerin* fils, Subſtitut de M. Morand en fit une, & enfin M. *Percher* gagnant maîtriſe, fit la derniere. L'état des choſes a bien changé depuis.

VII. Un Carme, grand Prédicateur, qu'on voudra bien me diſpenſer de nommer, étant ſur le point d'être taillé, pour le délivrer d'une pierre dans la veſſie qui le faiſoit beaucoup ſouffrir, dit au Chirurgien : *ne ſerai-je point impuiſſant après l'opération* ?

VIII. Feu M. Morand le Médecin a publié dans le Mercure de France, avril 1749, une longue lettre, où il fait part à ſon ami de l'heureuſe découverte qu'il a faite, que les rats ſont ſujets à la pierre. Une autre remarque bien plus belle, ſuivant lui, c'eſt que les rats ne ſont ſujets à la pierre, que parce qu'ils mangent trop de fromage. L'Auteur de cette découverte entre à ce ſujet dans de grands détails, qui ne méritent gueres qu'on s'y

arrête, parce que nous ne croyons pas qu'aucun Chirurgien s'avise jamais de tailler messieurs les rats; pourquoi sont-ils si friands?

Talbot...... En 1680 ou environ, le Dauphin & la Dauphine étant successivement tombés malades, furent guéris par les remedes d'un certain Chevalier nommé Talbot, qui avant de les administrer, en donna le secret au Roi; encore ce Prince ne voulut-il pas permettre que ses enfans les prissent, avant d'avoir consulté des Médecins. On en manda donc trois à Versailles des plus fameux, qui furent MM. Petit, Duchesne & Moreau. La saignée fut jugée nécessaire pour le jeune Prince, & elle fut faite de l'avis des Médecins & du Chevalier Talbot, qui signa l'ordonnance avec eux. Peu de tems après, le Dauphin fut tout-à-fait guéri. Les trois Médecins de Paris, après avoir été très-bien traités à Versailles, où l'on servit une table exprès pour eux,

reçurent chacun trois cent louis, lorſqu'on les congédia. Quant au Chevalier Talbot, Louis XIV lui fit donner deux mille louis avec une penſion de vingt mille livres. Son interprete (car il ne ſavoit pas le françois) eut trois cent louis. Voici des vers que fit alors M. de Bonnecamp, Médecin, ſur le rétabliſſement de la ſanté du Dauphin, & ſur ſon Médecin :

Autrefois un Talbot, ennemi de la France,
La mit preſqu'aux abois par un fer inhumain ;
Un Talbot aujourd'hui, le gobelet en main,
Par des coups plus heureux en ſauve l'eſpérance.
Malheur à Talbot l'aſſaſſin !
Vive Talbot le Médecin !

Diarrhée. I. On croit communément qu'une des choſes qui animerent davantage les conjurés contre Jules-Céſar, c'eſt qu'un jour le Sénat étant venu en corps lui rendre des honneurs, il ne ſe leva pas, & entendit aſſis tout ce que le Sénat avoit à lui dire : mais tout le monde ne ſait pas que ce qui empêcha Céſar de ſe lever, étoit une diarrhée ou un cours

de ventre ſi violent, qu'il auroit tout laiſſé aller ſous lui, s'il ſe fût tenu debout. Telle a été pourtant ſouvent la cauſe des plus grands événemens de l'hiſtoire : on peut conſulter à ce ſujet un livre intitulé : *Eſſais ſur les grands événemens par les petites cauſes*; au ſurplus, le fait que nous venons de rapporter, eſt tiré de *Dion Caſſius*.

II. Chez les Indiens, quand on eſt travaillé d'un cours de ventre, avec tranchées & glaires, les Médecins font boire le matin un verre d'eau, dans lequel ils ont mis, dès la veille au ſoir, une cuillerée de camin blanc avec deux de poivre concaſſé & grillé comme du café. Si c'eſt un cours de ventre bilieux, ils mêlent de l'opium avec du miel, dont ils font un emplâtre qu'ils appliquent ſur l'ombilic.

Digestion. I. On diſpute depuis Hypocrate ſur la maniere dont ſe fait la digeſtion, & on n'eſt gueres plus avancé qu'on l'étoit alors. C'eſt ce qu'expriment

très-bien ces beaux vers de M. de Voltaire.

Demandez à *Sylva* par quel ſecret myſtere
Ce pain, cet aliment dans mon corps ſe digere,
Se transforme en un lait doucement préparé;
Comment toujours filtré dans ſes routes incertaines,
En longs ruiſſeaux de pourpre il court enfler mes veines,
A mon corps languiſſant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur, & penſer mon cerveau;
Il leve au ciel les yeux, il s'incline & s'écrie:
Demandez-le à Dieu qui nous donna la vie.

II. L'hiſtoire a conſervé le nom d'un certain Parthenius, homme très-gourmand, qui prenoit, dit-on, de l'aloës pour hâter la digeſtion & manger plus ſouvent. Nous ignorons ſi c'eſt celui qui floriſſoit ſous l'empire d'Auguſte, & qui eſt auteur d'un traité *de Amatoriis affectibus*, imprimé en grec & en latin pluſieurs fois *in*-8°. Il y a apparence que ce n'eſt pas le même; car le péché des gens de lettres n'eſt pas en général celui de la gourmandiſe.

III. Meſſieurs Desbarreaux & Delbene mangeans un jour enſemble, le premier préſenta un morceau à l'autre, qui s'excuſa de le manger, ſur ce que ſon eſtomac avoit beaucoup de peine de digérer : *Vous êtes donc*, lui dit Desbarreaux, *de ces fats qui s'amuſent à digérer.*

IV. M. Aſtruc publia en 1714 un traité *in*-8°. ſur la digeſtion, où il réfute le ſyſtême de la trituration, & en propoſe un autre qui fut combattu par Hecquet & Pitcarne. Celui-ci a dit fort poliment, en parlant d'Aſtruc : *credo Aſtruccium nunquàm cacaſſe.*

V. Un paraſite ſortoit d'un repas, & diſoit beaucoup de mal de celui chez lequel il avoit dîné : *Vous deviez au moins attendre*, lui dit quelqu'un, *que la digeſtion fût faite.* C'eſt ſans doute du même qu'on a dit qu'il ouvroit toujours la bouche aux dépens d'autrui.

Dissection. I. On lit dans le Mercure de France, année 1721, p. 158, que

le cadavre du fameux Cartouche, fut porté aux Ecoles de Chirurgie, & servit à la semaine d'Anatomie du sieur Meunier Callac fils.

II. Il est d'usage en Angleterre, lorsqu'un criminel a été condamné à mort, qu'on ajoute dans certains cas à la sentence, que son cadavre sera disséqué. C'est une formule que les Législateurs ont cru propre à effrayer ceux qui ne seront pas endurcis dans le crime. Voici à ce sujet une lettre que l'on a trouvée dans les papiers d'un Chirurgien de Salisbury, mort il y a quelque tems.

Monsieur,

On m'a informé que vous étiez le seul Chirurgien de cette ville & du Comté qui disséquât des corps humains. Me trouvant dans une circonstance malheureuse, & étant d'une condition fort médiocre, je desirerois au moins vivre joyeusement aussi long-tems qu'il me sera possible.

Mais

Mais comme, ſelon toute apparence, je ſerai exécuté au mois de mars prochain, parce que je n'ai pas un ami qui veuille employer ſes bons offices pour moi, & que perſonne ne m'envoie un morceau de pain pour ſoutenir mon corps & mon eſprit juſqu'à l'inſtant fatal, je vous prie de paſſer ici; je vous vendrai mon corps qui eſt ſain & entier, & qu'on livrera à votre diſcrétion, perſuadé qu'au moment de la réſurrection générale, je le retrouverai dans votre laboratoire auſſi bien que dans le tombeau. Votre réponſe, Monſieur, obligera ſenſiblement votre très-humble ſerviteur *James Brooke.*

III. Le nombre de ceux qui avant de mourir ont légué leurs corps en tout ou en partie, pour le profit des ſurvivans, n'eſt pas ſi rare qu'on le penſe. *Vaugelas* en a donné la preuve dans ſon teſtament. Après avoir diſpoſé de tous ſes effets pour acquitter ſes dettes, il ajoute: « mais comme il pourroit ſe trouver quel-
» ques créanciers qui ne ſeroient pas

» payés, quand même on auroit reparti le
» tout, dans ce cas ma derniere volonté
» eſt qu'on vende mon corps aux Chirur-
» giens, le plus avantageuſement qu'il ſera
» poſſible, & que le produit en ſoit ap-
» pliqué à la liquidation des dettes dont
» je ſuis comptable à la ſociété; enſorte
» que ſi je n'ai pu me rendre utile pendant
» ma vie, je le ſois au moins après ma
» mort ».

Un citoyen revêtu d'une charge importante, fit à Paris, il y a pluſieurs années, un legs à-peu près ſemblable.

IV. Les plus fameux amphitéâtres de diſſection, ſont décorés d'inſcriptions qui peignent au naturel les travaux dont on s'y occupe, & le but utile qui en réſulte. Nous nous contenterons de rapporter celle de l'amphitéâtre de Toulouſe, & celle de celui de Paris. On lit à Toulouſe :

Hîc locus eſt ubi mors gaudet ſuccurrere vitæ.

Ici eſt le lieu où la mort ſe plaît à ſecourir la vie.

On lit dans l'amphitéâtre des Ecoles de Chirurgie, à Paris, l'infcription fuivante, qui eft encore plus belle; elle eft de *Santeuil*; c'eft tout dire.

Ad cædes hominum prifca amphiteatra patebant:
Ut difcant longùm vivere noftra patent.

Voici deux traductions de cette infcription, l'une plus allongée, & l'autre plus ferrée.

Dans fes Cirques ouverts l'antiquité barbare
Enfeignoit au mortel l'art d'abréger fes jours:
Ici par un fecret & plus doux & plus rare
On apprend le moyen d'en prolonger le cours.

ou

Le Cirque offroit dans Rome un champ libre au carnage:
Le nôtre enfeigne à l'homme à prolonger fon âge.

V. Un Auteur moderne prétend que le fcrupule des Chinois touchant la diffection des cadavres eft un de ces préjugés qu'il faut à la vérité tâcher de déraciner

peu-à-peu, mais qui tient à un excellent principe qu'il faut respecter, & qui a peut-être conservé chez eux plus de vies, que l'anatomie n'en auroit sauvé. Il seroit certainement à souhaiter qu'on pût accoutumer les Chinois, au moins les Médecins & Chirurgiens, à étudier par la dissection des cadavres les parties du corps humain, & l'art de guérir les maladies: mais le Pere Perennin, qui a vécu très-long-tems parmi eux, ne croit pas qu'on puisse jamais les persuader à ce sujet, par des raisons tirées les unes de la piété filiale, les autres de l'horreur naturelle qu'ils ont d'ouvrir & de disséquer le corps d'un homme, de la même maniere qu'on met en pieces celui d'une bête.

Comment cependant accorder la délicatesse des Chinois sur cette matiere, avec la coutume qu'ils ont de suffoquer les enfans qui leur viennent de trop, ou de les exposer aux chiens & aux bêtes féroces? Nos Grecs des tems fabuleux en faisoient autant, il est vrai; mais ils

étoient bien éloignés de cet eſprit d'humanité & de ſageſſe, dont on dit que les Chinois ſe ſont toujours fait une loi rigoureuſe.

Cette objection naturelle leur a été faite pluſieurs fois : la plupart alors baiſſoient les yeux, & ſoupiroient ſans répondre, aimant mieux ſe taire que de donner de mauvaiſes raiſons : d'autres, en condamnant la pratique où l'on eſt chez eux d'expoſer les enfans, diſoient que les Européens, dans l'uſage où ils ſont de diſſéquer des cadavres, ſont du moins auſſi cruels & auſſi barbares que ceux qui parmi les Chinois expoſent leurs enfans ; leur raiſonnement à cet égard étoit aſſez judicieux.

Il n'y a, diſent-ils, que les pauvres, les eſclaves, les meres malades ou dépourvues de lait & des autres moyens d'élever leurs enfans, qui les expoſent. Un Chinois, pour le peu qu'il ſoit aiſé, n'en vient jamais à cette extrémité. Mais quelle néceſſité ſi preſſante y a-t-il d'ou-

vrir les corps, de fouiller dans leurs entrailles comme dans une mine, pour en tirer des connoiſſances plus curieuſes qu'utiles? La terre, la mer, les montagnes, les plaines, les cavernes, les mines, les animaux terreſtres & aquatiques ne fourniſſent-ils pas aux Médecins toutes les drogues néceſſaires pour la guériſon des maladies qui ſont curables? Et puiſque par la diſſection des cadavres on ne trouve point de remedes qui rendent l'homme immortel, pourquoi reſpecter ſi peu la nature humaine, juſqu'à déchirer par lambeaux la chair de ceux qui ne nous ont point offenſé? On déterre, il eſt vrai, à la Chine des ſcélérats, dont les crimes n'ont été découverts qu'après leur mort; on ne les coupe point en pieces, parce que leurs chairs ſont pourries; mais on jette leurs oſſemens dans les grands chemins hors des villes, pour y être foulés par les bêtes de charge, & moulus par les charrettes, juſte punition de leur crime, ordonnée par la loi, &c. &c.

VI. Guillaume Rondelet, fameux Médecin de l'Univerſité de Montpellier, avoit un zele outré pour les diſſections. On aſſure qu'un de ſes enfans étant mort, il en fit lui-même la diſſection. C'eſt pouſſer furieuſement loin l'enthouſiaſme de l'anatomie. Poſthius ſon diſciple nous apprend auſſi que Rondelet voyant Fontanus ſon ami & ſon collegue très-dangereuſement malade, il le pria inſtamment d'ordonner par ſon teſtament qu'après ſa mort on lui remît ſon corps pour le diſſéquer.

VII. Riolan n'a pas craint d'agiter dans ſon *Anthropographie* la queſtion ſi l'on peut diſſéquer des hommes vivans; & ce qu'il y a encore de plus ſurprenant, c'eſt qu'il conclut que dans quelque cas on peut entreprendre cette diſſection : il appuye ſon ſentiment de divers exemples, qui ſemblent le confirmer. Les mœurs ont donc bien changé depuis le ſiécle dernier; car nous ne croyons par qu'on trouvât maintenant dans toute l'Europe un ſeul

Chirurgien qui eût la barbarie d'ouvrir encore vivant ſon ſemblable.

DUMOULIN, ou plutôt MOLIN, *Médecin.* I. Si vous avez beſoin de Médecins, dit l'Ecole de Salerne, il y en a trois auxquels vous pouvez avoir recours en tout tems & avec ſûreté, l'eſprit gai & tranquille, l'exercice modéré, & la diete. C'eſt auſſi ce que diſoit M. Dumoulin, fameux Médecin de ce ſiécle, mort il y a trente à quarante ans. Il étoit preſqu'à l'agonie, & entouré de pluſieurs de ſes Confreres, qui déploroient ſa perte, lorſqu'il leur dit : *Meſſieurs, je laiſſe après moi trois grands Médecins.* Chacun des Médecins préſens crut tout de ſuite être un des trois; mais ils furent bien détrompés, lorſque Dumoulin leur apprit que c'étoit *l'eau, l'exercice & la diete.*

II. Dumoulin aimoit beaucoup l'argent, & il en recevoit beaucoup. On cite à ce ſujet de lui pluſieurs traits, qui peuvent trouver placé dans ce recueil. Il ſortoit de voir un de ſes malades qui l'a-

voit payé en belle monnoie blanche ; comme la ſomme étoit un peu forte, il l'avoit miſe dans ſes poches. Il n'eut rien de plus preſſé en rentrant chez lui, & en montant ſes eſcaliers, que de compter les écus qu'il avoit reçus ; l'attention qu'il prêtoit à ce compte l'empêcha de voir un particulier qui ſe trouva ſur le même eſcalier, & qui le connoiſſoit. Ce particulier lui dit en plaiſantant : Attendez, Monſieur Dumoulin, je vais vous chercher une chaiſe. Dumoulin le regarde, & lui répond d'un ris moqueur : Apprends, nigaud, qu'on eſt toujours à ſon aiſe, quand on compte ſon argent.

III. Le grand amour pour ce métal eſt preſque toujours accompagné d'une doſe plus ou moins forte d'avarice. A cet égard Dumoulin ne le cédoit à perſonne. Il fut mandé un jour pour voir le Prince, Comte de Clermont, qui étoit malade ; ſon Chirurgien vint le prendre dans une voiture du Prince, conduite par celui qu'on appelle chez les grands *le Cocher du corps*.

La viſite faite, Dumoulin ſe ſert de la voiture pour faire deux ou trois viſites dans le même quartier où demeuroit le Prince. A la derniere viſite, après être deſcendu de voiture, il cherche long-tems dans ſes poches, & finit par en tirer une piece de ſix ſols qu'il préſente au Cocher; celui-ci, comme on s'en doute bien, ne la prit pas, puiſqu'il n'auroit pas pris ſix francs: mais il ſe fit un plaiſir de conter cette hiſtoire à tous ceux qui voulurent l'entendre.

Nota que chez le Prince, Dumoulin recevoit trois louis par viſite.

IV. Dumoulin voyoit dans une maladie très-grave un riche Financier: ſoit arrangement particulier, ſoit que Dumoulin l'eût ainſi exigé, à chaque viſite on lui donnoit douze francs. Il arrive un matin à la maiſon du Financier; à peine ſa voiture eſt à la porte, & avant qu'il deſcende, un laquais vient lui dire, les larmes aux yeux, que ſon maître eſt mort dans la nuit. Cela ne ſe peut, répond

Dumoulin. Le laquais a beau insister, & lui dire que rien n'est plus vrai ; que le Chirurgien même qui en sort, l'a certifié. Je vous dis que cela ne se peut, réplique Dumoulin, & je suis sûr qu'on s'est trompé. Tout en disant cela, il descend de son carrosse, entre dans la maison, monte l'escalier, & se rend droit à la chambre du mort. Il fait semblant de lui tâter le pouls, la région du cœur, de l'examiner par-tout, & finit par dire qu'il est effectivement mort. Il sort, & demande dans l'anti-chambre les douze livres qui lui revenoient pour sa visite. Sur quelques difficultés qu'on lui fit, il dit qu'il ne désempareroit pas qu'on ne lui eût donné ses douze francs. On fut obligé, pour s'en débarrasser, de les lui compter. C'est bien ici le cas de dire, *auri sacra fames*, &c.

V. Il voyoit un jour avec M. Sylva, Médecin non moins fameux que lui, mais plus instruit & moins intéressé, il voyoit, dis-je, un grand Seigneur

qui étoit très-dangereusement malade, au point qu'à la derniere visite qu'ils lui firent tous les deux, il mourut entre leurs mains. Comme on ne s'attendoit nullement à une mort aussi prompte, elle donna lieu à beaucoup de murmures dans l'appartement, & sur-tout dans l'anti-chambre, où les domestiques se permettoient contre les deux Médecins des propos, qui pouvoient avoir pour eux des suites très-fâcheuses. M. Sylva, qui naturellement étoit timide, eut peur, & fit part de ses craintes à M. Dumoulin, & finit par lui dire : *Par quelle porte sortirons-nous ?* Dumoulin, qui ne craignoit rien, pourvu qu'il fût payé, lui répondit : *Par la porte où l'on paie*, & sortit avec intrépidité de l'appartement, suivi de Sylva, qui étoit tout tremblant. Voilà ce qui s'appelle un trait de caractere; le suivant vaut bien celui-là.

VI. Un homme de la plus grande économie, pour ne pas dire avare, ayant entendu dire que Dumoulin à cet égard

l'emportoit ſur lui, va le trouver un ſoir, en hiver, ſur les huit heures. Il le trouve dans une petite chambre enfumée par la vapeur d'une lampe, qui ne donnoit preſque point de lumiere. Il lui dit en entrant : J'ai appris, Monſieur, que vous êtes l'homme du monde le plus économe ; je le ſuis un peu : mais je ſouhaiterois l'être davantage, & je viens vous prier de me donner quelques leçons à ce ſujet. N'y a-t-il que cela, répondit Dumoulin? Prenez ce ſiége, & aſſeyez-vous. En diſant cela, il éteignit ſa lampe, & ajouta : Nous n'avons pas beſoin d'y voir pour parler ; nous en ſerons d'ailleurs moins diſtraits. Eh bien ! de quoi s'agit-il ? Ah, Monſieur, s'écria l'étranger, cette leçon d'économie me ſuffit ; je vois bien que je ne ferai jamais qu'un petit garçon auprès de vous ; mais je vous proteſte que j'en profiterai. Il ſe retira auſſi-tôt à tâtons.

Onguent. I. Le principal fond des opérations magiques des Prêtres Mexi-

cains étoit un onguent composé de suifs de plusieurs animaux vénimeux & de quelques autres ingrédiens, comme la resine, le noir de fumée, & particuliérement une herbe, qui avoit la malheureuse propriété de déranger le cerveau. Pour faire cet onguent, ils amassoient un grand nombre de reptiles vénimeux, qu'ils brûloient en présence de leurs Dieux. Leurs cendres broyées dans un mortier avec du tabac, & mêlées avec les ingrédiens dont nous venons de parler, composoient cet onguent merveilleux, auquel ils donnoient le titre pompeux de *mets* ou *nourriture des Dieux*. Par le moyen de cette composition, ils disoient avoir un commerce intime avec les démons, se vantoient de pouvoir guérir toutes les maladies, d'apprivoiser les lions, les ours & les animaux les plus féroces.

II. Dans le portrait que trace l'Abbé de la Porte, dans son Voyageur François, tom. XIV, pag. 99 & suiv. d'Anne Zinga, Reine d'Angola, Princesse féroce

& barbare, il dit qu'elle avoit perſuadé aux Jaggas, que de la chair & des os d'enfans mâles pilés dans un mortier, elle ſavoit compoſer un onguent qui donnoit une force extraordinaire, & qui rendoit invulnérable. Elle fit un jour aſſembler le peuple, égorgea publiquement un enfant de deux ans qu'elle avoit adopté, le broya avec un pilon, & y mêla une certaine poudre, dont elle fit une pâte myſtérieuſe : puis s'étant dépouillée toute nue, elle oignit ſon corps de cette affreuſe compoſition.

III. Entre les reptiles ſinguliers de la Chine, il y a une eſpece de lezard qu'on appelle tantôt *dragon de muraille*, parce qu'il ſe gliſſe le long des murs, tantôt *garde du Palais* ou *garde des Dames*, parce qu'il ſert, dit-on, à éprouver & à conſerver leur pudicité ; voici comment. On apprend, & c'eſt *Navarette* qui raconte ce fait dans ſon *Hiſtoire des Voyages, tom. II, pag.* 489, dont il paroît très perſuadé, que les Empereurs

Chinois ont coutume de frotter le poignet de leurs femmes & de leurs concubines d'un onguent composé de la chair de ce lezard. On suppose que cet onguent leur imprime une marque qui ne s'efface point, tant qu'elles sont chastes, mais qui disparoît, lorsqu'elles ont fait quelque breche à leur honneur.

Dans la partie méridionale de l'Europe, & sur-tout dans les climats brûlans de toutes les contrées où le tempérament est plus précoce, plus vif & plus ardent, une telle épreuve troubleroit souvent la tranquillité des ménages. Mais les lezards de nos contrées n'ont heureusement pas pour les maris la même vertu que ceux des Chinois.

IV. Un Charlatan débitoit au marché
Certain onguent qu'il surfaisoit du double.
Par la sambleu, dit un rustre fâché,
A nos dépens c'est pêcher en eau trouble.
L'hiver dernier, vous l'avez moins vendu.
D'accord, moi-même en ai l'ame peinée
Mais cet onguent est d huile de pendu,
Et les Normands ont manqué cette année.

Cette

Cette épigramme eſt de M. de Morvillers.

ORDONNANCE. I. Triller raconte qu'un Médecin de ſa connoiſſance avoit toujours ſa poche pleine d'ordonnances & de recettes. Lorſqu'il étoit conſulté par des malades, il les faiſoit prendre au haſard, les aſſurant que le remede qu'ils tireroient, ſeroit ſans doute le plus convenable à leur maladie. En effet une Dame tourmentée d'un grand mal de gorge, ayant eu recours à cet Eſculape, elle fouilla dans ſa poche, & voyant qu'elle avoit tiré l'ordonnance d'un clyſtere, elle ſe mit ſi fort à rire, que l'abcès qu'elle avoit à la gorge, creva, & qu'elle fut totalement guérie.

II. M. Fagon, conſulté ſur la maladie de Bayle, lui preſcrivit un exact régime ſans aucun remede particulier, & finit ſa conſultation par ces mots : « Je ſouhaitterois paſſionnément qu'on pût épar-

» gner toute cette contrainte à M. Bayle,
» & qu'il fût possible de trouver un re-
» mede aussi singulier que le mérite de
» celui pour lequel on le demande ».
Bayle étoit mort, quand cette ordonnance arriva à Roterdam.

III. Un Médecin Suisse ne passoit jamais auprès d'un cimetiere sans se couvrir le visage avec son mouchoir. Quelqu'un lui en ayant demandé la raison, c'est, répondit-il, que bien des gens étant ici par mon ordonnance, j'ai peur que quelqu'un d'eux ne me reconnoisse, & ne m'oblige de gîter avec lui.

IV. Entre tous les chefs d'accusation dressés sous Charles I Roi d'Angleterre, par la Chambre des Communes contre le Duc de Buckingham, il y avoit celui d'avoir fait prendre au feu Roi une médecine, sans l'ordonnance du Médecin de Sa Majesté.

V. Le conte suivant, tiré du Mercure de France, août 1743, pag. 1785, doit trouver place ici.

Certaine fievre ayant par rude assaut
Réduit au lit le paysan Thibault,
Luce sa femme, active, mais peu fine,
L'alarme au cœur & les larmes aux yeux,
Courut soudain consulter de son mieux
Messer Evrard, Docteur en médecine,
Dont le savoir n'étoit pas fort prisé;
Voire d'autant qu'Evrard n'étoit aisé,
Maint concluoit que c'étoit un franc âne,
Conclusion digne d'un franc cheval.
Notre Docteur, lorsque la paysane,
En son jargon simple & non doctoral,
L'eût informé des symptômes du mal,
Mit par écrit, comme il n'y manquoit gueres,
Son ordonnance ample, & telle en tout point,
Qu'elle eut primée chez les Apoticaires,
Desquels au reste Evrard ne parla point
A Luce, neuve en ces sortes d'affaires.
Lui donnant donc le papier d'une main,
Et tenant l'autre ouverte aux honoraires,
Que votre époux, dit-il, demain matin
Prenne cela dans un verre de vin,
Moyennant quoi, j'ose bien lui promettre
Soulagement. Luce au pied de la lettre
Entend la chose, & sans rien acheter
Qu'un peu de vin, s'en retourne au plus vîte,
Bien résolue à tout exécuter,
Et désirant heureuse réussite,

Désir qu'en elle il est bon de noter.
Tout étant prêt pour l'aurore naissante,
La campagnarde à son mari présente
Vin & papier dans un vase de bois.
Thibault, muni d'un grand signe de croix,
Sans trop d'efforts sçut avec confiance
Venir à bout d'avaler l'ordonnance,
Qui flatte moins son goût que la boisson.
Qu'arriva-t-il après ? Rien que de bon.
Le mal fit place à la convalescence
En peu de jours, & cette guérison
Au Médecin fit un honneur immense.

VI. On a dit que les ordonnances de feu M. Tronchin étoient toutes savonnées, parce qu'il appliquoit le savon à toutes sortes d'infirmités. En effet, M. le Comte de Ch*** s'étant rendu à Genève, exprès pour y consulter ce célebre Médecin, de retour il communiqua à plusieurs personnes l'ordonnance qu'il en avoit reçue : ayant été confrontée avec plusieurs autres, il se trouva qu'il y avoit dans toutes du savon ; ce qui fit dire plaisamment que si la blanchisseuse de M. Tronchin l'eût sçu, elle lui eût intenté un procès.

VII. Comme rien n'échappe aux ſoins paternels de Sa Majeſté Imp. Joſeph II, pour la conſervation de ſes Sujets, Elle a viſité Elle-même, en 1784, le grand Hôpital de Milan, & a pouſſé l'exactitude de ſes obſervations, juſqu'à lire les ordonnances du Médecin. Elle trouva dans l'une le *Saccharum Saturni* ordonné à une doſe extrêmement forte. Ayant queſtionné le Médecin qui avoit preſcrit le médicament, celui-ci répondit qu'il s'en rapportoit à l'Apoticaire qui connoiſſoit la qualité de cette drogue, & qui n'en employoit que la quantité convenable à l'état du malade. Cette betiſe dangereuſe a, comme on s'en doute bien, coûté ſon emploi, au Médecin. *Mercure de France*, n°. 17, 1785, p. 149.

Haleine. I. Rien de plus commun que de rencontrer dans la ſociété des perſonnes dont l'haleine ſent très-mauvais; ce qui eſt très-incommode à ceux qui ſe trouvent dans leur voiſinage, & ce qui

a donné lieu à nombre d'hiſtoires plaiſantes & de bons mots, dont nous ne rapporterons ici que les meilleurs.

II. Un grand Seigneur qui avoit l'haleine mauvaiſe, affectoit de ne rien dire à une Dame dans une viſite qu'il lui rendit. La dame, piquée, voulant ſe venger de ce ſilence inſultant, appella ſes gens, & leur dit : *Voyez ſi Monſieur n'eſt pas mort ; pour moi je le crois, & la preuve, c'eſt qu'il pue, & ne dit mot.*

III. Un Gaſcon étant au parterre à côté d'un Mouſquetaire dont l'haleine puoit, lui demanda quelle piece on alloit jouer. Le Mouſquetaire lui répondit bruſquement : *Me prenez-vous donc pour une affiche ? L'affiche ſeroit bien puante*, répartit le Gaſcon. Sur cette réponſe, ils ſortent tous les deux, & mettent l'épée à la main : mais le Gaſcon, délibérant un peu, dit à ſon ennemi : *Prenez garde, Monſieur, à ce que vous allez faire ; ſi vous me tuez, vous n'en puerez pas moins. Si je vous tue, vous en puerez davantage.*

Cette faillie fit rire le Moufquetaire, & ils fe féparerent bons amis.

IV. Un autre quidam qui puoit beaucoup, fe demenoit avec force pour trouver place dans une affemblée; quelqu'un qu'il preffoit plus vivement dit : Il faut donc bien de la place à cet homme là? Autant qu'à trois autres (répondit M. du Chatel qui étoit préfent, & qui le connoiffoit), favoir, une pour lui, & une de chaque côté, qu'on n'oferoit occuper.

V. On lit dans la vie de S. Colomban, que prêchant un jour aux environs du Lac de Zurich, & voyant les habitans prêts à faire un facrifice à leurs Idoles, ayant au milieu d'eux une grande cuve pleine de bierre qu'ils alloient offrir au Dieu Mars, S. Colomban fouffla deffus, & dans l'inftant la cuve fe brifa, la bierre fe répandit, & les fpectateurs fe regardant les uns les autres, dirent avec étonnement : *Cet homme-là a une bonne haleine.*

VI. Une courtiſanne reprochoit à Hieron, tyran de Syracuſe, qu'il avoit l'haleine puante. Hieron ne dit rien ; mais il alla ſe plaindre à ſa femme, de ce qu'elle ne l'avoit pas averti de ce défaut. Je croyois, répondit cette femme vertueuſe, que tous les hommes avoient l'haleine ſemblable à la vôtre. Une Ducheſſe de Bretagne fit la même réponſe à ſon mari.

VII. L'haleine d'Abdalmalek, cinquieme Calife qui regna en 784, & qui fit la conquête des Indes, de la Mecque, de Medine, &c. étoit ſi infecte, qu'elle tuoit, dit-on, les mouches qui ſe repoſoient ſur ſes levres. C'eſt bien là ce qu'on appelle une hyperbole orientale.

VIII. Cardan nous apprend dans ſon livre *de Subtilitate*, qu'un Frere du Roi de France étant malade d'un ulcere (il ne dit pas où), fut parfaitement guéri en huit jours par l'haleine d'un enfant de douze ans qu'on fit coucher avec lui. Il fait à ce ſujet la remarque, que les vieillards n'ont ſouvent l'haleine mauvaiſe,

que

que parce qu'ils manquent de chaleur, & que leur eſtomac eſt rempli de crudités. Cette remarque eſt ſans fondement, & n'a pas plus de réalité, que cette épigramme faite à plaiſir contre un vieillard qu'on ſuppoſe médiſant, & dont l'haleine étoit mauvaiſe :

Ton haleine eſt inſupportable :
Tu médis toujours, vieux barbon :
Ah ! que ton haleine eſt déteſtable !
Il n'en ſort jamais rien de bon.

IX. Ce qu'il y a de frappant dans la complexion des Eskquimaux & des Groenlandois, c'eſt l'extrême chaleur de leur eſtomac & de leur ſang ; ils échauffent tellement par leur haleine les huttes où ils s'aſſemblent en hiver, que les Européens s'y ſentent étouffés, comme dans une étuve, où la chaleur eſt trop graduée ; auſſi ne ſont-ils jamais de feu dans leur habitation en aucune ſaiſon, & ils ignorent l'uſage des cheminées dans le climat le plus froid du globe.

X. Benserade étant un jour dans une compagnie, où une demoiselle qui avoit l'haleine très-forte se mit à chanter, il dit à son voisin, après qu'elle eut chanté : Voilà une très-belle voix & de fort belles paroles ; mais l'air n'en vaut rien.

XI. Un Comédien disoit à une Dame qu'elle avoit l'haleine d'Aricie. La Dame lui demanda l'explication de cette énigme. Ne connoissez-vous pas, lui répondit le Comédien, ce vers de la Phedre de Racine, où Hippolite dit à Aricie :

> Ai-je pu résister au charme *decevant ?*

Le Comédien, qui ignoroit que decevant vient du verbe *decevoir*, faisoit trois mots d'un seul, & prononçoit comme s'il y avoit dans le vers :

> Ai-je pu résister au charme *de ce vent ?*

c'est-à-dire, du vent qui sort de votre bouche. Il croyoit que le galant Hippolite faisoit dans cet endroit compliment à Aricie sur la douceur de son haleine.

XII. M. de Meude-Monpas a mis en vers & inféré dans le Mercure de France, du 3 janvier 1784, cette repartie du fameux tragique Crebillon :

Un jeune Auteur, à l'haleine un peu forte,
A Crebillon, qu'il rencontre à propos,
Demande un jour comment, de quelle forte
Il pourroit faire expirer fon héros,
Sans le fecours du fer de Melpomene.
Le vieux Tragique, infecté de l'haleine
Du jeune Auteur, lui dit d'un ton fort doux :
Eh! qui peut mieux l'empoifonner que vous?

HARVÉE. Ç'a été à l'aide de l'expérience, de fa raifon & de fes lectures, que ce Médecin, dont le nom vivra dans tous les fiécles, découvrit la plus importante de toutes les fonctions, celle de laquelle émanent toutes les autres, la circulation du fang; quelques Anatomiftes l'avoient fimplement entrevue, d'une maniere même très-confufe & très-vague; elle n'eft plus, graces à Harvée, un être de raifon. Il a allumé le flambeau de la conviction qui éclaire les efprits les moins

crédules. Voici ce que dit à ce ſujet l'Auteur d'un poëme intitulé l'*Inoculation*, qui a paru il y a quelques années.

Harvée, environné d'expériences sûres,
Pénetre de nos corps le dédale incertain,
Perce de nos vaiſſeaux les profondeurs obſcures :
Il découvre aux mortels qu'ils portent dans leur ſein
Mille ruiſſeaux de ſang diviſés dans leur courſe,
Et par divers canaux remontant vers leur ſource.
Là leurs flots comprimés dans un double baſſin
S'en échappent encore, & reprennent ſans ceſſe
Le cours que leur trace l'éternelle Sageſſe.
Nous admirions Harvée, & ſes lâches rivaux
Contre lui de la haine, allumoient les flambeaux.

Emetique. I. Que diroit-on d'un Médecin qui pour un crachement de ſang violent s'aviſeroit d'ordonner au malade trois ou quatre grains d'émetique ? Il ſeroit ſans doute honni, & expoſé aux injures du public, peut-être même de ſes confreres. Il y a cependant dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1715, page 11 de l'Hiſtoire, une

obſervation de M. Rouhault, ſur un vomiſſement de ſang, pluſieurs fois répété, que ce Praticien dit n'être venu à bout de guérir qu'en adminiſtrant l'émetique au malade. De pareilles obſervations mettent bien en déroute les raiſonnemens de l'art.

II. Lorſque Louis XIV fut à l'extrémité à Calais, le 8 juillet 1658, il n'y eut que l'émetique qui lui ſauva la vie. Peu de tems après, le Cardinal Mazarin mourut pour en avoir pris, ce qui fit dire que l'émetique étoit d'un grand ſecours, puiſqu'il avoit ſauvé deux fois la France.

Borguese. C'étoit un Médecin du Cardinal de Tournon : il mérite d'être connu, parce qu'il ne fut mis à mort que pour avoir rendu la vie à ſon maître. Voici comme ce fait eſt rapporté dans un livre intitulé : *Les Jéſuites, marchands, uſuriers*, &c. L'Empereur de la Chine avoit accordé au Cardinal de Tournon une audience particuliere ; le Prélat de retour fut

au milieu du fouper attaqué d'un mal fi fubit & fi violent, que tous ceux qui étoient préfens, & l'Empereur lui-même à qui on en fit part, ne douterent pas qu'il n'eût été empoifonné. M. Borguefe, fon Médecin, l'ayant tiré d'affaire, les ennemis du Cardinal, les Jéfuites, eurent le crédit d'éloigner de fa perfonne cet habile homme, & de le faire renfermer à Canton dans un lieu mal fain & obfcur, où il fut accablé de nombre d'infirmités. Quelques Mandarins, touchés de fon fort, le firent mettre dans une prifon plus faine & plus éclairée; mais peu de tems après, le premier mai 1714, un des foldats qui le gardoient, lui enfonça dans la tempe gauche la pointe d'une efpece de cifeaux dont les Chinois fe fervoient pour couper l'argent, & il mourut prefqu'auffi-tôt. C'eft ainfi que ce Médecin, pour avoir tiré des portes de la mort un ennemi des Jéfuites, fut immolé à leur vengeance.

Cautere. I. Une femme de Frenoy-le-Comte, enceinte de trois mois, alloit

tous les jours, par esprit de charité, panser une de ses voisines qui avoit un cautere au bras droit. Six mois après, cette femme charitable accoucha d'un enfant qui portoit au bras droit, précisément au même endroit, un cautere naturel, tout semblable à celui de sa voisine. Différens remedes employés pour cicatriser ce cautere furent inutiles, & l'écoulement de pus, qui étoit périodique, ne cessa qu'avec la vie de l'enfant. Ce fait est tiré des Affiches de Touraine & d'Anjou, année 178..., n°. 7, pag. 28.

II. On lit dans l'Almanach des Muses de l'année 1785 le trait suivant :

Tout prêt d'entrer dans le lit nuptial,
Pardonnez-moi, disoit Monsieur Dorval
A sa moitié ; mais je ne puis plus taire
Un triste aveu que m'obligent à vous faire
Ma conscience & lé nœud conjugal.
—Expliquez-vous. — J'ai... Quoi? — J'ai certain mal.....
Que jusqu'ici craignant de vous déplaire
J'ai cru devoir dérober à vos yeux.

—Vous m'alarmez.—Ce mal me déſeſpere.
—Qu'eſt-il donc ? --- C'eſt, Madame, un cautere.
--- Un ? Ce n'eſt rien ; moi, Monſieur, j'en ai deux.

III. Feu M. Morand, le Chirurgien, n'étoit ni méchant ni ſatyrique. Il faut donc qu'il eût bien à ſe plaindre du Chirurgien ſur lequel il a tenu le ſarcaſme qui ſuit, pour qu'il ſe le ſoit permis. *Si jamais*, a-t-il dit, *on vient à perdre la compoſition de la pierre à cautere, qu'on brûle M. L*** & de ſes cendres on tirera de quoi compoſer la pierre à cautere la plus forte qui ait jamais exiſté.*

VIRGINITÉ. I. S'il eſt impoſſible, dit Salomon, de connoître dans la mer le chemin d'un vaiſſeau, dans l'air celui d'une aigle, ſur un rocher celui d'un ſerpent, il ſera auſſi impoſſible de découvrir le chemin que fait un homme, quand il preſſe amoureuſement une fille. Le ſage qui a prononcé cet oracle, & à l'expérience duquel on peut bien s'en rapporter,

connoiſſoit la difficulté, pour ne pas dire l'impoſſibilité qu'il y avoit d'être certain de l'intégrité d'une fille. C'eſt néanmoins à cet état que la plupart des hommes attachent beaucoup d'importance. « Les » hommes, dit à ce ſujet M. le Comte » de Buffon, ont voulu trouver dans la » nature ce qui n'étoit que dans l'ima- » gination ». *Venette*, dans ſon *Tableau de l'amour conjugal*, & M. *de Lignac*, dans un livre intitulé : *De l'homme & de la femme, conſidérés phyſiquement dans l'état du mariage*, ont traité cette queſtion fort au long, & rapporté pluſieurs traits ſinguliers, pluſieurs uſages biſarres de certains peuples ſur cet objet ; nous en citerons quelques-uns plus bas.

II. Un jeune Médecin de Montpellier diſoit à une fille de Paris qui avoit une groſſe fievre : « J'ai, ma mie, une » poudre ſpécifique contre votre mal. » Si vous êtes vierge, elle vous guérira » infailliblement ; ſi au contraire vous ne » l'êtes pas, & que vous oſiez en faire

» usage, elle vous sera très-nuisible ; » voyez, consultez-vous, & sur-tout ne » me trompez pas ». La malade, après un peu de réflexion, lui dit : Donnez-moi, je vous prie, quelqu'autre remede, & si vous y mettez de votre poudre, n'en mettez pas beaucoup.

III. Severin Pineau, un des plus habiles Chirurgiens du 16e siecle, & mort Doyen de sa compagnie en 1619, a traité très-amplement & très-savamment de tout ce qui regarde les marques & les signes de la virginité. Il rapporte une observation singuliere que voici. Un jeune & noble Jurisconsulte épousa, dit-il, une Demoiselle de seize ans, dans le tems qu'elle avoit ses regles. Notre jeune Avocat, enflammé du désir d'avoir progéniture, jouit de sa femme avec la vivacité commune aux gens de son âge ; il éprouva la plus grande facilité dans les approches, & ce qu'il avoit approuvé dans d'autres genres de travail, lui fut ici très-désagréable. Au lieu de passer la nuit dans les plaisirs, il

fut d'une tristesse des plus profondes, & dès qu'il fut jour, il alla trouver les pere & mere de sa nouvelle femme, auxquels il porta ses plaintes. Ceux-ci, plus experts que lui, lui conseillerent d'attendre, pour voir sa femme, que ses regles fussent cessées. Ce conseil fut suivi, & le mari trouva ensuite bien plus de résistance qu'auparavant, & beaucoup de consolation.

IV. Un Ouvrage qui mériteroit d'être traduit, à cause des recherches curieuses qu'il renferme, c'est le traité *de Virginitate, Virginum statu & jure*, 1610, *in*-12, par Henry Kornmann. L'Auteur a rassemblé tout ce qui se trouvoit épars çà & là dans différens livres sur ce qui concerne la virginité & les vierges; il est quelquefois un peu libre dans ses discours; mais son érudition est curieuse & amusante.

V. Quel contraste dans les goûts & dans les mœurs des différentes nations! Après le cas que nous voyons que font

la plupart des hommes de la virginité ; imagineroit-on que certains peuples la méprisent, & regardent comme un ouvrage servile la peine qu'il faut prendre pour emporter cette fleur ? Que la superstition ait porté certains peuples à céder les premices des vierges aux Prêtres de leurs Idoles, ou à en faire une espece de sacrifice à l'idole même ; que les Prêtres des Royaumes de Cochin & de Calicut jouissent de ce droit ; que chez les Canarins de Goa les vierges soient prostituées de gré ou de force par leurs plus proches à une Idole de fer, on peut, on doit même gémir sur l'erreur de ces peuples : mais enfin les vûes de religion qui les portent à ces excès, semblent les excuser.

Mais que chez d'autres peuples on attache un déshonneur à dépuceler une fille ; qu'au Royaume d'Arracan & aux Isles Philippines un homme se croie déshonoré, s'il épousoit une fille qui n'eût pas été dépucelée par un autre ; que dans la

Province de Thibet les meres cherchent des étrangers, qu'elles prient inſtamment de mettre leurs filles en état de trouver des maris ; qu'à Madagaſcar les filles les plus débauchées ſoient le plutôt mariées ; ce ſont là de ces groſſieres contrariétés avec leſquelles ni nos mœurs ni nos idées ne peuvent en aucune maniere ſe lier. Que les uſages des anciens étoient bien différens ! Ils avoient tant de reſpect pour les vierges, que lorſqu'elles étoient condamnées au dernier ſupplice, on ne les faiſoit mourir, qu'après que le bourreau les avoit déflorées.

VI. Curdeli, un des meilleurs Poëtes qu'ait eu l'Italie, a compoſé le ſonnet ſuivant, à l'occaſion d'un mariage ; c'eſt proprement un épitalame. C'eſt la virginité qui parle, & qui s'adreſſe à la nouvelle mariée :

Del letto marital queſta è la ſponda ;
Più non lice ſeguirti : io parto : addio.
Ti fui cuſtode dall' età la più bionda,
E per te gloria accrebbi al regno mio.

Spoſa, è Madre or Sarai, ſe il ciel ſeconda
L'inſubra ſpeme, ed il commun deſrio ;

Già vezzeggiando ti carpiſce, è sfronda
I gigli amor, che di ſua mano ordio.

Diſſe, è diſparve in un balen la Dea,
E invan trè volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei par anche ordèa.

Sceſe fratanto, è sfolgorando in viſo
Fecondita, la mon le preſe, è diella
Al caro ſpoſo, è il duol cangioſi in viſo.

» C'eſt ici le lit nuptial : te voilà par-
» venue au rivage. Adieu, je me retire ;
» il ne m'eſt pas permis de te ſuivre plus
» loin. Je t'ai gardée tous les inſtans de
» ta jeuneſſe la plus tendre, & tu n'as pas
» peu ſervi à accroître la gloire de mon
» regne. Mais tu vas être épouſe, & tu
» ſeras mere, ſi le Ciel ſeconde l'eſpoir
» de la providence & le deſir commun de
» nos peuples. Deja le folâtre amour ra-
» vage les lys, & éparpille les feuilles
» de la roſe qu'il a fait éclorre : adieu.
» Ainſi la Déeſſe parla, & diſparut
» comme l'éclair. La jeune innocente qui
» la voyoit s'éloigner, & qui la regrettoit
» encore, la rappella trois fois en vain.

» Mais la fécondité defcendit du Ciel, &
» fe préfenta devant elle dans tout fon
» éclat. Elle faifit une de fes mains qu'elle
» mit dans celles de fon époux, & le plaifir
» prit la place de la douleur ».

Il n'y a que ceux qui entendent l'Italien, qui puiffent juger de la beauté de ce fonnet; la traduction n'en approche pas.

CHIMISTE. I. *Duo funt*, dit Patin, *animalia mendaciffima, Herborifta & Chymifta;* j'en pourrois nommer, ajoute-t-il, un troifieme; mais je ne vous le dirai qu'à l'oreille; feroit-ce un crime de leze-faculté, que de dire que Patin a entendu parler ici du Médecin?

II. Les Chimiftes, dit Bayle, dans fes Lettres, qui prétendent trouver par-tout la pierre philofophale, & qui vont bonnement la chercher jufques dans Amadis, Perceforeft, & dans le Roman de la Rofe, regardent le *Conte de Permiffion* comme un Ouvrage de philofophie hermetique,

où l'on a développé ſous diverſes figures emblematiques l'art précieux de tranſmuter les métaux, & c'eſt ce qui fait que les curieux le recherchent encore avec quelque ſoin. Pour moi, ajoute Bayle, qui n'ai point de raiſon pour en porter un ſemblable jugement, j'aime mieux le regarder comme une ſatyre aſſez froide de diverſes perſonnes de la Cour, du tems d'Henri IV.

III. Il y a une eſtampe de M. Lepicié, Graveur du Roi, faite d'après un tableau de M. Chardin, qui repréſente un Chimiſte dans ſon laboratoire, liſant attentivement un livre d'Alchimie, tandis que des garçons ſont occupés à préparer différentes drogues : on lit ces vers au bas de l'eſtampe :

Malgré tes veilles continuelles
Et ce vain attirail de chimique ſavoir,
Tu pourrois bien trouver au fond de tes cornues
La miſere & le déſeſpoir.

C'eſt ce qui n'arrive que trop ſouvent à ces Meſſieurs.

IV. Le Bey Mahomet entendoit aſſez la chimie, paſſoit même pour avoir trouvé la pierre philoſophale, parce qu'il avoit amaſſé beaucoup d'or : détrôné par ſes ſujets, le Bey d'Alger lui offrit de le rétablir ſur ſon trône, à condition qu'il lui communiqueroit ſon ſecret. L'offre fut acceptée. Le Bey d'Alger remplit ſa promeſſe : Bey Mahomet remplit auſſi la ſienne, en lui envoyant en grande pompe des bêches & des ſocs de charrue, & lui faiſant dire en même tems que l'agriculture étoit la pierre philoſophale des Rois & des nations, parce qu'elle convertit tout en or.

V. La fable ſuivante, intitulée *le Chymiſte*, eſt de l'Abbé Mongenot, mort Chanoine du Temple, dont on a quelques chanſons & quelques poéſies fugitives, dans des recueils imprimés. Il fit cette fable contre la Motte, à l'occaſion de ſa diſpute avec Voltaire, ſur l'uſage d'écrire en proſe les Tragédies & les Comédies. Nous remarquerons en

paſſant que cette diſcuſſion, qui donna lieu à pluſieurs écrits, eſt peut-être la ſeule diſpute polemique, qui ſe ſoit traitée d'une façon honnête & polie de part & d'autre, excepté cette fable :

Certain Chimiſte, aſſez habile,
Pour s'être fait connoître en bien, autant qu'en mal,
Aux champs, à la Cour, à la Ville,
Et qu'un tas de grimauds y trouvent ſans égal,
Toujours en forcené méditant quelqu'ouvrage,
Fit tant, qu'un beau matin, par l'ardeur du charbon,
De l'odorat, qu'il n'avoit pas trop bon,
Il perdit pour jamais entiérement l'uſage.
Notre ouvrier, réduit en cet état,
Entreprend un traité : Sur quoi ? Sur l'odorat ;
Et parcourant les dons de Flore & de Pomone,
Il lui prend en gré de prouver
Que chacun a tort de trouver
L'œillet plus odorant que ſa ſœur l'Anemone.
Or, voici le rare moyen
Qu'il prend pour mettre à chef cette rare entre-priſe ;
Dans un matras il met la fleur exquiſe,
La décompoſe, & fait ſi bien,
Que de ſon exacte analyſe

Il en conclut, en grand Logicien,
Que l'œillet ne l'emporte en rien
Sur l'Anemone, & que pure betiſe
Nous fait préférer cette fleur.
D'un ton piteux, pour couronner l'erreur,
Il dit encor, que tous tant que nous ſommes,
Triſtes jouets d'une convention,
Furtivement faite entre tous les hommes,
Nous donnons à l'œillet notre admiration.
Quel eſt le fruit de ſon délire ?
Ses nouveaux ſentimens ſeront-ils bien ſuivis ?
Non : les nez fins le laiſſent dire :
Mais les punais ſont tous de ſon avis.

Nous ſera-t-il permis de faire la réflexion, ſans vouloir déplaire à nos Philoſophes modernes, qu'à cet égard ils ſont un peu Chimiſtes ?

VI. Un Chimiſte, qui faiſoit le Médecin, fut un jour appellé auprès d'un malade. La compagnie étoit nombreuſe, ſur-tout en femmes. Notre homme veut faire le docteur, & parler en ſavant des admirables productions de la nature. Il citoit à tous momens *Paracelſe*, dans les Ouvrages duquel il diſoit avoir vu les

choſes les plus curieuſes. Les femmes l'écoutoient attentivement, lorſqu'il ajouta qu'entr'autres ſecrets donnés par cet habile Chimiſte, il avoit trouvé celui de faire un enfant ſans le ſecours d'une femme. Ce diſcours ne fut pas bien reçu, comme on le croit bien, des femmes préſentes : une d'elles prit la parole, & dit que ce ſecret étoit diabolique, & que l'Auteur auroit dû être brûlé avec ſon livre. Toutes les femmes ayant pris parti dans cette affaire, le Chimiſte fut trop heureux de trouver la porte, pour ſe ſouſtraire à leur vengeance. Mais le bruit de cette aventure s'étant répandu partout, il perdit bientôt toute la réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſes remedes.

VII. Le madrigal ſuivant peint au naturel le Chimiſte :

J'eus du ciel en naiſſant d'aſſez grands avantages :
J'eus toute ſorte d'héritages.
Dans le feu cependant j'ai conſumé mon bien,
Après cent métamorphoſes.
Dieu fit toutes choſes de rien,
Et moi rien de toutes choſes.

VIII. Henri Kunraht, Chimiſte de la ſecte de Paracelſe, fit beaucoup parler de lui au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, & fut Profeſſeur en médecine à Leipſick. Mollerus prétend que Kunraht étoit un adepte, qui poſſédoit la pierre philoſophale. Il nous apprend lui-même qu'il avoit obtenu de Dieu *le don de diſcerner le bien & le mal dans la chimie.* Il mourut à Dreſde en 1605. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages d'une obſcurité impénétrable, & qui ne ſervent qu'à prouver ſon fanatiſme & ſa charlatanerie, & à démontrer que s'il avoit obtenu de Dieu le don du diſcernement, il n'avoit pas obtenu celui de la raiſon & du jugement. Les curieux recherchent cependant ſon *Amphiteatrum Sapientiæ æternæ*, &c. qui a été cenſuré par la Faculté de Théologie de Paris.

Boughton. C'étoit un Chirurgien Anglois, qui a ouvert le commerce de l'Inde à ſes compatriotes, & voici com-

ment. Ayant été envoyé en 1636 de Surate à Agra, pour traiter une des filles de l'Empereur Schaw-Jehan, il guérit cette Princeſſe, & pour récompenſe le Monarque lui accorda, entr'autres faveurs, le privilege d'un commerce libre dans tous les pays de ſa domination. Boughton ſe rendit ſur le champ dans le Bengale, pour y acheter des marchandiſes, & les faire paſſer par mer à Surate. A peine fut-il de retour, qu'il fut chargé de traiter la favorite du Nabad de la Province, d'une maladie très-dangereuſe. L'ayant rappellée à la vie, le Nabad lui fit une penſion, confirma le privilege de l'Empereur, & lui promit d'en faire jouir tous les Anglois qui viendroient au Bengale. Boughton informa de tout le Gouverneur Anglois à Surate, & ce fut par le conſeil de ce dernier, que la compagnie envoya d'Angleterre, en 1640, deux vaiſſeaux au Bengale, ce qui fut le commencement d'un commerce très-ſuivi.

BARNABY. On appelloit ainſi un célébre

Médecin de Londres, qui fut un jour appellé chez un riche négociant de cette ville, pour traiter un de ses amis attaqué d'une fievre ardente, avec transport au cerveau. Le Docteur l'examine, fait les questions ordinaires, & apprend que deux jours auparavant le malade avoit été à la Comédie, & qu'à son retour il s'étoit mis au lit, où il n'avoit pu s'endormir. Ces renseignemens ne donnant pas au Médecin des lumieres suffisantes, il dresse une ordonnance quelconque, & se retire.

Comme il n'étoit pas de ces Médecins dont l'ame dure & mercenaire se borne aux soins matériels dont on les paie, & qu'il aimoit les hommes pour le seul plaisir de les obliger, il avoit coutume, en sortant de chez ses malades, de réfléchir sur tout ce qu'ils lui avoient dit, afin d'en tirer quelque pronostic utile sur leurs aveux. Il se rappella que le jour où le jeune homme avoit été à la Comédie, la piece qu'on donnoit étoit *Barnevelt*. Il lui vint aussi-tôt dans l'esprit, que la fievre & le

délire de ſon malade pouvoient n'être que l'effet trop violent qu'avoit fait ſur lui cette piece.

Plein de cette idée, il retourne chez lui. Après avoir converſé pendant quelque temps de choſes indifférentes, il lui demande ſans affectation ſi ſon ame n'avoit pas été émue par la piece qu'il avoit vu jouer. Oh ! terriblement, terriblement, répondit le malade avec une ſorte de phrénéſie ; j'ai cru que j'en mourrois. Il n'en fallut pas davantage au Docteur pour l'éclairer ſur la cauſe de la maladie. Il ſe conduiſit en conſéquence, & guerit ſon malade. Extrait d'une gazette Angloiſe, intitulée : *The General Advertiſer.*

Cette anecdote prouve qu'un Médecin habile & attentif, ſait tirer parti des plus légeres circonſtances, pour guérir ſes malades.

TÊTE DE MORT. I. Chez les anciens Mexiquains, le jour où l'on immoloit les priſonniers, étoit une très-grande fête dans

dans le pays. On réſervoit les têtes pour conſtruire ce qu'on appelloit le *cimetiere des ſacrifices*, c'eſt-à-dire, une eſpece d'amphitéâtre fabriqué de chaux & de têtes de mort, dont les dents ſe préſentoient en dehors, & formoient le ſpectacle le plus horrible. Il y avoit à l'entrée de l'édifice quatre grandes tours, qui n'étoient faites que de pareils matériaux. Les Eſpagnols compterent, dit-on, plus de cent trente mille têtes dans la compoſition de ces affreux bâtimens, ſans y comprendre celles des tours. La ville entretenoit pluſieurs perſonnes, qui n'avoient d'autres fonctions, que de remplacer les têtes qui tomboient, & de conſerver l'ordre établi dans cet abominable édifice.

II. Un Sultan, étant à la promenade, rencontra un Derviche qui tenoit une tête de mort ſur ſes genoux, qu'il conſidéroit très-attentivement, paroiſſant même plongé dans une profonde rêverie. L'attitude & l'attention du Derviche ſurprirent le Sultan. Il l'aborde, & lui demande le ſujet

de ses réflexions. « Prince, répondit, le
» Moine, cette tête s'est offerte ce matin
» à ma vue : depuis cet instant, je cherche
» inutilement à découvrir si c'est celle
» d'un puissant Mornarque comme Votre
» Majesté, ou celle d'un pauvre Derviche
» comme moi ».

III. Les Feuillans de la premiere réforme avoient imaginé un genre de mortification bien singulier : on mettoit des cranes humains sur leur table, & ils n'avoient pas d'autre tasse pour boire.

IV. Le Pere Honoré, célebre Capucin, traitoit en chaire, sous une forme burlesque, les vérités les plus terribles de la religion, & cependant, en faisant rire, il brisoit les cœurs. Lorsqu'il prêchoit, il prenoit dans ses mains une tête de mort. Parle, lui disoit-il en son langage provençal, ne serois-tu pas la tête d'un Magistrat? Comme elle n'avoit garde de répondre, il ajoutoit, *qui ne dit mot consent ;* il lui mettoit alors un bonnet de Juge, & lui faisoit une sévere mercuriale sur les abus

qu'elle avoit pu commettre dans l'exercice de ſon miniſtere. Il jettoit enſuite cette tête avec une eſpece d'emportement, & en reprenoit ſucceſſivement pluſieurs autres, parcourant ainſi toutes les conditions, & adreſſant à chaque tête un diſcours analogue à l'état qu'il lui avoit donné; il la coëffoit différemment, ſuivant les ſujets qu'il avoit à traiter, & toujours avec le refrein, *qui ne dit mot conſent*.

Eunome. Tel eſt le nom vrai ou ſuppoſé d'un Médecin qui eſt le ſujet de la 73e. épigramme du Poëte Auſone; elle nous fait voir que dans ce tems-là on regardoit la plupart des Médecins comme de vrais Charlatans. « Ce Médecin dit un jour que Cajus ſon malade » ne pouvoit en rechapper. Cependant il » ne mourut pas de cette maladie, plutôt » par le ſecours des Dieux, que par celui » du Médecin. Peu de tems après, Eu» nome l'apperçut, ou crut le voir en » ſonge, pâle, défiguré, & ſemblable

» à un ſpectre. Qui êtes-vous, s'écria-t-il? » Je ſuis Cajus. Quoi? vous vivez encore! » Non ſans doute; mais que venez-vous » faire ici? Comme j'ai conſervé la mé- » moire des hommes que j'ai connus dans » ce monde, je ſuis venu par ordre de » Pluton pour chercher les Médecins. A » ces mots, Eunome pâlit de frayeur. » Ne craignez rien, répliqua Cajus. Tout » le monde aſſure, comme moi, qu'il » n'eſt perſonne de prudent qui osât vous » donner le nom de Médecin.

Anus. I. L'arche du Seigneur ayant été priſe par les Philiſtins (1. Reg. v. 6.), ſa main s'appéſantit ſur eux, & elle les frappa d'une maladie douloureuſe dans l'anus, ou *dans le plus ſecret de la partie d'où ſortent les excrémens*, *in ſecretiori parte natium*, ſuivant la Vulgate : cependant les Interprêtes ne ſont pas d'accord ſur la ſignification du terme original traduit par le mot *anus*, ni ſur la nature de la maladie dont furent frappés les Phi-

liſtins ; les uns croient que ce furent des hémorroïdes internes, d'autres diſent que ce fut la dyſſenterie, d'autres la fiſtule, ce que déſigne aſſez clairement le Pſalmiſte, en diſant (Pſalm. LXXVII. 66.) *percuſſit inimicos ſuos in poſteriora, opprobrium ſempiternum dedit eis.* Au *verſ.* 9. les Septante & la Vulgate ajoutent, *que les Philiſtins firent des ſieges de peaux* pour s'aſſeoir plus mollement, à cauſe de leur incommodité. Hérodote ſemble avoir eu quelque connoiſſance de cette maladie ; mais il l'a mal entendue, & en a attribué la cauſe à une autre choſe ; il dit que les Scythes ayant pillé le temple d'Aſcalon, ville célebre des Philiſtins, la Déeſſe *Derceto* ou *Vénus*, qu'on y adoroit, les frappa d'une maladie honteuſe, qu'on croit être les hémorrhoïdes, laquelle paſſa à leur poſtérité.

Quoi qu'il en ſoit, leurs Prêtres & leurs Devins conſeillerent aux Philiſtins, pour ſe garantir de cette incommodité, de faire cinq figures d'anus d'or, de les

mettre dans l'arche ou auprès, & de renvoyer le tout; ce qui fut exécuté.

II. Virgile parle dans l'Enéïde de la métamorphose de Chalybe, vieille Prêtresse de Junon, dont la furie Alecton prit la forme, pour inspirer à Turnus le desir de la guerre. L'Abbé Desfontaines rapporte à ce sujet une plaisante bévue d'un traducteur qui rendit ce passage de Virgile, *fit Chalybe Junonis anus*, par ces mots, *le derriere de Junon est fait d'acier*.

III. Les Espagnols appellent l'anus, *ojo sin nisia*, *œil sans prunelle*.

Urethre. Il n'est personne qui ne sache ce que c'est que le canal de l'urethre qui donne issue à l'urine. Chez les peuples de Tierra-Firme, le supplice d'un homme qui débauche une fille vierge, consiste à lui enfoncer dans le canal de l'urethre un petit bâton hérissé d'épines qu'on y tourne plusieurs fois; ce tourment est si douloureux, qu'il cause ordinairement la mort; cependant on laisse au coupable la liberté de se guérir, s'il le peut.

LABROSSE, (Pierre de la) né en Touraine, habile dans ſon art, ſouple & intrigant, ſut tellement gagner les bonnes graces de Philippe le hardi, fils de Louis IX, que ce Prince, devenu Roi, l'employa dans les plus importantes affaires, & l'éleva à la dignité de Chambellan, place qui juſqu'alors n'avoit été occupée que par les perſonnes de la premiere qualité. On peut voir dans l'*Eſſai ſur l'Hiſtoire générale des Tribunaux*, &c. de M. Des-Eſſarts, tom. 1. pag. 390, toutes les ruſes & les fourberies qu'employa ce favori pour conſerver les bonnes graces de ſon maître. Il étoit venu à bout de perdre la Reine dans l'eſprit du Roi, & de lui faire croire qu'elle avoit empoiſonné Louis ſon fils aîné : mais une avanture ſinguliere ayant deſſillé les yeux de Philippe, il fit arrêter Labroſſe, qui fut convaincu de trahiſon, & pendu aux fourches patibulaires en 1276.

SQUELETTE. I. Un Chirurgien Hollandois, qui s'étoit fixé à Moſcou, jouoit

du luth dans les momens que ſa profeſſion lui laiſſoit libres ; pluſieurs *Strelits* , en paſſant dans la rue , s'arrêterent à la porte du Chirurgien pour l'entendre. Un d'eux plus curieux, ayant apperçu un ſquelette pendu derriere lui , qui étoit agité par le vent de la fenêtre , fut ſi effrayé , qu'il prit auſſi-tôt la fuite , en criant que cette maiſon étoit habitée par un ſorcier. Les autres *Strelits* , qui partagerent la frayeur de leur camarade , répandirent dans le public que ce ſorcier faiſoit danſer les morts au ſon du luth.

Le Czar & le Patriarche nommerent trois perſonnes pour vérifier le fait ; on aſſembla enſuite le Conſeil , & le pauvre Chirurgien fut condamné à être brûlé vif avec ſon ſquelette.

Heureuſement un Seigneur , plus inſtruit que le Conſeil , repréſenta au Czar que dans les pays , où la chirurgie avoit fait des progrès , on avoit des ſquelettes ſur leſquels on étudioit la compoſition du corps humain ; il fit ſentir par-là com-

bien il étoit atroce & ridicule d'avoir condamné au feu un Chirurgien, pour avoir eu chez lui un ſquelette.

Sur cette repréſentation ſage, l'infortuné Hollandois auroit ſans doute dû être déclaré innocent, peut-être même récompenſé par le Czar; mais la ſeule grace que le Seigneur Ruſſe put obtenir, ce fut de faire commuer la peine du feu en celle du banniſſement perpétuel. Le ſquelette, qui avoit été regardé comme complice du crime prétendu du Chirurgien, fut condamné à ſubir les peines qui avoient été prononcées contre celui-ci; il fut traîné dans les rues de Moſcou, & enſuite brûlé.

II. Chez les Acouacats chacun réduit en poudre les ſquelettes de ſes pere & mere, & des perſonnes qu'il a le plus aimées; puis il avale cette poudre dans quelque liqueur. *Eſt-ce par une ſemblable piété*, dit à ce ſujet M. de Saint-Foix, *que nous allons dans nos égliſes reſpirer les corpuſcules de la corruption de tous les cadavres qu'on y enterre?*

III. Le Docteur Graon, membre du College de Clare à Cambdrige, étant mort à Paris, fit un teſtament par lequel il laiſſa tout ſon bien à ce college, à condition que ſon ſquelette ſeroit placé dans la bibliotheque, à côté des tablettes où étoient les livres, dont il avoit déja fait préſent de ſon vivant.

I V. Le cimetiere des Innocens de Paris renferme dans une de ſes Chapelles un ſquelette très-eſtimé des connoiſſeurs; on croit que c'eſt un chef-d'œuvre de *Germain Pilon*. Il eſt dans une petite armoire fermée contre le corridor ſitué du côté de la rue S. Denys; il a environ trois pieds de haut; le bras droit eſt couvert par un morceau de draperie; le gauche eſt caſſé; il ne reſte de ſain que la main qui tient un rouleau déployé, ſur lequel ſont des lettres gothiques très-difficiles à déchiffrer. On ne connoît pas certainement la matiere de ce ſquelette; les uns diſent que c'eſt de l'albatre,

& d'autres de l'yvoire. On ne le laiſſe voir que depuis le jour de la Touſſaint juſqu'au lendemain à midi. Il a donné lieu à un procès entre le Chapitre de S. Germain-l'Auxerrois & les Marguilliers de cette égliſe, qui ſe diſputerent cette piece. M. Mannory rapporte l'origine & la fin de ce procès dans le cinquieme volume de ſes *Plaidoyers & Mémoires*, *pag.* 359. Les Marguilliers perdirent au Châtelet & au Parlement, & le ſquelette reſta aux Chanoines de S. Germain-l'Auxerrois.

V. Le fameux Veſale étant allé à Padoue en 1546, pour préſider à une nouvelle édition de ſes Ouvrages, profita du loiſir, que lui laiſſoit ſon ſéjour dans cette Ville, pour préparer un ſquelette d'homme dont il fit préſent au Corps des Médecins; ils le reçurent avec le plus grand plaiſir, & pour preuve de leur reconnoiſſance, y ajouterent l'inſcription ſuivante, qu'on y lit encore aujourd'hui.

Andreas Veſalius Bruxell.
Caroli V. Aug. Archiatrus

Laudatis, Anatomicarum
Administr. comon.
In hâc urbe regiâ,
Publicaturus
Virile quod cernis sceleton
Artis & industriæ suæ
Specimen.
Anno christiano
M. D. XLVI.
Exhibuit, erexitque.

VI. Dans le festin de Trimalcion, Petrone dit : » Tandis que nous étions à » boire, un esclave apporte un squelette » d'argent, dont les muscles & les vertebres avoient une flexibilité merveil» leuse. On le jetta jusqu'à deux fois sur » la table, & deux fois cette statue fit » d'elle-même des mouvemens & des gri» maces singulieres ; alors Trimalcion » s'écria : Voilà donc ce que nous serons » tous, quand la mort nous aura plongé » dans la tombe, tant il est vrai que » l'homme est moins que rien ».

Sant doute ce squelette étoit mu par des ressorts particuliers, à peu-près com-

me les automates de nos fameux Artiſtes. Cette anecdote prouve, 1°. que les anciens avoient comme nous leurs marionettes ; 2°. l'uſage où on étoit alors d'apporter au commencement du feſtin un ſquelette pour avertir les convives de ſe livrer à la joie & au plaiſir, en leur rappellant qu'ils avoient peu de tems à vivre, & que le lendemain peut-être ils n'exiſteroient plus. Il nous ſemble que cet uſage eût dû plutôt ôter l'appetit que l'exciter, amener la triſteſſe plutôt que la joie.

Cote. I. On a dit que S. Philippe de Neri étoit ſi fort embraſé du feu de l'amour divin, que deux de ſes côtes s'étoient déplacées pour donner plus d'eſpace aux violentes agitations de ſon cœur : merveille, a-t-on ajouté, dont tout le monde fut témoin après ſa mort. Il n'y auroit dans ce fait, en le ſuppoſant vrai, de merveilleux que la cauſe qu'on lui attribue, n'étant pas extraordinaire de trouver des ſujets chez leſquels il manque

une ou deux côtes. On a même appellé *Adamites* les hommes qui se sont trouvés dans ce cas.

II. Saint Augustin (*de Genesi*) croit que Dieu ne rendit point à Adam sa côte, & qu'ainsi notre premier pere eut toujours une côte de moins. C'étoit apparemment, dit M. de Voltaire, une des fausses côtes ; car le manque d'une des côtes principales eût été trop dangereux ; peut-être n'est-ce aussi qu'un symbole de l'union qui doit regner dans le mariage.

III. Un jeune homme qui ne quittoit presque jamais une demoiselle qu'il aimoit, dit à quelqu'un qui le badinoit à ce sujet : Je cherche, comme fils d'Adam, la côte qui me manque, dont je crois que mademoiselle a été formée à mes dépens.

IV. Roberg a remarqué à la foulque, ou morelle, ou jodelle, *fulica vulgaris*, genre d'oiseau aquatique, & de l'ordre des oiseaux plongeurs, que les

côtes font doubles, offeufes, & qu'elles fe croifent.

MANDRAGORE. I. Tel eft le nom d'une plante fans tiges, dont on diftingue deux efpeces, l'une blanche ou mâle, & l'autre noire ou femelle. Les anciens & quelques modernes ont avancé bien des chofes fingulieres fur cette plante; mais la plupart font des fables ridicules qui méritent à peine qu'on s'y arrête. C'eft ainfi qu'Albert a dit que la mandragore repréfente l'homme avec la diftinction des deux fexes; c'eft ainfi qu'on affure qu'elle croît au-deffous des gibets, & qu'elle fe forme de la graiffe & des urines qui tombent des corps des pendus, fable de la même nature que celle des dents de ferpents femées par Cadmus, ou que celle qui fait naître Orion de l'urine de Jupiter, de Mercure, ou de Neptune; c'eft ainfi qu'on croit que fa racine, lorfqu'on l'arrache, fait un cri; c'eft ainfi enfin que par une crédulité aveugle, qui a paffé

des anciens aux modernes, on ſe perſuade que ceux qui en arrachent la racine, ſont dès-lors en butte à toutes ſortes de malheurs, & qu'ils ne vivent pas longtems après, ce qui rend raiſon des précautions que prenoient, ſuivant Pline, les anciens pour arracher cette plante.

II. Dans des tems très-poſtérieurs, les racines des mandragores ont paſſé pour être prolifiques. Moïſe dit (Geneſ. xxx. 14.) que Ruben, fils Lia, étant un jour allé dans les champs, y trouva des mandragores qu'il apporta à ſa mere. Rachel en eut envie, & les demanda à Lia, qui les lui accorda, à condition que Jacob demeureroit avec elle la nuit ſuivante. Rachel ayant une très-grande envie d'avoir des enfans, on a lieu de préſumer que ce ne fut que dans cette vûe là qu'elle déſira les mandragores de Lia. Ce qui fortifie cette conjecture, c'eſt que les anciens ont donné à la mandragore le nom de *pomme d'amour*, & à Vénus celui de *mandragaritis*. L'Empereur Julien

lien, dans ſon Epître à Calixene, dit qu'il boit du jus de mandragore pour s'exciter à l'amour. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Rachel conçut un fils après en avoir mangé, & qu'elle en remercia le Seigneur : ce qu'il y a encore de bien sûr, c'eſt que cette propriété des mandragores a été ſuppoſée chez toutes les nations & dans tous les tems. On ſait que Machiavel a fait une Comédie ſur ce préjugé vulgaire. Jean-Baptiſte Rouſſeau a auſſi fait une Comédie en cinq actes ſur le même ſujet, laquelle eſt imprimée dans ſes Œuvres.

Colin, *Médecin.* Bernard de Paliſſy, dont M. de Fontenelle a dit, *qu'il étoit auſſi grand Phyſicien que la nature ſeule puiſſe en former*, s'eſt moqué, dans ſes *Obſervations ſur les abus de la médecine*, du charlatanisme de certains Médecins de ſon tems (en 1560), ou plutôt de la ſimplicité des malades qui ſe fioient aux promeſſes emphatiques de ces empiriques. Il

rapporte cette petite ruſe d'un ſieur *Sébaſtien Colin*, Médecin d'une ville de Poitou, lequel a publié en 1558 un Livre ſur les urines avec ce titre : *Bref dialogue contenant les cauſes, jugemens, couleurs & hipertaſes des urines, leſquelles adviennent le plus ſouvent à ceux qui ont la fievre.*

« Il y avoit, dit Paliſſy, en une petite » ville de Poitou, un Médecin auſſi peu » ſavant qu'il y en eut dans tous les pays, » & toutefois par une ſeule fineſſe il ſe » faiſoit quaſi adorer. Il avoit une étude » ſecrette bien près de la porte de ſa » maiſon, & par un petit trou, il voyoit » ceux qui lui apportoient des urines, » & étant entré dans la cour, ſa femme, » bien inſtruite, ſe venoit aſſeoir ſur un » banc près de l'étude, où il y avoit une » fenêtre fermée de chaſſis, & interro- » geoit le porteur d'où il étoit, lui di- » ſoit que ſon mari étoit en la ville, mais » qu'il viendroit bientôt, & le faiſoit » aſſeoir auprès d'elle, l'interrogeoit du

» jour que la maladie prit au malade, &
» en quelle partie du corps étoit ſon mal,
» & conſéquemment de tous les effets &
» ſignes de la maladie ; & pendant que le
» meſſager répondoit aux interrogations,
» le Médecin écoutoit tout, & puis ſor-
» toit par une porte de derriere, & ren-
» troit par la porte de devant, par où
» le meſſager le voyoit venir. Lors la
» dame lui diſoit : Voilà mon mari, parlez-
» lui. Ledit porteur n'avoit pas ſitôt pré-
» ſenté l'urine, que Monſieur le Médecin
» ne la regardoit avec fort belle conſ-
» tance, & après il faiſoit un diſcours ſur
» la maladie, ſuivant ce qu'il avoit en-
» tendu du meſſager par ſon étude ; &
» quand le meſſager étoit retourné au
» logis du malade, il contoit comme un
» grand miracle le ſavoir du Médecin, qui
» avoit connu toute la maladie, ſoudain
» qu'il avoit vu l'urine, & par ce moyen
» le bruit de ce Médecin augmentoit de
» jour en jour ».

La ruſe du Médecin Colin a été utile depuis à bien d'autres Charlatans, qui ont ſçu, comme lui, en cachant leur ſecret, duper le public.

Existence (l'). M. Piis, très-connu par ſes excellens Opéras comiques, joués avec le plus grand ſuccès ſur le Théâtre Italien, a fait l'épigramme ſuivante ſur ce mot:

L'exiſtence eſt une pendule
Que par ſoi-même il faut guider :
Malheur à l'homme trop crédule
Qui la donne à raccommoder !
On croit qu'Hippocrate calcule,
Quand il s'agit d'y regarder.
Mais il l'avance ſans ſcrupule,
Ne pouvant la retarder.

M. Moreau, Médecin à Vitry-le-François, a fait ainſi la parodie de cette épigramme :

L'exiſtence eſt une pendule
Qu'en vain ſoi-même on veut guider ;
Malheur à tout homme incrédule
Qui ne la fait raccommoder.

Sans doute qu'Hippocrate calcule,
Quand il s'agit d'y regarder.
Il la retarde ſans ſcrupule,
Quoiqu'on s'obſtine à l'avancer.

Eaux de Passy. Une jeune Dame fort aimable, maïs attaquée de vapeurs, ainſi que cela eſt ordinaire à toutes les jolies femmes, prenoit depuis ſix ſemaines, par ordre de ſon Médecin, les eaux de Paſſy, ſans en reſſentir aucun ſoulagement. Celui qui étoit chargé de lui envoyer les bouteilles, à meſure qu'elle en prenoit, ſe trouva un jour chez un Financier ſon ami & celui de la Dame, lequel plaiſanta beaucoup ſur l'inutilité de cette boiſſon, &, ſuivant ſon goût dominant, perſuada à ſon ami que la Dame feroit beaucoup mieux de prendre de l'eau-de-vie d'Andaye, que de l'eau ferrugineuſe. Enfin il perora ſi bien, qu'il fit conſentir l'ami commun à recevoir de lui trois bouteilles d'eau-de-vie d'Andaye, & à les porter chez la Dame, en lui faiſant accroire que c'étoit des eaux de Paſſy.

L'eau-de vie fut mise au bain Marie dans un gobelet, à la dose d'environ un demi-septier, & apportée à la Dame, qui étoit au lit, par sa femme de chambre. Au moyen de la précaution que la malade prenoit, pour éviter l'odeur des eaux, de se pincer le nez, lorsqu'elle buvoit, la liqueur passa dans le gosier, avec la promptitude de l'éclair : mais à peine fut-elle dans l'estomac, qu'elle se fit vivement sentir : la malade se trouva bientôt attaquée de tous les symptômes de l'ivresse la plus complette ; elle vomit beaucoup ; mais ce qu'on aura peine à croire, & ce qui est pourtant consigné, pag. 150 d'un des Journaux Encyclopédiques, dont j'ai égaré la note, c'est que cette crise finie, la malade se trouva parfaitement guérie de tous les maux dont elle se plaignoit, & n'eut plus besoin de Médecin.

Chapetonade. On donne ce nom à une maladie qui attaque presque toujours,

& plus particuliérement ceux qui arrivent à Carthagene en Terre-Ferme. Ce nom vient du mot *Chapeton* qu'on donne aux Européens nouvellement arrivés. Ceux qui ſont attaqués de cette maladie, éprouvent un délire ſi furieux, qu'on eſt obligé de les lier pour les empêcher de ſe mettre en pieces; ils expirent ſouvent au milieu de ces tranſports, comme dans une eſpece de rage. Les malades ne ſont pas reçus dans les hôpitaux, à moins qu'ils ne ſoient en état de payer. Ceux qui ne peuvent par cette raiſon y entrer, n'ont d'autre reſſource que la nature & la providence. Mais c'eſt à ce point que le peuple les attend. Une Negreſſe libre, une Mulatre ou une Indienne, touchée de leur état, les retire chez elle, & les traite avec autant de ſoin que d'affection. S'ils meurent entre ſes mains, elle les enterre, & ſon zele va juſqu'à leur faire dire des meſſes. Il eſt vrai que la ſuite ordinaire de cette maladie eſt que le malade, s'il guérit, épouſe ſa bienfaitrice.

ÆGOLETHRON. C'eſt le nom que Pline donne à une plante, que nous appellons *chamænodendros , pontica maxima, meſpili folio flore luteo*, qui a été très-bien obſervé par Tournefort dans ſon voyage au Levant. Cette plante, très-commune en Colchide, eſt curieuſe à connoître, à cauſe de l'effet ſingulier que produiſent le ſuc & l'odeur de ſes fleurs. Le miel qu'on en recueille enivre, rend furieux, & fait tomber en léthargie ; c'eſt ce qui arriva à l'armée des dix mille, auprès de Trebizonde. Les ſoldats ayant mangé beaucoup de cette plante, qui a un goût aſſez agréable, bientôt les forces leur manquerent ; ils tomberent comme des gens ivres, & on y vit la terre jonchée de corps comme après une bataille. Cet aſſoupiſſement dura à peu près vingt-quatre heures, & diſparut à la même heure qu'il avoit commencé. Les malades étoient alors affoiblis, comme des gens qui auroient éprouvé une ſuperpurgation.

Entorse. George II, Roi d'Angleterre, avoit coutume d'aller tous les ſamedis, l'été, à Kinſington. La Princeſſe Amélie ſe donna une entorſe dans un de ſes voyages; on appliqua deſſus des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie. Croiroit-on que dans le compte de la fin de l'année, le comptable porta un article de 365 bouteilles d'eau-de-vie pour l'uſage de la Princeſſe? Cette anecdote eſt tirée des papiers Anglois, année 1780.

Hernie. I. Le même Roi d'Angleterre paſſant en revue un Régiment, fut ſingulièrement affecté de ce qu'on étoit obligé de délivrer 82 congés, pour cauſe de hernie. Il dit qu'il feroit donner cent mille écus à celui qui trouveroit le moyen de guérir cette maladie ſi commune. Un Chirurgien, ſéduit par la promeſſe du Roi, s'adonna uniquement à cette branche de l'art de guérir, afin de trouver ce remede; deux années de travaux & de recherches ne l'ayant pas conduit à ſon but, il aima

mieux l'avouer, que d'exposer des malades à des expériences incertaines & peut-être dangereuses; ce qui n'empêcha pas Georges II. de lui faire donner quarante mille liv. pour le dédommager de ses peines, & récompenser son zele. M. Maget, qui rapporte ce trait historique dans sa brochure intitulée, *l'Art de guérir radicalement & sans bandages les hernies*, auroit bien dû prendre ce Chirurgien pour modele; il en sait bien les raisons.

II. Il y a toujours eu une espece de honte attachée à ces sortes de maladies; elle est consignée dans les Auteurs de tous les tems. Juvenal, Sat. x, v. 205; Martial, lib. III, épigr. XXIV, en font mention. L'histoire rapporte qu'entr'autres insultes faites par les soldats au cadavre de l'Empereur Commode, ils le nommoient *Hernieux*. Lampride nous apprend qu'en effet il avoit une hernie volumineuse, qui n'avoit point échappé aux regards des Romains. Cette honte avoit pour principe dans les deux sexes les mêmes objets. Les hommes craignoient qu'on ne prît

de là mauvaiſe opinion de leur virilité, & les femmes craignoient d'inſpirer du dégoût ; peut-être même les hommes avoient-ils les deux craintes. Si c'étoit un préjugé, il n'eſt pas encore détruit.

III. Le tour ſuivant, aſſez plaiſant, fut joué par deux particuliers à un Abbé de leur connoiſſance, & à pluſieurs Chirurgiens herniaires. Le Comte de*** dans le négligé d'un malade languiſſant, le ventre entouré de ſerviettes, qui faiſoient un gros volume, monte dans un fiacre avec le Baron C***, fait arrêter ſur le quai Pelletier, à une boutique où pendoient des brayers. Le Laquais avertit le Bandagiſte, qu'il y a dans la voiture, qui eſt à ſa porte, un Abbé de très-grande condition, qui demande à lui parler. Le Chirurgien monte dans la voiture. Le prétendu malade lui dit qu'il eſt venu à Paris pour conſulter ſur une hernie conſidérable qu'il porte depuis long-tems, qu'on l'a adreſſé à lui comme étant très-expérimenté, & en état de le guérir, ce qu'il

le prie d'effectuer le plutôt possible, offrant même de le payer d'avance; ce que refuse le Chirurgien. Il convient avec lui d'aller le visiter le lendemain matin à huit heures, & de lui porter plusieurs brayers à essayer. On donne au Bandagiste le nom & la demeure de l'Abbé, dont on vouloit se jouer. Le Comte & le Baron vont répéter la même scène chez plusieurs autres Chirurgiens herniaires, auprès desquels ils jouent le même rôle; en sorte que le lendemain sur les huit heures arrivent à la porte de M. l'Abbé H * * * les uns après les autres, une file de carrosses, desquels descendent des Chirurgiens avec des brayers, demandant à parler à M. l'Abbé. L'étonnement de l'Abbé de voir tant de Chirurgiens à ses trousses, la surprise de ces Chirugiens de se trouver en aussi grand nombre, leurs brayers à la main, leur dialogue avant d'être désabusés, ce qu'ils dirent lorsqu'ils le furent, le chagrin enfin d'avoir été pris pour dupes, ainsi que l'Abbé, tout cela donna

lieu à une ſcène des plus comiques. Il fallut pourtant ſe réſoudre à quitter la place ; les uns payerent leur fiacre, & s'en retournerent à pied, les autres ſe firent reconduire chez eux.

IV. On interrogeoit un jeune aſpirant à la maîtriſe ſur les hernies ; il étoit queſtion de la cure, & on lui demanda les moyens curatifs à employer, dans le cas où la hernie eſt accompagnée d'étranglement. Comme il en oublioit un, qui réuſſit quelquefois dans ce cas, l'application de la glace ſur la hernie, celui qui l'interrogeoit, après le lui avoir rappellé, lui demanda comment il emploieroit ce moyen. Il répondit avec la plus grande ingénuité & très-ſérieuſement, qu'il feroit fricaſſer la glace avec du beurre ou de la graiſſe, pour en faire un cataplaſme qu'il appliqueroit ſur la tumeur. Les riſées qu'excita cette réponſe furent telles, que l'examen ne put être continué.

COMMERSON. I. C'étoit un Médecin

Botanifte & Naturalifte du Roi; il acquit de vaftes connoiffances en cette partie. Il avoit été aux terres auftrales avec M. de Bougainville, pour y faire des obfervations fur les trois regnes de la nature. Il eft refté depuis à l'Ifle de France, où il eft mort en 1774. En partant il avoit laiffé à M. *Vachier*, Médecin, fon ami, un teftament olographe, daté des 14 & 15 octobre 1766, qui a été ouvert, & qui a fait du bruit par les difpofitions originales, curieufes & bienfaifantes qu'il contient. Il y eft dit : « Au cas où je » viendrois à décéder dans une ville où » il y eût des Ecoles de médecine ou » de chirurgie, je deftine mon cadavre à » être porté au plus prochain amphitéâ- » tre, pour y être difféqué pour l'inftruc- » tion publique, priant M. le Démonf- » trateur d'anatomie y dénommé, d'en » faire un fquelette artificiel qui puiffe » dépofer perpétuellement au public du » defir ardent que j'ai eu toute ma vie de » lui être utile ».

Il fonde à perpétuité un prix de morale pratique, qui sera appellé *prix de la vertu*, & qui consistera en une médaille de deux cent livres, portant pour légende, *virtutis practicæ præmium*; laquelle sera délivrée tous les ans à quiconque aura fait la meilleure action connue dans l'ordre moral & politique : il supplie le Parlement d'être le protecteur & l'exécuteur de cette fondation, &c.

Il legue au Cabinet d'Estampes du Roi toutes ses collections botaniques, consistant en plus de 200 volumes in-folio, qui contiennent les herbiers & les recherches de plusieurs Botanistes de nom, &c.

Il paroît que ce testament n'a pas eu lieu, sur-tout eu égard à la clause du prix de la vertu. Le fils a sans doute profité de la liberté que son pere lui a laissé, pour ne la pas exécuter. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Tribunal qui existoit alors sous le nom de Parlement, n'a pas connu de cette fondation.

Lorsque ce Médecin partit pour son

voyage, il laissa à Paris *Jeanne de Baret*, dite *de Bonnefoy*, sa gouvernante. Comme elle avoit fait auprès de lui, mais inutilement, toutes les instances possibles pour l'accompagner, elle prit le parti de se déguiser en homme, se rendit à Rochefort, où devoit s'embarquer son maître, & se présenta comme matelot volontaire : pour qu'il ne la reconnût pas, elle se barbouilloit le visage avec du goudron, évitoit d'ailleurs sa présence le plus qu'elle pouvoit; ce qui dura tout le tems de la traversée; enfin débarquée, & n'ayant plus à craindre d'être renvoyée, elle se fit connoître du Docteur, qui ne put qu'être enchanté d'une telle marque de fidélité & d'attachement.

Schuppach. Michel Schuppach, fameux Médecin Suisse, surnommé *le Médecin Spagyriste de la Montagne*, est mort en 1781. Voici une notice de sa vie, tirée du Journal de Littérature, année 1781, n°. 10. Il étoit né à Pighan, village Suisse,

à deux lieues de Berne, de parens pauvres. Ayant préféré l'exercice de la chirurgie à toute autre profeſſion, il fut mis de bonne-heure chez un Chirurgien de campagne. Il pratiqua pendant vingt-cinq ans cette partie de l'art de guérir, ſans cependant jouir d'une grande réputation; mais il mit ce tems à profit, & acquit beaucoup de connoiſſance. Abandonné, pour ainſi dire, à lui-même, ſans livres & ſans ſecours, il acheta des cadavres, diſſéqua, & décrivit toutes les maladies qu'il fut à même de traiter. D'un autre côté il ſe procura un attirail de chymie, & commença dès-lors à préparer les remedes lui-même, d'où lui vint le nom de Médecin Spagyrique. Peu à peu il fut connu des payſans, tant par ſes opérations de chirurgie, que par ſes médicamens; d'abord le bon marché de ſes ſecours, enſuite quelques ſuccès bien connus, & qui paroiſſoient ſurprenans, répandirent ſon nom dans le canton.

Uniquement dévoué à ſon état, quinze

à ſeize ans avant ſa mort, il n'exiſtoit pas de Médecin qui eût traité autant de malades que lui. L'inſpection des urines eſt à-peu-près la ſeule indication qu'il ſuivoit dans la connoiſſance des maux : cependant, au gré de pluſieurs perſonnes, ſes moyens thérapentiques étoient moins ceux d'un Charlatan, que ceux d'un vrai Médecin.

Son caractere moral mérite aſſurément des éloges ; car c'étoit un homme bienfaiſant, charitable, & plein d'aménité. Il étoit le bienfaiteur de ſon canton. Il eſt mort âgé d'environ 67 ans, d'une groſſeur monſtrueuſe ou obéſité énorme. Le burin nous a conſervé les traits de cet homme ſingulier, qui eſt en vénération en Helvétie & dans le Nord, mais qui n'eſt guere connu en France, que par ceux qui ont fait le voyage de Suiſſe, ou par les relations de quelques voyageurs.

College de Chirurgie. On lit dans une brochure intitulée : *Journal de ce*

qui s'eſt paſſé à l'occaſion du rétabliſſement du Parlement de Toulouſe, &c. année 1775, que le College de chirurgie de cette Ville a arrêté, le 10 mars de cette année, de recevoir chaque année, ſans aucun frais de reception, deux Chirurgiens pour la campagne, qui ſeront préſentés par M. le premier Préſident.

HYDROPISIE. I. Horace a dit en parlant de cette maladie, Lib. II, Ode II :

Creſcit indulgens ſibi dirus hydrops,
Nec ſitim pellit, niſi cauſa morbi
Fugerit venis, & aquoſus albo
Corpore languor.

II. Le célebre Heraclite, qui vivoit environ 500 ans avant J. C., étant attaqué d'hydropiſie, voulut conſulter les Médecins. Il vint donc à la Ville, & leur demanda s'ils pouvoient rendre ſerein un tems pluvieux. Comme les Médecins ne comprenoient pas le ſens caché de cette queſtion, il les traita d'ignorans, ne vou-

lut pas entrer en explication, & alla s'enfermer dans du fumier, persuadé que la grande chaleur feroit dissiper les eaux qui l'étouffoient ; mais le remede fut pis que le mal, car il mourut peu de tems après.

III. A l'occasion de différentes guérisons singulières & de différens remedes non moins singuliers, dont on faisoit l'histoire à l'Académie Royale des Sciences en 1690, M. du Hamel dit qu'il connoissoit à Mailly une personne qui avoit été extrêmement soulagée d'une hydropisie, après avoir porté sur elle une ceinture de sel bien desséché, & broyé très-fin : il ajouta de plus, que deux hommes de campagne fort âgés s'étoient guéris de la même maladie, en se mettant dans un four, après qu'on en eut tiré le pain. Vasikbillalh, neuvieme Calife de la race des Albassides, fut guéri par un moyen à peu-près semblable. Son Médecin le fit mettre dans un four à chaux, après que la pierre en eut été tirée, & aut bout

de quelques jours, il fut tout-à-fait guéri de son hydropisie.

IV. Un soldat Suisse étant entré, au mois de mars 1779, dans les infirmeries des Invalides, à cause d'une hydropisie dont il étoit attaqué, y mourut le 30 décembre 1780, après que M. Morand lui eût fait 57 fois la ponction, & tiré 485 pintes d'eau, sans compter cinq autres qui sortirent après l'ouverture du cadavre.

Le sixieme article de la premiere partie du 69e. tome des transactions philosophiques pour l'année 1779, offre un cas d'hydropisie encore plus extraordinaire; il s'agit d'une jeune femme qui mourut à l'âge de 23 ans : dans l'espace de quatre ans, elle subit 155 fois l'opération de la paracenthese, & rendit 3720 pintes d'eau.

V. Un vieillard étant hydropique,
Languissant, & prêt à mourir,
Les Médecins du lieu mirent tout en pratique
Pour lui donner secours, sans pouvoir le guerir.
Il apprend qu'en certaine ville,

Eloignée d'environ trois lieues de chemin,
Etoit un Médecin habile.
Il se mit en litiere, & l'alla voir soudain.
Sa femme, jeune & belle, & d'un joli corsage,
L'accompagna dans ce voyage.
Le Médecin étoit fort bien fait & vigoureux :
De la femme aussi-tôt il devint amoureux,
Et ne s'attacha qu'à lui plaire ;
Enfin il fit si bien par ses soins, par son art,
Qu'en trois ou quatre mois il guérit le vieillard,
Le tirant pleinement d'affaire ;
Et dans le même tems étant le favori
De la jeune & charmante Dame,
A mesure qu'il fit desenfler le mari,
Par un plaisant retour il fit enfler la femme.

VI. Le palais du Roi de Sardaigne à Turin contient une belle collection de tableaux du plus grand choix. Un des plus chers, puisqu'on prétend qu'il a coûté quarante mille livres, est un tableau de Gerard Dow, éleve de Rembrant, lequel représente une femme hydropique assise, consultant un Médecin, qui regarde un verre de son urine, qu'il tient en main. C'est, dit-on, un chef-d'œuvre de

travail & de vérité. Ce tableau eſt renfermé dans un cadre d'ébene, avec un volet pour le garantir de l'action de l'air.

VII. Plutarque dit que pour empêcher que l'hydropiſie & l'éthiſie ne devinſſent dans les familles des maladies héréditaires, on brûloit les corps des hydropiques & des étiques, & qu'on faiſoit tenir leurs enfans aſſis les pieds dans l'eau. Comment un Philoſophe auſſi ſenſé que Plutarque a-t-il pu ajouter foi à une pareille abſurdité?

VIII. M. Monro parle dans ſon Traité d'hydropiſie, d'un Capitaine Anglois qui exigeoit de ſes ſoldats qu'ils ſerraſſent fort leurs jarretieres, afin d'offrir aux yeux une jambe mieux faite : mais ce caprice fut funeſte au plus grand nombre; car ces ligatures furent cauſe que pluſieurs devinrent hydropiques, & obligés d'aller à l'Hôpital pour y être traités; pluſieurs même en moururent. J'ai entendu dire à M. de Senac qu'il avoit vu périr à l'armée

une multitude de ſoldats par la même cauſe.

IX. Louis XV, quelque tems après la bataille de Fontenoy, félicitoit le Maréchal de Saxe ſur ſa bonne ſanté, & lui diſoit que ſes victoires & ſes exploits ſembloient avoir contribué à le guérir d'une hydropiſie, dont il étoit déja attaqué lors de cette bataille. Le Maréchal de Noailles qui étoit préſent, dit : M. le Maréchal de Saxe eſt le premier général que la gloire ait déſenflé.

SANGLOTAGE. On lit dans la Gazette Salutaire du 9 janvier 1764, l'extrait d'une lettre à M. l'Abbé Mangenot, ſur la cauſe d'un ſanglotage qu'il éprouve, lorſqu'il voit ou entend parler d'un ſujet attendriſſant, ou capable de cauſer de l'admiration. On explique aſſez bien dans cette lettre le méchaniſme, par lequel cet accident a lieu : mais l'explication eſt en défaut, & doit l'être ſur le pourquoi. Il

faut mettre ce ſanglotage au nombre de ces phénomenes dont on connoît l'exiſtence, & même la maniere d'exiſter, mais dont la connexion de la cauſe avec l'effet eſt incompréhenſible pour les plus pénétrans. Qu'on nous diſe, par exemple, pourquoi une fille de vingt-ſix ans, touchée de compaſſion en voyant une vieille femme tomber en épilepſie, y tomba enſuite elle-même tous les jours, & préciſément à la même heure que la femme; qu'on nous diſe pourquoi un homme n'étoit pas maître de ſes urines, toutes les fois qu'il entendoit le ſon d'une lyre; pourquoi un Eccléſiaſtique devenoit muet, quand il ſentoit des écreviſſes chaudes; effet qui n'avoit pas lieu, quand il les touchoit froides; pourquoi une jeune fille de Namur s'évanouiſſoit toutes les fois qu'elle entendoit le ſon d'une certaine cloche, pourquoi, &c. &c.

NATURE. I. L'épigramme ſuivante ſur ce mot eſt de *Piron*, & imprimée dans ſes

Œuvres, petit format, tom. 1, pag. 177.

Dans un bon corps nature & maladie
Etoient aux mains. Une aveugle vient là :
C'eſt médecine, une aveugle étourdie
Qui croit par force y mettre le holà.
A droite, à gauche, ainſi donc la voilà
Sans ſavoir où, qui frappe à l'aventure
Sur celle-ci, comme ſur celle-là,
Tant qu'une enfin céda. Ce fut nature.

II. La nature eſt, ſuivant le Pere Gillet, une divinité à laquelle tout le monde ſacrifie ; l'amour eſt ſon temple ; ſes fêtes n'ont point de jour marqué. L'encens qui fume ſur ſes autels, dit ingénieuſement cet Auteur, eſt un puiſſant narcotique qui, en provoquant un voluptueux ſommeil, termine la fête. Pour nous rapprocher un peu plus de notre ſujet, nous dirons que quand un malade laiſſe tout faire à la nature, il haſarde beaucoup ; quand il laiſſe tout faire au Médecin, n'haſarde-t'il pas quelquefois davantage? Ma foi, haſard pour haſard, j'aimerois encore

mieux courir les riſques de celui de la nature ; c'eſt une bonne mere ; on eſt sûr qu'elle agit de bonne foi, du mieux qu'elle peut, & que ſi elle ne tire pas le malade d'affaire, c'eſt l'intempérance ou les caprices de celui-ci qui l'en empêchent.

Toux. La priſe de la Grenade ayant fait du bruit dans le tems (en 1780), on donna le nom de cette Iſle à mille objets différens, & entr'autres à une eſpece de toux qui regna l'hiver ſuivant. Cette maladie fut auſſi nommée la *coquette* ; voici un aſſez mauvais conte qu'on a débité à ce ſujet. Un amant de Province, perſécuté par une maîtreſſe coquette, vint ſe refugier à Paris ; il fut attaqué de la toux regnante ; on le plaignoit d'être tourmenté par la coquette ; il crut qu'on lui parloit de ſa maîtreſſe ; il demanda où elle étoit. On lui répondit qu'elle étoit à Paris. L'infortuné ſe déſeſpera, il voulut partir ſur le champ ; l'énigme fut débrouillée, & calma ſon déſeſpoir.

II. Les Prédicateurs d'autrefois affectoient de touſſer pour donner de la grace à leur déclamation. On voit encore des *hem* à la marge des vieux ſermons, pour marquer les endroits où il falloit touſſer ; témoins ces vers :

Le touſſer précieux, le trompeter du nez
　　Sont talens ambitionnés ;
　　Mais en ſtyle prédicatoire
　　Sont-ils toujours bien amenés ?
　　Sont-ils toujours bien combinés ?
Du célebre Maillard qu'on conſulte l'hiſtoire.

Ce Prédicateur vivoit en 1500 ; c'eſt ſur-tout lui qui marquoit à la marge de ſon cahier les endroits où il devoit touſſer. C'eſt aujourd'hui tout le contraire, lorſqu'un Prédicateur touſſe, c'eſt ſigne que ſa mémoire l'a trahi.

III. Un mari & une femme qui avoient chacun leur lit, comme c'eſt aſſez l'uſage maintenant, même parmi les bourgeois, étoient convenus enſemble que lorſque l'un des deux touſſeroit, l'autre iroit le trouver. On juge bien que les premiers

jours de la convention faite, la femme attendit, soit patiemment, soit impatiemment, que son mari toussât : ennuyée à la fin d'attendre, elle croit une nuit avoir entendu le signal, & n'a rien de plus pressé que d'aller trouver M. son époux, dans la crainte encore qu'il n'ait toussé deux fois. Mais celui-ci, qui dormoit profondément, & qui ne s'attendoit à rien moins qu'à être réveillé, se fâcha de ce que sa femme avoit interrompu son sommeil. Elle eut beau l'assurer à plusieurs reprises qu'il avoit toussé, il le nia fortement; il ne voulut pas même convenir qu'il eût toussé en rêvant, & il fallut que la dame regagnât son logis, sans avoir satisfait son appétit.

Quelque tems après ce mari si peu complaisant tomba malade, & mourut. Lorsque la douleur de sa femme (qu'on se doute bien n'avoir pas été portée à l'excès) fut calmée, elle alla à l'endroit où il étoit enterré, & s'étant jettée à genoux sur sa fosse, elle y fit dévotement sa priere ;

mais en ſe levant après le *requieſcat in pace*, elle dit : *Ce qui eſt paſſé eſt paſſé ; Dieu te faſſe miſéricorde ; mais tu avois aſſurément touſſé.*

IV. Martial, lib. XI de ſes épigrammes, a fait celle-ci, intitulée : *Guloſa tuſſis, la toux gourmande.*

Leniat ut fauces medicus, quas aper vexat
    aſſiduè tuſſis, Parthenopæe, tibi
Mella dari nucleoſque jubet, dulceſque placentas,
    Et quicquid pueros non ſinit eſſe truces.
    At tu non ceſſas totis tuſſire diebus.
Non eſt hæc tuſſis, Parthenopæe : gula eſt.

En voici la traduction. Le Médecin, pour adoucir votre gorgé, Parthenope, qu'une toux très-rude vexe aſſiduement, vous ordonne du miel, des noyaux de fruit, & des gâteaux agréables, & tout ce qui empêche les enfans de trop crier. Cependant vous ne ceſſez de touſſer tous les jours. Ce n'eſt pas là une toux, Parthenope ; c'eſt une gourmandiſe de votre part pour jouir plus long-tems de toutes ces douceurs.

Tot quot. L'Empereur Maximilien (Valere) étant tombé malade, fit appeller plusieurs Médecins, dans l'intention plutôt de s'en divertir, que de suivre leurs ordonnances. Il se contenta de demander à chacun d'eux, *quot!* Ils demeuroient tous confus, ne sachant ce que vouloit dire le Prince, lorsqu'un d'entr'eux, plus habile, comprit que par ce monosyllabe, l'Empereur leur demandoit combien ils avoient tué de malades; il prit en conséquence à pleine main sa barbe, qu'on portoit alors fort longue, & répondit, *tot*, voulant dire que ses confreres & lui avoient tué autant de malades qu'il y avoit de poils à sa barbe. Cette réponse spirituelle fit rire l'Empereur, & acquit au Médecin sa confiance & son estime.

Maladie. I. Dans l'antiquité toutes les maladies étoient attribuées aux génies ou esprits. Pythagore, qui croyoit que l'air étoit rempli d'esprits, disoit, suivant

Diogene Laerce, que c'étoient eux qui envoyoient les maladies aux hommes. Homere, dans l'Odyssée, attribue à un génie l'état d'un homme qui est accablé d'une grande maladie. Celse observe qu'on attribuoit les maladies à la colere des Dieux immortels, & qu'on avoit coutume d'implorer leur assistance pour en obtenir la guérison. L'opinion d'attribuer la maladie aux mauvais génies s'est répandue partout depuis; encore aujourd'hui presque tous les peuples de l'Amérique croient qu'il n'y a que Dieu ou le Diable qui les rende malades, & qui puisse les guérir.

II. Le Baron de Busbec parle ainsi dans ses Lettres, tom. II, pag. 280, du préjugé des Turcs sur toutes les especes de maladies. Ce préjugé, dit-il, est si fort, qu'ils n'en appréhendent aucune; il seroit à désirer qu'il le fût moins. Ils s'exposeroient aussi moins au danger, & mourroient en plus petit nombre. Ils croient que Dieu a écrit sur le front de tous les hommes le tems & le genre de sa mort;

qu'étant

qu'étant impossible d'éviter ce destin, il est inutile de fuir le danger. Dans cette opinion, ils n'hésitent pas de toucher les habillemens des pestiférés, les draps de leur lit, & de s'en frotter le visage, & voici comme ils raisonnent. Si Dieu a résolu que je meure maintenant, cela arrivera infailliblement; si ce n'est pas sa volonté, ce linge ne pourra aucunement me nuire. C'est ainsi qu'ils donnent chez eux une entrée facile à la contagion. Faut-il s'étonner, après cela, si des familles entieres périssent, sans qu'il échappe un seul individu?

III. Dans Penarmbuce, Province du Bresil, quand quelqu'un tombe malade, on lui assigne un tems pour guérir, & si dans ce tems-là il n'a pas recouvert la santé, on le tue pour le délivrer de tous les maux qu'il souffriroit, s'il restoit plus long-tems malade. Chez les Mégaburiens, ceux qui étoient si affoiblis par l'âge, qu'ils ne pouvoient plus suivre leurs troupeaux, ou qui étoient atteints de quelque

maladie incurable, s'attachoient par le cou à la queue d'une vache, qui les étrangloit en les traînant. C'étoit choisir une singuliere maniere pour mourir.

IV. Hoffmann, dans ses Consultations, attribue la plupart des maladies des femmes à leur genre de vie, à leur nourriture & à leurs passions. Le sexe, dit-il, aime le fruit, la salade, la pâtisserie, les nourritures doucereuses, boit peu, & toujours froid, parce qu'il est toujours échauffé, mene une vie sédentaire, dort trop long-tems, porte des habits qui lui serrent trop le corps, est sujet aux passions violentes, à la frayeur, à la tristesse, & à un amour de longue durée qui le mine. Le même Auteur prétend encore que les fievres pourprées sont plus familieres aux femmes qu'aux hommes, & qu'elles sont causées par le trop grand usage du caffé. Cette infusion a son utilité ; mais quand on en prend trop souvent, elle peut faire beaucoup de tort.

V. On est dans l'usage chaque année

à la Haye de dreſſer une liſte circonſtanciée des perſonnes qui ſont mortes, & des maladies ou accidens qui ont terminé leur carriere. La liſte de l'année 1772 contient 1340 morts, & offre le tableau de 52 genres de maladies, y compris la vieilleſſe, un des principes de notre deſtruction, qui devroit être le plus ordinaire, & preſque le ſeul, ſi nous pouvions reſtreindre nos beſoins à ceux de la ſimple nature. Dans cette même année 1772 il n'eſt mort à la Haye de vieilleſſe que 35 perſonnes, & 199 de différentes fievres, 47 d'apoplexie, 337 de convulſions, 247 de corruption, 108 de défaillance, 120 de maladie pulmonique, 21 de la petite vérole, 51 d'hydropiſie, 5 de maux de nerfs, 4 de mort ſubite & de léthargie. Mais pour avoir un degré de comparaiſon ſur tous ces maux, il faudroit ſavoir au moins à peu près le nombre d'habitans que renferme la Haye.

VI. Le Roi de Suede voulant faciliter

les ſecours aux habitans de la campagne dans leurs maladies, a augmenté en 1773 le nombre des Médecins qui doivent s'établir dans différens villages, & leur a donné à chacun une penſion de 600 dahlers monnoie d'argent. Ces Médecins ſont obligés, dans le loiſir que leur laiſſent leurs fonctions, d'inſtruire *gratis* les ſages-femmes, & de préſider à leurs travaux, dans le cas où la pratique des accouchemens deviendroit dangereuſe. Les gens de la campagne ſont exempts de payer aucune rétribution pour ces ſervices. Ce Monarque bienfaiſant a en outre accordé quatre penſions de 400 rixdalhs chacune, monnoie d'argent, pour un pareil nombre de Médecins chargés de ſoigner *gratis* les pauvres.

VII. Le célebre Guy Patin a publié en 1643 une theſe qui a fait beaucoup de bruit, & dont le ſujet étoit : *Eſt-ne totus homo à naturâ morbus ?* Il conclut pour l'affirmative. Cette theſe eſt très-bien écrite, & une des meilleures qui ait été

ſoutenue aux Ecoles de médecine de Paris; auſſi pluſieurs Bacheliers l'ont-ils repriſe depuis, & fait réimprimer pour la ſoutenir, & entr'autres M. Millin de la Courvault en 1753.

VIII. Chez les anciens, ceux qui s'étoient ſauvés de quelque naufrage avoient coutume de repréſenter dans un tableau tout ce qui leur étoit arrivé, comme le prouvent ces vers de Juvenal.

Fractâ rate naufragus aſſem
Dum rogat, & pictâ ſe tempeſtate tuetur.

C'eſt apparemment à cette imitation, que les premiers Chrétiens, après avoir été ſauvés du danger de quelques maladies, offroient au Saint qu'ils croyoient avoir obtenu de Dieu leur guériſon, quelque piece d'or ou d'argent qui repréſentoit la partie qui avoit été malade. C'eſt à cauſe de cet uſage que nous voyons encore dans nos égliſes des tableaux où ſont repréſentés des gens en priere, & dans des ſituations de perſonnes infirmes ou

malades ; on y voit auſſi des jambes, des bras, ou d'autres parties du corps, faites de cire ou d'argent, comme des offrandes qu'on a préſentées aux Saints, de qui on a cru avoir reçu du ſoulagement.

IX. Deux épigrammes de Martial que nous allons rapporter, prouvent que les Romains étoient dans l'uſage d'envoyer à leurs amis, qui relevoient de maladie, des préſens qu'on appelloit *ſoteria*. La premiere de ces épigrammes eſt la trente-neuvieme du cinquiéme Livre, & eſt intitulée : *Captator captus.*

Supremas tibi tricies in anno
Signanti tabulas, Charine, miſi
Hyblæis madidas thymis placentas.
Defeci : miſerere jam, Charine :
Signa rariùs, aut ſemel fac illud,
Mentitur tua quod ſubindè tuſſis.
Excuſſi loculoſque, ſacculumque :
Crœſo divitior licèt fuiſſem,
Iro pauperior forem, Charine,
Si conchem toties meam comeſſes.

On voit par cette épigramme que Mar-

tial désirant hériter de Charinus, homme riche & sans enfans, lui envoyoit souvent des présens, parce qu'étant presque toujours malade, il faisoit chaque année trente testamens; mais Charinus ne mourant point, le Poëte se plaint à lui qu'il l'épuise, qu'il est toujours à la porte de la mort par sa toux, mais qu'il ne meurt pas; que pour lui, quand il seroit plus riche que Cresus, le nombre de présens qu'il est obligé de faire à Charinus, toutes les fois qu'il releve de maladie, le réduiroit à un état de pauvreté pire que celui d'Irus.

La seconde épigramme sur un avare qui étoit souvent malade, la 46e du XIIe Livre, est encore plus décisive sur la question dont il s'agit; la voici :

Ægrotas uno decies aut sæpiùs anno ;
Nec tibi, sed nobis hoc, Polycarme, nocet ;
Nam quoties surgis, soteria poscis amicos :
Sit pudor : ægrota jam, Polycarme, semel.

Vous êtes malade, Polycarme, dix fois ou même plus dans une année, ce qui ne vous est pas nuisible à vous, mais à nous ;

car toutes les fois que vous êtes convalescent, vous exigez des présens de vos amis. N'avez-vous pas de honte ? Soyez donc malade une bonne fois pour toutes, Polycarme.

X. Un habitant de Nanking, ville de la Chine, dont la fille unique étoit attaquée d'une maladie dangereuse, accabloit tous les jours son Idole de prieres, d'offrandes, de sacrifices, & n'épargnoit rien pour obtenir la guérison de sa fille. Les bonzes qui profitoient de ses libéralités, l'avoient assuré, de la part de l'Idole, que sa fille guériroit bientôt; cependant elle mourut. Le pere, désolé, intenta un procès à l'Idole. L'affaire fut agitée dans plusieurs Tribunaux, & après bien des discussions, le pere gagna son procès, & l'Idole fut bannie à perpétuité du royaume, comme impuissante & inutile : on démolit son Temple, & on châtia sévérement les bonzes trompeurs.

X I. Apollonide, Médecin de Cos très-employé, ayant été appellé pour

voir Amytis, femme de Megabiſe, qui ſe plaignoit de quelque indiſpoſition, lui dit, après l'avoir bien examinée, que ſon mal étoit de nature à ne pouvoir être guéri que par la compagnie d'un homme; il lui offrit en même tems ſon ſecours, qu'elle accepta. Cependant le Médecin, qui en avoit impoſé à la malade, au moins ſur la nature du remede, voyant que la maladie devenoit de jour en jour plus ſérieuſe, & dégénéroit en phtiſie, ne jugea pas à propos de continuer plus long-tems un commerce ſi dangereux. Amytis en fut ſi piquée, qu'au lit de la mort elle demanda pour toute grace à ſa mere de vouloir bien la venger d'Apollonide, qu'elle accuſa d'être l'auteur de ſa mort: effectivement, après avoir fait ſouffrir toutes ſortes de tourmens au Médecin, il fut enterré tout vif le même jour que mourut Amytis.

XII. Arlequin feint le malade dans une comédie: un Médecin qui l'a guéri lui demande ſon paiement; mais Arlequin

refuſant toujours de le payer, le Médecin le fait aſſigner. Lorſqu'ils ſont tous deux devant le Juge, Arlequin dit qu'il ne veut pas de la ſanté que le Médecin lui a donnée, & offre de la lui rendre, étant prêt de la dépoſer au Greffe, à condition que le Médecin y dépoſera auſſi la maladie qu'il lui a ôtée, en ſorte qu'alors chacun prendra ce qui lui appartenoit.

XIII. Vous ne vous étonnerez point, dit Seneque, de voir tant de maladies, ſi vous comptez tant de cuiſiniers : *innumerabiles morbos non miraberis, coquos numera*, ce qui prouve bien ce bon mot que tout le monde connoît : *Plus occidit gula quàm gladius.* C'eſt auſſi à cauſe de cela qu'un célebre Médecin viſitant ſes malades opulens, alloit toujours dans la cuiſine embraſſer les cuiſiniers & les chefs d'office, en leur diſant : *Mes bons amis, je vous dois de la reconnoiſſance pour les bons ſervices que vous nous rendez à nous autres Médecins ; ſans vous, ſans votre*

art empoisonneur, la Faculté iroit bientôt à l'Hôpital.

XIV. Chez les Marsiliens, dès qu'il y avoit dans la ville quelque maladie populaire, un homme d'entre le peuple s'offroit pour être immolé, & pendant un an entier on le nourrissoit, aux dépens du public, de ce qui se trouvoit de plus exquis : après quoi, à la fin de l'année, l'ayant revêtu des habits de cérémonie, on le menoit par toute la ville, & après qu'on avoit vomi contre lui toutes sortes d'imprécations, on le jettoit dans la mer.

XV. Ce qu'on appelle communément la maladie du pays, est une espece d'antipathie, qui se change peu-à-peu en un état de langueur, d'autant plus déplorable, qu'aucun remede ne peut la guerir. Théodore Zwinger, Professeur d'anatomie & de botanique à Bâle, a traité ce sujet avec assez d'étendue, & il a fait voir que les peuples du Nord étoient sur-tout sujets à cette maladie, qu'il nomme *Pathopatridalgia*; il conseille à ceux qui en sont at-

taqués, de retournér promptement dans leur patrie; c'eſt effectivement le plus sûr remede pour guérir.

XVI. Antiphon, un des dix Orateurs dont Plutarque a écrit la vie, compoſa un art de remédier aux maux du corps. Pour mettre ſes préceptes en pratique, il fit conſtruire une petite maiſon à Corinthe ſur la place, avec une inſcription au-deſſus de la porte, qui portoit qu'il faiſoit profeſſion, & avoit le moyen par ſes paroles de guérir les ames chargées d'ennui & de triſteſſe; il y réuſſiſſoit le plus ſouvent; mais il dédaigna par la ſuite un art qui ne lui parut pas bien ſupérieur. Il étoit réſervé de nos jours à feu M. le Camus de renouveller cet art, ainſi qu'il l'a fait dans ſa *médecine de l'eſprit*. Mais il n'eſt pas le ſeul qui ait travaillé ſur ce ſujet: dans un mémoire que lut M. l'Abbé Leaulté à la ſéance publique de l'Académie de Dijon, année 1748, il fit voir que certains vices & certains défauts pouvoient à juſte titre être appellés des ma-

ladies de l'ame, à cause de leur analogie avec celles du corps. L'avarice, par exemple, dit-il, peut être comparée à la soif des hydropiques, l'envie à une fievre lente, l'amour à la phrénésie, &c. Il prouva qu'il y a des vices & des défauts que l'on hérite de ses parens, ainsi que les maladies du corps, qu'il y en a même qui, comme les maladies épidémiques, s'étendent à des villes, à des provinces, à des nations entieres. Quelques-unes de ces maladies de l'ame ont leur source dans le tempérament. Un fils hérite souvent de son pere un sang vif & bouillant, qui le rendra comme lui vif & emporté : une fille peut recevoir de sa mere une complexion qui la porte à l'amour, &c. Mais si l'ame, ajoute M. Leaulté, a ses maladies, elle a aussi des remedes pour les guérir, & des Médecins pour administrer les remedes. La morale, qui est la science de diriger les mœurs, a, ainsi que la médecine, des aphorismes, des recettes, des Docteurs entre lesquels il y en a d'indignes

de ce nom, comme entre les Médecins il y a des charlatans, &c. &c. Nous ne ſuivrons pas plus loin ce parallele des maladies du corps & de l'ame; il nous a paru en général fort bien fait.

Deux années après, on lut à l'aſſemblée publique de la même Académie un autre mémoire ſur le même ſujet par M. l'Abbé de Repos. L'eſprit, dit l'Auteur, a ſes maladies comme le corps, & il faudroit aux hommes des Hippocrates dans la morale, comme dans la médecine. Il ſuppoſe enſuite une infirmerie pour les malades d'eſprit, où on logeroit en ſous ordre ces eſprits prévenus, qui voient toujours trouble. Pour traiter méthodiquement cette maladie, il eſſaie de démontrer que la prévention eſt, 1°. une fievre d'eſprit, 2°. une fievre épidémique parmi les ſavans, 3°. une fievre chaude, ſource de querelles ſcientifiques, 4°. une fievre continue & preſqu'incurable. Il ſeroit trop long de ſuivre M. l'Abbé de Repos dans tous ſes détails; ſon but a été d'inſtruire

en amuſant, & il a fort bien rempli ſon objet.

XVII. Démocrite a laiſſé par écrit, que le ſon de la flûte bien touchée guérit pluſieurs maladies. M. Burette, dans une diſſertation ſur la muſique des anciens, inſérée dans le cinquieme volume des mémoires de l'Académie des belles-lettres, parle de pluſieurs maladies que la muſique guériſſoit; de ce nombre étoient la fievre-quarte, la peſte, la ſyncope, l'épilepſie, la folie, la ſurdité, la ſciatique, la morſure des viperes : il cite pour garans de ces cures opérées par la muſique des Auteurs Grecs & Latins. Marien Capelle aſſure que le chant guériſſoit la fievre, & qu'Aſclépiade remédioit à la ſurdité par le ſon de ſa trompette : le Cretois Taletas par la douceur de ſa lyre délivra les Lacédémoniens de la peſte. L'écriture ſainte ne nous apprend-elle pas auſſi que la harpe de David calmoit les fureurs de Saul? Athenée rapporte que le ſon de la flûte guérit de la goutte ſciatique,

avec cette circonſtance que pour réuſſir dans cette cure, il faut jouer de la flûte ſur le mode phrygien. Aulugelle au contraire recommande un mode plein de douceur, & non de véhémence, comme le mode Phrygien. Cœlius Aurelius marque même juſqu'à quel degré devoit aller cette eſpece d'enchantement; c'étoit juſqu'à ce que les fibres de la partie venant à ſautiller en palpitant, la douleur fût diſſipée, *quos, cum ſaltum ſumerent palpitando, diſcuſſo dolore, miteſcerent.*

XVIII. Hippocrate parle ſouvent de maladies ſalutaires, & pluſieurs Médecins après lui ont traité la même matiere. En 1729 M. Elie Col de Villars a fait ſur ce ſujet une theſe dont l'argument eſt: *Dantur-ne morbi ſalutares?* Et il conclut pour l'affirmative. M. Théodore Van-Ween, habile Médecin Hollandois, a inſéré une diſſertation ſur cet objet dans les obſervations de phyſique de l'Abbé Roſiers, avril 1773.

XIX. Les maladies ne ſont pas auſſi multipliées

multipliées chez les Perſans, qu'elles le ſont dans nos climats. La fievre, la dyſſenterie, le pourpre, la pleureſie, la jauniſſe, ſont leurs maladies les plus ordinaires; ils ne connoiſſent ni les maux de tête, ni la goutte, ni l'apoplexie, ni la petite-vérole, ce fléau de nos contrées. Le mal vénérien même, tout commun qu'il eſt parmi eux, n'eſt preſque jamais dangereux. La ſéchereſſe de l'air peut être une des cauſes qui contribue le plus à conſerver & rétablir la ſanté des Perſans; cela n'empêche pas que chez eux le nombre des Médecins ne ſoit très-conſidérable, & qu'ils ne jouiſſent d'une très-grande conſidération; auſſi ſont-ils les plus riches du pays, après les Aſtrologues.

XX. On a prétendu, on a même écrit qu'il s'eſt trouvé des ſtatues qui guériſſoient diverſes maladies, beaucoup mieux que d'habiles Médecins. Pline fait mention d'une, ſur la tête de laquelle croiſſoit une herbe inconnue, qui avoit la vertu de guérir du mal de tête. L'herbe qui

croiſſoit autour du piédeſtal de la ſtatue érigée à J. C. par la femme Hemorrhoiſſe dont parle l'Evangile, étoit ſouveraine pour toutes les maladies. Les ſtatues du Scythe Toxaris & de l'athlete Polidamas guériſſoient de la fievre. Après que les Thaſſiens, pour obéir à l'Oracle de Delphes, eurent retiré de la mer la ſtatue du fameux Athlete Théogene, elle acquit la réputation de chaſſer un grand nombre de maladies.

XXI. M. de Maupertuis, en diſſertant dans ſes Lettres ſur la maladie, remarque avec raiſon que les Auteurs qui ſe ſont aviſés de faire l'éloge de la goutte, de la fievre, de la pierre & d'autres maladies non moins cruelles, ont voulu ſe ſingulariſer, ſoit par un goût peu ſenſé du paradoxe, ſoit pour faire briller mal à propos leur eſprit. Comment en effet bien faire l'éloge d'un état qui eſt le comble du malheur des hommes? Cependant M. de Maupertuis examine s'il n'y a pas dans la maladie des avantages réels capables

de nous consoler, capables même de nous y procurer des plaisirs. Il parle d'après sa propre expérience, & rapporte quelques réflexions, qu'une maladie de poitrine longue & désespérée lui a fait faire.

» J'ai connu, dit-il, un homme bien » respectable, qu'une maladie semblable à » la mienne avoit conduit à l'état le plus » heureux. J'ai vu, ajoute-il, cet homme » qui occupoit une vaste maison, trop » petite auparavant pour lui, réduit dans » la plus petite de ses chambres, se faire » une occupation agréable de l'arrange- » ment de quelques estampes; & cet es- » prit, auparavant rempli des plus grands » objets qui occupassent l'Europe, trou- » voit de véritables amusemens dans des » jeux, capables à peine d'amuser des » enfans qui se portent bien.

XXIII. Les anciens Hébreux, peu versés dans l'étude de la physique, peu accoutumés à recourir aux causes naturelles, attribuoient les maladies à de mauvais esprits, exécuteurs de la vengeance di-

vine. Les plus pieux & les plus ſages d'entr'eux recouroient à Dieu pour en obtenir la guériſon : auſſi le Roi Aſa eſt-il blâmé dans l'Ecriture ſainte, de ce que, dans les douleurs de la goutte qu'il avoit aux pieds, il aima mieux recourir aux Médecins qu'à Dieu : *Nec in infirmitate ſuâ quæſivit Dominum, ſed magis in Medicorum arte confiſus eſt.* Les amis de Job ne balancent pas à attribuer à la juſtice divine toutes les icommodités dont il étoit accablé.

Il eſt fait mention d'un grand nombre de maladies dans l'Ecriture : on peut conſulter à ce ſujet François Valeſius *de ſacrâ Philoſophiâ ;* Thomas Bartholin *de morbis biblicis ;* Guillaume Ader, Chriſtian Valezius, dans ſon traité intitulé : *De morbis biblicis, è pravâ diætâ, animique affectibus reſultantibus ;* enfin la diſſertation de Dom Calmet ſur la médecine des Hébreux, imprimée à la tête du Commentaire ſur le livre de l'Eccléſiaſtique.

Le Cat, *Chirurgien.* Avant de ſe li-

vrer à la chirurgie, à l'étude de laquelle le portoient des exemples pris dans ſa propre famille (1), M. le Cat, né avec un goût particulier pour toutes les ſciences, voulut en quelque ſorte épuiſer les ſecrets de chacune. Après avoir porté quelque tems l'habit eccléſiaſtique, il le quitta pour s'occuper de l'architecture militaire : mais ce goût ne fut pas de durée, & il renonça bientôt à une profeſſion, qui ne lui préſentoit que des occupations tendantes à la deſtruction du genre humain, pour embraſſer celle qui a au contraire uniquement pour but ſa conſervation.

Par la chaleur de ſon imagination, par la multitude de ſes idées, enfin par l'application ſage & raiſonnée qu'il fit aux maladies internes, de la théorie & de la pratique qu'il avoit acquiſe par l'étude

(1) M. le Cat naquit le 6 Septembre 1700 de Claude le Cat, Chirurgien très-eſtimé, à Blerancourt en Picardie, & de Mademoiſelle Mereſſe, fille d'un homme célebre dans la même profeſſion.

des maladies externes, il franchit, pour ainsi dire, sans s'en appercevoir, les barrieres que l'usage a posées entre les deux parties de l'art de guérir, & il se trouva tout-à-la-fois & grand Chirurgien & Médecin très-instruit. La physique avec toutes ses branches occupa constamment les loisirs que lui laissoit le soin des malades, tant du dehors que de son Hôpital; il a laissé à cet égard des preuves non équivoques de son savoir & de ses succès.

Mais ce n'est ici ni le lieu ni l'occasion de tracer l'éloge de M. le Cat; on peut voir celui qui a été publié en 1769 par M. Valentin, Chirurgien de Paris très-distingué (1). Il nous apprend à ce

(1) M. Valentin est sur-tout avantageusement connu par ses *recherches critiques sur la chirurgie moderne*. Cet Ouvrage renferme des idées neuves & utiles, jointes à une critique judicieuse, sur plusieurs points de la chirurgie, tels que les amputations, la fracture de la rotule, le bec de lievre, & la réunion des plaies.

ſujet : « qu'à la ſéance publique de l'A-
» cadémie Royale de Chirurgie, année
» 1762, M. L...., ſous le titre d'*Eloge*
« *de M. le Cat*, lut une diatribe, ou
» plutôt une ſatyre de la vie de ce cé-
» lebre Chirurgien ; que feu M. David, ſon
» gendre, qui étoit préſent, put à peine
» retenir ſon indignation ; qu'à la ſéance de
» l'Académie qui ſuivit, il dépoſa dans
» ſon ſein ſes trop juſtes plaintes ; & que
» l'Académie, voulant y faire droit,
» nomma des Commiſſaires pour exami-
» ner le diſcours lu à la ſéance publique,
» & en faire leur rapport ». Ce fut dans l'intervalle de ce rapport, qui ne fut nullement favorable à l'Auteur du diſcours, quoique fait par ſes propres amis, que M. Valentin, pour venger la mémoire ſi indignement outragée de M. le Cat, publia ſon éloge.

LEVRET, *Chirurgien.* Tant que l'art des accouchemens ſera cultivé, M. Levret jouira de la plus grande réputation. Les

étrangers lui rendent à cet égard la justice que ne lui ont pas toujours rendu ses compatriotes : ses Ecrits & les Eleves qu'il a formé, ont porté son nom jusques dans les pays les plus reculés. Aucun Médecin ou Chirurgien ne quittoit Paris sans avoir suivi M. Levret, au moins dans un de ses cours particuliers ; je dis particuliers, car M. Levret n'a jamais enseigné publiquement. Trop élevé par son mérite pour briguer une place, qu'on auroit dû le prier d'accepter, il ne témoigna à ce sujet aucun mécontentement ; il lui suffisoit que le public le crût plus digne que tout autre, de remplir une des deux chaires fondées par M. de la Peyronie pour les accouchemens. Une preuve qu'à cet égard le public rendoit justice à M. Levres, c'est l'anecdote que nous allons rapporter, & que nous tenons de celui même qui y a donné lieu.

Un étranger, arrivé depuis peu à Paris, apprend qu'on fait aux écoles de Chirurgie un cours public d'accouchemens,

mens. Perſuadé qu'il n'y a que M. Levret qui puiſſe les enſeigner, il ſe place dans l'amphitéâtre. Le Profeſſeur arrive, qui n'étoit pas M. Levret. L'étranger demande s'il eſt malade. Inſtruit qu'il n'eſt pas Profeſſeur, il demande de nouveau quel autre que M. Levret eſt aſſez hardi pour enſeigner les accouchemens, & ſe retire, ſans vouloir entendre la leçon. Le Profeſſeur étoit feu M. Gervais.

Cette anecdote ne ſeroit pas déplacée dans l'éloge de M. Levret., qui eſt encore à faire; il eſt bien vrai qu'à la ſéance publique de l'Académie Royale de Chirurgie de l'année 178... le Sécretaire a eſſayé de le tracer; mais les feuilles de ſon cahier, ſemblables à celles de la Sybille, n'ont pas plutôt paru, que le vent les a diſſipées, & après avoir dit, ſur M. Levret, préciſément ce qu'il étoit inutile de dire, le Panegyriſte a été obligé de ſe taire, n'ayant pu trouver les feuilles égarées de ſon diſcours.

MALADIE LUNAIRE. I. Il y a bien des ſiécles que l'on a commencé à obſerver, que certaines maladies ſont proprement cauſées par l'influence du ſoleil & de la lune, & que d'autres ont des ſymptômes ou des périodes différens, ſelon la diverſe poſition de ces deux aſtres. C'eſt pourquoi Hippocrate écrivant à ſon fils Theſſalus, l'exhorte à étudier la géométrie & la ſcience des nombres, comme utiles à la connoiſſance des aſtres, laquelle, dit-il, eſt d'un grand uſage pour la médecine.

II. Ce n'eſt que depuis qu'on a cherché à accommoder en tout cette ſcience aux raiſonnemens d'une philoſophie plus récente, que l'on s'eſt borné à attribuer à l'air ſenſible & à ſes changemens le dérangement de notre ſanté. Mais en ſuppoſant que ces altérations de l'air influent néceſſairement ſur nous, & qu'elles ont pour cauſe celle qui produit le flux & le reflux de la mer, que l'on attribue à l'action du ſoleil & de la lune, les Savans doivent prêter attention à quelques faits conſtans,

où l'on apperçoit des marques frappantes dans les humeurs, qui font que certaines maladies ſuivent réguliérement le cours des marées. On ne peut regarder ces faits comme des fictions imaginées pour faire valoir un ſyſtême, puiſque nous ne voyons perſonne, avant le célebre Mead, qui ait entrepris de réduire ces phénomenes ſous un ordre méthodique, pour prouver l'influence des aſtres ſur les maladies, auxquelles nous ſommes ſujets.

III. L'épilepſie, cette maladie ſi difficile à dompter, a cela de ſurprenant, que l'on voit certains ſujets en qui les accès de ce mal ſe manifeſtent à toutes les nouvelle & pleine lunes. Galien nous apprend que la lune regle les accidens périodiques de l'épilepſie : auſſi les Grecs ont-ils appellé ſéléniaques & ſéléniazomenes ceux en qui on appercevoit cette circonſtance, nom que quelques uns ont enſuite rendu par celui de lunatiques. On lit dans l'anatomie de Bartholin qu'un épileptique avoit le viſage parſemé de

taches, dont la couleur & la grandeur varioient ſenſiblement, ſuivant le cours de la lune. Un fait bien remarquable, obſervé par M. Mead même, eſt celui d'une petite fille, d'environ cinq ans, qui avoit des convulſions très-fortes, dont les accès étoient ſi fréquens, que l'on déſeſperoit preſque de ſa vie ; à la pleine lune, elle fut ſaiſie d'un accès beaucoup plus violent que les autres, & ſon mal continua à ſuivre périodiquement le cours de la marée. Elle étoit privée de l'uſage de la parole, tant que duroit le flux, & pendant le reflux elle la recouvroit. Son pere, qui travailloit ſur la Tamiſe, ayant obſervé cette exactitude, s'accoutuma à compter que ſa fille étoit bien ou mal, ſelon l'heure de la marée, & quoiqu'il entendît quelquefois ſes cris, dans le tems du reflux, il n'avoit pas beſoin de rentrer chez lui, pour s'aſſurer de l'état où étoit ſa fille.

IV. Le vertige qui tient beaucoup à l'épilepſie, eſt ſoumis auſſi aux influences

de la lune, ainſi que les accès de fré-néſie, auxquels les Maniaques ſont ſujets. M. Mead atteſte que les changemens de lune influent beaucoup ſur l'apparition des ſymptomes de la rage, & il allégue pluſieurs exemples de gens mordus qui ne ſubiſſoient que tous les mois les accès de leur mal. Tulpius & Piſon rapportent des exemples ſinguliers de paralyſies, qui avoient de même des accès périodiques.

V. Perſonne n'ignore combien le cours de la lune contribue aux évacuations du ſexe : c'eſt une choſe remarquable que dans les pays les plus voiſins de l'équateur, ces évacuations ſont beaucoup plus abondantes que vers les poles : or, il eſt prouvé que l'action de la lune eſt très-forte vers l'équateur, & que ſa force diminue, à proportion qu'elle s'en éloigne : cette obſervation n'a point échappé à Hippocrate, & il s'en ſert pour expliquer le peu de fécondité des femmes de Scythie. Pour confirmer ces conjectures, on pourroit citer l'exemple des filles Ma-

labares, qui ſont ordinairement en état d'être mariées à douze ans, & ont même quelquefois des enfans avant cet âge, ainſi que le rapporte Dellon dans ſon Voyage aux Indes Orientales.

VI. Notre ſexe n'éprouve-t-il pas auſſi quelquefois des hémorragies périodiques, qui répondent également au cours de la lune? M. Mead a connu un homme de complexion délicate, qui, après un effort, devint ſujet à des crachemens de ſang; durant dix-huit mois, ils le prirent réguliérement à chaque nouvelle lune. On voit deux exemples bien remarquables de pareilles évacuations dans les tranſactions philoſophiques, n°. 171 & 272. Le premier eſt celui d'un jeune homme qui depuis ſon enfance, juſqu'à l'âge de 25 ans, perdoit du ſang par la main gauche, toujours dans la pleine lune, au côté droit de l'ongle du pouce. Le ſecond exemple eſt celui d'un Irlandois, qui depuis l'âge de 53 ans juſqu'à celui de 55, étoit ſujet à une évacuation périodique

de ſang, qui ſe faiſoit par l'extrémité de l'index de la main droite.

VII. Pluſieurs obſervations prouvent que la lune agit, même ſur les ulceres. Baglivi parle d'un jeune ſavant de Rome qui avoit une fiſtule à l'abdomen, laquelle pénétroit juſqu'au colon, & fluoit ſi abondamment dans le croiſſant de la lune, & ſi peu dans le tems du décours, que c'étoit pour lui un indice immanquable qui l'inſtruiſoit des périodes & quadratures de cette planette. Les accès des douleurs néphrétiques ſuivent auſſi le cours de l'attraction lunaire. Tulpius rapporte que M. Ains-Worth, Miniſtre Anglois à Amſterdam, avoit conſtamment une attaque de gravelle & de ſuppreſſion d'urine à toutes les pleines lunes, dont il ſouffroit ſans relâche, juſqu'au decours.

VIII. Vanhelmont parle auſſi de l'influence de la lune par rapport à l'aſthme. Le Chevalier Floyer, qui a peut-être mieux examiné les circonſtances de cette maladie que perſonne, obſerve que les

accès d'afthme font plus fâcheux en certaines phafes de la lune, & reviennent ordinairement, lorfqu'elle change.

IX. Mais il y a un fait extrêmement fingulier, qui prouve l'effet que peut produire fur nous la force de l'attraction lunaire : le célebre Kerckringius le rapporte dans le Recueil de fes obfervations anatomiques. Il dit avoir connu une jeune Dame qui devenoit graffe & très-belle dans le tems de la pleine lune, mais qui changeoit totalement dans le decours de cette planette; elle étoit alors fi défigurée, que n'ofant paroître, elle fe refugioit à la campagne jufqu'au retour de la nouvelle lune, qui lui rendoit par degrés fon embonpoint. Ainfi, dit M. Mead, le vifage de cette Dame devenoit plein en même temps que la lune, & l'attraction de fes charmes dépendoit de celle de cet aftre.

Maladie pediculaire. I. On appelle ainfi une maladie où, par une mauvaife dif-

pofition du corps, il s'en gendre des poux, qui s'implantent entre l'épiderme & la peau. Quelquefois cette maladie eft endémique, ou particuliere à un pays. C'eft ainfi que les Acridophages, dont le nom fignifie *mangeurs de fauterelles*, & qui faifoient partie des Ethiopiens, finiffoient leur vie, d'une maniere très-miférable; car, lorfque la vieilleffe approchoit, il s'engendroit dans leur corps des poux aîlés de différentes formes, toutes hideufes. Cette maladie commençoit par le ventre, gagnoit la poitrine, & infenfiblement tout le corps. Le malade fentoit d'abord une démangeaifon agréable : c'étoit pour lui un plaifir de fe gratter. Mais lorfque ces poux, engendrés au dedans du corps, cherchoient à fortir au dehors, ils chaffoient devant eux un fang corrompu, qui caufoit de violentes douleurs dans la peau. Le malade travailloit lui-même à leur faire des ouvertures avec fes ongles, & jettoit des cris lamentables: enfin ces poux fortoient les uns

après les autres comme d'un vaisseau troué, à travers les plaies que le malade s'étoit faites lui-même; ils s'échapoient en si grande quantité, que ç'eût été une peine inutile, que d'entreprendre de les exterminer. On ne sauroit dire si c'étoit à la nourriture dont ces peuples usoient, ou à l'intemperie de l'air qu'ils respiroient, qu'on peut attribuer cette étrange maladie.

II. Dans les contrées qu'habite la nation des Indiens Guarains, on rencontre un insecte, de la grosseur d'une petite puce, que les Espagnols nomment *piqué*, & les Indiens *tung*, qui s'insinue peu-à-peu entre cuir & chair, principalement sous les ongles, & dans les endroits où il y a quelques calus. Là il fait son nid, & laisse ses œufs. Si on n'a pas soin de le retirer promptement, il se répand de tous côtés, & produit les plus tristes effets, dans la partie du corps où il s'est logé: d'où il arrive qu'on se trouve tout-à coup perclus ou des pieds ou des

mains, ſelon l'endroit où s'eſt placé l'inſecte. Une violente demangeaiſon avertit de l'endroit où il s'eſt gliſſé; le remede eſt de miner peu-à-peu ſon gîte avec la pointe d'une épingle, & de l'en tirer tout entier.

III. La maladie pediculaire ou phthiriaſe eſt ſans doute affreuſe, dégoutante au dernier degré, & même mortelle de la façon la plus triſte. L'hiſtoire fait mention d'un bon nombre d'hommes, qui en ont été dévorés tous vivans. Au milieu des plaiſirs, dans ſa maiſon de Cumes, Sylva termina ſes jours par ce mal, à l'âge de 60 ans. Il y a deux grands & terribles exemples de Souverains qui en ſont morts, ſavoir celui d'Hérode, Roi de Judée, ſous le regne duquel fut crucifié Jeſus-Chriſt, & celui du dernier Roi d'Eſpagne de la Maiſon d'Autriche, qui eſt mort la derniere année du dix-ſeptieme ſiecle.

POURPRE. I. Il ſurvient quelquefois

après la mort de grandes taches rouges, que les bonnes gens prennent pour le pourpre; ils disent alors que les Médecins n'ont point connu la maladie, que c'étoit le pourpre qu'avoit le malade, lequel ne s'est déclaré qu'après la mort. Malheureusement ces marques sont l'effet de l'agonie, & produites par l'arrêt du sang dans les extrémités capillaires de la peau.

II. On trouve dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences l'exposé d'une espece de pourpre vermineuse, épidémique, aux environs de Toul en Lorraine. Lorsque les malades étoient secourus à tems, ils rendoient beaucoup de vers, & l'éruption du pourpre se faisoit. L'épiderme tomboit dans tous ceux qui en rechappoient. Les autres mouroient en trois jours, & la putréfaction des cadavres étoit si prompte & si grande, que les gens, qui les portoient en terre, étoient souvent attaqués de la contagion.

III. Le pourpre, qui est une maladie fort dangereuse en Europe, se guérit ai-

fément dans le Tong-Kingh. On prend une moëlle de jonc, que l'on trempe dans l'huile, qu'on allume, & qu'on applique fucceffivement fur toutes les marques de pourpre. La chair alors fe fend avec un bruit pareil à celui d'une petite fufée. Auffi-tôt on en exprime le fang corrompu, & l'on finit par frotter les plaies avec un peu de gingembre. Ce remede doit être fort douloureux, & fon efficacité n'eft pas une chofe tellement démontrée aux yeux de la raifon, qu'on ne puiffe en douter : cependant un Miffionnaire dit, Lettres édifiantes, tom. XVI, pag. 25, en avoir vu des effets furprenans.

MALAVAL. Jean Malaval, Chirurgien né à Pezan en 1669, & mort à Paris en 1758, vint de bonne heure dans cette Ville, où il contracta une liaifon étroite avec le célebre Hecquet, qui lui fit abjurer la religion proteftante qu'il profeffoit. Ce Chirurgien s'adonna entiérement à ce qu'on appelle la petite chi-

rurgie, à la ſaignée, à l'application des veſſicatoires, des cauteres, &c. il excella dans cette partie, qui n'eſt pas, à dire vrai, la plus difficile, mais peut-être la plus laborieuſe de toutes les parties de la chirurgie. Il pratiqua enſuite avec diſtinction ce qu'on appelle la grande chirurgie. Les Mémoires de l'Académie Royage de Chirurgie renferment pluſieurs obſervations de cet habile homme. Sa vieilleſſe fut une véritable enfance; ſon eſprit s'affoiblit; mais ce qui doit étonner, c'eſt que dans cet état même il ne perdit pas la trace des choſes qu'il avoit autrefois confiées à ſa mémoire. A l'occaſion d'un mot qui frappoit ſon oreille, dans une converſation à laquelle il ne pouvoit prendre part, il récitoit avec chaleur un aſſez grand nombre de vers, ou des pages entieres d'ouvrages en proſe qui lui étoient familiers, & où ſe trouvoit le mot qui ſervoit, pour ainſi dire, d'avertiſſement; cela prouve qu'il avoit fait de bonnes études, & beaucoup lu. *Son cerveau étoit,*

dit un Auteur moderne, *une eſpece de montre à répétition.*

MUTILATION. I. Un Concile de Londres, de l'an 1175, défend à ceux qui ſont dans les ordres ſacrés, ſous peine d'être dégradés & privés de leurs places, de rendre jugement dans des cauſes où il s'agit de mutilation de membres, & d'en couper eux-mêmes.

II. Il y a auſſi en Angleterre une loi qui fait un crime capital de la mutilation. Voici ce qui a donné lieu à l'établiſſement de cette loi.

On propoſa en 1671 dans le Parlement de mettre une taxe ſur les ſpectacles. Comme on parloit des Acteurs & des Actrices, le Chevalier Cowentry, qui ſavoit que le Roi Charles II entretenoit alors deux Actrices, demanda ſi c'étoit les Acteurs ou les Actrices, qui ſervoient aux plaiſirs du Monarque. Cette raillerie indécente piqua le Roi : il donna ordre à ſes gardes de faire au coupable quelque

blessure dont la marque lui restât; ils lui couperent en conséquence le nez. La Chambre des Communes, très-irritée de cet outrage fait à un de ses membres, condamna au supplice les gardes qui avoient mutilé Cowentry, & porterent la loi dont nous avons parlé.

III. Une femme de la secte des Methodistes demeurant à Newcaste se rendit, la nuit du 23 octobre 1763, à la maison où s'assemblent ces enthousiastes, & là, dans un accès de zele, elle se coupa les deux oreilles, les deux levres, le nez, les deux mammelles, se donna un coup de couteau au-dessus du sein gauche, se fit deux blessures au-dessus des yeux, qu'elle vouloit s'arracher, & finit par se couper la gorge; malgré toutes ces mutilations, elle guérit.

IV. Dans l'Isle de Sologo, qui dépend des Molucques, la mutilation est le châtiment le plus commun des voleurs. Les larcins ordinaires sont punis par la perte d'une

d'une oreille, & les vols conſidérables par la perte de quatre doigts.

V. Les châtimens les plus uſités chez le peuple d'Achem en Aſie, pour les fautes communes, ſont la baſtonnade & la mutilation de quelque membre ou partie, comme d'un bras, d'une jambe, du nez, d'une oreille. Après l'exécution, chacun s'en retourne chez ſoi, ſans qu'on puiſſe diſtinguer le coupable des accuſateurs, c'eſt-à-dire, que ni d'une part ni de l'autre on n'entend aucune plainte, aucun reproche. Tout homme eſt ſujet à faillir, diſent les Achenois, & le châtiment expie ſa faute. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ces mutilations ſont rarement mortelles, quoiqu'on n'y apporte pas d'autre remede que d'arrêter le ſang, & de bander la plaie. Une autre circonſtance bien remarquable dans ces ſortes de châtimens, c'eſt l'eſpece de traité que font enſemble, avant la mutilation, le bourreau & le criminel, celui-ci concluant ſon marché avec l'autre pour être mu-

tilé proprement, & avoir le nez ou les oreilles coupées d'un ſeul coup.

VI. M. Morand dit dans ſes Opuſcules, premiere partie, pag. 183, avoir vu aux Invalides, dans ſa premiere jeuneſſe, deux ſoldats preſqu'entiérement mutilés, l'un étant ſans bras, l'autre ſans jambes, qui jouoient cependant enſemble ſupérieurement à la boule, & qui attiroient ſouvent la curioſité des Officiers de l'Hôtel. Il rapporte auſſi l'hiſtoire d'un autre ſoldat qui avoit les deux jambes coupées fort haut, & les deux bras ſi près de l'épaule, qu'il ne pouvoit rien tenir ſous les aiſſelles, & qui, tout mutilé qu'il étoit, jouiſſoit depuis long-tems d'une parfaite ſanté.

BERTIN. M. Bertin, Médecin de la Faculté de Paris, mort en février 1781, avoit une timidité invincible, qui a fait le malheur de ſa vie. Au ſéjour agréable de Paris, il préféra celui de la Cour du Hoſpodar de Valachie, dont il fut pre-

mier Médecin. A peine M. Bertin fut-il arrivé, que le Despote l'obligea d'assister au supplice de celui qu'il venoit remplacer. Quelle dut être alors la situation de cet homme timide ! Il se fit cependant aimer du Hospodar : mais il frémissoit en recevant ses caresses ; & lorsque ce Prince fut rappellé à Constantinople, où il l'invitoit de le suivre, avec la promesse d'une grande fortune, M. Bertin prétexta la crainte de la peste, & reprit le chemin de la France.

Etant passé par Vienne, il eut l'honneur d'être présenté à l'Impératrice Reine. Cette grande Souveraine, qui connoissoit son mérite, lui donna des cavaliers pour sa sûreté jusqu'à la frontiere : dans la route ces soldats, dont il n'entendoit pas la langue, parloient entr'eux. M. Bertin, l'imagination encore frappée de la férocité des Valaques, se persuade qu'on veut l'assassiner. La crainte grossissant le danger, il s'échappe. Les cavaliers courent après lui ; il fuit encore plus vîte,

entre dans un marais, & se met dans l'eau jusqu'au cou. Les cavaliers, dont l'air riant n'annonçoit pas des assassins, le retirerent avec bien de la peine, le rassurerent, & le ramenerent.

De retour à Paris, un excès de travail & quelques querelles littéraires avoient affoibli ses organes très-foibles par eux-mêmes, lorsqu'un homme lâche & brutal, à qui il avoit rendu des services, le menaça. Saisi de frayeur, & se trouvant déja indisposé, il envoye chercher M. de l'Epine, Medecin, son ami. Sa tête se trouble, & il tombe dans un délire affreux. Les personnes qui l'entourent lui semblent autant d'assassins; il se croit poursuivi; à peine veut-il permettre que M. de l'Epine entre dans sa chambre. Le lendemain l'accès redouble, &, pour éviter la mort dont il se croit menacé, il échappe à sa garde, & se précipite par la fenêtre: mais sa chûte n'eut heureusement rien de dangereux.

Il se retira dans une maison de cam-

pagne près de Rennes, où il vécut le reste de ses jours, mais conservant toujours cette peur qui lui faisoit voir par-tout des dangers, & qui lui fit prendre la fuite, lors de la descente des Anglois à S. Cast, parce qu'il les crut déja maîtres de la Bretagne, & qu'il se regarda comme perdu, ayant eu autrefois le titre de Médecin du prétendant.

Scorbut. I. Entre les causes qui disposent au scorbut, on doit compter les passions tristes de l'ame : il y a beaucoup d'exemples de scorbutiques, morts subitement de tristesse. Le Docteur *Rouppe* rapporte, *de morb. navig.*, *pag. 126*, un cas particulier dont il fut témoin dans un vaisseau commandé par le Capitaine Eversen. Comme on faisoit la revue de l'équipage dans ce navire, il y eut un soldat qui demanda son congé, alléguant pour raison qu'il avoit le scorbut. M. Rouppe lui dit qu'il se rétabliroit en grande partie avant qu'on se mît en mer, & qu'il ne

voyoit pas de raiſon pour qu'il ne s'embarquât pas. *Eh bien !* répondit-il d'un air fâché & mécontent, *vous me voyez deſcendre, vous me verrez bientôt mort.* Il mourut effectivement le même jour.

II. Un jeune étudiant en droit étoit ſi cruellement travaillé du ſcorbut depuis plus de ſix mois, qu'il ne pouvoit plus ſe ſoulever, ni ſe tenir de bout. L'acrimonie des humeurs, augmentée par la longueur de la maladie, lui avoit occaſionné des convulſions horribles; ſes jambes ſe retiroient avec violence contre ſon ventre, & il étoit à craindre qu'elles ne reſtaſſent dans cet état; ce qui ſeroit peut-être arrivé ſans le ſecours de ſa ſœur, qui ſe tenant preſque tout le jour aſſiſe ſur les jambes du malade, rabattoit par le poids de ſon coprs la force des convulſions; elles ceſſerent enfin. Les jambes reprirent leurs fonctions naturelles, & le jeune homme guérit heuréuſement. Cette obſervation eſt de M. Hanneman, & tirée

des Mêlanges curieux de la nature, ann. 5 & 6 *dé cur. III. obs. 201.*

III. Dans l'Isle de Java, les marins en arrivant s'enterrent tous vifs dans le sable ; c'est, selon eux, le remede le plus prompt pour guérir le scorbut. *Mém. géogr. phys. & histor.*

IV. Lors de la premiere Croisade, S. Louis fut attaqué du scorbut, ainsi que la plus grande partie de son armée. Joinville, témoin oculaire, en fait une description telle, qu'il est impossible de se méprendre sur le caractere de la maladie. « Tant de chairs mortes, dit-il, venoient » aux gencives à notre gent, que il falloit » que barbiers ôtassent la chair morte, » pour qu'ils pussent marcher, & avaler » aval... grand pitiée étoit d'ouir les gens » breaire, à qui l'on coupoit la chair » morte, & breaient comme femmes en » travail d'enfant ». Ce passage prouve, comme l'observe très-bien M. Chomel dans son *Essai historique sur la médecine en France*, que c'est mal-à-propos que plu-

ſieurs Médecins croient le ſcorbut, une maladie connue ſeulement depuis trois ſiecles, & endémique particuliere aux habitans voiſins des mers du Nord. Le ſcorbut étoit connu des Grecs & des Romains. L'armée que Germanius avoit menée au-delà du Rhin, en fut infectée.

V. Pluſieurs Iſles de l'Amérique, & ſinguliérement la Guadeloupe, ſont remplies de ſcorbutiques, fort difficiles à guérir. On peut voir à ce ſujet la deſcription que fait de cette maladie M. de la Potherie dans ſon *Hiſtoire de l'Amérique Septentrionale*, *tom. I*, *p. 189*. Le ſcorbut n'eſt pas non plus inconnu dans le Royaume de Bengale, où on le nomme *jari* : les Médecins purgent d'abord celui qui en eſt attaqué; après quoi, on lui fait boire d'une liqueur compoſée du jus d'oignon, de gingembre verd, & de grand baſilic, parties égales. Le gargariſme ſe fait avec du miel & du jus de limon. Ils prétendent que ce mal vient

des

des ulceres qui ſont dans les entrailles : au ſurplus il paroît qu'en général un des plus sûrs remedes contre le ſcorbut, eſt le changement d'air. Auſſi toute l'armée de Saint Louis auroit péri, ſi peu après ſes malheurs & ſa défaite, ce qu'il en reſtoit ne fût revenu en France.

GOUTTE. I. Le Maréchal de Coſſé mourut en 1582 de la goutte, maladie très-habituelle, & héréditaire alors dans ſa famille : quand les douleurs étoient très-vives, ce qui arrivoit ſouvent, il juroit & peſtoit de la plus grande force, mais encore moins contre la goutte même, que contre les Médecins qui l'empêchoient de boire. Un jour il reçut leur viſite dans ces momens. « *Mordieu*, dit-il à la compagnie, vous qui êtes mes bons amis, » aidez-moi à avoir raiſon de ces bourreaux de Médecins, qui ne veulent pas » me laiſſer boire du vin bouru ; pardieu » j'en boirai à cette heure avec vous, en » dépit d'eux ; qu'on en aille quérir, &

» ſi les Médecins viennent, vous qui êtes » mes meilleurs amis, vous les chaſſerez ». On en apporta, il en but, & le lendemain les bons amis crurent devoir venir ſavoir des nouvelles du Maréchal. Mordieu, leur dit-il, je ſuis beaucoup plus mal, & ces ingrats de Médecins diſent que c'eſt parce que j'ai bu du vin bouru; mais c'eſt qu'ils ne ſavent pas me guérir. On auroit pu appaiſer l'humeur du Maréchal, en lui accordant l'un & l'autre.

C'eſt peut-être d'après cette hiſtoire qu'ont été fait les vers ſuivans:

Sur peine de la goutte, un Médecin m'ordonne
De quitter l'uſage du vin;
Mais loin de renoncer à ce jus divin,
J'acheve de vuider ma tonne.
Laquais, vîte à grands flots remplis-moi ce criſtal:
Si le vin engendre la goutte,
Boire juſqu'à la lie eſt le ſecret ſans doute
De tarir la ſource du mal.

II. Boriſe Godounove, grand Duc de Moſcovie, étant tourmenté de la goutte, invita par de grandes promeſſes ceux de

ſes ſujets qui connoiſſoient quelque remede à ce mal à le déclarer. La femme d'un Boyard, qui déſiroit ſe venger des mauvais traitemens qu'il lui faiſoit éprouver, crut devoir profiter de cette circonſtance pour prendre ſa revanche; elle uſa du ſtratagême de Sgnanarelle, ou plutôt Moliere a fait uſage du trait ſuivant dans ſa Comédie du Médecin malgre lui.

Quoi qu'il en ſoit, cette femme alla trouver le Miniſtre, & lui dit que ſon mari avoit un ſpécifique excellent contre la goutte, mais qu'il n'aimoit point aſſez Sa Majeſté pour le lui donner. On envoya quérir le Boyard; il eut beau proteſter ſon ignorance, on ne voulut pas le croire, & on le mit en priſon, où on le fouetta juſqu'au ſang, pour tirer de lui ſon prétendu ſecret : enfin on lui ſignifia qu'il falloit ou qu'il revelât ce ſecret, ou qu'il ſe réſolût à mourir. Ce malheureux voyant que, quelque parti qu'il prît, ſa perte étoit inévitable, préféra de convenir de ce qu'on vouloit qu'il sût, & avoua qu'il

connoiſſoit des remedes contre la goutte, mais qu'il n'avoit pas oſé en faire uſage pour Sa Majeſté, crainte qu'ils ne réuſſiſſent pas. Il demanda en même tems 15 jours pour préparer ſon remede. Ils lui furent accordés. Il envoya pendant ce tems-là à Czirback, à deux journées de Moſcou, ſur la riviere d'Occa, où il ſe fit amener un charriot de toutes ſortes ſortes d'herbes, qu'il n'avoit jamais ni vu ni connu, mais dont il fit préparer un bain, à telle fin que de raiſon, & dans lequel il fit mettre le grand Duc.

Le malheureux Boyard ſe feroit cru encore trop heureux, que le bain n'eût fait ni bien ni mal; mais quel fut ſon étonnement, lorſqu'au troiſieme ou quatrieme bain les douleurs de Sa Majeſté ſe calmerent, & qu'elle ſe trouva entiérement guérie au ſixieme! Il fut alors interrogé de nouveau ſur ſon ſecret, dont il crut ne devoir plus faire myſtere; il entreprit même de ſe faire honneur d'une cure qu'il ne devoit qu'au haſard. Il s'attendoit en

conséquence à une grande récompense ; elle lui fut en effet accordée, & le Czar lui fit donner 400 écus & dix-huit paysans : mais il le fit fouetter de nouveau encore plus fort que les autres fois, pour le punir de n'avoir pas employé tout de suite son secret. Reste à savoir comment ensuite la femme s'est tirée d'affaire avec son mari ; c'est ce que l'histoire ne dit pas.

III. Un Seigneur Anglois étoit dans son lit cruellement tourmenté par la goutte, lorsqu'on lui annonça un Médecin qui avoit un remede sûr contre ce mal. Ce Docteur est-il venu en carrosse ou à pied, demanda le Lord? A pied, répondit le domestique. Eh bien ! va dire à ce frippon de s'en retourner. S'il avoit le remede dont il se vante, il rouleroit carrosse à six chevaux, & j'aurois été le chercher moi-même, & lui aurois offert la moitié de mon bien pour être délivré de mon mal. Il faut avoir éprouvé soi-même les cruelles douleurs de la goutte,

pour croire que cette hiſtoire n'eſt pas un conte.

IV. Jean Dartis, habile Canoniſte du dix-ſeptieme ſiecle, & Profeſſeur de Droit Canon au College Royal, a fait un opuſcule intitulé : *Admiranda pedis*, *les merveilles du pied*, où il emploie tout le chap. X à faire l'éloge de la goutte. Selon lui, c'eſt une Déeſſe, c'eſt *Nemeſis*, vengereſſe d'une vie trop heureuſe; c'eſt enſuite *Vénus*, qui tient compagnie à un de ſes enfans chéris; c'eſt l'*Aurore*, cette fille du ſoleil, qui ne paroît aſſiſe que ſur ſon char. C'étoit, ſelon Dartis, la goutte que déſiroit Ulyſſe, lorſqu'il voulut empêcher l'armée des Grecs d'aller à Troye, & qu'il prit le parti de contrefaire l'inſenſé. Semblable à l'amour, dit Dartis, couché auprès de Pſyché ſans ſe montrer à elle, ou à Diane favoriſant Actéon, ſans ſe laiſſer voir à lui, la goutte a échappé depuis nombre de ſiecles à l'examen de tant de perſonnes qui ont vécu avec elle, & elle échappe à tous les préceptes de

la médecine. Comparer la goutte à Vénus, à l'Amour, à l'Aurore ; quel écart furieux d'imagination ! Jean Dartis eût bien changé de langage, s'il eût ſeulement quelques heures éprouvé les douleurs cuiſantes de ce mal.

V. Coquetet, Auteur de quelques badineries qui ont amuſé dans le tems, a auſſi fait l'éloge de la goutte, lequel vaut beaucoup mieux à tous égards que celui de Dartis. Piron, dans une épitre qu'il adreſſe au Duc de Nevers, & qui eſt intitulée *la goutte*, prétend que Vénus & le Dieu du vin ont engendré cette maladie. On peut s'en rapporter à lui ; il connoiſſoit par expérience l'un & l'autre. C'eſt ſans doute dans ce ſens que l'on a dit que *fillette* & *feuillette* étoient l'origine de la goutte.

VI. Théophraſte & Aulugelle ont écrit que la muſique charme & appaiſe les douleurs de la goutte ; rien d'étonnant à cela ; on ſait qu'en général les ſons mélodieux ſuſpendent la vivacité des douleurs quelconques. On lit dans le troiſieme livre

des leçons de Louis Guyon, qu'une femme très-valétudinaire, & fur-tout fort incommodée de la goutte, manda un homme qui jouoit fort bien du tambour & de la flûte, & qui le fit alors avec tant de véhémence, que la malade tomba par terre, privée de fentiment & de refpiration. Etant revenue de cet évanouiffement, elle fe plaignit de grandes douleurs; & le Muficien, de fon côté, ayant repris de nouvelles forces, & s'étant remis à jouer, cette feconde dofe de mufique produifit un fi bon effet, que la malade fe trouva peu de tems après délivrée de fes douleurs, & parfaitement guérie.

VII. Philippe II, Roi d'Efpagne, avoit la goutte. Son premier Médecin, nommé *Mercatus*, homme habile & expérimenté, lui avoit fait prendre différens remedes, fans lui procurer aucun foulagement. Quelqu'un propofa d'appeller un autre Médecin, nommé *Valezio*. Lorfqu'il fut arrivé, il confeilla au Roi de mettre fes pieds dans un bain d'eau tiede. Ce remede très-fimple réuffit au-de-là de

toute eſpérance. Qu'en réſulta-t-il? Que Mercatus fut renvoyé, & que Valezio eut ſa place.

VIII. Montagne dit qu'un homme, qui étoit ſujet à la goutte, ſe ſouciant peu des déſenſes de ſon Médecin, mangeoit du cervelat & du petit ſalé. Il diſoit pour s'excuſer : Quand je ſuis tourmenté de mes douleurs, je peſte contre le cervelat & le petit ſalé ; cela me ſert de ſoulagement, parce-qu'il faut pour me ſoulager que je puiſſe m'en prendre à quelque choſe. Cela me rappelle l'anecdote de Deſpreaux au ſujet de Boiſrobert. Celui-ci étant attaqué de la goutte, Deſpreaux envoya chez lui un laquais pour avoir de ſes nouvelles. Le laquais, de retour, lui apprit que ſa goutte avoit redoublé. *Il jure donc bien*, dit Deſpreaux ! *Hélas, Monſieur*, répondit le laquais, *il dit n'avoir plus que cette conſolation-là, depuis que les Médecins l'ont abandonné.*

IX. Une remarque tirée de l'hiſtoire Romaine, qui a échappé à bien du monde,

c'eſt que de trois Ambaſſadeurs que les Romains envoyerent au Roi de Bythinie, l'un avoit la goutte, le ſecond avoit été trépané, & le troiſieme paſſoit pour ſol; ce qui fit dire à Caton le Cenſeur, que *cette ambaſſade n'avoit ni pieds, ni tête, ni ſens.*

X. Ce fut la goutte qui jetta dans les mathématiques Bonaventure Cavalieri, Jéſuite de Milan, & Profeſſeur de Mathématiques à Bologne. Cette maladie le tourmentoit violemment, lorſque Benoît Caſtelli, diſciple de Galilée, vint le voir; il lui conſeilla, pour diſtraire ſes douleurs, de s'appliquer à la géométrie. Cavalieri ſuivit ce conſeil, prit goût à cette ſcience, & devint un des plus célebres Mathématiciens du dernier ſiecle.

XI. Il faut que les douleurs qu'occaſionne quelquefois la goutte, ſoient bien vives, puiſqu'elles ont porté des malades à les terminer par une mort violente; nous ne citerons pour exemple que celui du Colonel Loyd, qui en 1724, vivement

toumenté par cette cruelle maladie, ſe tua d'un coup de piſtolet. Il avoit laiſſé ſur ſa table un billet, où il marquoit que la goutte ayant toujours eu le deſſus avec lui, il n'avoit pas trouvé de meilleur moyen de détruire ſon empire, que de ſe tuer. C'eſt bien là le cas de dire, que le remede eſt pire que le mal.

XII. Leibnitz mourut pour avoir voulu ſe délivrer trop promptement d'un accès de goutte. Il prit un remede qu'un Jéſuite lui avoit donné à Vienne. La goutte remonta du pied dans l'eſtomac, & le malade fut tout-à-coup ſuffoqué. Il étoit alors aſſis ſur ſon lit, ayant à côté de lui ſon écritoire & l'*Argenis* de Barclay. Nous rapportons cette anecdote, pour qu'elle ſerve de leçon aux goutteux, & qu'ils ne prennent pas au haſard des remedes qui, loin de les guérir ou de les ſoulager, peuvent les faire périr.

XIII. Hoffmann dit qu'un homme, qui étoit attaqué de la goutte, en fut guéri par un chien qu'il fit coucher avec lui,

& qui la prit. L'animal reſſentoit de tems en tems les atteintes qui avoient tourmenté ſon maître. Les goutteux peuvent eſſayer ce remede. S'il ne les guérit pas, au moins ne peut-il leur faire aucun mal.

XIV. C'eſt dans les memes vûes qu'un Ouvrage périodique, intitulé *la Feuille néceſſaire*, qui a paru en 1759, indique, dans la feuille du 27 août, pour remede de la goutte, ſa tranſplantation du corps dans un autre, au moyen d'une certaine bouillie, qu'on appliquera la plus chaude poſſible ſur les parties douloureuſes; on fera enſuite lecher par un jeune chien ces mêmes parties. La friction, dit l'Auteur, qu'il exercera avec ſa langue ſur la peau du malade, ouvrira les pores, facilitera l'introduction de la ſalive, la tranſpiration, & conſéquemment l'évaſion des parties de la goutte, les plus voiſines de l'épiderme, & ainſi de proche en proche, juſqu'à ce que toute la matiere morbifique ſoit détruite. L'Auteur aſſure que, de quelque nature que ſoit la

goutte, par le moyen de ſa bouillie, dans laquelle entre une certaine poudre qu'il ne nomme pas, mais qu'il dit être bien connue des Médecins, & ſe trouver chez tous les Apoticaires, on ne manquera pas de tranſporter dans le corps du chien le dépôt goutteux.

XV. M. Deſault, Médecin de Bordeaux, a donné en 1735 au public un recueil de diſſertations de médecine, parmi leſquelles on en trouve une ſur la goutte, qu'il explique ſinguliérement. « Quand » je n'aurois, dit-il, compoſé ſur la » goutte qu'un roman, dans lequel ce- » pendant j'aurois ſauvé les apparences » de la vérité, ou du moins fait entrer la » poſſibilité de la guériſon de cette cruelle » maladie, un goutteux dans ſon loiſir » liroit ma diſſertation avec complaiſance: » à plus forte raiſon, lorſque j'atteſte que » tous les faits, ſur leſquels je bâtis mon » ſyſtême, ſont vrais, & que je n'ai voulu » tromper perſonne ».

L'Auteur prétend, d'après l'obſervation

de Sydenham, que les goutteux ſont pour la plupart gens d'eſprit, & que cette maladie attaque plutôt les perſonnes ſenſées que les ſots, plutôt les riches que les pauvres. A la bonne heure pour les riches; la raiſon eſt facile à deviner. Le même Auteur, pag. 379, raconte fort agréablement ſa diſpute avec un Moine, qui trouvoit fort mauvais qu'il eût guéri un malade avec du quinquina, diſſout dans une once d'eau-de-vie & trois onces de vin vieux, parce que ce remede avoit cauſé un peu d'ivreſſe au malade.

XVI. Aux Iſles Antilles les Sauvages qui ſe ſentent attaqués de la goutte, font en terre un trou, où ils jettent de la braiſe bien ardente. Ils mettent deſſus des noyaux des fruits du Monbain, grand prunier qui vient dans ces Iſles : ils expoſent enſuite deſſus la partie malade, & endurent la fumée très-chaude, le plus long-tems qu'ils peuvent. Si ce remede ſudorifique ne les guérit pas, au moins il les ſoulage beaucoup; ils appellent cette eſ-

pece de fumigation *boucaner.* M. Boſſu dit dans ſes *nouveaux voyages de l'Amérique Septentrionale*, pag. 179, avoir été témoin de l'épreuve qu'a fait un Européen de cette méthode de *boucaner.* Il y avoit environ ſix ſemaines, qu'il avoit au pied droit une violente attaque de goutte, avec des douleurs les plus aiguës. Il réſolut de ſe mettre entre les mains d'un fameux Jongleur, de la nation appellée *Tonika*, qui le traita de la maniere ſuivante.

Il fit bouillir dans une chaudiere toutes ſortes de ſimples, des feuilles de laurier rouge & blanc, du baume, de la citronelle, des racines de bois de ſaſſafras, avec des branches de pin & de cirier, arbriſſeau qui croît dans la Caroline Méridionale & dans la Louiſiane. Ce ſauvage Médecin plaça enſuite la chaudiere ſous une eſpece de dôme fait avec des cerceaux, ſur leſquels il étendit une peau de cerf paſſée, pour concentrer la fumée des racines & des herbes odoriférentes. Il fit mettre au goutteux le pied malade au-

deſſus de la chaudiere. Il répéta plusieurs fois cette opération, & l'Européen ſe trouva parfaitement guéri. « Je l'ai vu » depuis, dit M. Boſſu, aller à la chaſſe, » & vaquer à toutes ſes affaires ſans reſ- » ſentir la moindre incommodité ».

XVII. Dans un de ſes dialogues intitulé : *Philopſeudes*, ou *l'Ami du menſonge*, Lucien ſe moque de la crédulité & de la ſuperſtition des Philoſophes de ſon tems, à l'occaſion de la goutte dont étoit attaqué un des plus conſidérables citoyens d'Athenes, nommé Eucrates, & auquel chacun conſeilloit un remede de ſa façon. La maniere fine & agréable, dont Lucien raille ces Philoſophes, doit engager à lire ce dialogue dans l'original, avec d'autant plus de raiſon, qu'à la honte de notre ſiecle, la plupart des railleries de Lucien peuvent encore avoir leur application à certaines gens, qui par charlatanerie ou autrement, ſe font une occupation méthodique de preſcrire de pareils

remedes,

remedes. C'eſt ſans doute ce dialogue de Lucien qui a fourni à Blombeauſaut, Auteur du ſeizieme ſiecle, l'idée de ſa Comédie, toute imitée de Lucien, intitulée *la Goutte*, laquelle fut repréſentée en 1605, & imprimée la même année; elle eſt rare & peu connue.

ABRACADABRA. On appelle ainſi une ſorte d'amulette, ou préſervatif contre la fievre & pluſieurs autres maladies. Serenus Sammonicus, dont nous avons déja eu occaſion de parler plus haut, page 274, croyoit fermement que ce mot diſpoſé de la maniere ſuivante, guériſſoit de la fievre.

ABRACADABRA
ABRACADABR
ABRACADAB
ABRACADA
ABRACAD
ABRACA
ABRAC
ABRA
ABR
AB
A

Ce Serenus Sammonicus, ſectateur de l'hérétique Baſilide, a compoſé un poéme latin, aſſez plat, *de la médecine & des remedes*, 1581, *in*-4°., & 1662, *in*-8°., où il marque la diſpoſition & l'uſage de ces caracteres, qu'il recommande de porter attachés au col par un fil de lin. Wendelin, Scaliger, Saumaiſe & le pere Kircher n'ont pas héſité de perdre leur tems & leurs peines à découvrir le ſens de ce mot. Delrio en parle, mais en paſſant, comme d'une formule connue en magie, & qu'au reſte il renonce à expliquer. Le ſiecle où nous vivons eſt trop éclairé, pour qu'il ſoit néceſſaire d'avertir que tout cela n'eſt qu'une chimere : cependant il eſt toujours bon de prévenir à ce ſujet les gens foibles, ſuperſtitieux & crédules; car il s'en trouveroit encore de capables de donner dans ces excès de ridiculité.

ACEPHALE. Ce mot dérivé du Grec, veut dire qui n'a point de tête. On l'emploie dans ce ſens propre, pour déſigner

des êtres vivans qui naiſſent ſans aucune apparence de tête, ce qu'on n'a pas encore obſervé; car les acephales prétendus ont toujours quelque partie qui forme la tête. On croira encore moins ce que les anciens Naturaliſtes ont avancé, qu'il y avoit des peuples entiers ſans tête. Pline les appelle même *Blemmayes.* C'eſt une pure folie, dont l'Abbé Banier nous apprend l'origine dans ſa Mythologie, en diſant que la tête un peu enfoncée de quelques hommes fit publier qu'il y avoit une nation d'Acephales. Borel, ſavant Médecin du dernier ſiecle, a auſſi refuté cette fable. On trouve dans un Journal intitulé: *Mémoires de Littérature*, & imprimé en 1722, une courte diſſertation de M. Aſtruc ſur cette matiere; il rapporte même une obſervation curieuſe à ce ſujet. Un autre Médecin a attaqué cette diſſertation; mais tous deux n'ont fait qu'effleurer la matiere, qui n'en a pas été plus éclaircie.

ACMELLA. C'eſt une plante qui croît dans l'Iſle de Ceylan, où elle eſt aſſez commune. On lui attribue la vertu de diſſoudre la pierre dans la veſſie. En 1690 un Officier Hollandois aſſura à la compagnie des Indes Orientales, qu'il avoit guéri, par l'uſage ſeul de cette plante, plus de cent perſonnes attaquées de la nephretique, & même de la pierre. Ce témoignage étoit appuyé de celui du Gouverneur de Ceylan. En 1699 le Chirurgien de l'Hôpital de la ville de Colombo écrivit les mêmes choſes ſur cette plante, à M. Hottan, Profeſſeur de botanique à Leyde. Breyn dit qu'on peut prendre deux ou trois fois par jour de la teinture d'acmella, faite avec l'eſprit de vin, dans un verre de vin de France, ou du Rhin, ou dans quelque décoction anti-nephretique, pour faciliter la ſortie du gravier & des pierres. On ne peut trop inviter les Naturaliſtes à rechercher les propriétés de cette plante. Quel bonheur pour le genre humain, ſi on lui décou-

vroit celles qu'on lui attribue, & quel homme mériteroit mieux l'immortalité que celui qui auroit fait cette découverte !

AGONIE. I. Les Juifs regardent comme une très-bonne œuvre d'aſſiſter un malade qui eſt à l'agonie, ſur-tout ſi c'eſt un Rabin ſavant & vertueux. Ceux qui ſe trouvent préſens, lorſqu'il expire, déchirent leurs habits en quelqu'endroit ; c'eſt ordinairement au côté gauche par devant ; la déchirure doit être longue d'un huitieme d'aune. Quelques-uns jettent dans la rue toute l'eau qui ſe trouve dans la maiſon ; d'autres donnent un baiſer au malade agoniſant, comme pour prendre congé de lui. On trouve dans l'antiquité des traces de cet uſage, par lequel on recueilloit l'eſprit d'un mourant, errant ſur ſes levres.

II. Tavernier, parlant des Guebres refugiés dans les Indes, dit que lorſqu'un Guebre eſt à l'agonie, on prend un chien

dont on applique la gueule ſur la bouche du mourant, afin qu'il reçoive ſon ame avec ſes derniers ſoupirs. Ce fait donne lieu de conjecturer que ces peuples croient à la métempſicoſe.

III. A la Chine, lorſqu'un malade eſt abſolument déſeſpéré, & qu'on n'en attend plus rien, on a coutume de lui préſenter l'image du diable, qui tient de la main droite un ſoleil, & de la main gauche un poignard. Que ſignifie cet emblême? Les Auteurs ne le diſent pas. Dans quelques endroits, le fils du mourant ôte ſon bonnet, & vient, les cheveux épars, s'offrir aux regards de ſon pere; puis il met en pieces les rideaux & les couvertures du lit, & en jette les morceaux ſur ſon corps. Un autre uſage à la Chine, non moins ſingulier, c'eſt que, dans le moment même qu'un malade expire, un de ſes parens ou de ſes amis ſe ſaiſit de ſa robe, & montant ſur le toit de la maiſon, la déploie vers le nord, appellant à grands cris, juſqu'à

trois fois, l'ame du défunt ; il ſe tourne ensuite vers le midi, & repete la même cérémonie.

IV. Les habitans de Socotra n'attendent pas pour enterrer un homme qu'il ait rendu le dernier ſoupir, ils croient lui rendre un grand ſervice que de lui épargner les ſouffrances qui accompagnent l'agonie. Ainſi lorſqu'ils jugent qu'un malade ne guérira pas, ils ſe hâtent de le porter en terre, après l'avoir empoiſonné avec une liqueur blanche qui coule d'un certain arbre de l'Iſle. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que les malades eux mêmes demandent la mort pour abréger leurs peines. Les habitans du Royaume de Congo agiſſent à peu-près de même : l'opinion dans laquelle ils ſont, que la mort eſt le plus grand bien qui puiſſe arriver à l'homme, leur ſuggere, lorſqu'ils voient un malade à l'agonie, de ſe jetter ſur lui comme des furieux ; ils lui preſſent la poitrine, lui ferment la reſpiration, & l'accablent de coups, afin de le délivrer

promptement des douleurs qu'il souffre, & le faire passer à un état plus heureux.

V. A la Cochinchine, lorsqu'un malade est à l'agonie, ses parens & ses amis prennent les armes, & s'assemblent autour de son lit : là ils agitent de côté & d'autre leurs sabres & leurs cimeterres, & s'escrimant sérieusement contre l'air, ils s'imaginent empêcher par-là les démons d'approcher.

VI. Chez les Sigans, quand le chef d'un canton est à l'agonie, on étend des fleurs & des herbes odoriférantes tout le long de sa cabane : douze jeunes garçons & douze jeunes filles qu'on a choisis, entrent, & chacun de ces douze couples, lorsqu'un certain signal a été donné, travaille avec ardeur à la production d'un enfant, afin que l'ame du mourant, en quittant son corps, en trouve un autre où elle se loge, & qu'elle ne soit pas long-tems errante. Quelle bonne précaution !

VII. M. Bezon, Fermier des domaines du

du Duc de Lorraine, Leopold, demeurant à Girardiner, eut à l'âge de 85 ans une eſpece d'agonie de 60 heures, après laquelle la petite vérole s'eſt déclarée par tout ſon corps, & il a très-bien guéri.

VIII. M. Berniere, Notaire, & Directeur du Bureau de la Poſte à Tartas, a fait le quatrain ſuivant, qui a été gravé ſur une cloche, deſtinée à avertir les fideles de prier pour les agoniſans.

J'annonce d'un mourant les dangereux combats :
Priez pour lui, mortels ; méditez ſur ſa peine ;
Vous êtes comme lui ſujets au dur trépas.
L'arrêt en eſt certain, l'heure très-incertaine.

On peut regarder ces vers comme la paraphraſe de ces terribles mots : *Hodie mihi, cras tibi.*

Cognot. Joachim Cognot, Médecin du ſeizieme ſiecle, n'eſt connu que par l'anecdote ſuivante, rapportée dans le Recueil des Arrêts du Parlement, tome II.

En 1590 il contracta mariage à Bar-ſur-Seine avec Demoiſelle Marie Naſſier. De pluſieurs enfans dont ce mariage fut ſuivi, il ne reſta qu'un fils, nommé Claude Cognot. Le Docteur avoit 60 ans, & ſa femme 29. Il eſt aſſez ordinaire que les maris âgés, qui ont des femmes auſſi jeunes, en deviennent jaloux: c'eſt ce qui arriva au Médecin ſans le moindre fondement; pour rompre les liaiſons qu'il ſuppoſoit à ſa femme, il réſolut de quitter Bar-ſur-Seine, & alla s'établir ſeul, en 1597, à Fontenay-le-Comte en Poitou. Il y fut joint par ſa famille l'année d'après, & le 24 juillet 1599, ſept mois & demi après ſon arrivée, la Dame Cognot accoucha d'une fille. Le Docteur ayant trouvé cet enfant trop bien conſtitué pour un terme ſi court douta qu'il fût de ſes œuvres.

Cependant il fut baptiſé ſous les noms de ſes pere & mere, & le ſieur Cognot remplit tous les devoirs de pere à l'égard de Marie Cognot, juſqu'en 1601 que, venu à Paris pour remplir la place de Médecin de la

Reine Marguerite, il laissa cet enfant en nourrice dans un fauxbourg de Fontenay-le-Comte, avec promesse de l'envoyer chercher dans un mois ou six semaines ; mais, de concert avec sa femme, il ne se pressa pas d'effectuer sa promesse. Ils firent plus : comme personne à Paris ne sâvoit qu'ils eussent une fille, ils résolurent de supprimer son état. Les faits qui suivirent cette cruauté sont d'une telle importance, qu'il faut les lire dans la cause même.

Marie Cognot, apportée à Paris, y fut mise chez une nourrice qu'on négligea de payer. Au bout de 15 ans, cette nourrice reconnut par hasard le Médecin, le fit assigner pour reprendre l'enfant, & lui payer sa nourriture. Ils passerent entr'eux une transaction. Marie Cognot fut ramenée à la maison paternelle, où elle fut traitée en domestique sous le nom de Marie Covissant, & ensuite mariée & dotée. Son frere mourut, & son état ne changea pas : le Docteur lui-même

mourut, & lui laissa 600 liv. par son testament. Sa mere se remaria, & dès-lors elle ne la regarda plus qu'avec peine.

Marie Cognot ayant eu des indices presque certaines de son état, elle entreprit d'en poursuivre la réclamation. Le hasard, qui lui avoit fait retrouver son pere dans la foule des habitans de Paris, voulut encore qu'elle découvrît Judith Morisset, qui l'avoit nourrie dans le fauxbourg de Fontenay-le-Comte, deux Apoticaires & un riche marchand, amis du sieur Cognot, qui vivoient encore. Le procès ayant été instruit & mis en état, la veuve Cognot, alors femme Cocquault, fut condamnée à reconnoître ladite Marie pour fille d'elle & dudit Cognot, à 80 livres d'amende pour l'exposition & désaveu de son enfant, & à faire partage à ladite Marie des biens délaissés par ledit Cognot son pere. Cocquault & sa femme interjetterent appel. Après des plaidoyers aussi savans que curieux de Me le Maitre pour Marie Cognot, & de Me Gauthier

pour les Appellans, après les conclusions de M. l'Avocat-Général Bignon, la Cour appointa les parties au Conseil.

Col. I. C'étoit une coutume chez les Romains, lorsqu'ils marioient une fille, que sa nourrice ou quelqu'autre femme vînt, en présence de tous les assistans, mesurer avec un fil la grosseur de son col, & lorsqu'il se trouvoit trop court, elle s'écrioit transportée de joie : *Ma fille est devenue femme.* C'est de cet usage que parle Catulle dans ces deux vers :

Non illam nutrix, orienti luce revisens,
Hesterno collum poterit circumdare filo.

II. Charles Musitan, Médecin Italien, assure avoir fait mille fois l'expérience du fil, & qu'elle ne l'a jamais trompé. L'Auteur du livre intitulé : *De l'Homme & de la Femme*, &c. croit que cette épreuve peut quelquefois réussir, lorsqu'à l'imitation des Romains on prend les mesures du col avant & après l'acte qui est la

confommation du mariage; mais on fe tromperoit fouvent, ajoute-t-il, fi cette épreuve, telle que la décrit Mufitan, étoit faite fur toutes les femmes en général, qui font cenfées vivre dans la privation des plaifirs; ne voit-on pas des filles auxquelles il furvient un gonflement au col quelques jours avant l'écoulement des regles? Celles qui ont peu de penchant vers l'amour, reçoivent fes careffes avec une tranquillité, une indolence qui ne peut influer fur les parties du col, & il eft dans ces perfonnes toujours de la même groffeur, relativement aux autres parties du corps : d'ailleurs cette augmentation de volume n'eft fouvent que momentanée, & ne dure que très-peu après l'action. Il y a même des individus des deux fexes, qui par les tranfports qui les agitent, éprouvent ce gonflement chaque fois qu'ils répétent l'acte vénérien : il n'y a donc rien d'affuré fur l'état du col, pour connoître l'état de fille ou de femme.

III. C'eft ici le lieu de dire quelque

chose du danger qui résulte de l'usage des cols & des colliers, que l'on compte avec raison au nombre des causes qui rendent les François plus sujets que d'autres à l'apoplexie. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à ce sujet à un Ouvrage de M. Alphonse le Roi, Médecin de la Faculté de Paris, intitulé : *Recherches sur les habillemens des femmes & des enfans.* Cet Auteur fait voir très-clairement combien est dangereux dans les habillemens quelconques tout ce qui gêne & serre les parties. Lower, le plus fameux Anatomiste qu'ait produit l'Angleterre, démontra combien étoit pernicieux, surtout chez les enfans, l'usage des cols & des colliers. Ce grand homme a joui du fruit le plus doux de ses travaux bienfaisans; il a vu s'établir à ce sujet une réforme salutaire. Ses compatriotes ne firent plus porter à leurs enfans que des chemises ouvertes du col, & qui laissoient cette partie à découvert. Les femmes ignorent que les colliers peuvent être funestes

à leur ſanté ; elles le ſauroient, qu'elles n'y renonceroient pas encore, ſi elles croyoient en les adoptant ſe procurer quelques charmes : qu'elles ſachent donc que les colliers déforment le col, & qu'ils ſont par conſéquent préjudiciables à la beauté. Pluſieurs parmi elles ne l'ignorent pas ; c'eſt pourquoi elles ont introduit l'uſage de porter des gances noires très-lâches, qui, ſans gêner le col, ſervent à faire éclater ſa blancheur.

IV. Celui qui a le col long, dit Albert le Grand dans ſes Secrets admirables, a les pieds longs & déliés, eſt ſimple, peu ſecret, timide, foible, envieux, menteur, fourbe, ignorant, & changeant facilement. Lorſque le col eſt court, ajoute-t-il, l'homme eſt prudent, avare, trompeur, ſecret, conſtant, diſcret, ſujet à ſe fâcher, ingénieux, d'un vaſte entendement, aſſez fort, aime la paix, & ſe plaît à commander. Nous ne rapportons ce paſſage d'Albert, que pour faire voir le ridicule de ſes *admirables Secrets.*

V. Il y a dans la Caribane une ſorte de Sauvages qui n'ont preſque point de col, & dont les épaules ſont auſſi exhauſſées que les oreilles. Cette monſtruoſité eſt factice, & pour la procurer aux enfans, on charge leurs têtes de poids énormes, de façon que les vertebres du col ſont forcées de rentrer, pour ainſi dire, dans les clavicules. Ces barbares paroiſſent de loin avoir la bouche dans la poitrine, & feroient très-propres à faire renouveller à des voyageurs ignorans & enthouſiaſtes la fable des Acephales ou des hommes ſans tête, dont nous avons parlé plus haut.

Diete. I. Les Médecins recommandent dans preſque toutes les maladies la diete, comme un des moyens de guériſon le plus néceſſaire & le plus certain; ils la recommandent même en ſanté; ils ont ſans doute raiſon: mais ne pourroit-on pas faire le reproche à quelques-uns, qu'ils ſont exceſſifs à cet égard? J'en ai

connu qui réduiſoient leurs malades à un état de foibleſſe incroyable, en le privant abſolument de toute nourriture, lorſqu'elle ſeule étoit capable de rétablir ſes forces, & de diſſiper les reſtes d'un mal qui n'étoit entretenu que par le défaut de reſſort dans les ſolides, & d'action dans les fluides. On pourroit faire le même reproche à certains Chirurgiens qui mettent à la diete la plus ſévere des bleſſés dont toute la maladie eſt locale, & dont l'eſtomac a beſoin d'alimens pour entretenir ſon action ; j'oſerois même dire que nombre de bleſſés ne tombent dans le maraſme & dans l'éthiſie, que parce qu'on leur a opiniâtrement refuſé une certaine quantité d'alimens proportionnée à leur état & à leurs beſoins; j'en pourrois rapporter quelques exemples ; mais ce n'eſt pas ici le lieu.

II. Un Médecin Anglois avoit dit qu'avec une diete de ſix ſemaines il rendroit un homme poltron. Le Prince Maurice de Naſſau étoit ſi convaincu de ce

principe, qu'il employoit toujours à quelque action de vigueur les Anglois, lorsqu'ils arrivoient de chez eux, & tandis, ainsi qu'il s'exprimoit, qu'ils avoient encore la piece de bœuf dans l'estomac.

III. Owen, Poëte Anglois, est Auteur de l'épigramme suivante :

Si tardè cupis esse senex, utaris oportet
Vel modico médicè, vel medico modicè :
Sumpta cibus tanquam lædit medicina salutem ;
At sumptus prodest ut medicina cibus.

Point de Médecin :
Point de médecine :
Point de chagrin.
Sobre cuisine,
Si tu prétens
Vivre long-tems.

IV. On soutient que personne n'observe mieux la diete qu'un Gascon ; il est si exact, qu'il l'observe même en santé. Pour en donner un exemple, on en cite un qui disoit, que s'il étoit Gouverneur d'une ville assiégée, il ne la rendroit pas, quand

même elle manqueroit de vivres depuis 15 jours.

V. Il en coûta cher à un Médecin pour avoir quitté ſon malade, qui pendant ſon abſence mangea beaucoup, & périt; voici le fait. Alexandre le Grand, après avoir porté dans les Indes la terreur de ſes armes, toujours victorieuſes, étoit revenu dans la ville d'Ecbatane, capitale de la Médie: Epheſtion, cet ami qu'il chériſſoit autant que lui-même, étoit malade; il avoit la fievre, & cependant mangea beaucoup, en ſorte qu'il mourut peu de jours après. Le vainqueur de l'Aſie, ayant appris la cauſe de cette mort, fit venir le Médecin Glaucus, qui avoit traité le malade, lui reprocha d'avoir quitté ſon ami, & d'être la cauſe de ce qu'il avoit trop mangé; enſuite il le fit pendre.

Difformité. I. On a eu de tout tems une idée peu avantageuſe de l'eſprit d'une perſonne dont le corps eſt difforme, comme ſi l'imperfection du corps étoit une

marque certaine de celle de l'eſprit. On eſt pourtant aujourd'hui un peu revenu de cette erreur, & l'exemple de quantité de gens, dont le corps diſgracié n'a pas laiſſé que de renfermer un eſprit vif, agréable & ſolide, devroit en diſſuader entiérement. L'hiſtoire ancienne & moderne en fournit pluſieurs exemples. Eſope pour l'ancien tems, & Scarron de nos jours, ſont les ſeuls que nous nous permettons de citer.

On doit encore moins regarder la difformité du corps comme un ſigne aſſuré d'un mauvais naturel, ou d'un défaut de probité, comme l'a voulu faire entendre Martial dans l'épigramme ſuivante :

Crine ruber, niger ore, brevis pede, lumine læſus,
Rem magnam præſtas, Zoile, ſi bonus es.

II. Quelque rapport qu'il y ait ſouvent entre le corps & l'eſprit, il n'eſt pas rare de voir des perſonnes difformes remplies d'eſprit & de probité, de même qu'on en voit d'une perfectibilité de corps admi-

rable, & cependant ſans eſprit & ſans probité. Cineſias, Poëte Lyrique d'Athenes, étoit boiteux, & d'une taille ſi haute, mais ſi mince, ſi foible & ſi exténuée, que pour ſe ſoutenir & s'empêcher de plier & de rompre, il portoit une eſpece de cuiraſſe faite de bois de tilleul réduit en lames, ce qui lui avoit attiré le ſobriquet de Poëte Philirin, du mot Grec φυλυρα qui veut dire tilleul. On jugeoit ce Poëte ſi léger à ſa figure, que dans les *grenouilles* Comédie d'Ariſtaphane, un Acteur dit qu'il ſuffira d'attacher au dos de Cléocrite, homme très-peſant, le Poëte Cineſias, que celui-ci lui ſervira d'ailes, & que le vent les emportera tous deux dans la mer. Strattis, autre Poëte comique, avoit compoſé une piece nommée *Cineſias*, où l'extrême maigreur & la mine étique de ce Poëte étoient célébrées. Le Poëte comique Platon le dépeint relevant d'une pleureſie comme un ſquelette, qui n'a plus de pus à cracher, tant il eſt deſſéché, ayant les jambes comme des roſeaux, le

corps tout couvert de cauteres, en un mot, annonçant par ſon extérieur une phitiſie complette. Il réſulte de ce que nous venons de rapporter au ſujet de Cineſias, que la taille & la figure des perſonnes difformes, n'étoient pas à l'abri de la critique, & qu'on ſe plaiſoit à les jouer ſur le théâtre, licence qu'un état policé ne doit jamais ſouffrir.

III. Quelques Auteurs confondent la monſtruoſité avec la difformité : il y a cependant une grande différence entre la ſignification de ces deux mots. La difformité eſt ſimplement une laideur, une irrégularité dans les traits ; c'eſt ainſi qu'Ariſtote a dit que les ris viennent d'une difformité ſans douleur. On priſe, dit Gombaut, les nains & les boſſus en Turquie, pour leur difformité : elle eſt même la preuve de leur ſageſſe. La monſtruoſité eſt bien auſſi une difformité ; mais c'eſt un prodige qui eſt contre l'ordre de la nature, qu'on admire, & qui fait peur. Ainſi on peut être difforme, ſans être un monſtre ; &c. &c.

IV. Un homme, qui avoit la malheureuſe réputation de ménager à la jeuneſſe des plaiſirs défendus, & de plus d'être cocu, entra dans une chambre où étoit une perſonne ſi difforme, que ſon corps avoit la figure d'une tortue : regardant de côté & d'autre, comme s'il n'y eût vu perſonne, ho ! ho ! dit il, on ne voit ici ni chair ni poiſſon. Mes yeux, dit la perſonne difforme en le regardant, ſont meilleurs que les vôtres ; car j'y vois l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, un coucou & un maquereau.

V. Un pauvre payſan, de 7 enfans qu'il avoit eu, ne put parvenir à élever qu'une fille de la figure la plus hideuſe. Un meneur d'ours paſſant dans le village où elle demeuroit, la vit, & la demanda en mariage. Le payſan, honnête homme, lui dit : Vous n'avez donc point remarqué que ma fille eſt aſſez mal tournée, & vous ne ſavez pas que je n'ai rien à lui donner en la mariant ; elle eſt boſſue par devant & par derriere. --- Voilà juſtement ce que je demande. --- Sa peau reſſemble

à

à du chagrin. -- J'en ſuis bien aiſe. -- On ne lui voit point de nez. --- Fort bien. --- Elle n'a gueres que trois pieds de haut. --- Encore mieux. --- Elle a les jambes en faucilles & les talons en devant. --- Cela eſt bienheureux. --- Elle eſt preſque muette & tout-à fait ſourde. --- Eſt-il poſſible ? vous me raviſſez. Je ne vous comprends pas, interrompit le payſan ; que voulez-vous donc faire d'une femme ſi difforme ? Ce que j'en veux faire ! Je roule continuellement le pays, & gagne ma vie à faire voir des monſtres : ſi j'épouſe ta fille, ma fortune eſt faite.

VI. Un bourgeois de Tauris, aſſez riche, avoit une fille qu'il aimoit, mais ſi difforme, qu'il falloit être ſon pere pour la ſupporter. Cet homme voulant la pourvoir, imagina de la marier à un aveugle, dans l'eſpérance que celui-ci ne voyant pas la difformité de ſon épouſe, ne la mépriſeroit pas. Il trouva ſon homme, & *Umer* épouſa la fille ſans la voir. Il ſurvint peu de tems après à Tauris un fameux

Oculiſte, que l'on diſoit avoir rendu la vue à pluſieurs perſonnes, qui paſſoient pour être tout-à-fait aveugles. Comme on prioit le beau-pere de mener ſon gendre à cet Oculiſte, je m'en garderai bien, répondit-il, s'il rendoit la vue à mon gendre, celui-ci me rendroit bientôt ma fille ; reſtons tous chacun comme nous ſommes. Cette anecdote eſt tirée des Mél. de littér. Orient. tom. II, p. 96.

VII. La difformité a quelquefois donné lieu à des procès ſinguliers. Voici l'extrait d'un de cette eſpece, rapporté dans les Cauſes célebres. Un canonicat de l'égliſe de Verdun étoit vacant. Le Chanoine, qui étoit dans la ſemaine où il devoit nommer, nomma le ſieur Duret ſon parent. Lorſqu'il le préſenta au Chapitre qui ſe tint le 11 ſeptembre 1733, il alarma tous les Chanoines. Il étoit petit, ſans être Nain, & avoit une jambe torſe, ſans être boiteux. Ils furent ſi choqués de ſa figure, qu'ils l'appellerent en plein Chapitre un homme ſcandaleux; ils écrivirent

à l'Archevêque de Paris & à l'Évêque de Verdun pour demander leur protection, dans le deſſein où tous étoient de ne point le recevoir. Un ſieur Bourg crut qu'il ne riſqueroit rien de jetter un dévolu ſur le canonicat; il obtint même un brevet du Roi. L'affaire fut cependant portée au grand Conſeil. Le Chapitre, ainſi que le Chanoine difforme, ſe déterminerent à y plaider : enfin ſur cette cauſe ſinguliere intervint l'Arrêt du 31 Décembre 1734, qui déclara qu'il y avoit abus dans le refus du Chapitre, débouta le dévolutaire, maintint le ſieur Duret, & condamna le Chapitre aux dépens. Si jamais affaire fut jugée avec équité, c'eſt ſans doute celle-là, & il faut convenir que c'eſt avoir l'ame bien proceſſive, que de plaider ſur un pareil ſujet.

VII. Anne Boulen, ſi fameuſe dans l'hiſtoire de Henri VIII, Roi d'Angleterre, ſi ſéduiſante par ſes manieres, ſi pleine de charmes, qu'il ſembloit que tous les agrémens du monde ſe fuſſent

réunis en sa personne, avoit six doigts à la main droite, une dent très-difforme & mal rangée à la mâchoire supérieure, & à la gorge une tumeur ou excroissance qu'elle cachoit avec beaucoup d'art. *Larrey, Hist. d'Angleterre.*

WINSLOW. Jacques-Benigne Winslow, le plus grand Anatomiste de ce siecle, étoit originaire de Suede; il avoit beaucoup de ferveur pour le Luthéranisme; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que plusieurs conférences, qu'il n'avoit entreprises avec M. Vorm son confrere, que pour se fortifier dans cette religion, servirent au contraire à le rendre Catholique. Un jour qu'il étoit allé chez un Libraire pour acheter la physique de Rouhault, l'exposition de la doctrine de l'Eglise, par l'illustre Bossuet, lui tomba dans les mains. Il la lut avec tant d'attention, qu'à la premiere lecture il commença à douter de la solidité de la religion qu'il professoit; il crut

devoir aller conſulter le ſavant Evêque de Meaux : il ſe rendit donc à ſa maiſon de campagne de Germigni, lui propoſa ſes doutes, & l'Oracle de l'égliſe Gallicane les diſſipa ſi bien, après pluſieurs conférences, qu'il le détermina à faire abjuration entre ſes mains le 8 Octobre 1699. Quarante ans auparavant le même Prélat avoit converti le célebre Stenon, grand-oncle de M. Winſlow. Ce changement de religion attira à M. Winſlow la diſgrace de ſes parens, qui lui refuſerent tout ſecours ; mais M. Boſſuet lui ſervit de pere. Avant qu'il ſe déterminât tout-à-fait à prendre un état, il lui fit faire une retraite chez les Peres de l'Oratoire, d'où il ne ſortit que pour embraſſer la Médecine. Il mourut à l'âge de 81 ans, & fut enterré dans l'égliſe de S. Benoît à Paris, où on lit ſur ſon tombeau l'épitaphe ſuivante :

D. O. M.

Hîc jacet

In ſpem beatæ Immortalitatis

Jacobus Benignus Winſlow

Patriâ Danus, commoratione Gallus
Ortu & genere nobilis, nobilior virtute & doctrinâ.
Parentibus Lutheranis natus,
Hæresiam, quam infans imbiberat, vir ejuravit,
Et adnitente illustrissimo Episcopo Meldensi
Jacobo-Benigno Bossuetio,
Cujus nomen Benigni in confirmatione suscepit,
Ad Ecclesiam Catholicam evocatus,
Stetit in ejus fide, vixit sub ejus lege,
Obiit in ejus sinu,
In pauperes summè misericors,
Nullâque erroris aut vitii pravitate afflatus.
Regius linguarum Teutonicarum interpres,
Salub. Facultatis Parisiensis Doctor-Regens,
Illum medicæ artis, & præsertim anatomicæ
Doctorem ac Professorem peritissimum,
Regia eruditorum societatis Berlini,
Regia scientiarum Academia Lutetiæ,
Socium communi suffragio elegêre;
Et utrâque dignissimum
Ejus scientiâ illustratus orbis
Publico judicio comprobavit.
Vitâ excessit 5. h. non. apr. an. sal. M. DCCLX.
ætatis 91.
Pio conjugi & parenti
Uxor & liberi hoc monumentum
Mœrentes posuêre.

Si M. Winflow dut presque tout au célebre Boffuet, il dut auffi beaucoup à M. du Verney, qui, après la mort du Prélat, ayant connu en lui les plus grands talens, en fit fon Penfionnaire, & le préfenta en 1707 à l'Académie des Sciences en qualité de fon éleve. Il fit long tems pour M. du Verney les leçons d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi.

Yeux. I. On demandoit à l'aveugle de Puifeaux en Gatinois, dont les Journaux & fur-tout celui de Verdun ont tant parlé, ce que c'étoit que les yeux. C'eft, répondit-il, un organe fur lequel l'air fait l'effet de mon bâton fur ma main. Cela eft fi vrai, ajouta-t-il, que quand je place ma main entre vos yeux & un objet, ma main vous eft préfente; mais l'objet vous eft abfent. La même chofe m'arrive, quand je cherche une chofe avec mon bâton, & que j'en rencontre une autre. Le même aveugle définiffoit un miroir une machine qui met les chofes en relief loin d'elles-

mêmes, ſi elles ſe trouvent placées convenablement par rapport à elles. C'eſt comme ma main, ajoutoit-il, qu'il ne faut pas que je poſe à côté d'un objet pour le ſentir. Combien de Philoſophes renommés, dit à ce ſujet un Auteur moderne, ont employé moins de ſubtilité pour arriver à des notions auſſi fauſſes !

II. La renne, ſi utile en Norwege & dans tout le Nord pour tirer les traîneaux, a ſur les yeux une eſpece de membrane, à travers laquelle elle voit, lors même que pendant la grande chûte de la neige, elle eſt obligée de fermer entiérement les yeux.

III. Les Naturaliſtes accordent au papillon juſqu'à 34650 yeux, & pluſieurs ont obſervé dans un ſeul œil de papillon 17325 éminences taillées à facettes, qu'ils regardent comme autant de criſtallins. Il eſt bien malheureux pour ces pauvres phaleres de ne pouvoir avec tant d'yeux diſtinguer la lumiere d'une chandelle, à laquelle ils viennent ſi ſouvent ſe brûler.

IV. Les yeux du cameleon ont deux

mouvemens

mouvemens tout-à-fait indépendans l'un de l'autre : l'un se trouve en devant pendant que l'autre est tourné en arriere : l'un regarde en haut, pendant que l'autre regarde en bas, & ces mouvemens opposés sont en même tems extrêmes.

V. Il y a quelques années qu'un paysan, je ne me souviens plus de quel canton, prétendoit avoir naturellement imprimés autour de ses prunelles ces mots : *Sit nomen Domini benedictum.* Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que tous les autres paysans les lisoient dans ses yeux. Le bruit de cette singularité se répandit bientôt jusqu'à Paris, & sur ce que l'homme en question offrit d'y venir pour satisfaire la curiosité du public, on lui manda de partir, en lui promettant même de lui rembourser les frais de son voyage. Cependant on eut beau attendre, il ne vint pas ; apparemment que dans l'intervalle l'inscription s'étoit effacée par quelque accident.

VI. Une Dame qui avoit le regard fort

rude étant dans une compagnie, un particulier, qui ne la connoiſſoit pas, demanda à ſon voiſin qui elle étoit. C'eſt, répondit celui-ci, la Marquiſe de ***, à qui le Duc de *** a fait les yeux doux. Il y a, répliqua l'autre, fort mal réuſſi.

VII. Dans une autre compagnie où étoit une grande fille dont les yeux étoient fort rouges, aſſez belle d'ailleurs, un blondin qui lui faiſoit beaucoup la cour, la cajola ſur ſes yeux, & alla juſqu'à dire que c'étoit un trône, où l'amour faiſoit ſa réſidence ordinaire. Parbleu, dit un vieux Abbé qui entendit cela, ſi l'amour réſide dans ces yeux-là, il doit donc être en habit de Préſident, qui prononce en robe rouge.

VIII. Un Poëte a envoyé à Madame de *** ces vers ſur les yeux bleus & les yeux noirs :

Les yeux jaloux du prix de la beauté
Vantoient entr'eux le pouvoir de leurs armes :
Dans leur langueur les bleus avoient des charmes;
Les noirs piquoient par leur vivacité.

Sans triompher ni les uns ni les autres,
Leur différend partageoit les esprits;
Mais quand chacun en jugea par les vôtres,
Ce fut aux bleus que l'on donna le prix.
Si peu content de cette préférence,
Quelqu'un de leurs rivaux prend la défense,
Et porte d'eux un autre jugement:
A ses raisons je n'ai rien à répondre:
Charmante Iris, montrez-vous seulement;
D'un seul regard vous saurez les confondre.

XI. Homere appelle une belle fille, *une beauté aux yeux noirs, qui inspire la tendresse*, Iliad. lib. IV. 98. Anacreon veut qu'on peigne sa maîtresse avec des yeux noirs, & Bathylle avec des yeux & des sourcils noirs. Tel est aussi le lycas d'Horace:

Nigris oculis nigroque crine decorum. Od. 29.

X. Les yeux noirs sont tellement estimés par les Grecs actuels, que les hommes même en prennent quelquefois leur surnom. M. Guys, dans ses Lettres sur la Grece, dit en connoître plusieurs qu'on

appelle *Macromati*, c'eſt-à-dire, en langue vulgaire, *aux yeux noirs*.

XI. Il y a dans une brochure intitulée: *l'Art d'aimer*, un diſcours aſſez ſingulier, prononcé à Florence dans l'Académie des Apathiſtes, relatif à la préférence des yeux bleus ſur les noirs. Cette queſtion eſt agitée avec autant d'intérêt & d'apparat, que s'il s'agiſſoit d'un problême de morale ou de phyſique très-intéreſſant. Voici enfin la concluſion de l'Auteur: s'il faut abſolument réſoudre ce problême, dit-il, je le ferai en deux mots. Sans m'arrêter à la couleur des yeux, ſoit qu'ils ſoient bleus, ſoit qu'ils ſoient noirs, ceux qui tourneront vers moi les regards les plus favorables, auront la préférence.

XII. Sous le regne des Rois de la premiere race, l'uſage du ſupplice emprunté des Grecs de crever les yeux étoit fort en vogue, ſur-tout parmi les tyrans, qui dévaſtoient l'Occident. Louis l'aveugle, Roi de Provence, fut appellé ainſi, parce qu'ayant dépouillé de ſes Etats Berenger,

Roi d'Italie, & étant enſuite tombé entre ſes mains, celui-ci lui fit crever les yeux; mais on ignore la maniere dont Louis fut aveuglé. Cette barbarie s'exerçoit de trois manieres différentes, ou en crevant les yeux ſimplement, ou en les arrachant, ou en les brûlant. Dans ce cas ci, on forçoit le patient de regarder fixément dans un baſſin d'acier poli que l'on préſentoit au ſoleil. Les rayons de cet aſtre ſe réuniſſant dans le baſſin, réfléchiſſoient avec tant d'ardeur, qu'en peu de tems la vue étoit éteinte; il en reſtoit cependant encore aſſez pour mettre ſa ſignature ſur un papier. *Charier* croit que le malheureux Louis fut aveuglé de cette maniere. Il ſe fonde ſur ce que depuis ce funeſte accident, on voit des Chartres ſignées de la main de ce Prince, ce qui ſemble prouver que ſa vue n'étoit pas entiérement éteinte.

XII. On a dit que Démocrite s'étoit crevé les yeux, ſoit pour s'adonner avec moins de diſtraction à l'étude, ſoit pour

n'être pas séduit par la beauté des femmes. Bien des Auteurs regardent, & avec raison, ce fait comme apocriphe. Démocrite aura perdu la vue par quelque accident, & comme c'étoit un Philosophe singulier, on aura voulu qu'il se soit lui-même crevé les yeux, pour n'être pas témoins des sotises de ses semblables. Quoi qu'il en soit, à la Chine il y a beaucoup d'anachorettes qui se crevent les yeux, & disent pour raison qu'ils ferment deux portes à l'amour, pour en ouvrir mille à la sagesse.

XIV. Les Esquimaux, peuple de la baye d'Hudson, se servent d'une espece de garde-vue, qu'ils appellent yeux de neige, & voici ce que c'est. Ce sont de petits morceaux de bois ou d'yvoire, de forme égale, proprement travaillés, dont ils se couvrent l'organe de la vue, & qu'ils attachent derriere la tête. Ils ont chacun deux fentes de la longueur précise de l'œil, mais étroites, & au travers desquelles on voit très-distinctement. Cette

invention les préserve de l'aveuglement de neige, maladie grave & douloureuse qu'occasionne l'éclat de la lumiere réfléchie sur ce méteore. Ces instrumens augmentent la force de la vue, & deviennent à ces peuples si habituels, que quand ils veulent regarder les objets éloignés, ils s'en servent comme de télescopes.

XV. Au sortir d'une représentation d'Œdipe, un homme de la Cour qui donnoit la main à une Dame tout à-fait attendrie du spectacle, dit à l'Auteur : Voici deux beaux yeux, auxquels vous avez fait répandre bien des larmes. Ils s'en vengeront sur bien d'autres, répliqua M. de Voltaire.

Yeux d'écrevisse. M. Meyer, fameux Chymiste Allemand, eut pendant 28 ans une maladie, qui, comme il le dit lui-même, étoit un vomissement hypocondriaque, qui lui faisoit rendre journellement plus de deux pintes de pituite & d'acide : on lui prescrivit l'usage des yeux

d'écreviſſe ; il en prit intérieurement plus de 1200 livres ſans aucun accident ; il en uſoit toutes les ſemaines une livre.

Zigomatiques (muſcles). M. Mercier, Auteur d'une brochure intitulée : *Du Théâtre, ou nouvel Eſſai ſur l'Art dramatique*, qui a même été le ſujet d'un procès qu'il a eu avec les Médecins François, parlant de Moliere, dit que s'il revenoit, il ne viendroit jamais à bout de nous faire rire ; voici pourquoi. C'eſt que les deux muſcles de la face, nommés *zigomatiques*, encore ſouples de ſon tems, ſont aujourd'hui paralyſés chez tous les François. M. Freron, qui a donné dans le n°. 42 de ſes feuilles, année 1774, l'extrait de cette brochure, badine beaucoup l'Auteur ſur cette expreſſion, & après avoir annoncé qu'il rendra compte bientôt de deux drames énormes de ſa compoſition, il ſe flatte d'avance de donner par cet article un exercice agréable aux muſcles ig omatiques de ſes Lecteurs.

Esculapedie. Tel eſt le titre d'un poëme en huits chants, publié en 1757 par M. de Seillans, & dédié à M. Remond de Sainte-Albine. L'Auteur a pris l'idée de ſon poëme dans un diſcours ſur l'origine des charlatans, imprimé en 1622, où il trouva que le diable avoit été le premier charlatan de ce monde ; qu'il ſe maſqua au paradis, en prenant la figure d'un ſerpent ; qu'il monta ſur l'arbre de vie comme les charlatans montent ſur le théâtre, qu'il inventa & débita des bourdes, en diſant à Adam & Eve qui étoient de bonnes gens : *Vous ne mourrez point* ; qu'il ſe moqua d'eux en leur diſant, *vous ſerez ſemblables à Dieu* ; qu'il leur propoſa le fruit défendu, comme une de ces pommes de ſenteur dont les charlatans amuſent les enfans & les ſimples. Cette idée burleſque, dit notre Auteur, ſuivie d'une ſcène que j'eus le même jour avec un petit homme ſec, dont le ton déciſif & le frivole caquet aſſortiſſoient l'air mépriſant, & qui, auſſi vain de ſa prétendue

ſcience que l'eſt ordinairement un parfait ignorant, ſe diſoit Médecin, cette idée, dis-je, réveilla mon imagination. Il convient avec le proverbe Italien, que la médecine exiſte, *ſi trova la medicina*; il ſoutient de plus qu'il eſt des Médecins auſſi éclairés que reſpectables, quoique le même proverbe ajoute : *Ma il Medico non ſi trova.* Nous allons donner un extrait de ce poëme, en le ſuivant par chant.

1[er]. CHANT. Voici le début du Poëte.

Ce n'eſt point le Dieu de la grappe,
Le Dieu des combats, ou l'Amour
Que mon luth célebre en ce jour :
Je chante le grand Eſculape,
Dans ſon origine démon,
Après ſerpent, docteur enſuite ;
Aujourd'hui grand Voyer, dit-on,
Du chemin qui mene au cocyte.
A ſes mortiferes travaux,
Mortels, connoiſſez ce Héros.

Lucifer aſſemble le Sénat infernal,

auquel il adreſſe un diſcours qui excite un gémiſſement général ; c'eſt alors que

Le démon qu'on nomme Eſculape,
Dit : Amis, quel cri vous échappe ?
Fuſſiez-vous tous près à périr,
Je vous réponds de vous guérir.
Je compte aſſez par ma ſcience
Mériter votre confiance.
Je ſuis l'antidote des maux.
Dans cette demeure infernale,
Que le ſort nous rendit fatale,
J'ai trouvé cent ſecrets nouveaux
Pour rendre une ſanté complette.
De mon infaillible recette
Je veux vous montrer le pouvoir.

Lucifer fut le premier, après ce diſcours, qui voulut bien faire eſſai de la ſcience du démon Eſculape.

De détailler exactement
Comme il s'y prit, je ſuis en peine :
Je rappellerai ſeulement
Qu'il lui donna bien chaudement
Un remede, pour la migraine
Qui le tourmentoit rudement ;
Qu'enſuite, il lui fit largement

De la cheville ouvrir la veine,
De quel pied, c'eſt choſe incertaine.
Cependant nul ſoulagement;
Le mal empiroit au contraire.
Lucifer ſe déſeſperoit,
Tandis que l'autre peroroit :
Ceci n'eſt rien, laiſſez-moi faire,
Diſoit le charlatan cornu;
Si ce mal pouvoit auſſi vîte
Etre diſſipé que connu,
Dans l'inſtant vous en ſeriez quitte :
Demain j'avale ce tiſon,
Si par dix quintaux d'émetique
Je n'opere la gueriſon
De votre alteſſe diabolique.
La purgation du matin
Fut ordonnée en vieux latin :
C'eſt de-là que vient l'origine
De toute ordonnance latine.

Cependant tous les remedes employés ne réuſſirent pas, & Lucifer, irrité, chaſſa ſans retour le démon Eſculape. Telle eſt la fin du premier acte.

2ᵉ. CHANT. Eſculape chaſſé de l'enfer, traverſe les airs, & ne pouvant

pénétrer dans les cieux, parcourt d'un coup d'œil la terre, voit le premier des humains, voit Eve, & vers eux s'élance: après une peinture de ce couple heureux, Esculape se cache sous un grand pommier :

Là creusons, dit-il, mon dessein :
Suis-je donc moins bon Médecin,
Pour n'avoir pu guérir un diable,
Qui peut-être étoit incurable ?
A mon art dois-je renoncer ?

Il se déguise en serpent, cherche parmi les fruits dont se nourrissent Adam & Eve, quelqu'un qui puisse être nuisible: en ayant découvert un qui lui donne la colique, tout joyeux de la découverte, il va trouver Eve, lui présente le fruit, l'engage à en manger; ce qu'elle fait, & en fait manger à son époux. Cependant

Adam souffre de l'estomac;
son pouls eût alarmé Senac :
Pour se cacher il cherche un antre :
S'éloignant du maudit pommier,
On auroit dit qu'il avoit l'asthme.

Avec des feuilles de figuier
Il fut ſe faire un cataplaſme :

3e. CHANT. Le ſerpent, inquiet de l'état où il a laiſſé Adam, & craignant qu'il ne ſoit mort, va le chercher, & tâche en même tems de trouver un remede à ſes maux :

Il découvrit bientôt des plantes,
Telles que l'ipecacuana,
Les ſalutaires meniantes,
Le febrifuge kinkina ;
A côté de la mandragore
Il apperçut l'anus caſtus,
Arbriſſeau que maudit encore
Le pétulant fils de Vénus.

. . . .

Il eût voulu décompoſer
Ce qu'il venoit d'analyſer ;
Mais il n'avoit à ſon ſervice
Alambic, matras, ni creuſet.
Cependant ne pouvant mieux faire,
Dans une chopine d'eau claire
Il fit infuſer promptement
Un peu de digeſtive alcée
Avec l'aliſma mêlée :

Il avoit vuidé promptement
D'un œuf d'Autruche la coquille,
Qui tenoit quatre fois roquille.

Ne voulant pas paroître devant Adam & Eve, il rencontre un ſinge qu'il prie de leur porter lui-même ce breuvage; mais le ſinge ſe moque de lui, & le laiſſe là. Il court lui-même après eux, & ne les trouve plus, parce qu'un Ange les a fait ſortir du Paradis. Il rencontre le même Ange, qui le prend ſoudain par la queue, lui fait décrire en l'air un cent de cercles à la file, & par une derniere ſecouſſe lance ſes membres engourdis à cent mille du Paradis.

4e. CHANT. Le ſerpent Eſculape eſt relegué dans une caverne d'où il ne peut ſortir, & où il reſte juſqu'à ce que le démon de la jeuneſſe profite du tems du déluge pour l'en tirer. Il a quelques aventures avec une cigogne qui le ſauve des eaux, & des oiſeaux de paſſage qui veulent le dévorer : mais Noé le prend ſur

ſon bras, & le tire du danger : cependant à peine ſorti de l'Arche,

Il oſa fixer le ſoleil.
Auſſi-tôt l'aſtre ſans pareil
Du fond brillant de ſa caleche
Lui décocha fleche ſur fleche,
Dont une lui perça le flanc,
Et le fit nager dans ſon ſang.
La vulneraire centaurée,
Commune dans cette contrée,
Lui fut d'un merveilleux ſecours :
Il ſe roula ſur cette plante,
Dont la vertu toute puiſſante
Le guérit en très-peu de jours.

5e. CHANT. Eſculape, quitte de ſa bleſſure, ſe remet à voyager, & s'arrête en Egypte, où regnoit Meſraim, le meilleur des Rois. Le ſerpent eſt reçu par

Mercure, nommé Trimegiſte,
Qu'à bon titre des Médecins,
Ou des célebres aſſaſſins,
On met le premier ſur la liſte ;

Qui le loge chez lui, & prône ſon culte en tout lieu. Le ſerpent s'apperçoit que

que Mercure eſt triſte & rêveur. Il lui demande le ſujet de ſa triſteſſe. Mercure lui répond qu'Athot, le fils du Roi, en eſt le ſujet. Sans ceſſe, dit-il, ce Prince extravague. Le ſerpent lui ordonne d'aller chercher de l'ellebore, de le préparer, de le donner au fils du Roi, l'aſſurant que cette plante le guérira infailliblement. Elle guérit en effet Athot. Mais Mercure, qui ne veut pas avoir ſeul la gloire de la cure, annonce que la ſanté d'Athot n'eſt pas ſon ouvrage, mais celui du ſerpent, qui lui a preſcrit tout ce qu'il a fait. On érige auſſi-tôt un autel au ſerpent dans le Temple, & d'excellentes trompettes, du nouveau Dieu publient les louanges & les bienfaits.

6e. Chant. Ce chant commence par une invocation à la Fortune : cependant

Le ſerpent avoit ſa chapelle
Dans le temple qu'il habitoit;
Plus d'un dévot lui débitoit
D'oremus longue kyrielle,

Pour obtenir la guérison,
L'un d'un mal d'œil, l'autre de ventre.
. . . .
Un jour après avoir diné,
Et murement examiné
Quelle faveur il pourroit faire
A son ministre tutelaire,
Le serpent lui dit : Tes trois fils
Vivent ignorés dans Memphis.
Amene-les moi. . . . .
. . . .
Le serpent les voyant venir,
Approchez, leur dit-il, jeunesse,
Vous, pour gage de ma tendresse,
Excellez dans le nouvel art
De sonder & bander les plaies.
Pour vous, vous serez un rempart,
Si mes conjectures sont vraies,
Contre des légions de maux.
Pluton, jaloux de vos travaux,
Déja contre vous se mutine.
Et vous poupon à fraiche mine,
Possédez le rare talent
De bien arracher une dent.

L'Auteur donne ensuite la description de la fête du Dieu Apis. La vue de la

cigogne & du ſinge, avec leſquels, comme on a vu plus haut, il avoit eu quelque altercation, le déconcerterent, & il réſolut de pourvoir par la fuite à ſa sûreté. Bientôt il arrive dans le Péloponeſe, & s'arrête près d'Epidaure, dont les habitans, chez qui ſa réputation étoit déja parvenue, le reçurent à bras ouverts. Eſculape le porte dévotement au temple, où le peuple le place, & ſe range autour de lui :

Le premier qui forma la haie,
Et de ſon tems le plus fameux,
Pour avoir nettoyé deux yeux
Offuſqués, dit-on, d'une taie,
Ce fut Chiron qu'il préſenta.
Celui-ci menoit à ſa ſuite
Des éleves dont le mérite
Fut d'abord ce qu'on lui vanta :
C'étoit les fameux Ariſtées,
Les Patrocles & les Pelées,
Les Teucers & les Jaſons,
Les Hercules, les Telamons,
Les Ajax & les Palamedes,
Qui tous inventoient des remedes,

Ainſi que font les bonnes gens.
Après ce chef des Oculiſtes,
Parurent les Gymnoſophiſtes.
Enſuite l'on vit Hippocrate,
Et le célebre Menecrate
Qui ſe faiſoit ſuivre toujours
De tous ceux qui par ſon ſecours
Avoient été guéris du rhume.
On a perdu cette coutume.
Un carroſſe & deux bons chevaux
D'un air fringant n'ont qu'à paroître :
Ils font bien autrement connoître
Un Médecin & ſes travaux.
Galien venoit à la file ;
Il étoit ſuivi d'Herophile,
Qui le premier tâta le pouls.
Portant en guiſe de manie
Dans ſes mains un hideux crapaud
Qui n'avoit plus ni chair ni peau,
Alcmeon de l'anatomie
Vint ſe donner pour l'inventeur ;
Il étoit habile écorcheur.

Le ſerpent jouiſſoit de tous les honneurs qu'on lui décernoit, lorſque la peſte qui regnoit à Rome, engagea le Sénat Romain à députer des ambaſſadeurs

vers lui pour avoir du ſecours. Leur vœu du ſerpent fut exaucé; demain, leur dit-il, nous partirons enſemble. Ils partirent effectivement, arriverent en peu de jours à Antium; un gros tems ſurvint tout d'un coup, & le ſerpent ſe gliſſa juſqu'au veſtibule d'un Temple fort célebre, qui étoit dans la ville. L'endroit étoit planté de myrtes & de palmiers; il entortilla l'un de ces arbres des longs replis de ſa queue, & s'y tint attaché pendant trois jours, au bout deſquels il rentra dans la galere.

7e. CHANT. Le fameux reptile étoit prêt d'entrer dans la ville, lorſque Romulus fit tout ce qu'il put pour s'y oppoſer. La ſanté deſcend du céleſte empire; Romulus l'intéreſſe en ſa faveur, & la ſanté envoye ſa chere Eudemonie, qui fixe au fond de l'Iſle du Tibre le ſéjour du ſerpent. Mais la peſte étant alors ceſſée dans Rome, on en fit honneur au reptile, & on lui érigea dans l'Iſle un Temple, qui fut enſuite négligé. Cependant le Mé-

decin Archagatus, Grec d'origine, vient s'établir à Rome. Mais il en fut bientôt chaſſé avec tous ſes ſuppôts. Le ſerpent ayant appris la cataſtrophe de ſon favori, veut ſe noyer dans le Tibre; mais, aux inſtances de la ſanté, la foudre le frappe & le calcine. Dégagé de ſon enveloppe mortelle, il va à Cumes conſulter une ſorciere, qui faiſoit profeſſion de dire la bonne aventure; il va la conſulter pour avoir.

Quels doivent être ſes deſtins,
Ainſi que ceux des Médecins.

Comme l'intérêt peut ſeul la faire parler, il lui promet de lui faire revenir un teint frais & des attraits comme à une jeune fille. Elle y conſent; auſſi-tôt il lui dit :

Je ſuis le divin Eſculape.
Qu'ont adoré. . . . Je ſais cela,
Dit-elle en touſſant; m'y voilà;
Quel céleſte rayon me frappe?
Mes yeux liſent dans l'avénir:

Parts, cours, vole aux bords de la Seine,
La gloire, l'opprobre, la peine. . . .
Hélas ! que vas tu devenir ?
J'ai dit : ça, mon fils, rends-moi jeune.

Mais le drille difparut auffi-tôt fans lui répondre, & l'Auteur dit que la vieille de défefpoir mourut.

8e. CHANT. Efculape arrive à Montpellier, où

Chaque habitant eut la manie
De vouloir devenir docteur,
Et d'embraffer la médecine.
Notre donneur de Gabatine,
Auffi féduifant qu'impofteur,
Rendit fon aveugle routine
Une épidémique fureur.
Jufques aux falmis de beccaffe,
Tout fut affaifonné de caffe :
Au pur moka l'après dîné,
Chacun préféra le féné ;
Le vin fit place à la ptifanne,
On endoffa longue foutane
Qu'on fourra de peau de lapin,
Et l'on parla mauvais latin.

Cependant Efculape avoit deffein de

ſixer ſon ſéjour ſur les bords de la Seine ; il fait part de ſon projet à Rabelais, qui y applaudit, & lui jure de ne le plus quitter. Ils partent, & arrivent à la barriere des Gobelins, d'où Eſculape députe Rabelais vers la Faculté, pour lui faire part de ſon arrivée.

La Faculté fut aſſemblée,
Et ſon Doyen tint ce diſcours :
Voici le plus beau de nos jours,
Doctes docteurs en la doctrine,
Que nous appellons médecine,
Ce jour que j'ai tant déſiré,
Pour lequel j'ai tant ſoupiré,
Des morts qui bleſſoient notre gloire,
Va faire perdre la mémoire.
Le Médecin par excellence
Vient, pour abréger nos travaux,
Infuſer en nous ſa ſcience.
Nous n'avons plus, à ſon aſpect,
Beſoin de latin, ni de grec.
Sans que nous connoiſſions la ratte,
Le cœur, l'eſtomac, les poumons,
Qu'au haſard toujours nous nommons,
Nous ſurpaſſerons Hippocrate.
Nous n'aurons beſoin ſeulement

Que

Que de prononcer gravement,
Aidés d'un reſte de mémoire,
Quelques mots de l'ancien grimoire,
Et l'argent dans nos mains pleuvra;
C'eſt à qui plus en recevra.
Du Dieu d'Epidaure & de Rome,
Voilà l'intention en bref.
Que chacun découvre ſon chef,
Toutes les fois que je le nomme.
Puiſqu'il daigne venir à nous,
A ſa rencontre volons tous,
Et qu'on diſe dans la contrée
Que jamais plus ſuperbe entrée
Ne s'eſt faite & ne ſe fera,
Tant qu'à Paris on entrera.

Après ce diſcours du Doyen, il fut décidé qu'on iroit en corps complimenter Eſculape. Afin d'éviter la confuſion, on fit diſtribuer l'ordre de l'entrée, conçu en ces termes:

Ordre exact & fort ſingulier
De l'entrée auguſte & publique
Du grand & ſublime empyrique
Sa vigilance Monſeigneur
Eſculape, chef, protecteur

De la respectable science,
Dont le titre imposant suffit
Pour faire un homme d'importance,
Et lui donner bien du profit.
Maître Rabelais en brouette,
Six Opérateurs à cheval,
Chacun sonnant de la trompette,
Tous en habit de carnaval :
Trente charlatans sur deux files
Par cent patentes avérés ;
Seize saltimbanques jurés
Aux nerfs souples, aux reins dociles ;
Douze excellens fumigateurs,
Accrédités palliateurs ;
Deux fiacres remplis de lucines
Qui vont élaguer nuit & jour
Les tendres rosiers de l'amour,
Pour se nourrir de leurs épines ;
En longue barbe & longs bonnets
Huit infaillibles chiromantes,
Suivis de quatorze ruomantes,
Qui des yeux & même du nez,
Peut-être de la bouche encore,
Furetent les maux qu'on ignore ;
Quatre célebres accoucheurs
Et huit quinze vingt renoueurs ;
Cent barbiers portant pour livrées
Rasoirs & perruques poudrées ;

Seize dentiftes fans quartier,
Le bras nud, tenant un davier;
Trente chirurgiens en robe,
Précédés de leurs étendarts?
Où l'on remarque un Deiphobe,
Martyr des fondes, des trocarts,
Des biftouris & des lancettes;
Vingt braconniers en robe auffi,
Armés de feringues bien nettes;
Huit marchands des eaux de Paffy;
Six baigneurs, autant d'empyriques;
Quatre chimiftes fameliques;
Enfin, tout récemment frotté
Un vieux carroffe de remife,
Où fur un fiége épouffeté,
On voit fa vigilance affife
Au milieu de quatre docteurs;
Après viennent cent foffoyeurs.
Couvert d'une noble pouffiere,
Sur le midi, de la barriere
Defcendit ce galant convoi;
Il prit par le jardin du Roi,
Et fit à pas lent dans la ville
Un tour auffi long qu'inutile.
Il n'arriva que fur le foir
A ce redoutable manoir,
Où dans les fers de l'ignorance
Si long-tems gémit la fcience,

Où toujours un nouveau danger
Menaçoit la ſanté tremblante.
Ce fut là que vint ſe ranger
Par grades la troupe ambulante ;
Elle formoit un demi-rond.
La ſalle, mal illuminée,
Laiſſoit entrevoir dans le fond,
Au devant de la cheminée,
Un grand fauteuil de maroquin,
Sous un très-vaſte baldaquin,
Que ſa vigilance Eſculape
Prit en entrant pour une attrape.
En tremblant il y fut s'aſſeoir :
Chacun de près vouloit le voir,
Quand Seignet, maître en chirurgie,
Qui paroiſſoit en léthargie,
Tant il rêvoit profondément,
Vint lui faire un long compliment.
Il crut, pour l'honneur de S. Côme,
Devoir lui parler l'idiome
A la Faculté réſervé.
Son ſtyle parut énervé,
Rampant, dur, plein de ſoléciſmes :
On l'accuſa de barbariſmes.
Diaphoirus, grand Médecin,
Indigné, ſonna le tocſin.
La harangue eſt, dit-il, jolie :
Vigilance, qu'en penſez-vous ?

Quelle audace, quelle folie
De parler latin devant nous ?
Quel respect pour la médecine !
Il n'est donc plus de discipline ;
Le latin blesse le respect,
Dit Seignet, je parlerai grec.
Grec ! vous grec ! ah miséricorde !
Grec, s'écria Diaphoirus :
Taisez-vous, flambeau de discorde.
Les médecins firent chorus.
Seignet dit, quelle frénésie !
Chacun parle à sa fantaisie
La langue qui lui plaît le mieux.
Admirez-vous son insolence,
Dit l'autre ? Ces vils artisans
Font encor les mauvais plaisans.
Artisan toi-même : on s'élance.

Il s'excite entre les Médecins & les Chirurgiens une forte rumeur, lorsqu'Esculape prenant la parole pour les calmer, dit :

Maitre Seignet, envain
Vous prétendez parler latin :
C'est trop si vous savez le lire,
Le françois seul doit vous suffire.

Seignet eſt, comme on le penſe bien, indigné de ce jugement, & dit en s'en allant :

Allons, laiſſons-là ce magot :
Mes amis, dit-il, qu'on me ſuive.
Ce grand docteur à peine arrive,
Qu'il nous prouve qu'il n'eſt qu'un ſot.
A tort, répondit Eſculape,
La patience vous échappe :
Vous n'avez pas tout entendu :
Je ſais bien ce qui vous eſt dû.
A votre ſeule académie
Je réſerve l'anatomie ;
Vous connoîtrez ſeul les reſſorts
Et le méchaniſme du corps.
Diaphoirus tout en colere
Lui dit : Plutôt perdre les yeux,
Vous extravaguez, mon confrere :
Cet article eſt injurieux.
Et pour qui donc nous prendroit-on,
Si l'on ſavoit que la machine,
Seul pivot de la médecine,
C'eſt un ſecret pour nous ? Non, non,
Bien que nous n'y connoiſſions goutte,
Le vulgaire ne le croit pas ;
Il eſt bon que dans notre route,
Il ne puiſſe éclairer nos pas.

Craignez notre juſte courroux,
Nous n'avons plus beſoin de vous.
Il fut chaſſé par les ſequelles
Du maître ès-arts & du docteur,
Qui rougirent de leurs querelles,
Et firent la paix de grand cœur.
D'une liberté réciproque
(Qu'on remarque bien cette époque !)
Tous s'exhorterent à jouir,
Et dans un repas agréable,
Sans façon à la même table,
Ils allerent ſe réjouir.

Ainſi finit ce poëme burleſque, dont nous avons rapporté les principaux articles, ſur leſquels il y auroit bien des choſes à dire, & des réflexions à faire, ſi l'Auteur vivoit, & ſi la nature de notre ouvrage le permettoit.

HOUSTET, *Chirurgien.* Sa plus grande réputation eſt dans l'amitié que lui avoit vouée M. de la Peyronie, & dans l'enthouſiaſme que lui inſpiroit la gloire de la chirurgie Françoiſe, enthouſiaſme dont il a laiſſé des preuves ſignalées par le zele

qu'il a mis pour l'établiſſement de l'Ecole pratique, & par les prix en médailles qu'il y a fondé. Il a en outre donné, de ſon vivant, ſa bibliotheque à l'académie de Chirurgie, & lui a légué deux mille livres pour l'augmenter.

Nous ne parlerons pas des préſens, tels que tableaux, morceaux de ſculpture, &c. auxquels il a employé une partie de ſa fortune, toujours pour la chirurgie, parce que nous n'entreprenons pas ici ſon éloge: ce que nous venons de dire ſuffit pour prouver que M. Houſtet n'étoit rien moins qu'avare. Pourquoi donc l'Auteur de ſon éloge, lu à une ſéance publique, a-t-il fait entendre que cet homme bienfaiſant s'étoit approprié quarante mille livres que lui avoit confié M. de la Peyronie, pour être données par parties à M. . . . . . dans le cas où des néceſſités urgentes le réduiroient à avoir beſoin de ſecours pécuniaires ? Ou cette allégation eſt vraie, ou elle eſt fauſſe. Si elle eſt vraie, M. Houſtet s'eſt déshonoré, en

gardant le dépôt qui lui avoit été remis, & alors il ne falloit pas faire mention de cette anecdote dans son éloge ; si l'allégation est fausse, c'est au public à juger son Panegyriste, qui devoit être le légataire.

Estomac. I. Voici une cure singuliere d'un mal d'estomac, rapportée dans l'Avant-Coureur, année 1771, n°. 46. Le Prieur de Rano-les-Dames, lieu situé entre Sainte-Menehould & Vitry-le-François, âgé de 80 ans, étoit incommodé depuis cinq ans d'un mal d'estomac, dont le retour périodique le tenoit réguliérement tous les jours en souffrance, depuis cinq heures du soir jusqu'au souper. Il lui prit un jour envie à dîner de manger des noix, & il en mangea en assez grande quantité, pour incommoder même un homme en bonne santé. Il attendoit à l'ordinaire le retour de son mal d'estomac, mais il n'en ressentit aucune atteinte. D'après cette épreuve, il se flatta d'être soulagé, & même peut-être guéri par

un uſage habituel de ce fruit : il en fit en conſéquence une bonne proviſion, & il s'en eſt fait ſur ſa table en ſix mois une conſommation de 14 boiſſeaux ; il a été entiérement guéri par ce moyen, & n'a plus reſſenti depuis aucun retour de ſon mal.

II. Fortunius Licetus rapporte dans ſon Traité *de Lucernis Antiquorum recònditis*, qu'à Piſe le Profeſſeur d'anatomie diſſéquant en plein amphitéâtre un cadavre, & tenant une bougie allumée, il ſortit de l'eſtomac, lorſqu'il l'ouvrit, une vapeur qui prit feu à la flamme de la bougie : on trouve une obſervation à-peu-près ſemblable dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1751.

III. Les gens de lettres, ſi l'on en croit Celſe, Lib. I. cap. 2, ont preſque tous l'eſtomac d'une nature aſſez foible : *imbecilles ſtomacho omnes penè cupidi litterarum ſunt.* Ariſtote avoit en effet ce viſcere ſi délicat, qu'il étoit obligé de

tems en tems de le fortifier, au moyen d'une huile aromatique qu'il appliquoit sur la région de l'estomac, mais qui à coup sûr ne pénétroit pas jusqu'à ce viscere. Un Médecin, assez bon juge dans cette partie, a soutenu qu'on pouvoit estimer la capacité des esprits par la délicatesse de l'estomac, d'autant plus, dit-il, qu'il se rencontre peu d'hommes d'esprit qui n'aient l'estomac délicat. Voyez l'*examen de l'examen des esprits*, par Jourdain Guibelet, chap. 10, pag. 203. Si cette observation est juste, son explication n'est pas aisée à concevoir.

IV. Quelqu'un a dit avec assez de justesse que le cimetiere des animaux est l'estomac. M. Bourdet, Dentiste du Roi, qui a publié un petit livret intitulé : *Soins faciles pour la propreté de la bouche*, &c. dit dans cet Ouvrage : on a fait autrefois la fable de l'estomac & des membres : si l'on faisoit ajourd'hui celle de l'estomac & des dents, ô combien les torts de celles ci fourniroient de griefs à l'estomac !

V. Bernard Swalwe, Médecin d'Amſterdam dans le dernier ſiecle, a publié in-12 : *Ventriculi querelæ & opprobria.* Il fait parler dans cet Ouvrage l'eſtomac lui-même, qui décrit en peu de mots ſa ſtructure, & qui ſe plaint des médecines, de ce qu'elles le privent des alimens qu'il aime, & de ce qu'elles lui font ſouvent uſer de ceux qui lui ſont les plus déſagréables.

VI. Eraſme répondit au Pape, qui lui reprochoit de ne pas faire abſtinence pendant le carême, & de manger du gras, j'ai l'ame Catholique, mais j'ai l'eſtomac Luthérien.

VII. Il y a dans le chameau, indépendamment des quatre eſtomacs qui ſe trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminans, une cinquieme poche qui lui ſert de réſervoir pour conſerver l'eau : de-là cette fácilité qu'il a de s'abſtenir de boire pendant long-tems, ce qui n'eſt pas tout-à-fait une pure habitude, mais plutôt un effet de ſa conformation. Ce

cinquieme eſtomac manque aux autres aimaux : il eſt rempli d'une multitude de cavités, & d'une capacité aſſez vaſte pour contenir une grande quantité de liqueur, qui y ſéjourne ſans ſe corrompre, & ſans ſe mêler avec les autres alimens. Lorſque l'animal eſt preſſé par la ſoif, il fait remonter dans ſa penſe, par une ſimple contraction des muſcles, juſques dans l'œſophage, une partie de cette eau, qui lui ſert auſſi, lorſqu'il a beſoin de délayer les nourritures ſeches, & de les macerer par la rumination.

VIII. M. Anderſon fait, au ſujet du crocodile, la remarque que ce poiſſon inſatiable a reçu de la nature un avantage ſingulier, que beaucoup de nos gourmands ſouhaiteroient pouvoir partager avec lui. C'eſt que toutes les fois que ſon avidité lui a fait avaler un morceau de bois, ou quelqu'autre choſe d'indigeſte, il vomit ſon eſtomac, le retourne devant ſa bouche, & après l'avoir vidé, & bien rincé dans l'eau de la mer, il le retire à

ſa place, & ſe remet ſur le champ à manger. Ce fait eſt avéré entr'autres par *Denys* (*deſcript. de l'Amér. Sept.*).

IX. C'eſt ici le lieu de parler de la charlatanerie de certains Juifs, qui prétendent qu'ils ont l'eſtomac propre à nettoyer les perles, & à en augmenter le poids. Ce fait eſt d'autant plus impoſſible, dit M. Valmont de Bomare, Dict. d'hiſt. natur. tom. VI. pag. 12, que les perles, comme les os, l'yvoire & les dents, s'amoliſſent dans des liqueurs acidulées & chaudes, & qu'elles perdent alors de leur poids. On en a des preuves qu'on ne peut révoquer en doute. Si les perles ſe nettoyoient dans un eſtomac Juif, il en ſeroit de même dans un eſtomac Muſulman ou Chrétien ; mais dans tous ce ſeroit aux dépens du volume des perles.

X. Que l'eſtomac ſurchargé d'alimens qu'il ne peut digérer, s'en débarraſſe quelquefois par des efforts qui ſont ſuivis de vomiſſement, rien d'étonnant à cela : mais ce qui doit étrangement ſurprendre,

c'eſt qu'il ſorte de ce même viſcere des corps étrangers qu'on ne ſe doutoit pas devoir s'y trouver, d'autres qu'une dépravation de goût & une aliénation d'eſprit y avoient introduits, & qui devoient naturellement détruire cet organe par leur préſence. Ce ſont-là de ces phénomenes qu'on ne peut gueres expliquer, & qui cependant ſont plus communs qu'on ne penſe. L'Auteur du *Dictionnaire des Merveilles de la nature* s'eſt plû à en rapporter pluſieurs exemples, dont voici le ſommaire.

XI. Vers la fin du mois d'août 1682, on voyoit à Charenton près Paris une fille qui paroiſſoit attaquée de vomiſſemens aſſez fréquens, dans leſquels elle rejettoit des araignées, des chenilles, des limaces & autres inſectes. Ce phénomene fit beaucoup de bruit à Paris parmi les ſavans, & on avoit déja imaginé pluſieurs hypotheſes, lorſque M. *Deſita*, Lieutenant-Criminel, voulut examiner juridiquement cette queſtion. Le réſultat de ſon enquête fut, que cette fille avoua que

depuis ſept à huit mois elle avaloit en cachette & avec un deſir ſingulier des chenilles, des araignées & autres inſectes, qu'elle rendoit enſuite, après une eſpece de léthargie dans laquelle elle tomboit. Elle ajouta que ces animaux étoient plus forts, lorſqu'elle les rejettoit, que quand elle les avaloit.

XII. Un garçon boucher, preſſé par la ſoif, ayant bu avec avidité d'une eau dormante, rendit, au bout de ſix mois, après bien des maux d'eſtomac & autres accidens, trois crapauds vivans.

XIII. Il y a des exemples de perſonnes qui ont vécu, après avoir avalé & rendu par la bouche des ſerpens vivans, long d'une demi coudée & gros à proportion, ainſi que des grenouilles, qui s'inſinuent ordinairement par la bouche pendant le ſommeil.

XIV. Mais Le fait le plus ſingulier & le plus ſurprenant qu'on puiſſe citer, ſur l'amas dans l'eſtomac de matieres tout-à-fait étrangeres & en abondance, eſt celui du forçat de Breſt, fait ſuivi & bien

bien détaillé par M. Fournier, Médecin, qui a traité le malade, lequel est mort le 10 octobre 1774, un mois à peu-près après son entrée dans l'Hôpital de la Marine de Brest. L'ouverture du cadavre fut faite en présence d'environ cinquante personnes, tant Médecins que Chirurgiens & autres. On ouvrit l'estomac, qui étoit d'un volume considérable, & on y trouva quarante-quatre corps étrangers, dont on a dressé l'inventaire, tous plus grands les uns que les autres; les principaux étoient plusieurs morceaux de bois de genêt, de chêne, de sapin, une cuiller de bois, un tuyau d'entonnoir de fer blanc, deux cuillers d'étain, un briquet de fer, deux morceaux de verre blanc, un couteau avec sa lame, &c. De toutes les informations prises, il est résulté que ces corps étrangers ont été avalés par le malade lui-même, & non introduits après sa mort dans son estomac, comme quelques personnes l'avoient soupçonné.

Bordenave, *Chirurgien.* Il étoit de Paris, avoit fait de très-bonnes études, & jouiſſoit d'une excellente réputation comme Chirurgien & comme honnête homme. Il s'eſt diſtingué dans les offices qu'il a remplis, & par les Ouvrages qu'il a publiés. On lui a pourtant reproché, peut-être avec aſſez de fondement, d'avoir témoigné trop d'ambition pour toutes les places, auxquelles il croyoit pouvoir prétendre. On ne peut diſconvenir que pluſieurs étoient dues à ſon mérite & à ſes talens : mais la maniere dont il eſt parvenu à celle de l'Académie Royale des Sciences, ne lui a pas mérité l'accueil du public; qui en général n'aime pas qu'on force la main aux compagnies, pour recevoir parmi elles tout autre que celui qui a réuni leurs ſuffrages.

M. le Marquis de Condorcet, Secrétaire de l'Académie, ne s'eſt pas cru diſpenſé pour cela de faire l'éloge de M. Bordenave; il l'a fait avec cette éloquence, cette préciſion & cette clarté qui ca-

ractérisent toutes ses productions. N'est-il pas singulier que M. Bordenave ait été loué après sa mort par l'Académie, qui l'avoit reçu malgré elle dans son sein, & qu'il ne l'ait pas été par celle à laquelle il avoit appartenu presqu'en naissant, & dont il fut deux fois Directeur? Son éloge est encore à faire par le Secrétaire de l'Académie de Chirurgie, depuis plus de trois ans qu'il est mort (le 12 mars 1782). Les renseignemens & les détails sur sa vie étoient si aisés à avoir de sa famille, existante à Paris, qu'on ne doutoit pas que cet éloge ne fût prononcé à la séance publique d'après Pâques de la même année.

L'occasion étoit d'autant plus belle à saisir, que par un concours de circonstances singulieres, & que le tems seul a pu amener, M. Bordenave, après avoir été nommé à la place d'Echevin, qu'il sollicitoit depuis très long-tems avec ardeur, après avoir eu l'honneur dans son

échevinage de recevoir à la Ville la Famille Royale, lors de la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, après avoir enfin été raſſaſié de gloire, de plaiſirs & de biens, M. Bordenave, dis-je, s'eſt vu précipité dans le tombeau au milieu de ſon triomphe, lorſque tous ſes vœux étoient accomplis, & lorſqu'il ne lui reſtoit plus rien à déſirer, ni du côté de la fortune, ni du côté des honneurs.

Le tribut d'éloge payé à ſa mémoire dans un moment auſſi favorable, où les yeux du public étoient encore fixés ſur lui, eût également honoré & le Panegyriſte & celui qui auroit été le ſujet du Panegyrique: mais au lieu de cela, M. L... s'eſt plu à débiter dans les ſociétés l'anecdote ſuivante, vraie ou fauſſe, qu'il met ſur le compte de M. Bordenave.

Il prétend que ce Chirurgien avoit pour habitude de dire, lorſqu'on le contrarioit ſur quelque point, *je veux être pendu, ſi cela n'eſt pas comme je le dis*; & que dès qu'il fut Echevin, au lieu de dire, *je veux*

être pendu, il disoit : *Je veux être décapité*, si, &c.

Etienne. La Faculté de Médecine de Paris se félicitera toujours de compter parmi ses Membres Charles Etienne, un des plus fameux Anatomistes qui ait existé au commencement du 16e. siécle. Il étoit frere des Etienne qui se sont rendus si célebres dans l'Imprimerie. Mais la science ne s'associant pas toujours avec la fortune, la famille d'Etienne, quoique savante, n'acquit jamais de grandes richesses. Comme elle étoit de la Religion prétendue réformée, & par conséquent exclue de nombre de récompenses, auxquelles elle auroit pu prétendre, elle éprouva plus que toute autre combien il est dur d'avoir une Religion différente de celle du Prince. Quoi qu'il en soit, il paroît par les vers suivans de Buchanan, que Charles Etienne se distinguoit dans l'exercice de la médecine :

Sæpè mihi médicus Groscollius explicat herbas
Et spe languentem consilioque juvat :

Sæpe mihi Stephani ſolertia provida Carli
Ad mala præſentem triſtia portat opem.

Mais on jugera encore mieux de ſa ſcience dans toutes les parties de la médecine, lorſqu'on connoîtra ſes différens Ouvrages. Malgré tous ſes travaux, Etienne ne fit pas une fin heureuſe. Après avoir pratiqué long-tems la Médecine, & s'être acquis un rang diſtingué parmi les Anatomiſtes, après avoir donné à l'Etat nombre de ſavans Médecins & de Littérateurs, il eut le malheur de voir un de ſes freres pourſuivi par la Juſtice, & fut obligé de s'occuper pluſieurs années des ſoins de ſon Imprimerie dans la maiſon paternelle, qui exiſte encore aujourd'hui rue Saint Jean de Beauvais. Il mourut enfin dans un cachot à l'âge d'environ 60 ans, laiſſant une fille nommée Nicole Etienne, qui ſe diſtingua par ſa ſcience & ſon eſprit.

Evacuation. I. Voici, d'après l'Auteur de l'état des arts en Angleterre, pag. 205, le raiſonnement des Médecins An-

glois par rapport aux évacuations. L'humeur, disent-ils, cause toutes les maladies, quand elle se loge dans les fluides; c'est elle qui en constitue le vice : or il est certain que le vice d'un fluide quelconque diminuera toujours proportionnellement à la diminution de la masse de ce fluide. Evacuez donc, & dites : L'humeur étoit dans ces fluides; ils sont évacués: donc l'humeur est evacuée : donc la maladie n'existe plus, *ni le malade peut-être.* On prétend que les Médecins évacuent sans distinction dans presque toutes les maladies ; ce qui, en rendant ce systême explicable à tous les cas, en établit d'autant mieux l'excellence & la supériorité. Les Médecins Anglois ne rejettent pas absolument la doctrine des évacuations, sur-tout à un degré qui ne sauroit diminuer beaucoup les forces du malade; mais ils s'obstinent à ne point essayer de guérir par des évacuations totales, aussi radicalement qu'on le fait ailleurs : ils suivent une pratique

différente, mais qui ſans doute produit le même effet.

II. Feu M. H.... après avoir été ſaigné, avoit pris un vomitif: comme ſon mal, au lieu de diminuer, augmentoit, ſon Médecin lui dit qu'il feroit bien de ſe confeſſer. Le malade lui répondit : *Ce ſeroit trop d'évacuations en un jour.*

Fin de la ſeconde Partie.

TABLE

ALPHABETIQUE des articles contenus dans la ſeconde Partie.


CC00

